DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13631 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 24 NOVEMBRE 1988

Mme Thatcher persiste et signe

Mme Thatcher persiste et signe. Le dixième discours du trône dont elle est l'auteur, prononcé *mardi* 22 novembre par la reine Elisabeth dans les fastes de la tradition britannique, porte, comme les précédents, la double marque qui caractérise le premier ministre britannique. Un style résolument autoritaire d'abord, par lequel elle s'affirme aussi bien à l'intérieur de son cabinet – dont les membres savent qu'ils doivent se soumettre ou se démettre – que devant une Chambre des communes où une confortable majorité la met pratiquement à l'abri de toute surprise comme de toute tentative de rébellion dans les rangs de son propre parti.

Une volonté déterminée, ensuite, d'aller toujours plus de l'avant dans cette « révolution thatchérienne » qui implique une libéralisation tous azimuts de l'économie. C'est sur ce terrain que le discours prononcé à Westminster franchit réellement une nouvelle étape avec la poursuite du programme de privatisation qu'il annonce. Ecartée la polémique des dernières semaines sur l'intérêt de la sauvegarde d'un service public et d'une politique des prix : l'eau et l'électricité retourneront au secteur privé. En attendant celle des charbonnages, promise par le ministre de l'industrie, cette double opération ramènera dans les caisses de l'Etat un total de quelque 30 milliards de livres.

Une fois de plus les détracteurs de Mme Thatcher dénonceront une politique consistant à brader les intérêts du pays et à « vendre l'argenterie de famille ». On imagine mal, cependant, le premier ministre amender une politique suivie sans sourciller depuis maintenant près de dix ans. Au nom de ces mêmes options libérales, le gouvernement présentera, durant la session parlementaire, une réforme permettant de simplifier la procédure sur les offres publiques d'achat lorsqu'elles ne prêtent pas à controverse.

Au moment où tous les pays industriels, même les Etats-Unis, tentent de mettre en place de nouveaux garde-fous contre les « raids » de toute sorte que lancent les entreprises, cette simplification ira-t-elle de pair avec la prudence imposée par des marchés financiers nerveux ? Sans vouloir faire de procès d'intention avant de connaître le détail de la nouvelle législation, la question mérite d'être posée.

Mais c'est sans doute la promesse de succès dans la lutte contre l'inflation qui provoque le plus de scepticisme. Dopée par une augmentation des salaires toujours supérieure à celle des prix, la consommation s'envole en Grande-Bretagne. Chaque mois confirme une surchauffe dont les partisans de Mme Thatcher minimisent parfois les enjeux. Revenir à une croissance économique plus modérée, et surtout, plus saine, n'a cessé d'être le leitmotiv des interventions du chancelier de l'Echiquier Nigel Lawson. Pour y parvenir, il entend continuer de jouer, essentiellement, de l'arme du crédit et des taux de change.

Ces moyens sont-ils à la hauteur des objectifs ? La promesse d'un « atterrissage en douceur » de l'économie vient de perdre un peu plus de sa crédibilité avec la publication du dernier indice des prix indiquant une hausse de 6,4 % en douze mois. Procéder, dans de telles conditions, à de nouveaux allégements d'impôts s'annonce pour le moins dangereux.

(Lire nos informations page 3.)

A la veille du sommet franco-espagnol

Attentat meurtrier à Madrid devant le siège de la Garde civile

Quelques heures avant la réunion à Montpellier du sommet franco-espagnol, où la coopération dans la lutte antirerroriste devait, entre autres sujets, être discutée, un attentat à l'explosif a fait, dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 novembre, deux morts et plus de quarante blessés à Madrid, devant le siège de la Garde civile.

Il était environ minuit, mardi 22 novembre, lorsqu'une charge télécommandée extrêmement puissante et dissimulée à bord d'une fourgonnette a explosé devant la direction générale de la Garde civile. Une personne a été tuée sur le coup, et un enfant de trois ans est mort, peu après, de ses blessures. On compte en outre plus de quarante blessés, dont plusieurs sont dans un état grave.

L'attentat n'avait pas encore été revendiqué mercredi en fin de matinée, mais les autorités espagnoles ne mettent pas en doute qu'il est l'œuvre de l'ETA.

Cet attentat est intervenu à la veille du sommet franco-espagnol qui s'est ouvert mercredi 23 novembre, à Montpellier, et auquel participent, outre MM. François Mitterrand et Felipe Gonzalez, quatorze ministres français et espagnols. Ce sommet précède d'une dizaine de jours la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, qui se tiendra à Rhodes. Les problèmes de la construction européenne devraient être notamment passés en revue à Montpellier, car l'Espagne assumera pendant le premier semestre 1989 la présidence de la CEE, la France devant lui succéder le 1er juillet.

(Lire page 3 l'article de notre correspondant THIERRY MALINIAK.)

Langue régionale et fonds de développement

M. Joxe propose un dialogue aux nationalistes corses

En visite en Corse, mardi 22 novembre, M. Pierre Joxe, accompagné de Mme Edith Cresson, a annoncé que, dès la rentrée scolaire de l'automne 1989, 100 % des élèves pourraient recevoir un enseignement de langue corse. Le ministre de l'intérieur, qui souhaite obtenir de l'ex-FLNC une prolongation de la trêve, a appelé les élus nationalistes de l'île au dialogue.

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe a nécessairement un côté Père Fouettard. Mais, chaque fois qu'il vient en Corse, il s'emploie aussi à jouer les Pères Noël. L'un dans l'autre, sa hotte est toujours pleine de mesures, de projets, qui font éclore les sourires ou les grimaces, mais qui montrent, en tout cas, que le ministre et tout le gouvernement sont bien décidés à travailler au corps l'île de Beauté.

Pour sa quatrième visite en cinq mois, M. Joxe est resté fidèle à cette ligne de conduite : les responsables corses politiques, économiques et sociaux, rassemblés mardi à Ajaccio, ont eu droit à leur lot, désormais régulier, d'annonces et de nouvelles venues du continent, avec, en prime, un exposé touffu de Mme Cresson, d'où il ressort qu'avec l'aide de l'Europe le gouvernement va consentir un effort financier *« massif »* pour le développement de l'île.

Renforcement de l'Etat et de l'application de la loi en Corse, développement économique et culturel : M. Joxe a rappelé que le gouvernement a ainsi défini les axes de son action en Corse, avant de faire le point sur la plupart des volets de cette action.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(Lire la suite page 10.)

Le sommet de l'UDF

LE BARON NOIR !!!

Lire page 9 l'article de DANIEL CARTON

L'ENQUÊTE

Les alliés et le pacte de Varsovie
Pour l'OTAN, à l'Est rien de nouveau.
PAGE 6

Calendrier électoral
Les municipales auront lieu les 12 et 19 mars, et les élections européennes le 18 juin.
PAGE 40

URSS : Violences inter-ethniques
Trois soldats tués et plus de cent blessés en Azerbaïdjan
PAGE 3

Les Canaques libérés à Ouvéa
Le retour des « guerriers ».
PAGE 8

Un Français patron d'Interpol
M. Yvan Barbot a été élu président de l'organisation internationale de la police.
PAGE 40

La Bourse aux stages
PAGE 24

Le sommaire complet se trouve en page 40.

La campagne pour les élections du 4 décembre

Venezuela, la nostalgie de l'âge d'or

Les élections présidentielles et législatives auront lieu le 4 décembre au Venezuela. Le nouveau président, qui, selon tous les sondages, devrait être le candidat d'Action démocratique, M. Carlos Andres Perez, ne prendra ses fonctions qu'en février 1989. Son principal adversaire est le chrétien-démocrate Eduardo Fernandez, mais le MAS (gauche) pourrait devenir le deuxième parti du Congrès.

CARACAS
de notre envoyé spécial

« Ni Tigre ni Gocho. » Expression du rejet des deux grands partis qui dominent la vie politique vénézuélienne, le slogan, écrit en lettres géantes sur un mur de béton, a peu de chance d'être entendu. La course à la présidence se jouera entre, d'une part, le représentant de l'Action démocratique, de tendance vaguement social-démocrate et populiste et, d'autre part, le champion du COPEI, démocrate-chrétien ; la vingtaine d'autres candidats ne pouvant espérer faire mieux que de la figuration. Traditionnellement, les quelque 10 millions d'électeurs vénézuéliens accordent à 80 % leurs suffrages aux deux grands partis, immenses machines à distribuer postes et prébendes, qui comptent au total près de 4 millions de membres.

« El Tigre », tel est le surnom agressif que s'est lui-même accolé M. Eduardo Fernandez, candidat du COPEI, pour montrer sans doute qu'il n'a pas peur de M. Carlos Andres Perez. Appelé « El Gocho », celui-ci a déjà été président de la République, de 1974 à 1979, et tous les observateurs s'accordent à penser qu'il devrait succéder à un autre membre de l'Action démocratique, M. Jaime Lusinchi, qui n'a pas le droit de se présenter à deux mandats successifs.

La campagne électorale a commencé depuis plusieurs mois dans chacune des grandes formations. M. Fernandez s'est imposé au sein du COPEI, dont il est le secrétaire général, contre un autre ancien président de la République, Rafael Caldera, qui ne manque pas une occasion de désavouer le candidat de son propre parti. Quant à M. Carlos Andres Perez, plus familièrement appelé « CAP », qui a le sourire plus carnassier que son rival de Tigre, il a battu le prétendant favori de M. Lusinchi, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Octavio Lepage.

L'entente ne règne donc pas parfaitement à l'intérieur des deux grand partis, mais le COPEI paraît plus atteint. L'Action démocratique sait par expérience que les meilleures chances du candidat démocrate-chrétien résident dans ses propres divisions. Aussi MM. Lusinchi et Andres Pérez, malgré leurs désaccords, ont passé une sorte de pacte de non-agression. CAP veut se situer dans une certaine continuité du gouvernement Action démocratique, tandis que M. Lusinchi ne désespère pas de devenir président du Congrès, voire d'être de nouveau candidat à la magistrature suprême, dans cinq ans, avec la bienveillante neutralité de CAP.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 5.)

Les décisions de Pechiney et le marché des métaux

Le retour de l'«alu»

La décision annoncée le 21 novembre par Pechiney de construire une nouvelle unité d'aluminium à Dunkerque braque le projecteur sur ce métal centenaire, mis au point par la recherche française, et aujourd'hui omniprésent. Mais ce « retour en France » de l'aluminium ne remet pas en cause la nouvelle géographie d'un marché mondial dominé par une « délocalisation » vers l'Australie, le Canada, le Venezuela ou les émirats pétroliers.

Le coq d'aluminium qui trône au siège de Pechiney rue Balzac à Paris a dû pousser un cri de triomphe au matin du 21 novembre. Ces dernières années, le groupe français avait choisi l'exotisme et les ressources d'énergie bon marché pour implanter ses usines d'aluminium aux antipodes et au Canada. La production de l'Hexagone se concentrait, lentement mais sûrement, vers un seul site : Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), le plus rentable. L'industrie de l'aluminium connaissait une évolution à la japonaise, en moins spectaculaire (les capacités de production sur le territoire nippon sont passées de 1,6 million de tonnes à 64 000 tonnes en dix ans).

ERIC FOTTORINO.

(Lire la suite page 34.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

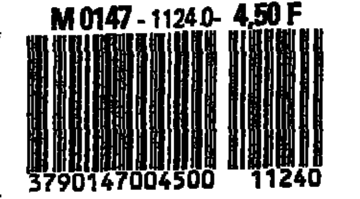
« Trois places pour le 26 », une comédie musicale de Jacques Demy sur et avec Yves Montand

Mahmoud Zemmouri réalise une comédie en Algérie : pendant les émeutes, le tournage continue

Pages 13 à 15

Immobilier
Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.

Pages 31 à 33


M 0147 - 1124 0- 4,50 F
3790147004500 11240

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Etranger

ISRAËL : la formation du gouvernement

Les travaillistes suspendent leurs négociations avec M. Shamir

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Mouvement tactique ou retrait définitif dans l'opposition ? Les travaillistes de M. Shimon Pérès ont annoncé, mardi 22 novembre, qu'ils suspendaient les pourparlers engagés depuis une dizaine de jours avec le Likoud pour former un nouveau gouvernement d'union nationale.

Dans l'entourage du chef du Likoud, on indiquait que M. Itzhak Shamir allait donc reprendre ses laborieuses négociations avec l'extrême droite et les partis religieux pour constituer un gouvernement dit de « *coalition restreinte* ». Un responsable du parti, M. Ronnie Milo, a assuré que le premier ministre sortant espérait y arriver d'ici à la fin de la semaine prochaine. On ne cachait pas que M. Shamir « *préférerait toujours gouverner avec les travaillistes* » et pourrait même leur proposer de se joindre à la coalition, une fois celle-ci formée.

Les exigences des religieux

Pour l'heure, M. Shamir ne peut disposer d'une majorité à la Knesset que s'il conclut un accord avec les partis religieux. Tâche malaisée : ces partis se disputent les mêmes portefeuilles, font de la surenchère permanente, sont en conflit ouvert avec la communauté juive américaine sur la « loi du retour » (*le Monde* du 23 novembre), cependant que l'un d'entre eux, Agoudat Israël, menace chaque jour, et publiquement, d'« *abandonner* » M. Shamir et d'appuyer M. Pérès.

M. Shamir avait entamé des conversations informelles avec les travaillistes il y a dix jours, immédiatement après que le président de l'Etat, M. Haïm Herzog, lui eut demandé de constituer le prochain gouvernement. Lors du scrutin législatif du 1er novembre, le Likoud avait obtenu 40 sièges (sur 120), les travaillistes 39 et, faute d'accord entre les deux « grands », aucune majorité n'est envisageable sans l'appoint des partis religieux (18 sièges). Le problème pour M. Shamir est que les rabbins ont de lourdes exigences. Ils réclament – notamment – les ministères de l'intérieur, de la construction et de l'habitat, celui de l'éducation nationale, des affaires religieuses, de nombreux postes de vice-ministre, le contrôle du cadastre, la direction de la loterie nationale et une chaîne de radio « *orthodoxe* ».

Les négociateurs travaillistes – MM. Moshe Shahal et Haïm Bar-Lev – ont rompu parce qu'ils estimaient insuffisantes les propositions du Likoud. Les deux partis sont d'accord pour que M. Shamir dirige le gouvernement pendant quatre ans et pour taire leur différend sur la question de la conférence internationale de paix au Proche-Orient. Mais les travaillistes veulent deux ou trois grands ministères (défense, affaires étrangères et finances), et le Likoud ne leur en offre qu'un seul. De même, M. Shamir refuse que le gouvernement soit à nouveau dirigé par un cabinet restreint composé à part égale de ministres travaillistes et du Likoud.

Aucun commentateur politique n'excluait que les conversations entre les deux « grands » puissent reprendre ni que la décision travailliste ne soit destinée qu'à faire fléchir un peu le Likoud. Une bonne partie des amis de M. Pérès estiment toutefois qu'il est grand temps de s'installer dans l'opposition et de laisser M. Shamir se débrouiller avec ses impossibles partenaires religieux et d'extrême droite.

ALAIN FRACHON.

● **Jérusalem en « désaccord profond » avec le texte de la CEE sur le CNP.** – Israël s'est déclaré, mardi 22 novembre, en « *désaccord profond* » avec la Communauté européenne, au lendemain de l'adoption par les Douze d'un communiqué voyant des « *pas positifs* » dans les résolutions votées la semaine dernière par le Conseil national palestinien (CNP) (*le Monde* du 23 novembre). « *Le communiqué de la CEE reflète les efforts* [déployés par la Communauté] *pour présenter les décisions du CNP comme sans équivoque et appréciables. Sur ce point, nous sommes en profond désaccord avec nos amis européens* », a affirmé le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Alon Liel. – *(Reuter.)*

Les Libanais ont célébré dans la division le quarante-cinquième anniversaire de leur indépendance

Les Libanais ont célébré, mardi 22 novembre, dans la division, le quarante-cinquième anniversaire de leur indépendance, soldats chrétiens et soldats musulmans défilant séparément devant leurs généraux.

BEYROUTH
de notre correspondant

La fête de l'indépendance a été perturbée à l'intérieur du camp musulman par de violents affrontements entre les deux milices chiites rivales, AMAL et Hezbollah. Ces heurts faisaient suite à un attentat, la veille près de Baalbek, auquel ont échappé trois des principaux responsables du mouvement intégriste, les cheikhs Ibrahim el Amine, Sobhi Toufayli et Mohamed Yazbek. Apparemment, cet attentat constituait une réponse à celui dont avaient été victimes, le mois dernier, trois dirigeants d'AMAL.

Les affrontements de lundi, les premiers dans la banlieue sud de Beyrouth depuis que les troupes syriennes y ont pénétré en juin, ont provoqué la fermeture de la route de l'aéroport. Malgré l'intervention de l'armée syrienne, qui a séparé les belligérants, la tension demeure vive dans ce secteur.

Les militaires de Damas ont dû également intervenir pour mettre un terme à une querelle à coups de mitraillette entre AMAL et le Baas pro-syrien à l'extrémité – côté Beyrouth-Ouest – de la voie de passage intersecteurs, qui, elle aussi, a été fermée pour la première fois depuis deux mois. Le conflit portait sur la perception de « taxes » sur les marchandises passant d'un secteur à l'autre.

Simultanément, Israël frappait une fois de plus au Liban sud, son aviation effectuant un raid contre les camps palestiniens de Saïda : trois morts, dix blessés.

Enfin, aucune trace du délégué du CICR, M. Peter Winkel, n'a été trouvée, une semaine après son enlèvement, jeudi dernier à Saïda.

LUCIEN GEORGE.

CORÉE DU SUD

L'ancien président Chun a présenté des excuses publiques pour les exactions commises sous son règne

L'ancien président Chun Too Hwan s'est publiquement excusé, mercredi 23 novembre, en direct à la télévision, pour les malversations qu'il a commises pendant ses huit années de pouvoir, et a déclaré qu'il avait choisi un exil intérieur. Cédant à la pression publique et à la menace d'être poursuivi légalement, il a lu, de son domicile dans le quartier ouest de Séoul, un texte de vingt-sept minutes dans lequel il a présenté ses excuses. Plusieurs journalistes étaient présents lors de son allocution, tandis qu'à l'extérieur quelque cinq mille policiers quadrillaient le quartier.

« *Toutes les erreurs politiques sont de ma faute et j'en suis totalement responsable* », a notamment déclaré l'ancien président sud-coréen. « *J'ai passé les neuf derniers mois à me repentir, me remémorant mon passé avec remords.* » « *Je m'excuse sincèrement, demande à être pardonné et attends le jugement du peuple* », a ajouté M. Chun, qui avait du mal à réprimer ses larmes après son intervention.

L'ancien président a ensuite quitté la capitale pour une destination inconnue, à la campagne. Il a promis de remettre à l'Etat près de 20 millions de dollars détournés et 3 millions sur ses fonds personnels. Il a cependant nié avoir placé sa fortune personnelle à l'étranger.

Selon des informations de presse, l'actuel président Roh Tae Woo, qui fut son ami, aurait l'intention de demander son pardon, jeudi ou vendredi. Les étudiants les plus radicaux ont rejeté les excuses publiques de M. Chun et sa décision de remettre l'argent à l'Etat, estimant que cela était insuffisant. Ils prévoient de tenir, samedi, un rassemblement contre l'ancien président.

L'expiation

TOKYO
de notre correspondant

Malgré ses apparitions quotidiennes à la télévision d'Etat au cours des sept années qu'il passa au pouvoir (août 1980-février 1988), M. Chun Too Hwan était finalement peu connu des Coréens. Ils ne savaient qu'une chose, c'est qu'ils ne l'aimaient pas. Depuis quelques mois, l'ex-président est encore plus impopulaire, mais ils savent pourquoi : ce qui n'était que rumeurs s'est confirmé. La corruption de son entourage comme les brutalités de son régime sont étalées au grand jour et lui-même a été contraint d'exprimer son repentir.

Bien que le régime Chun coïncide, pour la Corée du Sud, avec une période de prospérité économique et de prestige international (couronnée par les Jeux olympiques), l'ex-président n'a jamais bénéficié de la légitimité d'un Park Chung Hee, par exemple, pourtant comme lui ex-général, et qui s'était emparé du pouvoir en 1961. Les Coréens étaient redevables à l'autoritaire Park d'avoir construit le pays, même si la fin de son régime, notamment à partir des réformes « revitalisantes » Yushin de 1973, avait pris un caractère dictatorial. Avec l'ex-général Chun qui, à la faveur d'un coup de force dans l'armée en décembre 1979, deux mois après l'assassinat de Park, s'empara du pouvoir (il se fit porter à la présidence en août 1980), la chappe de répression fut encore plus pesante. La limite quotidienne des libertés, les risques d'arrestation à la moindre contestation, que rappelait l'omniprésence de la police, contribuèrent beaucoup à l'impopularité du nouvel homme fort de la Corée.

Il y eut pendant son règne plus de prisonniers politiques que du temps de Park. Les cas de tortures (dont, l'année dernière, celui d'un étudiant mort dans les locaux de la police), les « *camps d'entraînement* » tenus par l'armée où, vient-on d'apprendre, sont morts 50 détenus, les « *centres de bien-être* » pour les vagabonds, handicapés et enfants abandonnés où l'on envoyait ceux dont on voulait se débarrasser (16 125 personnes étaient placées ainsi en « *détention de protection* » au milieu de 1987), la mort de plus de 2 000 militaires qui « *se sont suicidés à la suite de mesures disciplinaires* » et des 180 autres tués par leurs supérieurs (révélations faites récemment par une commission d'enquête parlementaire) : autant d'abus que les Coréens connaissaient de bouche à oreille et qui alimentaient le climat de crainte.

Aujourd'hui, les « rumeurs » sont devenues des faits établis, et ces révélations – ou confirmations – ont provoqué une vague de colère populaire dépassant de beaucoup les milieux contestataires.

La corruption de l'entourage de M. Chun (dont neuf membres ont été arrêtés) et en particulier celle de sa femme étaient aussi de notoriété publique, même si l'on préférait n'en parler qu'entre amis. Ces trafics d'influence étaient d'autant plus choquants que M. Chun avait lancé en 1980 une grande campagne de purification qui avait conduit à l'arrestation de 57 000 « *éléments anti-sociaux* » (c'est-à-dire corrompus) dont 3 000 purgèrent des peines de prison.

L'ombre de Kwangju

Il pesa, surtout, toujours une ombre sur le régime Chun : l'ex-général de parachutistes était arrivé au pouvoir dans le sang. Kwangju, mai 1980 : une émeute populaire provoquée par l'extension de la loi martiale à tout le pays, l'intervention des parachutistes qui tirent dans la foule, chargent à la baïonnette : officiellement, 200 morts ; selon les habitants, un millier. Des images qui resteront dans les mémoires.

Le général Chun était alors l'homme fort du pays, cumulant les fonctions de chef des services de renseignements de l'armée et de directeur de la KCIA (c'était la première fois qu'un seul homme contrôlait les deux services de renseignement mis en place par Park pour se surveiller l'un l'autre). La répression à Kwangju n'avait pu être ordonnée que par lui. L'ostracisme traditionnel dont sont l'objet les habitants de la province de Cholla (dont Kwangju est la capitale), la propagande officielle et la répression ont longtemps contribué à jeter un voile sur le massacre de Kwnagju. Ce n'est que récemment que la majorité des Coréens ont compris ce qui s'était réellement passé.

M. Chun s'est repenti et doit quitter sa demeure de Séoul comme un déchu : un départ donné en pâture à la nation, filmé en direct par les caméras de télévision afin que chacun soit certain qu'il s'en va bien pour son exil rural. Mais les habitants de Kwangju et ce fils du Cholla qu'est M. Kim Dae Jung, chef du principal parti d'opposition, se contenteront-ils de cette revanche ? Ils veulent autre chose. La vérité – à commencer par le nombre exact des morts – dans une affaire qui peut se révéler gênante pour M. Roh Tae Woo, commandant à l'époque de la garnison de Séoul et surtout deuxième homme fort de la brochette de généraux au pouvoir derrière le gouvernement civil.

L'opposition (majoritaire) a fait approuver, mardi 22 novembre, par la commission parlementaire d'enquête sur l'affaire de Kwangju, la décision de convoquer devant elle, à titre de témoin, les 6 et 7 décembre, M. Chun et l'ancien président de la République, M. Choi Kyu Ha (chef de l'Etat au moment du massacre), créant une situation politique délicate. Le secrétaire général du Parti pour la justice et la démocratie (gouvernemental), M. Park Joon Byong, a aussitôt annoncé son intention de démissionner : ancien général, commandant la 20e division dont les hommes matèrent la rébellion de Kwangju, il avait été décoré par M. Chun pour cette action, a-t-on récemment appris.

PHILIPPE PONS.

Les Emirats arabes unis achètent à nouveau des missiles français

Les Emirats arabes unis, l'un des Etats du golfe Arabo-Persique, et la France, viennent de signer un accord portant sur la livraison de missiles Crotale de défense anti-aérienne. Aucune précision sur le nombre des rampes ni sur la valeur globale de ce contrat n'a été donnée de source officielle.

Un premier contrat, conclu en 1976, avait abouti à la livraison à ce même pays d'un lot de cent huit missiles Crotale, qui sont conçus par les groupes Thomson-CSF et Matra.

Depuis une dizaine d'années les Emirats arabes unis ont acquis en France des chars AMX-30, des blindés légers AMX-10 et M-3, des Mirage-5 et des hélicoptères Super-Puma. Des négociations sont en cours pour apurer un contentieux avec la France portant sur la livraison de Mirage-2000 que le client ne juge pas conforme aux conditions du contrat.

PAKISTAN

Mme Bhutto a rencontré le chef de l'Etat

Mme Benazir Bhutto, la dirigeante du Parti populaire pakistanais (PPP), qui pourrait être appelée rapidement à former le prochain gouvernement, a rencontré, le mardi 22 novembre, à Islamabad, le président de la République par intérim, M. Ishao Khan, puis le chef de l'armée, le général Aslam Baig.

Pour sa part, M. Nawaz Sharif, le dirigeant de l'Alliance démocratique islamique (ADI), a eu un entretien de plus d'une heure avec le président de la République. Le PPP est arrivé, largement en tête des élections législatives, mais sans obtenir la majorité. Toutefois, Mme Bhutto affirme avoir déjà une confortable majorité à l'Assemblée nationale et a demandé au président de l'appeler à former le gouvernement.

Entre-temps, à Moscou, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a exprimé sa satisfaction après la victoire électorale du parti de Mme Benazir Bhutto, en notant qu'elle s'est prononcée pour l'« *amélioration des relations avec l'Union soviétique* » et pour une « *stricte observation des accords de Genève* » sur l'Afghanistan. – (AFP.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Europe

ESPAGNE : attribué aux séparatistes basques

Un attentat à la voiture piégée a fait deux morts et plus de quarante blessés à Madrid

MADRID
de notre correspondant

L'ETA a tenu à rappeler de manière sanglante qu'elle était toujours bien là à la veille du sommet franco-espagnol de Montpellier, au cours duquel la coopération dans la lutte antiterroriste figure en bonne place. Personne ne doute, en effet, que les séparatistes basques sont bien les auteurs du sanglant attentat à la voiture piégée qui a fait deux morts et plus de quarante blessés dans la capitale espagnole dans la nuit du 22 au 23 novembre.

Il était environ minuit lorsqu'une fourgonnette s'est arrêtée devant l'une des guérites de la direction générale de la Garde civile, dans la partie ouest de Madrid. Avant que la sentinelle n'ait pu réagir, ses occupants en descendaient précipitamment et s'engouffraient dans une autre voiture qui les suivait. C'est de ce second véhicule qu'ils actionnèrent à distance la charge explosive installée dans la fourgonnette. Tout s'est passé en quelques secondes.

Un passant âgé de trente-huit ans, travailleur de la télévision espagnole, a été tué sur le coup et un enfant de trois ans est mort peu après. Parmi les blessés figurent à la fois des gardes civils et des personnes qui se trouvaient à proximité de l'édifice. Plusieurs d'entre eux se trouvent dans un état désespéré. L'explosion a été tellement violente qu'elle a ouvert dans la façade un trou de 5 mètres de diamètre et qu'une trentaine de voitures ont pris feu aux alentours. Tous les carreaux ont été détruits dans un rayon de près d'un kilomètre.

Le ministre de l'intérieur, M. Jose Luis Corcuera, s'est immédiatement rendu sur les lieux avant de paraître, vers 3 heures du matin, devant les journalistes. *« A aucun moment le gouvernement n'a pensé que l'ETA pouvait cesser de tenter de tuer »*, a-t-il dit, en ajoutant qu'au vu de la quantité d'explosifs utilisée (plus de 50 kilos) les auteurs de l'attentat avaient voulu commettre *« un véritable massacre »*. M. Corcuera a estimé que cette action pouvait être l'œuvre, non du « commando Madrid », qui avait maintenu séquestré durant huit mois l'homme d'affaires Emiliano Revilla, mais bien d'un autre commando venu spécialement à cet effet dans la capitale.

Des perspectives de dialogue qui s'éloignent

L'ETA a eu de plus en plus recours, ces dernières années, au procédé de la voiture piégée, dont les effets sont particulièrement sanglants. La dernière fois, un attentat contre la Garde civile à Saragosse,en décembre 1987, avait fait onze morts. La direction générale de la Garde civile de Madrid aujourd'hui visée avait déjà fait l'objet d'un premier attentat avec le même procédé, en mai de l'année dernière. Les mesures de précaution aux alentours ne semblent pas malgré tout s'être révélées plus efficaces.

Chacun s'attendait à une reprise des attentats dans la capitale après la libération, le 29 octobre, de M. Revilla. L'ETA avait formulé trois jours plus tard une offre de « trêve » dans laquelle elle exigeait à nouveau la discussion de son *« programme minimum »* traditionnel, et la fin des *« hostilités policières »* au Pays basque. Une offre de trêve considérée par le gouvernement de Madrid comme une simple *« manœuvre de propagande »*.

Tout porte à croire aujourd'hui que les perspectives de « dialogue » sont des plus lointaines, alors que les séparatistes basques ont reconstitué une partie non négligeable de leur infrastructure. Ils disposent apparemment d'un commando dans la capitale et de deux autres au Pays basque même, et tentent de se réorganiser en Catalogne (la police a mené il y a quelques jours une opération manquée contre deux membres de l'organisation à Barcelone). Que sa capacité opérationnelle soit ou non réduite, l'ETA vient de montrer à nouveau qu'elle était toujours en mesure de frapper fort.

THIERRY MALINIAK.

URSS : les violences inter-ethniques

Trois soldats tués et plus de cent blessés en Azerbaïdjan

Trois soldats ont été tués et cent vingt-six personnes blessées lors de violences inter-ethniques, mardi 22 novembre, dans la République soviétique d'Azerbaïdjan, a annoncé, mercredi, un porte-parole du ministère azerbaïdjanais des affaires étrangères. Les incidents se sont produits lorsque les troupes spéciales du ministre de l'intérieur sont entrées dans les localités de Kirovabad et Nakhitchevan. Des Azeris et des Arméniens figurent parmi les blessés.

MOSCOU
de notre correspondant

Trente mille dimanche, puis cent mille lundi les manifestants qui ont envahi le cœur de Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, se comptaient, mardi 22 novembre, par centaines de milliers – un demi-million selon certaines sources.

Comme la veille et l'avant-veille, de nombreuses personnes demeuraient encore, en début de soirée, sur la grande place Lénine, apparemment décidées à y passer la nuit malgré huit heures de meeting ininterrompu. Un mouvement de grève de la faim aurait été entamé et des *« provocateurs »* auraient tenté d'entraîner la foule vers les quartiers arméniens avant d'être *« mis hors d'état de nuire »*.

A ce niveau de fièvre, ce n'est plus une manifestation, c'est la mobilisation générale d'une république, et l'affaire du Haut-Karabakh s'est ainsi compliquée un peu plus encore. Jusqu'à présent, Moscou devait prendre en compte trois éléments prioritaires : la ténacité, d'abord, avec laquelle la majorité arménienne de cette région autonome demande, depuis neuf mois, à ne plus faire partie de l'Azerbaïdjan. Le soutien massif, ensuite, qu'apporte l'Arménie voisine à cette revendication ; et le risque, enfin, qu'une modification des frontières intérieures de l'URSS ne suscite un déluge de demandes similaires.

Depuis le week-end dernier, il faut prendre en compte un élément supplémentaire : l'entrée en scène des Azeris dont la mobilisation, même l'été dernier, n'avait jamais été aussi massive et aussi clairement dirigée contre toute formule de compromis. Car deux slogans dominent dans le rassemblement de Bakou : *« Vive l'Azerbaïdjan ! »* et *« Le Haut-Karabakh est territoire azerbaïdjanais »*. S'il y a tant de monde sur cette place Lénine, c'est que, après trois refus successifs de modifier le statut administratif du Haut-Karabakh, l'idée fait son chemin, à Moscou, de le séparer de l'Azerbaïdjan, sans pour autant le rattacher à l'Arménie.

On veut attendre, pour essayer cette carte, la mise en place, au printemps prochain, du nouveau Parlement fédéral auquel on pourrait faire endosser cette décision. Rien n'est joué, mais pour beaucoup d'hommes, à Moscou, le *statu quo* semble en tout cas de plus en plus impossible à maintenir, et les Azeris sentent croître le danger de voir amputer le territoire de leur République.

Dernier épisode en date de ce mouvement général : le Soviet suprême d'Arménie a ainsi décidé, mardi, de faire un jour férié du 24 avril, date anniversaire du génocide perpétré en 1915 contre les Arméniens de Turquie. L'étonnant est sans doute que ce n'ait pas été le cas jusqu'à présent, mais, outre que l'affaire est délicate pour l'ambassade soviétique à Ankara, les Arméniens désignent généralement les Azeris du seul mot de « Turcs ».

L'Histoire et le présent se confondent. A Erevan, on croit dur comme fer que si le Haut-Karabakh a été intégré à l'Azerbaïdjan en 1923, c'était pour faire plaisir à la Turquie voisine, et, de Tallin à Erevan, ces soviets suprêmes de républiques, qui agissent en représentations nationales, prennent les réformes pour une révolution.

Tandis qu'à Moscou, on veut refaire de l'URSS la fédération qu'elle est en théorie, l'idée de confédération se propage à vitesse accélérée, et, avant même d'avoir été formulés, les projets de réforme semblent dater.

BERNARD GUETTA.

EN BREF

● **HONGRIE : M. Nyers serait le prochain premier ministre.** – M. Rezso Nyers, soixante-cinq ans, membre du bureau politique du PC hongrois et père de la réforme économique de 1968, a été choisi comme prochain premier ministe, affirme le *Financial Times*. Ce choix, selon le journal britannique, a été approuvé par le comité central réuni, mardi 22 novembre, et doit être soumis, jeudi, au Parlement. L'autre candidat possible était M. Miklos Nemeth, quarante-cinq ans.

● **RDA : rencontre entre le ministre de la défense et des parlementaires ouest-allemands.** – Le ministre est-allemand de la défense, M. Heinz Kessler, s'est entretenu mardi 22 novembre à Berlin-Est avec des parlementaires ouest-allemands conduits par M. Egon Bahr, expert du SPD pour les questions de désarmement. Cette rencontre est la première entre [un] ministre de la défense de RDA et des parlementaires de RFA. – *(AFP.)*

● **Le président Ceausescu décoré.** – Le président roumain Nicolae Ceausescu, en visite à Berlin-Est, a été décoré le 17 novembre de l'ordre de Karl-Marx, la plus haute distinction de RDA, par le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker. L'ordre de Karl Marx lui avait été décerné en janvier à l'occasion de son soixante-dizième anniversaire, tout comme l'ordre de Lénine, la plus haute distinction soviétique.

● **RFA : dénouement tragique d'un enlèvement.** – Le corps d'un enfant de quinze mois, Patrick Padberg, a été découvert, mardi 22 novembre, enterré dans une forêt proche du domicile de ses parents, dans la Ruhr, où l'enfant avait été enlevé dix jours auparavant. L'assassin présumé, un maçon au chômage, avait été arrêté la veille alors qu'il tentait de s'emparer de la rançon dans une forêt des environs. – *(AFP.)*

Un psychiatre dénonce les abus systématiques des années 70

Les autorités soviétiques ont utilisé la psychiatrie de façon systématique, dans les années 70, pour réduire au silence les dissidents, affirme un psychiatre, M. Mikhaïl Bouyanov, dans un récent article publié par le quotidien des enseignants *Outchitielskaïa Gazeta*.

Bien que, depuis l'été 1987, la presse soviétique ait qualifié certains psychiatres de corrompus, mal formés et inefficaces, M. Bouyanov va au-delà de tout ce qui a été publié jusqu'à présent, en accusant les psychiatres soviétiques d'avoir systématiquement abusé de leur profession pour supprimer la dissidence.

M. Bouyanov souligne que l'admission forcée dans un hôpital psychiatrique du dissident Jaurès Medvedev en 1970, *« a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire de la psychiatrie soviétique ». « Il est vrai,* explique le médecin, *qu'avant cette époque des gens étaient envoyés dans des hôpitaux psychiatriques pour des raisons qui étaient plus politiques que médicales ; mais après 1970, la pratique s'est généralisée. »*

Les psychiatres soviétiques cherchent à réintégrer l'Association mondiale de psychiatrie et ont accepté, dans cette optique, de recevoir en janvier prochain une délégation de confrères américains.

Selon le dissident Alexandre Podrabinek, au moins trente personnes sont encore enfermées dans des institutions psychiatriques pour activités politiques, et il existe environ cent vingt autres cas suspectés. *« Il n'y a jamais rien eu de tel que cet article,* observe M. Podrabinek, *mais il y a un fossé entre ce qui est dit et ce qui est fait. »*

GRANDE-BRETAGNE : le discours du trône devant le Parlement

La distribution d'eau et l'électricité vont être privatisées

LONDRES
de notre correspondant

Les grands thèmes de la « révolution thatchérienne », celle des privatisations et du plus grand libéralisme, ont été à nouveau réaffirmés lors du discours d'ouverture du Parlement britannique lu, mardi 22 novembre, par la reine Elizabeth.

Venue du palais de Buckingham dans un carrosse flambant neuf – avec vitres électriques, – don de l'Australie, la reine a été, pour la dixième fois en trente-six ans de règne, le porte-parole de Mme Thatcher sous les voûtes de la Chambre des lords. Le discours, très court – il n'a duré que neuf minutes, – contient cependant seize projets de loi, dont les plus importants concernent la politique économique.

Deux projets – attendus – prévoient la privatisation de l'eau et de l'électricité. Les dix directions régionales de l'eau en Angleterre et au Pays de Galles seront dénationalisées d'ici à la fin 1989, rapportant à l'Etat entre 5 et 7 milliards de livres.

La privatisation de l'électricité sera la plus importante jamais réalisée en Grande-Bretagne : elle devrait rapporter plus de 20 milliards de livres, estiment les analystes. Le CEGB (Central Electricity Generating Board) sera scindé en deux sociétés, tandis que la distribution sera assurée par douze compagnies régionales.

Parmi les autres mesures que le gouvernement soumettra aux parlementaires figure une réforme de la législation sur les offres publiques d'achat (OPA) destinée à simplifier la procédure dans les cas où les OPA ne prêtent pas à controverse en matière de concurrence.

La lutte contre l'inflation continuera à être une priorité. La progression des dépenses publiques sera maintenue sous contrôle pour donner au gouvernement *« la possibilité de procéder à de nouvelles réductions d'impôts, quand il sera prudent de le faire »*.

En politique intérieure, l'accent est mis sur la lutte contre l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Mme Margaret Thatcher – qui a déjà interdit d'antenne les sympathisants de l'organisation clandestine, y compris les députés du Sinn Fein (branche politique de l'IRA) – cherche à l'étouffer financièrement. Un projet de loi propose la saisie des biens de ceux qui soutiennent le terrorisme et la possibilité pour les banques de communiquer des renseignements sur des comptes pouvant appartenir à des organisations terroristes.

Le hooliganisme sur les stades de football sera également combattu par l'obligation pour tout spectateur de posséder la carte d'un club. Elle permettra l'identification des « casseurs » et leur exclusion des stades. Il n'existe pas en effet de carte nationale d'identité en Grande-Bretagne.

Par ailleurs, Mme Margaret Thatcher entend mettre un terme aux scandales qui se sont succédé au sein du contre-espionnage britannique, le MI 5. Pour éviter que ne se reproduise l'affaire « Spycatcher » (les Mémoires de l'ancien dirigeant du MI 5 Peter Wright), la « Dame de fer » propose une réforme du service, créé il y a soixante-dix-neuf ans. Le ministre de l'intérieur, autorité de tutelle, devra rendre compte des activités du MI 5 devant le Parlement et les membres du contre-espionnage – deux mille actuellement – seront tenus,de par la loi, à un strict devoir de réserve.

Le projet de loi ne concerne pas les services d'espionnage proprement dit (MI 6) ni les services de communication du renseignement.

En politique extérieure, le discours n'apporte aucune révélation. Le gouvernement entend maintenir une défense « forte et efficace », réaffirme son appui à la position américaine d'une réduction de 50 % de l'arsenal nucléaire des deux grandes puissances et se félicite de la venue prochaine de M. Mikhaïl Gorbatchev à Londres.

Mme Thatcher renouvelle enfin son soutien aux habitants des Malouines, tout en affirmant sa volonté de négocier avec l'Argentine. – *(Intérim.)*

La reine interdite de voyage en URSS

Dans son désir de dicter la juste voie et la bonne manière de traiter avec l'Est, rien n'arrête plus Mme Thatcher, pas même l'institution royale britannique. La presse de fin de semaine faisait ses gros titres sur le « veto » qu'opposerait le premier ministre à une invitation de la reine en URSS.

En fait, c'est le porte-parole de Mme Thatcher, M. Bernard Ingham, qui avait estimé, lors d'une conférence de presse, que le chef du gouvernement serait hostile à une telle invitation si elle se présentait, l'URSS n'ayant pas suffisamment progressé en matière de drois de l'homme. A quoi plusieurs membres de l'opposition répondent que la reine a déjà visité plusieurs autres pays, dont la Chine, qui de ce point de vue ne valent guère mieux.

PORTUGAL

Deux candidats briguent la succession de M. Constancio à la tête du PS

LISBONNE
de notre correspondant

Les événements se précipitent au sein du Parti socialiste portugais. En dépit des efforts menés par une délégation composée d'élus locaux et de syndicalistes, M. Victor Constancio a confirmé sa décision d'abandonner les fonctions de secrétaire général du PS. Aussi, la commission nationale du parti s'est-elle réunie, le dimanche 20 novembre, pour fixer aux 14 et 15 janvier prochains la date du congrès extraordinaire destiné à élire son successeur. Deux candidatures ont déjà été présentées, celles de MM. Jorge Sampaio et Jaima Gama.

Le premier apparaît comme le dauphin du dirigeant démissionnaire, M. Constancio ayant déjà affirmé qu'il le soutiendra publiquement. Juriste de profession, actuel président du groupe parlementaire du PS, M. Sampaio est entré au parti en 1978, après avoir milité dans une organisation d'extrême gauche, le Mouvement de la gauche socialiste (MES). Ses détracteurs disent de lui, comme ils le disaient d'ailleurs auparavant de M. Victor Constancio, qu'il manque de charisme, qu'il n'a pas non plus de bonnes relations avec M. Mario Soares.

Son adversaire, en revanche, est le type même des jeunes politiciens rusés qui se sont affirmés au Portugal après la Révolution d'avril 1974. Né en 1948, il a déjà été ministre de l'intérieur et ministre des affaires étrangères, deux fonctions extrêmement délicates qu'il a su habilement exercer. A l'intérieur, il a conquis les bonnes grâces du haut commandement de la police ; aux affaires étrangères, il a réussi à se faire accepter par des diplomates de carrière dont les racines corporatives plongent dans l'ancien régime de Salazar.

Lors du congrès consacré à la désignation du successeur de M. Soares à la tête du PS, en 1986, M. Gama s'était déjà présenté contre M. Constancio. Il avait été largement battu. Il est vrai qu'à l'époque le thème du renouveau était à la mode chez les socialistes, ce qui éliminait d'emblée toute candidature de coloration « soariste ». Aussitôt après, M. Gama concluait néanmoins un accord avec le vainqueur, obtenant en échange un poste au secrétariat national du parti.

M. Sampaio compte sur l'appui de la majorité de l'appareil ; M. Gama, quant à lui, fait confiance à sa popularité : selon les sondages, il est, en effet, le dirigeant socialiste le plus connu dans le pays.

Les deux candidats s'affirment prêts à tout faire pour empêcher que le prochain congrès ne devienne un champ de bataille où s'opposeraient amis et adversaires de M. Soares. Les accusations de M. Constancio, qui a justifié sa démission parce qu'il a considéré comme étant les « ingérences » du président de la République dans la vie interne du parti (*le Monde* du 9 novembre), restent toutefois bien présentes. Des plaies ont été ouvertes qui ne se cicatriseront pas de sitôt. Un manifeste d'appui à M. Soares, et de condamnation des propos dont il a été l'objet, recueille déjà des signatures dans les milieux socialistes, en particulier du nord du pays.

JOSÉ REBELO.

Europe

POLOGNE

Un débat télévisé à haut risque

Après avoir tergiversé pendant près de deux mois sur les conditions de la tenue d'une table ronde de représentants du pouvoir et de Solidarité, pour finalement se résigner à conclure à l'échec le week-end dernier, les Polonais se sont trouvé un autre sujet de marchandages politiques : un projet de débat télévisé mettant face à face Lech Walesa et Alfred Miodowicz, le chef des syndicats officiels OPZZ, membre du bureau politique du PC polonais.



Les deux protagonistes se sont déclarés prêts à s'affronter. La date du 30 novembre a été avancée. Mais restent à régler tant de « détails » que, comme pour la table ronde, certains doutent sérieusement que ce débat télévisé puisse avoir lieu, à l'image du dialogue politique.

De peur de se faire berner, M. Walesa a nommé trois conseillers techniques pour régler ces « détails », ce que M. Miodowicz juge tout à fait superflu. Ces trois hommes ne sont autres que ceux que le pouvoir avait refusés à la table ronde : Adam Michnik, Jacek Kuron et Janusz Onyszkiewicz. Le cinéaste Andrzej Wajda, ami de toujours de Solidarité, a offert d'enregistrer le débat sur vidéo-cassette, *« à titre de garantie »*, parallèlement aux caméras de la télévision nationale. Enfin, les conseillers de Walesa proposent que le débat se déroule à Gdansk, dans la salle de conférence des chantiers navals Lénine (où furent signés les accords de Gdansk le 31 août 1981), devant une assistance composée d'« invités » choisis pour moitié par chaque participant. Incidemment, le 30 novembre sera la veille du jour du début de mise en liquidation des chantiers navals.

S. K.

Amériques

CANADA : après la victoire des conservateurs

M. Mulroney se montre plus prudent qu'enthousiaste

OTTAWA
de notre envoyé spécial

Tard la nuit précédente, il esquissait, radieux, quelques pas de gigue devant ses partisans, tout à la joie de sa victoire. Mais, mardi 22 novembre, après un bref repos, Brian Mulroney est apparu face à la presse tout emprunté et inquiet. De la part de cet homme de nature joviale et chaleureuse, on aurait pu s'attendre sinon à de l'enthousiasme, du moins à plus d'aisance au lendemain d'une réussite dont l'ampleur dépassait les prévisions les plus optimistes.

Il y avait là, certes, la marque de la fatigue. Le Canada est immense, et y faire campagne est épuisant. En moins de cinquante jours, il a parcouru 10 000 kilomètres en autocar et 25 000 kilomètres en avion. *In extremis*, il a soudain multiplié les rendez-vous afin d'arracher un succès qui, au début du mois, semblait encore lui échapper. Mais il y a autre chose. Après deux victoires électorales, sans guère de précédent historique, M. Mulroney, devenu chef de gouvernement peu après être entré en politique, paraît toujours aussi inexpérimenté qu'un novice.

Dissimulé derrière ses lunettes, il commence par lire un texte alors que l'heure se prêterait plutôt à l'improvisation et à la détente. Il ne se montre ferme et résolu que pour confirmer son intention de faire approuver au plus vite par le Parlement l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Mais, devant des questions qui pouvaient difficilement être gênantes dans l'« état de grâce » où il se trouve, M. Mulroney n'a pu éviter de manifester embarras et prudence.

Une journaliste québécoise lui parle de *« dette »* à l'égard du Québec et d'un possible *« cadeau »* en retour. Il s'effarouche. Ne lui viennent que des mots d'une grande froideur pour expliquer l'attitude de l'électorat québecois (les conservateurs ont remporté 62 des 75 sièges de la province, ce qui est bien mieux qu'en 1984, tandis que partout ailleurs la formation de M. Mulroney a subit des pertes importantes). De toute évidence, il craint de heurter la susceptibilité de l'opinion anglophone.

Imiter le « grand communicateur »

Sur les autres sujets,il reste évasif, répondant souvent à côté de la question, afin de redire sans nuance un credo cent fois entendu : *« Prospérité et unité »*, sa foi en la réconciliation du Québec avec le féréralisme et en une économie libérée qui s'inspire du reaganisme et du thatchérisme, dans une interprétation bien tempérée. Et puis, pour la énième fois, la référence à *« cette famille de six enfants* (la sienne) *qui vivait sur le modeste salaire d'un électricien et n'en est pas moins parvenue à payer des études à chacun »*.

Ce conciliateur n'est pas fait pour le débat. Il l'a prouvé de nouveau, après sa piètre performance télévisée qui l'avait opposé à ses deux adversaires et qui a failli lui coûter le pouvoir.

On lui a souvent reproché – et encore au début de la campagne – de ne faire des interventions publiques que très soigneusement préparées et sans risque, de s'être autant que possible tenu à l'écart de la presse. Un peu comme le président Reagan. Mais, dans les mêmes conditions aseptisées, l'homme de la Maison Blanche a fait preuve d'un métier que le Premier canadien n'est pas près d'avoir. Pourtant, la voix grave et suave de M. Mulroney donne l'impression d'imiter celle du *« grand communicateur »*. De celui-ci, le chef du gouvernement d'Ottawa a les mêmes intonations. Décidément, M. Reagan a imprimé un modèle reproduit à de multiples exemplaires, consciemment ou non, chez de nombreux hommes politiques nord-américains.

M. Mulroney a été accusé de donner un style *« présidentiel »* à la fonction de premier ministre. Style emprunté aux Etats-Unis qui, de l'avis de beaucoup, convient mal aux institutions canadiennes. Comme pour détourner le tir, M. Mulroney a, mardi, souligné qu'il existait dans son pays *« un certain degré d'anti-américanisme »* et que celui-ci s'était exprimé notamment au cours de la campagne. Il s'est empressé de défendre les vertus d'un *« système parlementaire »* très typique, hérité de la Grande-Bretagne, qui a de quoi *« dérouter les voisins américains »*.

Durant cet entretien avec la presse, le premier de son deuxième mandat, M. Mulroney aurait pu renouer des liens moins distants avec les médias ; mais le vainqueur du 21 novembre, qui aurait dû se sentir fort de l'aval renouvelé de la nation, est demeuré curieusement sur la défensive. Pour un politicien fréquemment taxé de *« populisme »*, cette réserve est assez surprenante. D'autant qu'il a le physique de l'emploi, celui d'un séducteur : chevelure kennédyenne, regard bleu, sourire avenant, menton volontaire et l'allure d'un fonceur.

Bien sûr, M. Mulroney ne saurait avoir la stature d'un Pierre Trudeau, auquel il a succédé en 1984 et qui, dans un tout autre registre, avait imposé sa personnalité controversée pendant deux décennies. Mais des sondages d'opinion ont indiqué récemment qu'une majorité de Canadiens manquaient de confiance à l'égard de M. Mulroney et que c'était M. Edward Broadbent, leader du modeste Nouveau Parti démocratique, troisième formation politique du pays, qui paraissait le mieux apte à assumer le rôle de chef de gouvernement.

Il semble bien qu'en 1984 M. Mulronay ait gagné parce que le Parti libéral, après un long règne, était trop usé par le pouvoir – il ne s'en est toujours par remis. En 1988, M. Mulroney a vraissemblablement été porté par sa constance dans l'idée du développement canadien fondé sur un marché commun nord-américain. Mais il ne doit sûrement pas compter sur son charisme.

FRANCIS CORNU.

ÉTATS-UNIS : les premiers pas diplomatiques du président élu

M. George Bush se félicite de ses relations de « bon voisinage » avec le Canada et le Mexique

WASHINGTON
de notre correspondant

De chaleureuses félicitations au voisin du nord, et un grand coup de chapeau au voisin du sud : mardi 22 novembre fut un bon jour pour les Etats-Unis,qui semblaient parfaitement heureux de leur situation géographique, et des bonnes manières de leurs deux partenaires au sein du continent nord-américain.

Le résultat des élections canadiennes n'a pu, bien sûr, que réjouir les responsables de l'administration américaine : victoire des partisans de l'accord de libre-échange et, par la même occasion, victoire des conservateurs. Et les félicitations adressées à M. Brian Mulroney, tant par le président Reagan que par son successeur élu, M. George Bush, étaient sans aucun doute très sincères. Depuis son ranch de Santa-Barbara, où il passe les vacances du Thanksgiving Day, M. Reagan a téléphoné au vainqueur du jour. M. Bush en a fait autant, et il a tenu à faire savoir par ailleurs qu'il était lié par *« des relations personnelles amicales »* avec M. Mulroney.

Les Américains, encore étourdis par leur propre campagne électorale, n'avaient pas accordé un intérêt immense à la préparation des élections canadiennes. Mais l'échec – assez largement prévu – de ceux qui avaient fait campagne sur des thèmes plus ou moins clairement « anti-américains » est évidemment accueilli avec satisfaction.

Une rencontre avec M. Salinas

L'accord de libre-échange, auquel l'administration Reagan tenait beaucoup, et qui a déjà été ratifié par le Congrès des Etats-Unis, devrait pouvoir entrer en vigueur assez rapidement, peut-être dès le premier janvier. On lui accorde volontiers ici une valeur exemplaire, et le *Washington Post* salue par exemple *« la confiance et le courage »* manifestés par les Canadiens, qui ont permis *« d'établir un modèle nord-américain pour un commerce mondial ouvert »*.

Les Américains ont donc toutes raisons d'être rassurés sur l'attitude de leur partenaire canadien, mais c'est apparemment une raison de plus pour s'intéresser à l'avenir d'un partenaire qui suscite ici beaucoup plus d'inquiétudes : le Mexique.

M. George Bush a manifesté de manière spectaculaire l'intérêt qu'il porte à ce voisin-là en allant accueillir à Houston (Texas) un autre *« président élu »*, qui n'a pas encore pris ses fonctions, M. Carlos Salinas. L'occasion n'est pas si fréquente, les dates des élections américaine et mexicaine ne coïncidant que tous les douze ans.

M. Bush était entouré de plusieurs de ses principaux collaborateurs, notamment M. James Baker, le futur secrétaire d'Etat, et M. Nicholas Brady, futur secrétaire au Trésor. Tous ont maintenu une très grande discrétion sur le contenu des entretiens, mais les sujets de conversation ne manquent pas entre Américains et Mexicains, à commencer par l'immigration, le trafic de drogue et la dette du Mexique. En tout état de cause, l'intérêt essentiel de cette rencontre entre l'ancien élève de Yale (M. Bush) et celui de Harvard (M. Salinas) était essentiellement symbolique.

Le président élu a ensuite regagné Washington à bord d'un avion qui, vingt-cinq ans plus tôt exactement, avait ramené du Texas dans la capitale le corps sans vie de John Kennedy. Dans ce même avion – (l'un des Air Force One présidentiels), Lyndon Johnson avait prêté serment sur la Bible, avec à ses côtés Jacqueline Kennedy, son tailleur rose encore taché du sang de son mari. Des images que les Américains n'ont pas cessé de voir et de revoir tout au long de cette journée anniversaire, marquée comme il se doit par une infinité d'émissions de télévision, quelques cérémonies, et aussi, malgré le temps passé, quelques larmes.

JAN KRAUZE.

COLOMBIE

Attentat contre le ministre de la défense

Bogota. – Un attentat à la bombe télécommandée contre le ministre de la défense colombien, mardi 22 novembre, a provoqué la mort de trois membres de son escorte. Le général Manuel Guerrero Paz est sorti indemne de cette embuscade, qui a eu lieu tout près du siège du ministère. L'attentat a été revendiqué par le mouvement de guérilla communiste FARC. Le général Guerrero n'avait pris ses fonctions qu'au début de ce mois. Il avait remplacé le général Rafael Samudio, dont la démission avait suivi une vibrante « déclaration de guerre » à la guérilla, en contradiction avec une « initiative de Paix » proposé le 1er septembre par le président Virgilio Barco.

Par ailleurs, onze policiers ont été tués en vingt-quatre heures dans différents points du pays lors d'attaques de l'Armée de libération nationale (ELN, guérilla pro-cubaine) ou d'affrontements entre groupes armés. En outre, cinq civils ont été « exécutés » par des rebelles dans les environs de Granada, dans l'est de la Colombie.

Enfin huit soldats qui partaient en permission ont été enlevés par la guérilla le 21 novembre à 300 kilomètres au nord-est de Bogota.

Le regain des activités de la guérilla dans le pays est confirmé par le fait que, depuis plus de trois semaines, une radio clandestine, Patria Libre, émet une heure chaque jour depuis les montagnes du Nord-Est, près de la frontière vénézuelienne. Des chefs des FARC et de l'ELN s'y sont longuement exprimés le 20 novembre. – *(AFP, AP, Reuter.)*

M. Arafat a-t-il ou non obtenu un visa américain ?

M. Arafat dit qu'il l'a obtenu, l'ONU affirme en avoir réclamé un pour le chef de l'OLP, et Washington assure n'avoir jamais reçu – donc n'avoir pas eu à examiner – une telle demande : la plus grande confusion régnait, mardi 22 novembre, quant à savoir si M. Arafat avait ou non reçu le visa américain sans lequel il ne peut aller à New-York s'adresser à l'Assemblée générale des Nations unies, comme il en a l'intention.

Au Caire, le responsable palestinien a déclaré que le président Moubarak l'avait informé, mardi, que les autorités américaines avaient accepté de lui accorder un visa. A peine deux heures plus tard, le département d'Etat faisait savoir que, n'ayant jamais reçu de demande de visa de la part de M. Arafat, il n'avait pas encore eu l'occasion de statuer sur la question. Si une telle demande était présentée, a souligné le porte-parole du département d'Etat, elle ferait l'objet d'*« un examen très attentif »*. Puis, c'était au tour du secrétariat général de l'ONU d'ajouter encore à la confusion en assurant que les formulaires habituels en de telles circonstances avaient bien été transmis, lundi, au département d'Etat.

On en était là mardi soir, rien ne permettant de savoir avec exactitude si cette situation était liée à un problème d'ordre politique ou, tout simplement, à quelque difficulté de transmission.

Amériques

La campagne pour les élections du 4 décembre

Venezuela, la nostalgie de l'âge d'or

(Suite de la première page.)

Même les frasques extra-conjugales du président en exercice, qui ont fait les délices du Tout-Caracas il y a quelques mois, n'ont pas réussi à semer le trouble dans le parti. Non seulement M. Lusinchi s'affichait-il plus volontiers avec sa secrétaire, Blanca Ibanez, qu'avec son épouse légitime, mais cette dame avait tendance à se prendre pour une nouvelle Eva Peron. Bien placée auprès du président, elle s'était acheté le soutien de nombreux fidèles et se voyait déjà entrer au Sénat. Un chef historique de l'AD a dénoncé ses manœuvres. Résultat : l'égérie de M. Lusinchi a disparu des listes de candidats en même temps que son accusateur...

Au milieu de l'agitation habituelle à toute permanence électorale, El Tigre est bichonné par sa femme, qui échange avec le visiteur venu d'outre-Atlantique quelques mots en français. Il aurait aimé placer sa campagne sous le signe de la modernisation et de la moralisation de la vie politique vénézuélienne, secouer les caciques, rajeunir le personnel politique en fixant une limite d'âge pour les candidats et dénoncer la corruption, qui n'est l'exclusivité d'aucun parti.

Les rentiers du pétrole

Sur ce dernier point, il s'est fait mal voir de ses propres amis en dépassant les bornes généralement admises pour ce genre de croisade, et, pour le reste, il s'est laissé prendre de vitesse par M. Andres Perez et l'AD, qui ont annoncé par exemple que les maires et les gouverneurs, jusqu'à maintenant désignés par le pouvoir central, seraient désormais élus. CAP envisage une autre réforme constitutionnelle qui aurait pour objet de créer un poste de premier ministre. Un peu comme en France, le chef du gouvernement aurait vocation à s'occuper de l'intendance pendant que le président de la République – CAP bien sûr, qui a découvert pendant son premier mandat les délices de la politique étrangère – se consacrerait aux dossiers planétaires.

Cette réforme aurait aussi l'avantage de faciliter la « cohabitation » au cas où le parti du président n'obtiendrait pas la majorité au Congrès, ce qui n'est pas exclu bien que l'élection présidentielle et les législatives aient lieu le même jour. Les dirigeants de l'AD craignent le « vote croisé », qui amènerait certains électeurs à choisir CAP pour la présidence, mais le représentant d'un des petits partis de gauche ou d'extrême gauche pour le Congrès.

M. Fernandez, qui n'a que quarante-sept ans, fustige en CAP *l'homme du passé*, mais ce dernier joue au contraire de son expérience. Il en appelle au bon vieux temps de sa *première présidence*. La référence est pourtant largement artificielle : à cette époque-là, les devises, gonflées par la hausse brutale des prix du pétrole, coulaient à flot, comme le whisky hors d'âge, et la « véritable eau de source » importée d'Écosse, qui en était le complément indispensable dans les beaux quartiers de Caracas.

L'âge d'or n'était pas réservé aux classes dirigeantes. Beaucoup de Vénézuéliens vivaient comme des rentiers du pétrole, important sans lésiner tous les produits de consommation courante. La baisse, tout aussi brutale, des prix du pétrole, qui représente toujours 90 % des exportations du pays, a tout changé. L'austérité a succédé au gaspillage, la fermeture des frontières à la culture de l'importation, l'encouragement de l'initiative à l'économie de subventions.

Cependant, les investissements dans les industries dites « non traditionnelles » – c'est-à-dire hors secteur pétrolier – n'ont pas encore permis de fournir des exportations de substitution. La sidérurgie et l'aluminium profitent des richesses minières et de l'énergie bon marché. L'agriculture s'est développée pour répondre aux besoins intérieurs et dégager un surplus pour l'exportation. Mais la dette atteint 30 milliard de dollars (180 milliards de francs), et Caracas, qui avait commencé à rembourser non seulement les intérêts mais le capital, va sans doute être obligé d'interrompre les paiements en raison de la nouvelle chute des prix du pétrole.

Le bolivar, qui était une monnaie forte il y a encore quelques années, a vu sa valeur divisée par dix par rapport au dollar. M. Andres Perez promet de supprimer le double taux de change (14 bolivars pour 1 dollar au taux préférentiel pour les exportations de première nécessité contre près de 40 bolivars pour 1 dollar sur le marché libre) mais ne dit pas comment il y parviendra.

Quel qu'il soit, le prochain gouvernement devra chercher à sortir de ce que le ministre de l'intérieur, M. Simon Alberto Consalvi, un homme de CAP au sein de l'administration Lusinchi, appelle *« une économie artificielle et déformée »*, à la fois par la « monoculture » pétrolière et par le gonflement du secteur public. M. Consalvi ajoute que le secteur privé a *été* lui-même « dévoyé » par la pratique des subventions et qu'il ne faut pas trop en attendre. A M. Fernandez, qui au nom du COPEI, prône une *« nouvelle politique économique pour favoriser l'émergence d'un secteur privé fort et compétitif »*, M. Carlos Andres Perez fait une réponse nuancée : pas de privatisation des industries de base, mais création de sociétés à capitaux privés ou mixtes dans les productions dérivées.

Il reste que la mésentente des pays producteurs de pétrole et la pression sur les prix vont obliger le prochain président à serrer la vis de l'austérité. Optimiste, la Banque centrale chiffre à 16,9 % le taux annuel d'inflation, que les syndicats estiment eux à 65 %. Pour ne pas entamer sa propre popularité, CAP aurait bien aimé que M. Lusinchi décide, avant la passation des pouvoirs, les inévitables mesures de rigueur qu'il se refuse à annoncer mais qu'il devra bien prendre.

Un urbanisme sauvage

Officiellement, le chômage touche « seulement » 8 % de la population active, mais une récente étude montre que 70 % des nouveaux emplois créés depuis le début de cette année l'ont été dans le secteur « informel » de l'économie, c'est-à-dire les emplois domestiques et toutes les petites entreprises qui fonctionnent en marge de la législation sociale. Les « ranchitos » des faubourgs, bidonvilles de parpaings où la télévision compense l'inexistence de la voirie, continuent de croître dans le désordre d'un urbanisme sauvage.

Pour manifester ses préoccupations sociales à quelques semaines de l'élection, le président Lusinchi a inauguré la nouvelle année scolaire en faisant distribuer un verre de lait aux 2,6 millions d'écoliers. M. Fernandez a immédiatement surenchéri en promettant, s'il était élu, un petit déjeuner à tous les jeunes défavorisés, la malnutrition, qui atteint 40 % de la population, étant, selon lui, la première cause d'échec scolaire...

Malgré l'intense activité internationale déployée par M. Andres Perez, la politique extérieure n'a joué qu'un faible rôle dans cette campagne électorale. Seul le différend avec la Colombie a fait l'objet de quelques échanges polémiques. Caracas et Bogota ne sont pas d'accord sur la délimitation des eaux territoriales dans le golfe du Venezuela.

Un incident entre une corvette colombienne et les forces vénézuéliennes a été monté en épingle, l'année dernière, et utilisé par l'armée, victime elle aussi de la politique d'austérité, pour obtenir une rallonge budgétaire de l'ordre de 10 milliards de francs (la France en a profité à hauteur de 3 ou 4 milliards). Or un conseiller de M. Andres Perez a eu la naïveté de laisser entendre que la Colombie pouvait avoir quelques droits et CAP lui-même l'imprudence de le soutenir, provoquant l'indignation de M. Fernandez.

Mais cette escarmouche n'a pas suffi à soulever des passions nationalistes. Le problème du Venezuela est celui de beaucoup de pays en voie de développement confrontés à la baisse des prix de leurs exportations, à la pauvreté, à l'existence d'une classe aisée qui a ses résidences secondaires à Miami et dans ses comptes en banque à l'étranger des avoirs plus élevés que la dette totale du pays, au gonflement du secteur public et au parasitisme des entreprises privées.

Pour espérer sortir de ses difficultés économiques, le Venezuela doit pouvoir renégocier le remboursement de sa dette et compter sur une stabilisation du prix du pétrole. Ces conditions « techniques » remplies, le plus dur resterait à faire pour le gouvernement : orienter la richesse nationale vers le développement, au lieu de réserver ses faveurs aux privilégiés et de subventionner une classe de fonctionnaires pléthorique. M. Andres Perez, comme M. Fernandez, le promet. Mais ni l'AD ni le COPEI quand ils ont été au pouvoir n'ont souvent donné le bon exemple.

D. V.

Un entretien avec M. Carlos Andres Perez

L'OPEP porte une part de responsabilité dans les déséquilibres

Si, au cours de son premier mandat, M. Carlos Andres Perez s'était surtout intéressé aux problèmes intérieurs, il a vite pris goût à la « grande politique » et, une fois éloigné de la plus haute charge de l'État, il a meublé ses loisirs grâce à son poste de vice-président de l'Internationale socialiste. Il évoque à peine le nom de son adversaire chrétien-démocrate, mais répond volontiers aux questions portant sur la diplomatie latino-américaine.

CARACAS
de notre envoyé spécial

« Les efforts de paix en Amérique centrale ?

– Il faut relancer l'initiative de Contadora (1), *explique M. Carlos Andres Perez*, mais il faut surtout aider les pays centraméricains qui cherchent eux-mêmes une solution. Nous devons essayer de nouer de bons rapports avec la nouvelle administration américaine parce que, sans rejeter toute la responsabilité sur Washington, sa politique a été contraire à l'action de Contadora. Pour la bonne raison que l'administration Reagan partait de l'idée qu'il n'y a pas d'autre issue en Amérique centrale que la solution militaire.

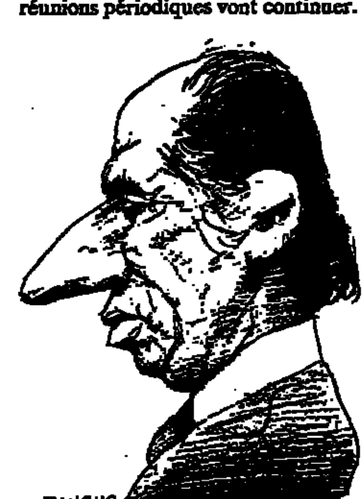
– Les sandinistes portent aussi une part de responsabilité ?

– Sans doute. Pendant longtemps ils ont été durs, dogmatiques et totalitaires. Et dans une certaine mesure encouragés par la dureté des Etats-Unis eux-mêmes. Dans les discussions avec le groupe de Contadora, ils ont présenté une ouverture puis il y a eu un recul qui a contribué au blocage. Mais on ne doit pas perdre espoir. Je ne suis pas satisfait du travail mené jusqu'à présent par le groupe de Contadora. Cependant nous allons continuer à faire pression sur les sandinistes et sur les Etats-Unis.

» Je crois aussi que la crise de la dette et la situation économique que nous traversons en Amérique latine ont conduit à un affaiblissement du processus de paix.

– Si vous êtes élu, qu'allez-vous entreprendre pour vous attaquer au problème de la dette ?

– La dette extérieure est à l'origine de la crise en Amérique latine. Les pays créditeurs doivent reconnaître que le système ayant prévalu jusqu'à maintenant ne peut plus fonctionner. J'ai participé récemment à Harvard à une conférence où ces problèmes ont été discutés. Nous avons commencé une confrontation des points de vue entre débiteurs et créanciers. Nous devons créer un nouveau climat, et toute nouvelle politique commence par la concertation entre les pays d'Amérique latine. Pour la première fois huit présidents latino-américains se sont réunis à Acapulco en 1987, et ces réunions périodiques vont continuer.



– Vous attendez quelque chose de l'Europe ?

– Beaucoup. Les propositions faites au sommet des pays les plus industrialisés à Toronto par François Mitterrand sont très claires et ouvrent la voie à une réduction de la dette. Nous espérons beaucoup que les présidences successives de la CEE par Felipe Gonzalez et par François Mitterrand l'année prochaine apportent une nouvelle orientation à la politique latino-américaine de l'Europe.

– L'OPEP paraît en plein désarroi, minée par le chacun pour soi...

– La responsabilité de l'OPEP est largement engagée dans les distorsions observées dans l'évolution des prix. A la fois pour des raisons économiques : le baril à 30 dollars était une véritable bombe atomique de l'OPEP contre l'OPEP. Et pour des raisons politiques : pendant la guerre Irak-Iran la prépondérance de l'Arabie saoudite a été préjudiciable.

» Si la situation se stabilise, un sommet de l'OPEP comme celui d'Alger en 1975 pourrait peut-être déboucher sur une concertation entre pays producteurs et pays consommateurs et permettre un réajustement des prix. En tout cas l'OPEP doit en finir avec cette vision erronée voulant qu'elle gagne plus en vendant beaucoup à des prix bas – comme elle le fait maintenant – qu'en vendant moins à des prix plus élevés.

– Vous avez rencontré Fidel Castro à l'occasion de l'inauguration du mandat du nouveau président équatorien. Ne trouvez-vous pas paradoxal que Cuba cherche à se faire réadmettre dans l'ensemble latino-américain, alors qu'à l'intérieur Castro est extrêmement réticent face à toute « perestroïka » à la mode Gorbatchev ?

– C'est parce que Fidel Castro n'a pas de Brejnev pour rejeter sur lui toutes les erreurs ! Mais en ce moment des changements importants ont lieu dans la politique cubaine. Castro réfléchit : il n'a pas intérêt à se mêler des affaires intérieures des pays d'Amérique latine où les mouvements de guérilla trouvent d'autres sources de financement. Sans Cuba l'ensemble latino-américain n'est pas complet.

– Le résultat du référendum chilien vous rend optimiste ?

– Les sentiments des pays latino-américains en faveur de la démocratie sont irréversibles. Mais l'irréversibilité de la démocratie elle-même dépend d'une seule question : le règlement de la dette. Quant au Chili, l'avenir est lié dans une large mesure à la capacité des partis démocratiques à rester unis. Car si l'opinion s'estimait trompée, celui qui a perdu le référendum pourrait bien gagner les prochaines élections. Nous devons user de notre influence sur nos amis chiliens pour qu'ils soient à la hauteur de ce grand peuple qui a gagné la bataille du référendum. »

Propos recueillis par
DANIEL VERNET.

(1) Le groupe de Contadora, du nom d'une île appartenant à Panama, comprend le Mexique, la Colombie, le Panama et le Venezuela.

Enquête

Les états-majors occidentaux face à la supériorité militaire du pacte de Varsovie

Pour l'OTAN, à l'Est rien de nouveau...

DE sa baguette, le général Hans Henning von Sandrart frappe à petits coups répétés la carte de l'Europe qu'il montre à ses interlocuteurs. Comme pour ponctuer la leçon qui consiste à marteler que, malgré « perestroïka » et « glasnost », le dispositif militaire à l'Est ne s'est pas allégé. D'un côté, un discours favorable à une doctrine *« défensive »*. De l'autre, une épée de Damoclès sans cesse affûtée.

A cinquante-cinq ans, ce général de la Bundeswehr est devenu le « patron » des forces alliées en Centre-Europe. Face aux troupes du pacte de Varsovie, en Allemagne de l'Est et en Tchécoslovaquie. Il veut convaincre : il se dit préoccupé par la modernisation continue de l'arsenal de ceux d'en face, là-bas, à 200 kilomètres, au plus proche, de la frontière avec l'Ouest. Une étape du Tour de France, aurait dit Charles de Gaulle. Mais le général von Sandrart sait que toute attaque, si elle advenait, ne s'embarrasserait pas de bicyclettes ! A l'heure du missile, de l'avion ou de l'hélicoptère, qui avalent cette distance en quelques minutes ou dizaines de minutes...

Sa mission est simple en apparence : tenir devant l'Elbe, pour que l'espace centre-européen (300 000 kilomètres carrés) et la population (quatre-vingt-cinq millions d'hommes et de femmes) qui l'habite ne soient pas bousculés, culbutés et, finalement, occupés par un agresseur trois fois supérieur en chars ou deux fois et demie mieux doté en avions et hélicoptères. Tâche redoutable, en réalité, qui est une gageure, parce que ses réserves sont à 6 500 kilomètres plus loin, de l'autre côté de l'Atlantique, quand les renforts adverses peuvent débouler, en alerte, à moins de 600 kilomètres de là.

Mais le défi ne s'arrête pas là : le général von Sandrart n'ignore pas qu'il devra résister, au plus près des frontières interallemande et germano-tchécoslovaque (ce qu'on appelle la *« défense de l'avant »*) puisqu'il n'a pas de recul, avec un caravansérail de forces alliées et avec une mosaïque de matériels à décourager tout commandant en chef. Les premières sont attachées à leur uniforme national et leur préparation lui échappe en temps de paix. Les seconds, trop disparates, ont du mal à manœuvrer ensemble, faute d'une standardisation que politiques et industriels refusent.

Depuis mars, les états-majors alliés scrutent les exercices de ceux d'en face. A la recherche du détail ou de l'indice qui témoigneront que la stratégie *« défensive »*, définie par M. Gorbatchev il y a huit mois, est devenue la bible des généraux soviétiques et de leurs partenaires du pacte de Varsovie. *« Rien n'a changé »*, observe le général von Sandrart, pour qui le dispositif à l'Est a conservé sa *« posture offensive »* pour mener des actions massives en profondeur.

Et, dans les états-majors alliés, de citer indistinctement toutes les preuves, de leur point de vue, qu'on est loin, à l'Est, de vouloir se préparer à baisser la garde.

Tel officier rapporte que l'Union soviétique produirait deux cents à trois cents chars (dont trois cents du dernier modèle T-80 sont déjà déployés en Centre-Europe) par mois, de quoi moderniser douze divisions par an. Tel autre prétend que les hélicoptères d'attaque Mi-24 *Hind* — comme ceux qui surprirent, au début, les maquis afghans — sont désormais basés en Allemagne de l'Est et en Pologne. Un troisième affirme que les Soviétiques ont aligné en trois ans plus de pièces d'artillerie et de lance-roquettes multiples que l'ensemble du parc français et ouest-allemand du même type. Un dernier, enfin, révèle que les troupes de choc, parachutées et aéroportées, réoccupent le devant de la scène, y compris avec des matériels lourds comme le blindé BMD, pour traduire la priorité donnée aux forces chargées d'ouvrir des brèches chez l'ennemi.

A son PC de Brunssum, aux Pays-Bas, où trois mille militaires et civils s'entassent dans une ancienne exploitation minière, le général von Sandrart laisse la porte ouverte à un éventuel revirement de la doctrine soviétique. *« Le climat politique change »*, reconnaît-il, en évoquant les inflexions nouvelles de l'administration Gorbatchev à Moscou. Comme si, avec le temps, la stratégie *« défensive »* devait progressivement recruter des adeptes à l'Est, depuis la haute hiérarchie jusqu'au simple soldat, en passant par les écoles ou les manuels militaires, qui sont censés former et entraîner une institution de défense pesante à rénover.

J. I.

Un entretien avec le chef des forces alliées en Centre-Europe

« Concrètement, nous n'observons aucun changement dans le dispositif soviétique. »

« En 1988, observe-t-on des nouveautés, en termes quantitatifs et qualitatifs, dans le dispositif du pacte de Varsovie par rapport à ces dernières années ?

Il n'y a aucun changement substantiel depuis deux ans, concernant la supériorité des forces classiques du pacte de Varsovie en Centre-Europe. On parle beaucoup d'un nouveau concept défensif de ce pacte et d'un changement de doctrine. Mais ce qui nous intéresse, ce sont les capacités, et là il n'y a eu aucun changement à propos des effectifs, des structures et de l'entraînement de ces forces. Cela veut dire, par exemple, que nous nous trouvons toujours face à 25 divisions stationnées en Allemagne de l'Est, dont 19 soviétiques, et face à 15 divisions en Tchécoslovaquie, dont 5 soviétiques. Cela veut dire que nous sommes toujours confrontés à 60 divisions d'active, dans la zone avant du dispositif du pacte de Varsovie, et à des renforts possibles, de l'ordre de 40 divisions, venues d'URSS. Donc, approximativement, et après mobilisation, un total de 100 divisions.

» S'il y a eu quelques changements ces dernières années, ce sont les suivants, que je voudrais signaler : une augmentation de la capacité à mener des percées en profondeur, c'est-à-dire que l'accent a été mis sur l'appui de l'artillerie ou de la troisième dimension (les hélicoptères d'assaut) et que l'orientation est allée vers une doctrine du combat interarmes. Aux échelons inférieurs, au niveau du régiment, la tendance a consisté à rendre les unités aptes à la coopération entre les chars, les éléments mécanisés, l'artillerie et les hélicoptères. Tout ce dispositif est appuyé par une base logistique performante, qui comprend le stockage des munitions et du carburant tout près des unités tactiques, dans des quantités suffisantes pour tenir une très longue période.

Des signes d'ouverture politique

» Nous constatons qu'il y a continuité dans le processus de modernisation, par exemple dans la force aérienne avec l'introduction des Flanker et Fulcrum (1). Nous nous attendons à la poursuite de la modernisation des hélicoptères et des éléments blindés, avec le blindage réactif (2) et des conduites de tir améliorées. Nous attendons de nouveaux modèles de chars et nous observons des capacités de détection aéroportée (du type AWACS) en opérations, parallèlement à la modernisation des forces aériennes.

» Concrètement, nous n'observons aucun changement dans le dispositif soviétique. Ces forces, en cas d'attaque — mais je ne m'attends pas, d'un point de vue politique, à une agression, — seraient capables d'une percée massive et rapide en profondeur, dans le but de saisir des objectifs stratégiques importants, grâce au choc des forces blindées soutenues par des éléments intégrés d'artillerie, de génie et des forces aériennes tactiques, avec l'appui d'unités aéroportées, d'opérations de type Spetsnaz (3) et avec l'utilisation de moyens impressionnants de guerre électronique.

C'est une authentique capacité à mener des opérations importantes, combinées en profondeur et aggravées par l'existence d'une mobilisation non négligeable de renforts.

» Voilà les faits. Ces derniers temps, il y a eu des changements importants dans le climat politique, que je ne nie pas, en Union soviétique. Nous avons été les témoins d'une reconnaissance, au moins verbale, de l'existence de certaines disparités entre les dispositifs militaires, surtout dans le nombre des chars. On accepte le fait qu'il y a des asymétries. On observe une plus grande ouverture des Soviétiques vis-à-vis des mesures de contrôle mutuel. On enregistre des signes très nets de la part des dirigeants politiques en faveur d'une stabilité nucléaire et classique accrue en Europe et une tendance à plus d'échanges entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Mais on doit aussi constater que ces changements d'attitude, au niveau politique, ne se sont pas traduits en changements de structures des forces.

— Face à l'Est, comment est organisé le dispositif allié du Centre-Europe ?

— Avec un front de 940 kilomètres à protéger et en tenant compte du fait qu'une division peut défendre une largeur de 30 à 50 kilomètres à la rigueur, mes besoins minimum théoriques sont de vingt-quatre divisions, et je possède à peine vingt-trois divisions, hormis les renforts, et sans oublier qu'une partie de ces unités ne se trouvent pas sur le front, comme les forces belges et néerlandaises. J'ai à peine ce qui est considéré comme absolument indispensable pour défendre ce secteur Centre-Europe et, au total, 30 divisions avec les renforts. Les réserves opérationnelles sont le troisième corps d'armée américain, dont une brigade est stationnée dès le temps de paix en Allemagne fédérale avec une très grande partie des équipements lourds pré-stockés, et surtout la première armée française, qui pourrait être engagée, à la suite d'une décision du gouvernement français, pour la défense du Centre-Europe, dans le sud du secteur en première urgence.

Aucune réserve sur place

» Nous avons à peine ce qui est indispensable pour une action défensive et nous n'avons pas de réserve sur place. En revanche, le dispositif de l'adversaire éventuel bénéficie de l'avantage, en cas d'attaque surprise, de pouvoir choisir ses axes d'effort principaux et de ravitailler ses opérations avec des forces acheminées rapidement de la profondeur de son propre territoire, pour maintenir son élan. Grâce, notamment à l'action d'interdiction de nos forces aériennes et avec l'appui d'une reconnaissance efficace, il faut donc empêcher ces éléments de renfort d'arriver sur le champ de bataille, gagner du temps pour la montée en puissance de nos propres réserves, retarder l'ennemi et éviter, ainsi, que la supériorité de cet adversaire ne parvienne à rompre notre dispositif.

— Quel jugement portez-vous sur l'organisation, l'équipement et les capacités de la Ire armée française, dont vous auriez l'emploi le cas échéant ?

— Je suis heureux de pouvoir, le cas échéant, compter sur la Ire armée en tant que réserve et je crois que cette collaboration sera fructueuse. Depuis que la France a quitté la structure militaire intégrée de l'OTAN, nous avons élaboré des plans de coopération, établi des missions militaires et conçu des plans d'emploi, régulièrement mis à l'essai dans le cadre d'exercices de PC, de la Ire armée, englobant ses trois corps d'armée et des éléments de la Force d'action rapide (FAR). Cela vaut, du reste, également pour la Force aérienne tactique (FATAC). Les choses se présentent très bien au niveau de la planification opérationnelle théorique.


D. R.
Le général Hans Henning von Sandrart.

Une coopération accrue avec la France

Dans la pratique, de nombreuses manœuvres, bilatérales ou multilatérales, avec participation des forces françaises, permettent de vérifier nos options d'emploi comme lorsque la Ire armée doit mener une contre-attaque dans un secteur interallié, coordonner ses feux d'artillerie, préparer des barrages d'obstacle ou gérer l'espace aérien commun. La coopération pratique a beaucoup progressé et je m'en félicite, l'ayant constaté moi-même sur le terrain avec la manœuvre Moineau hardi de l'an dernier. A partir de là sont élaborés des plans supplémentaires ou des accords supplémentaires, mais toujours dans le respect de la décision politique que prendrait la France.

— Quelle contribution la Force d'action rapide (FAR) vous apporte-t-elle ?

— Si certains éléments de la FAR étaient affectés à la Ire armée pour la renforcer, ce serait une très bonne chose. Ce qui me paraît surtout intéressant, c'est que des éléments aéromobiles de la FAR (4) puissent servir de détachement précurseur grâce à sa disponibilité et à sa vitesse de déplacement, avant le déploiement des forces terrestres elles-mêmes, pour manifester une présence française dans un secteur d'emploi en zone alliée.

La Ire armée française, pour autant que la décision politique soit prise en ce sens, restera toujours une réserve-clé en région Centre. Il est dans mon intérêt qu'elle soit moderne, équipée de matériels sophistiqués et qu'elle ait un volume suffisant. Nous nous réjouissons du professionnalisme et du dévouement à la tâche de ses soldats.

— La dissuasion nucléaire française est-elle un élément perturbateur du jeu européen, ou est-elle, au contraire, un appoint à l'alliance ?

— Voilà une question épineuse. Ma responsabilité personnelle est la défense classique du Centre-Europe et je ne fais que contribuer au processus de planification nucléaire. Le responsable du nucléaire est le commandant suprême des forces alliées en Europe (5).

» De mon point de vue personnel, je ne considère pas que les forces nucléaires soient un élément perturbateur. Bien sûr, une meilleure coopération de l'OTAN serait souhaitable. Mais, dans un avenir prévisible, notre mission étant de maintenir la paix et d'empêcher la guerre, nous devrons toujours donner à nos dirigeants politiques une base de négociations, et c'est pourquoi j'estime que nous avons besoin autant des moyens classiques que des moyens nucléaires. A mon avis personnel, les moyens nucléaires français contribuent à la sécurité de l'Europe. Je ne suis pas au fait des négociations qui peuvent se dérouler à un échelon gouvernemental en matière de coordination du nucléaire. Peut-être y a-t-il des problèmes de coordination de l'arme nucléaire française et de l'arme nucléaire alliée. Mais j'espère que la France, tout en maintenant son indépendance militaire, contribuera à la sécurité en Europe. »

Propos recueillis
par JACQUES ISNARD.

(1) Le Sukhoï SU-27 Flanker est un puissant biréacteur de maîtrise du ciel. Le Mikoyan Mig-29 Fulcrum est un biréacteur de combat à capacité de détection vers le bas *(NDLR)*.

(2) Le blindage réactif permet de résister aux diverses agressions du champ de bataille, et notamment aux charges creuses et aux munitions perforantes *(NDLR)*.

(3) Les Spetsnaz sont des commandos de forces spéciales soviétiques pour des opérations sur les arrières *(NDLR)*.

(4) Créée en 1985 à Nancy, la 4e division aéromobile réunit sept mille hommes et deux cent quarante hélicoptères antichars *(NDLR)*.

(5) Le général d'armée (américain) John Galvin *(NDLR)*.

Standardisation d'un côté, patchwork de l'autre

UNE querelle de marchands de tapis : l'OTAN et le pacte de Varsovie se disputent sur des chiffres, des comptabilités ou des évaluations de leurs forces présentes en Centre-Europe. Les nombres sont la nouvelle langue d'Esope des conférences Est-Ouest sur le désarmement classique. Mais *ils* ne disent pas tout. La localisation des forces, la densité militaire ont aussi leur importance, autant que la capacité à mener des opérations combinées ou à assurer la logistique de l'arrière.

Ainsi, les Soviétiques admettent qu'ils disposeraient de quelque 20 000 chars de plus que les Occidentaux. Mais c'est pour ajouter, aussitôt, que l'Ouest les surclasse en avions d'attaque au sol (1 500 de plus) et en hélicoptères (le double), quand cette même OTAN est accusée d'oublier de compter dans ses propres forces le million d'hommes — soit vingt divisions, selon les Soviétiques — que la France et l'Espagne pourraient lui fournir dans certaines circonstances.

On se récrie, à l'Ouest, contre ces calculs pour ce qui concerne le seul théâtre centre-européen. Près de 60 divisions, 2 800 avions tactiques et 1 800 hélicoptères de combat ou d'appui seraient stationnés en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie et en Pologne, dans ce que l'OTAN appelle la « zone avant » ou le gros du premier échelon stratégique du pacte de Varsovie. Venus des régions militaires occidentales de l'Union soviétique, quelque 40 autres divisions et 1 200 autres avions tactiques les renforceraient en un temps très court.

Le char — 28 000 sans compter les blindés de réserve gardés en magasins en zone avant — demeure la pièce maîtresse : le T-72 et, surtout, le T-80 ont commencé à remplacer les vieux T-54, T-55 ou T-62. Dans le ciel, le Mig-29 chercherait à assurer sa suprématie et les avions d'assaut à basse altitude sont, par rapport à il y a une quinzaine d'années, capables d'emporter trois fois plus d'armement sur une distance double, de quoi atteindre les ports belges, néerlandais et français qui accueilleraient les renforts d'outre-Atlantique.

En face, l'Ouest aligne 23 divisions (et 7 de réserve) et 1 400 avions tactiques (plus 800 de renfort). Soit, de l'ordre de 750 000 hommes dès le temps de paix, pour des effectifs de guerre qui doubleraient *grosso modo*. Mais là s'arrête l'intérêt d'une comptabilité qui ne prend pas assez en considération d'autres données. *Primo* : le 3e corps d'armée américain au complet, qui sert de réserve, est basé aux Etats-Unis et, seule une brigade mécanisée a été détachée en permanence en Centre-Europe. *Secundo* : plusieurs unités de combat — même celles qui sont désignées pour la défense de l'avant — sont stationnées à 100, voire à 300 kilomètres de leur zone de déploiement opérationnel. *Tertio* : six nations différentes contribuent à défendre le Centre-Europe et ce patchwork, s'il symbolise l'idée qu'un agresseur ne peut espérer diviser pour gagner, pose d'insurmontables problèmes de standardisation des armes et de leur logistique. *Quarto* : l'OTAN n'a pas augmenté le nombre de ses chars ou pièces d'artillerie au même rythme que le pacte de Varsovie, et il manque d'abris bétonnés ou de sites de stockage pour les avions et les matériels lourds venus d'outre-Atlantique.

A cela, il faut ajouter des disparités dans l'organisation même et, donc, dans l'efficacité des forces en présence. La division blindée américaine a 7 000 hommes de plus et 10 chars de moins que la division blindée soviétique. Cette différence tient au fait que les Soviétiques éliminent la plus grande part de leur logistique au combat, préférant remplacer les divisions engagées après un certain temps plutôt que réparer les matériels et ravitailler leurs unités.

J. I.

3e corps d'armée américain
Groupe d'armée nord et 2e force aérienne tactique alliée à Mönchen-Gladbach (RFA)
Etat-major des forces alliées Centre-Europe à Brunssum (Pays-Bas)
Commandement des forces aériennes alliées Centre-Europe à Ramstein (RFA)
Groupe d'armée Centre et 4e force aérienne tactique alliée à Heidelberg (RFA)
1er corps d'armée néerlandais
1er corps d'armée ouest-allemand
1er corps d'armée britannique
1er corps d'armée belge
3e corps d'armée ouest-allemand
5e corps d'armée américain
2e corps d'armée ouest-allemand
7e corps d'armée américain
III US
I NL
I GE
I BR
I BE
III GE
V US
VII US
II GE
BRIGADE MÉCANISÉE CANADIENNE
RFA
RDA
Mönchen-Gladbach
NORTHAG/ 2e ATAF
AAFCE Ramstein
Heidelberg CENTAG/ 4e ATAF

Diplomatie

Dans un entretien à « Libération »

Le président de la République salue « l'émergence de la nation palestinienne »

Dans un entretien consacré à la politique étrangère et publié mercredi 23 novembre par Libération, *M. Mitterrand aborde notamment les points suivants :*

● **Le conflit israélo-arabe :** « L'adoption par l'OLP des résolutions 242 et 338 implique la reconnaissance d'Israël dans les conditions définies par les Nations unies. La proclamation de l'Etat palestinien prend, du coup, une dimension qui modifie en profondeur les données du problème (...). La reconnaissance (de cet Etat) ne pose à la France aucun problème de principe. La France a pris acte de la proclamation d'Alger et reconnaît le droit des Palestiniens à vivre sur un territoire constitué en Etat indépendant (...). Mais vous savez que notre pays s'est toujours fondé, dans ses décisions de reconnaissance d'un Etat, sur le principe de l'effectivité, qui implique l'existence d'un pouvoir responsable et indépendant s'exerçant sur un territoire et une population. Ce n'est pas encore le cas, mais la voie est tracée. D'ores et déjà émerge la nation palestinienne, identifiée comme telle aux yeux des autres nations du monde. »

● **Le futur président Bush :** « Je le connais bien. Il a été (...) l'un des tout premiers responsables étrangers à venir me voir à Paris après mon élection de 1981, et nous avons établi, dès l'abord, des relations confiantes qui, depuis, ont été suivies régulièrement. George Bush a une excellente connaissance de l'Europe. Sa relation avec la France est de bonne qualité. Son arrivée à la présidence devrait servir à la compréhension mutuelle de nos deux pays ».

« J'aime mieux la perestroïka »

● **Les relations avec l'Est :** M. Gorbatchev « a besoin, pour réussir son expérience, de consacrer ses disponibilités et ses moyens à l'amélioration du pouvoir d'achat de ses compatriotes et au développement économique de l'Union soviétique. Objectivement, qui s'en plaindra ? Je préfère cette orientation au surarmement. Et si la France, si l'Europe peuvent la faciliter en pratiquant une diplomatie d'ouverture, de dialogue, en réduisant les tensions, chacun en tirera bénéfice (...) M. Gorbatchev rencontre, rencontrera de rudes résistances, qu'il serait stupide d'encourager. J'aime mieux la perestroïka que le régime figé que l'on a connu naguère à Moscou. »

Après avoir rappelé qu'il entend « accélérer l'allure » *du dialogue avec l'Est et qu'il visitera la Tchécoslovaquie (8 et 9 décembre) et la Bulgarie (18 et 19 janvier), M. Mitterrand précise qu'il a* « accepté les invitations, non encore programmées, de l'Allemagne de l'Est et derechef de la Hongrie » *et qu'il pourrait se rendre également,* « pourquoi pas », *en Pologne. Il affirme encore que c'est* « la dernière guerre et Yalta qui ont bétonné la séparation des Europes ».

« L'Europe du capital et l'Europe du travail »

● **Désarmement :** *Après avoir dit des divergences franco-américaines sur la procédure des négociations sur le désarmement conventionnel en Europe que cette position* « ne doit pas être utilisée – c'est parfois le cas – comme prétexte à un retard », *M. Mitterrand a abordé le problème du missile français Hadès :* « La France n'a pas de raisons de réduire unilatéralement son armement nucléaire à très courte portée (...). Ma préoccupation par rapport au Hadès concerne l'Allemagne fédérale. Ce pays, notre allié, a besoin de savoir qu'il ne sera pas la cible de l'ultime avertissement (...). Si je conteste la « stratégie flexible » de l'OTAN, ce n'est pas pour en faire celle de la France ! Il n'y aura, en cas d'agression nucléaire contre nous, qu'un seul avertissement nucléaire. Et son objectif ne saurait être que militaire. »

Le président de la République a, d'autre part, éludé la question de savoir si la France détient des armes chimiques, se contentant de répondre que Paris a détruit, en 1972, ses armes biologiques et « ne fabrique pas » *d'armes chimiques.*

● **Le grand marché européen :** « Ceux qui, sans oser l'avouer, sont au fond hostiles à la Communauté retrouveront là l'occasion de réveiller leurs ardeurs (...). En matière fiscale, la libération des mouvements de capitaux suppose une compétition loyale. Et elle ne serait pas loyale si l'Europe des Douze se transformait en un gigantesque archipel des Bahamas ou laissait l'effort principal peser sur les catégories sociales les plus modestes (...). Je constate que l'Europe du capital avance plus vite que l'Europe du travail. Les capitaux vont pouvoir circuler librement. Il s'agira là d'un progrès appréciable. Mais ce progrès ne sera conforme à l'objectif recherché que si, simultanément, les travailleurs accèdent aux mêmes libertés et à la même protection. Je souhaite, par exemple, que le jour vienne bientôt où toute personne pourra se faire soigner dans tout pays de la Communauté en bénéficiant de la même protection sociale ».

● **Algérie :** *Après avoir justifié le contrat gazier décidé en 1981 et qui était* « une façon de contribuer au développement de l'Algérie », *M. Mitterrand a dit :* « J'entretiens de bonnes relations avec le président Chadli et nous avons fixé ensemble la meilleure voie possible pour nos deux pays. Je me réjouirai de le voir continuer sa mission. Le résultat du dernier référendum semble donner raison à sa démarche. Le reste est du ressort du peuple algérien ». *Le président confirme qu'il devait se rendre à Alger les 14 et 15 novembre, mais que ce rendez-vous a été annulé en raison des émeutes et de la tenue du Conseil national palestinien.*

M. Mitterrand a indiqué en conclusion qu'« une étude est d'ores et déjà lancée par la France » *sur un projet international de stabilisation des fleuves au Bangladesh et qu'*« un projet du même type devrait être examiné pour lutter contre la désertification en Afrique ».

● **L'Assemblée générale de l'ONU demande des négociations directes entre le Maroc et le Polisario.** – L'Assemblée générale de l'ONU, par 86 voix et 53 abstentions, a voté, mardi 22 novembre, une résolution demandant au Maroc et au Front Polisario d'engager, dans les meilleurs délais, des négociations directes, en vue d'une solution du conflit du Sahara occidental. Aucun pays n'a voté contre cette résolution réaffirmant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance et appuyant les négociations sur ce conflit menées par le secrétaire général Javier Perez de Cuellar. Le Maroc, qui rejette les négociations directes, n'a pas participé au scrutin. A l'issue du scrutin, la délégation du Maroc a affirmé dans un communiqué que *« la résolution est fondée sur une approche dépassée, objet d'une désaffection de plus en plus prononcée au sein de l'Assemblée générale »*. – *(AFP.)*

● ***Saint-Marin adhère au Conseil de l'Europe.*** – Le Conseil de l'Europe est devenu officiellement l'Europe des vingt-deux mercredi 16 novembre avec l'adhésion entérinée par le comité des ministres de la République de Saint-Marin.

Avec 61 kilomètres carrés et 23 000 habitants, la République de Saint-Marin est ainsi le plus petit Etat membre du Conseil de l'Europe après la principauté du Liechtenstein (157 kilomètres carrés, 26 000 habitants). Le comité des ministres a également évoqué l'adhésion de la Finlande en mai prochain. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Les prétendus trafics d'organes de bébés

Suite à la parution dans *le Monde* du 23 octobre d'un article intitulé : « Les accusations du trafic d'organes de bébés latino-américains ; quand les parlementaires européens accréditent une rumeur... », nous avons reçu une demande de droit de réponse de Mme De March. Ce député communiste au Parlement européen est l'auteur d'une résolution votée le 15 septembre à Strasbourg dénonçant un prétendu trafic d'organes prélevés sur des bébés provenant d'Amérique du Sud au profit de *« familles américaines ou israéliennes dont des enfants nécessitent une greffe »*.

Sans démentir aucune des informations contenues dans notre article, Mme De March précise :

1) Que les parlementaires, dans le cadre de la *« procédure d'urgence »* utilisée, ont tout de même eu quatre jours de réflexion avant de se prononcer ;

2) Que sa motion avait notamment pour finalité de *« découvrir d'éventuels prolongements de ce trafic en Europe »* ;

3) Qu'aucun *« gouvernement »* n'était incriminé.

Mme De March conclut : *« En somme, sur ce problème, le Parlement n'a fait qu'agir comme à son habitude. Devant des faits révélés par la presse, il s'inquiète et demande une enquête aux gouvernements concernés. Cette préoccupation est d'autant plus normale qu'il s'agit de faits graves qui touchent au premier des droits de l'homme, c'est-à-dire celui de l'enfant.*

» C'est pourquoi je juge fort surprenant qu'un journal comme le Monde, *qui se veut attentif aux questions des droits de l'homme, publie un article dans lequel de tels faits sont banalisés. Les droits de l'enfance, la sauvegarde des enfants du tiers-monde, leur droit à la vie, sont des questions essentielles pour la dignité humaine. »*

∴

[A aucun moment dans sa réponse Mme De March ne reparle de trafics d'*« organes »*. Elle développe abondamment, en revanche, la question du trafic d'*« enfants »*, – une pratique, elle, bien réelle en Amérique latine. L'article incriminé précisait simplement que le trafic d'organes n'avait jamais, quant à lui, été prouvé, ni par la *« presse internationale »*, ni par l'*« association internationale des juristes démocrates »*, ni par le *« gouvernement italien »*, appelée à la rescousse par le parlementaire pour étayer sa résolution. Or le trafic d'organes s'apparenterait à un assassinat, alors que le trafic d'enfants nourrit généralement des filières d'adoption, une pratique qui peut être contestée, mais d'un ordre tout de même très différent.]

L'ONU et les catastrophes naturelles

Une résolution humanitaire d'origine française adoptée en commission

NEW-YORK (Nations unies)

L'ONU a adopté, mardi 23 novembre, une résolution où elle reconnaît pour la première fois l'importance de l'action des organismes humanitaires privés en cas de catastrophes naturelles et autres situations d'urgence.

Ce texte, d'inspiration française, a été adopté par consensus au cours de travaux de commission de l'Assemblée générale. Il souligne la contribution essentielle qu'apportent à l'assistance humanitaire des organisations intergouvernementales et non gouvernementales agissant dans un but strictement humanitaire. Il invite tous les Etats, qui ont besoin d'une telle aide, à faciliter la mise en œuvre de l'assistance humanitaire par ces organisations, en particulier dans l'apport de nourriture, de médicaments et de soins médicaux.

Il prie également les Etats situés à proximité de zones victimes de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence, particulièrement dans les régions difficiles d'accès, de collaborer étroitement aux efforts de coordination internationale de l'assistance et d'en faciliter le transit.

La préparation de ce texte avait donné lieu à des négociations extrêmement délicates avec un certain nombre de pays du tiers-monde, notamment l'Ethiopie, le Soudan et l'Egypte, indique-t-on dans les milieux diplomatiques.

Certains craignent que ce texte n'empiète en fait sur l'exercice de leur souveraineté. Pour tenir compte de ces préoccupations, la France a inclus dans la résolution un paragraphe réaffirmant la souveraineté des Etats affectés et le *« rôle premier »* leur revenant dans l'organisation des secours humanitaires.

Dans le passé, maints organismes humanitaires privés ont eu maille à partir avec des gouvernements de pays dans lesquels ils intervenaient. Cela avait été le cas notamment de l'organisation Médecins sans frontières en Ethiopie. Nombres d'organisations ont eu aussi des problèmes dans l'assistance aux victimes du Sud du Soudan.

Après l'adoption de la résolution, les représentants de plusieurs pays ont d'ailleurs continué à formuler des réserves. – *(AFP.)*

Afrique

ANGOLA : après La Havane et Luanda

Pretoria approuve l'accord de Genève sur le retrait des troupes cubaines

JOHANNESBURG de notre correspondant

Après l'Angola, l'Afrique du Sud a, mardi 22 novembre, donné son accord sur le calendrier de retrait des troupes cubaines d'Angola, mis au point, le 15 novembre, à Genève. Il n'y a donc pratiquement plus d'obstacle à ce que, dans un avenir proche, la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie soit mise en application ni à ce que la dernière colonie d'Afrique devienne un Etat à part entière.

« Un événement historique » pour M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, qui a annoncé que l'obstacle majeur, *« le nœud dur »*, comme il l'a appelé, était désormais levé. Depuis le début des années 80, l'Afrique du Sud, avec l'appui des Etats-Unis, avait conditionné l'accession à l'indépendance du territoire namibien à un départ d'Angola du contingent cubain, considéré comme une menace non seulement sur ce pays, mais aussi pour l'Afrique australe.

Cette concession étant faite, il aura fallu encore que Pretoria échoue devant Cuito-Cuanavale et prenne par là même conscience de la puissance de ses adversaires, notamment dans le domaine aérien, pour que s'amorcent des pourparlers de paix. Ces négociations ont commencé au début du mois de mai,à Londres,et viennent finalement d'aboutir après pratiquement sept mois de discussions sous l'égide des Américains. Au total, neuf réunions quadripartites au cours desquelles le fossé qui séparait les positions respectives a été petit à petit comblé, grâce à l'entremise de M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, qui termine ainsi en beauté ses fonctions après huit années, jusqu'à présent infructueuses, dans la recherche d'une solution du conflit du Sud-Ouest africain.

Tout n'est pas réglé, loin de là. La route qui doit mener à l'indépendance de la Namibie est encore semée d'embûches. Il y aura sans doute des chausses-trappe, des délais, des difficultés, mais les trois gouvernements concernés se sont mis d'accord sur l'essentiel : un départ graduel des Cubains étalé sur une période de vingt-sept mois (non confirmée), qui mettra fin à une présence de treize ans de ce corps expéditionnaire, de plus de 50 000 hommes désormais, sur le sol angolais. Des soldats venus prêter main-forte, en 1975, au MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) pour établir son assise face à ses deux rivaux du FNLA (Front national de libération de l'Angola) et de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) et pour contrer la menace sud-africaine dont les soldats étaient en route pour Luanda.

Aucun détail du plan établi à Genève n'a été révélé par M. Botha. Mais ses grandes lignes sont connues : départ préalable de quelques milliers de Cubains avant l'entrée en vigueur de la résolution 435 suivi d'un retrait mensuel de 3 500 hommes pendant un an, couplé avec un désengagement progressif du Sud. Les trois quarts des forces de Fidel Castro devraient avoir quitté l'ancienne colonie portugaise au bout d'un an et le reste dans les quinze mois suivants.

Les termes de cet accord devraient être rendus publics prochainement, en tout cas lors de la prochaine et dernière réunion qui doit avoir lieu à Brazzaville, sans doute vers la fin de la semaine prochaine. Aucune date n'a, pour l'instant, été donnée quant à l'entrée en vigueur de la résolution 435. Ce sera aux Nations unies de le décider après la signature du protocole d'accord. Le 1er mars semble une date raisonnable et possible si, d'ici là, les fonds nécessaires sont réunis et si la force d'intervention de l'ONU chargée de veiller au bon déroulement des élections est constituée. Le scrutin pourrait avoir lieu au début du mois d'octobre. Resterait alors à l'Assemblée constituante à mettre au point une Constitution qui ouvrirait la voie à l'indépendance.

Comme, a insisté M. Botha, *« il reste encore beaucoup de travail à faire »*. Actuellement, des représentants de chaque gouvernement sont réunis depuis mardi matin à New-York pour mettre au point un mécanisme de contrôle du désengagement cubain. Une commission conjointe composée de responsables des trois Etats en cause ainsi que d'Américains et de Soviétiques sera mis en place pour veiller au bon déroulement du processus. Une sorte de *« super cour d'appel »*, selon l'expression de M. Botha, devant laquelle tous les manquements et les violations de l'accord seront rapportés. Les troupes des Nations unies auront aussi pour mission de faire appliquer les termes du protocole. Bref, on est en train de mettre au point dans le détail les applications pratiques, ce qui démontre que chacune des parties est sincère dans sa volonté d'aboutir.

Restera, toutefois, à régler le problème de la situation interne angolaise, c'est-à-dire la réconciliation nationale entre le MPLA et l'UNITA sans laquelle il n'y a pas de véritable paix possible. Jonas Savimbi, le président de l'UNITA, a rendu visite, mardi, au président Botha. Rien n'a filtré de leurs entretiens. Cette visite lui a permis de prendre connaissance dans le détail du calendrier du retrait cubain qui pour le général Savimbi signifie l'enlèvement d'une belle épine du pied. En revanche, le démantèlement des bases sud-africaines au nord de la Namibie risque de le couper de ses sources d'approvisionnement.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Politique

Les suites de l'inculpation du magistrat

Affaire Boulouque : le centre et la droite passent à l'offensive

Tous les groupes parlementaires de l'opposition se sont indignés, mardi 22 novembre, au cours de leur réunion hebdomadaire, de l'inculpation du juge Boulouque. Des députés de ces groupes devaient, ce mercredi, interpeller à ce sujet le ministre de la justice à l'occasion de la séance de questions au gouvernement.

Bien que l'UDF et l'UDC ne soient pas en reste, c'est le RPR qui est le plus vif dans les reproches adressés au gouvernement. Le président de l'UDC, M. Pierre Méhaignerie, a trouvé « *inadmissible et dangereux que la justice soit ballottée au rythme des alternances politiques* ». Il a protesté contre « *un certain nombre de nominations dans le domaine judiciaire qui ont, en juillet dernier, nourri la suspicion, car une justice qui s'interroge et qui se divise, c'est un peu la démocratie qui trébuche* ».

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, a dénoncé, dans l'inculpation du juge Boulouque, sur plainte d'un présumé terroriste, « *un processus de justice à l'envers* », rappelant « *les erreurs des années Mauroy* », et ajoutant : « *Dans cette affaire, le garde des sceaux fait état une fois de plus de sa médiocrité.* » Il s'est enfin interrogé sur le fait que M. Boulouque ait également en charge le dossier des « plombiers de l'Elysée ». De son côté, M. Philippe de Villiers, député UDF, a affirmé dans un communiqué : « *Le mot dignité a été tranché à la hache par ceux qui ont libéré en catimini des assassins de gendarmes; le mot courage vient d'être frappé à mort quand le juge Boulouque a été inculpé* (...). *C'est un appel à défier la loi, un encouragement au terrorisme. En fait d'ouverture, hélas! il y a l'ouverture des prisons, l'ouverture du crime.* »

Du côté RPR, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial, a estimé que la France « *n'était pas à l'abri d'une reprise des attentats* », et il s'est demandé si l'intention du gouvernement n'était pas de supprimer la quatorzième section, chargée d'instruire les affaires terroristes, ajoutant qu'il ne croyait pas que « *le garde des sceaux n'ait été au courant de rien* ». Il a annoncé la publication d'une liste d'une quarantaine de détenus récemment libérés et qui « *sont suspectés d'appartenir à des organisations terroristes* ».

A l'Assemblée nationale, le groupe RPR a, lui aussi, consacré l'essentiel de ses délibérations à ce sujet. Dénonçant également le procès fait à « *des magistrats courageux qui ont accepté de prendre des risques très importants dans la lutte contre le terrorisme* », M. Bernard Pons a craint « *la déstabilisation des autorités judiciaires* » qui serait en cours. Il a poursuivi : « *On ne nous fera pas croire que M. Arpaillange n'était pas au courant, à moins de dire qu'il ne dirige pas son ministère. Non seulement il était informé, mais c'est lui qui a organisé toute cette opération.* »

Mes Georges Kiejman et François Sarda avocats du magistrat

De son côté, M. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, ancien président de la commission des lois, tout en déplorant les entorses au secret de l'instruction, constate que celles-ci « *n'ont jamais donné lieu à des poursuites pénales* », se dit « *consterné* » et se demande s'il « *ne s'agit pas de faire pression sur un magistrat qui instruit des affaires délicates pour le pouvoir en place* ». Enfin, M. Jacques Limouzy, député RPR du Tarn, demande que M. Arpaillange soit entendu par la commission des lois de l'Assemblée nationale.

Du côté de la majorité, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, a déclaré, mercredi matin sur Radio France internationale : « *La justice n'est ni à gauche ni à droite. Elle est au-dessus de la gauche et de la droite, au-dessus de la mêlée. Et il est indispensable qu'en France on le comprenne et qu'en particulier la droite française le comprenne.* »

Tandis que ce qui est devenu l'affaire Gilles Boulouque dégénère du plan judiciaire au plan politique, le magistrat en cause a fait connaître, mardi 22 novembre, les noms des avocats, Mes Georges Kiejman et François Sarda, l'un et l'autre du barreau de Paris, qu'il a choisis pour assurer sa défense dans cette affaire de violation du secret de l'instruction qui lui vaut inculpation sur plainte d'un Tunisien détenu et inculpé par lui d'actes de terrorisme.

M. Boulouque a pris le parti de s'assurer une défense qui déconcertera ceux qui le classaient d'un bord ou d'un autre. Avec Me Georges Kiejman, il trouve l'assistance d'un homme incontestablement situé à gauche, proche du président de la République, mais qui surtout se montra déjà ferme soutien de M. Gilles Boulouque à l'occasion du procès de Georges Ibrahim Abdallah, dont le dossier avait été constitué par le magistrat pour réunir les éléments faisant apparaître la complicité de cet accusé tant dans les attentats contre des diplomates, l'un américain, l'autre soviétique, en poste à Paris que dans celui qui visait à Strasbourg un membre du consulat américain.

Connu aujourd'hui pour ses attaches avec le RPR, Me François Sarda trouve auprès de M. Boulouque une place moins inattendue, mais sa position sur le fond ne pourra que rejoindre sans hiatus d'importance celle de Me Kiejman. Ce dernier a déclaré, mardi 22 novembre, que M. Boulouque, à son avis, ne serait jamais dessaisi des dossiers dont il a la charge en dépit de la requête en suspicion légitime déposée par l'avocat de Fouad Ali Salah, l'inculpé qui a invoqué, à son préjudice, la violation du secret de l'instruction qui a entraîné l'inculpation de M. Boulouque.

Me Kiejman a ajouté : « *Je pense que les magistrats accomplissent une tâche difficile. Je suis parmi les premiers à les critiquer quand ils le méritent, mais je ne supporte pas qu'on le fasse artificiellement.* » Après avoir rappelé que l'affaire Ibrahim Abdallah, en février 1987, dans laquelle il était avocat des parties civiles, lui avait précisément permis d'apprécier « *le sérieux et la parfaite objectivité de M. Boulouque* », Me Kiejman s'est félicité de se retrouver à ses côtés avec Me Sarda, M. Boulouque ayant ainsi montré qu'« *il n'entendait pas être récupéré politiquement* ».

Dans le même temps au palais de justice de Paris, de nombreux juges d'instruction ont exprimé leur soutien à M. Boulouque. Quarante-huit magistrats instructeurs sur les cinquante-quatre que compte le tribunal et cinquante-cinq greffiers ont signé une motion de soutien à leur collègue. Ils expriment dans ce texte leur « *étonnement d'une décision qui aurait dû rester secrète* » et qui fut « *diffusée en violation du secret de l'instruction et de l'article 2 de la loi du 2 juillet 1931* » (1).

On relève enfin une déclaration de Mme Françoise Rudetzki, présidente de l'association SOS-Attentats, qui « *s'insurge* » qu'« *un terroriste puisse entraver le bon fonctionnement de la justice* ».

(1) *Cette loi en son article 2 « interdit de publier avant décision judiciaire toute information relative à des constitutions de partie civile faites en application de l'article (...) 85 du code de procédure pénale sous peine de l'amende de 300 F à 120 000 F édictée par le dernier alinéa de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse ».*

Le RPR interpelle le gouvernement

L'inculpation du juge Boulouque devait être longuement évoquée, ce mercredi 23 novembre, à l'Assemblée nationale, où le RPR comptait interpeller le gouvernement par la voix de deux anciens présidents de la commission des lois, MM. Jacques Toubon et Pierre Mazeaud, ce dernier étant, de surcroît, ancien juge d'instruction. Tous les groupes parlementaires de l'opposition ont fait cause commune pour s'inquiéter ou s'indigner de l'inculpation du magistrat instructeur en relation avec la quatorzième section du parquet du tribunal de Paris. Mais c'est le RPR qui a pris la tête de l'offensive et qui a été le plus prompt à saisir l'opportunité qui se présentait. M. Jacques Chirac, après avoir publié un communiqué dès lundi pour « *s'étonner* », est longuement intervenu le lendemain devant le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Les amis de l'ancien premier ministre qui ont relayé et amplifié sa protestation ne cachent pas qu'ils voient dans cette affaire un rebondissement du contentieux né entre l'ancien chef du gouvernement et le président de la République lors de l'affaire Gordji, elle-même consécutive aux attentats terroristes de l'automne 1986.

Les dirigeants du RPR, se souvenant de l'émotion provoquée il y a deux ans dans l'opinion par ces crimes et des succès dont le gouvernement avait alors été crédité pour son action, ont estimé que ce sujet, qui leur était ainsi de nouveau offert, pouvait constituer un thème porteur pour lancer une offensive contre le gouvernement. L'opposition, qui, avant 1986, avait dénoncé le laxisme du pouvoir à l'égard du terrorisme, le fait donc de nouveau aujourd'hui. Mais elle y ajoute aussi le thème de la défense de l'indépendance de la magistrature, un thème que la gauche au pouvoir à partir de 1981 avait elle aussi utilisé contre « l'Etat RPR ». Ainsi la justice — au mépris de Montesquieu mais ce n'est pas nouveau — demeure un enjeu de pouvoir aux mains des forces politiques.

En se plaçant en flèche au sein de l'opposition pour dénoncer — à travers la décision d'un magistrat, M. Moatty — une décision imputée au gouvernement, le RPR n'est pas mécontent de mettre directement en cause le comportement de l'actuel garde des sceaux, tout comme l'opposition d'avant 1988 n'avait pas ménagé M. Albin Chalandon, prédécesseur de M. Arpaillange place Vendôme.

Le RPR ne doute pas non plus que par une attitude aussi ferme il apparaîtra comme le mouvement le plus attaché à protéger les Français contre tout retour aux entreprises subversives dont leur pays avait été le théâtre.

Enfin, en se plaçant au premier rang sur un tel sujet — réputé populaire — et en invoquant les grands principes, le parti de M. Chirac veut faire apparaître comme d'autant plus « *vulgaires et subalternes* » les querelles *internes, électorales* et « politiciennes », qui agitent les autres formations de l'opposition mais également le Parti socialiste.

ANDRÉ PASSERON.

La préparation des élections municipales

L'opposition parle de « magouille » à propos du redécoupage de Marseille

Le bureau du groupe socialiste de l'Assemblée devait se réunir, mercredi 23 novembre, pour décider de la forme à donner à la proposition de *M. Michel Pezet*, député socialiste des Bouches-du-Rhône, de redécouper Marseille dans la perspective des élections municipales de 1989. Actuellement divisée en six secteurs, la cité pourrait être redécoupée en seize secteurs municipaux coïncidant avec les seize arrondissements. C'est du moins le souhait du candidat investi par le PS à Marseille, M. Pezet.

Cette réforme viendrait remplacer celle introduite en 1987 par le gouvernement de M. Chirac, à l'initiative du président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, elle-même modifiant le découpage de Gaston Defferre en 1982.

Cette proposition a été acceptée, à l'*unanimité*, par le groupe socialiste, réuni mardi 22 novembre à l'Assemblée nationale. Malgré les réticences du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, à voir son projet de loi antifraude électorale perturbé par une telle disposition, un amendement Pezet, créant l'obligation de présenter des listes dans tous les secteurs à Paris, Lyon et Marseille, doit être déposé jeudi 24 novembre, lors de l'examen de ce texte à l'Assemblée.

En outre, le redécoupage de Marseille en secteurs électoraux correspondant aux arrondissements (comme à Paris et à Lyon) devrait être inséré dans un texte portant diverses dispositions sur les collectivités locales (DDCL). Ce projet de loi pourrait être *examiné* le mois prochain.

Au cours de son point de presse hebdomadaire, mardi, M. Louis Mermaz a estimé que la proposition de M. Pezet « *permettrait de mettre Marseille dans le droit commun, avec Paris et Lyon* ». Les députés socialistes ont également approuvé l'obligation qui serait instituée pour participer aux élections municipales, de présenter des candidats dans tous les secteurs de la ville. Cette obligation donne l'avantage aux « grands » candidats par rapport aux « petits ».

C'est sans doute ce qui explique la modération des critiques de l'UDF et du RPR sur cette seconde disposition, alors qu'elles sont tombées en pluie serrée sur la première.

M. Jean-Claude Gaudin, candidat au « chapeau » de Gaston Defferre, a, mardi matin, très vivement réagi en accusant le Parti socialiste de préparer une « *magouille* » qui aboutirait à « *ternir l'image de Marseille* ». « *C'est une manœuvre politicienne* », a ajouté le président du groupe RPR, M. Bernard Pons, qui flaire une opération anti-Robert Vigouroux menée par M. Pezet. « *Non au découpage de Marseille en seize morceaux* », a clamé M. Gaudin, en affirmant que l'actuel maire de Marseille et le candidat communiste, le député Guy Hermier, y sont également hostiles (ce qui n'est pas confirmé pour M. Hermier).

En revanche, M. Gaudin, qui perçoit l'avantage qu'il pourrait tirer du second volet de la proposition de M. Pezet, est favorable à l'obligation pour chacun de présenter des candidats dans *tous* les secteurs de Marseille. Une telle modification aurait, selon lui, le mérite de « *clarifier et de moraliser* » la situation en écartant les « petits » candidats. En *disant cela*, M. Gaudin n'a pas précisé qu'il pensait à MM. Pascal Arrighi (FN dissident) et Hyacinthe Santoni (RPR dissident). M. Pierre Méhaignerie a apporté, *quant à lui*, le soutien de son groupe de l'Union du centre (UDC) au président du groupe UDF de l'Assemblée nationale.

Le RPR est également tenté par la « *clarification* » imposée par une présence dans tous les arrondissements. M. Pons n'a pas caché, sur ce point, que son groupe serait prêt à s'abstenir si un amendement le proposait. Le maire de Paris, M. Chirac, verrait ainsi disparaître l'hypothèse de la constitution d'une liste conduite par M. Pierre Bas, ancien député en rupture de RPR, ou par M. Yves Lancien, qui est dans la même situation que ce dernier.

P. S.

A Ouvéa

Le triste retour des guerriers

Le retour à Ouvéa des vingt-six militants indépendantistes canaques libérés le 17 novembre des prisons de la région parisienne a donné lieu, mardi, sur l'île, à des *cérémonies empreintes de recueillement.*

Premier membre du gouvernement à se rendre en Nouvelle-Calédonie depuis le *référendum du 6 novembre*, M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, devait quitter Paris mercredi 23 novembre, pour *une visite officielle de quatre* jours sur le territoire.

A l'Assemblée nationale, plusieurs députés centristes ont déposé, à l'initiative de *M. Francis Geng, député UDC* de l'Orne, une proposition de loi tendant à créer une commission de contrôle sur la mise en œuvre de la loi référendaire.

OUVÉA

de notre envoyé spécial

C'est un chant funèbre aux accents cristallins à glacer le sang qui s'élève autour de la sépulture commune de Wadrilla. La silhouette cassée, les vingt-six indépendantistes canaques libérés des prisons parisiennes sont là — mardi soir 22 novembre, — une couronne mortuaire à la main, devant le massif de fleurs d'où émergent dix-neuf casse-tête. Les « combattants de la liberté amnistiés » — comme on les appelle ici — ne fanfaronnent pas. Ils ont le visage défait par la fatigue et l'émotion. Certains étouffent leurs sanglots dans des écharpes. L'un d'eux, Amabily Madjelé, s'est même écroulé sur le sable. Le *vieux Nyepathé, propriétaire du* lieu, l'a bien dit tout à l'heure à la chefferie de Wadrilla, lorsque Channel Kapoéri, l'ancien conseiller régional du FLNKS, est venu lui présenter la « coutume » au nom *des militants libérés* : « *Nous sommes heureux de vous retrouver*, s'est écrié le notable, *mais nous sommes aussi tristes, car vous étiez partis nombreux, et vous revenez aujourd'hui seuls, sans tous ceux qui dorment maintenant en bas...* »

On était bien loin, en cette soirée, du retour tapageur des guer*riers posant sous les cocotiers* pour les photographes que redoutaient certains. Des slogans ? La foule massée à Wadrilla, centre géographique et mystique de l'île, ne laissait percer que des apostrophes coutumières et des incantations religieuses. En guise de meeting ou de fête, Ouvéa a douloureusement rouvert le deuil. « *C'était dur de retrouver nos familles et nos amis, parce que nous n'étions pas accompagnés de nos frères tombés à Gossannah* », murmure l'un des jeunes libérés, avec presque un sentiment de honte.

Le numéro deux du FLNKS, Yeiwéné Yeiwéné, qui a chaperonné de bout en bout l'expédition Paris-Nouméa, s'efface pudiquement. Il ne prendra la parole qu'une fois pour retracer devant les responsables politiques et coutumiers les différentes étapes du périple : la mise en scène de la sortie des prisons parisiennes pour « *des raisons de sécurité* », le week-end campagnard dans un centre de vacances de Maine-et-Loire, l'itinéraire tortueux du vol retour par l'Alaska et Tokyo.

Querelles intestines

Un homme a tenu à ne pas se mêler à la cérémonie de Wadrilla : Djubelly Wéa. Entouré d'une *escouade d'adolescents armés* de fusils de chasse, l'ancien pasteur est resté dans sa cahute de palmes de cocotier à l'entrée de Gossannah, à l'extrême nord de l'île, où la route est obstruée par un barrage de blocs de corail permettant à ses militants de filtrer l'accès à la tribu. Cette absence de Djubelly Wéa jette une ombre au tableau des retrouvailles. Chef *politique et religieux* de Gossannah, il dirige ici le dernier carré d'irréductibles hostiles aux accords de Matignon et aux « *traîtres* » indépendantistes qui les ont signés (*le Monde* du 27 octobre et du 4 novembre). Ici, on voue Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné aux gémonies. Et leurs partisans locaux de l'Union calédonienne (UC) ne sont pas en odeur de sainteté alentour. D'ailleurs, Gossannah a mis sur pied un « *comité de contre-espionnage* » chargé de repérer les « *vendus* ». Après les règlements de compte entre militants du FLNKS et les sympathisants du RPCR, c'est au sein même de la famille indépendantiste que l'on se déchire. Le conflit s'est exacerbé à l'occasion du *référendum* du 6 novembre. L'UC a mené campagne sur le thème « *Voter oui, c'est voter pour l'amnistie de nos prisonniers de Paris* ». Réplique de Djubelly Wéa au nom de Gossannah : « *Il faut s'abstenir, car cautionner les accords de Matignon, c'est renoncer à l'indépendance.* » A trois reprises, on en est venus aux mains, chacun se réclamant des dix-neuf « *martyrs* » de la « grotte des guerriers ».

L'avis des militants libérés, *auréolés désormais* d'une toute fraîche autorité morale, est très attendu : il pourrait permettre de régler le contentieux. Déjà Hilaire Dianou, frère aîné d'Alphonse — *le chef du commando FLNKS tué* le 5 mai lors de l'assaut contre la grotte — appelle à calmer le jeu : « *Il faut maintenant travailler pour construire, car il y a un temps pour tout* », dit-il. Sera-t-il entendu de Djubelly Wéa ? Les palabres commencent à Ouvéa.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Politique

La préparation des élections européennes

M. Giscard d'Estaing tente d'imposer la constitution d'une liste commune UDF-RPR

« C'est éprouvant. » De toute évidence, à en croire ses confidences au *Figaro*, M. Valéry Giscard d'Estaing ne s'attendait pas à ce que la présidence de l'UDF lui donnât autant de fil à retordre. Après la Nouvelle-Calédonie, le vote du budget, les problèmes permanents d'intendance, c'est la préparation des élections européennes qui risque de l'occuper beaucoup, et pour longtemps. Certes M. Giscard d'Estaing peut, dans l'immédiat, se féliciter d'avoir su préserver l'essentiel.

Attendu avec appréhension, le bureau politique du mardi 22 novembre, convoqué *spécialement* pour se saisir de ce dossier européen, n'a pas provoqué l'implosion. Le Parti républicain, qui avait sommé le CDS d'afficher clairement sa couleur, qui entendait impérativement traiter en bloc élections municipales et élections européennes, a mis suffisamment d'eau dans son vin. Et les centristes ont eu surtout à cœur de rassurer tous leurs partenaires sur leur bonne volonté. Si bien que le président de l'UDF n'a guère éprouvé de difficultés à faire adopter par tous un calendrier au bout duquel serait présentée *« la profession de foi »* européenne de l'UDF.

Chacun était convenu dans les jours précédents que, sur cette question, il importait d'abord *« de ne pas mettre la charrue devant les bœufs »*. Autrement dit, qu'avant d'aborder les délicates questions de personnes il fallait au préalable cerner les points d'accords ou de désaccords. Principe que M. Giscard d'Estaing a repris à son compte en déclarant *« que le message européen de l'UDF devait primer sur la stratégie électorale »*.

C'est donc ce à quoi l'UDF va s'employer dans les prochaines semaines sous la double responsabilité – petite astuce giscardienne – du numéro deux du PR, M. Alain Madelin, et de l'ancien ministre centriste des affaires européennes, M. Bernard Bosson. Le document de base qu'ils élaboreront sera soumis à un premier examen général, le 13 décembre, pour être présenté sous forme de *« charte européenne » le 5 janvier*. M. Giscard d'Estaing joue pour le moment sur du velours. Ce travail de réflexion entre parfaitement dans la stratégie du CDS. Depuis longtemps, aussi, il est avéré que toutes les composantes de l'UDF qui ont eu à mener ensemble depuis 1979 deux campagnes européennes sont sur tous les enjeux européens largement d'accord pour l'essentiel.

Un nouveau clivage

On peut par conséquent considérer que sur ce terrain l'UDF va connaître quelques moments de répit au moins jusqu'au début janvier. C'est alors que les choses sérieuses s'engageront. Décision a été prise au cours de ce même bureau politique qu'une fois cette charte européenne UDF établie les dirigeants de la confédération la soumettraient au RPR pour savoir s'ils peuvent cosigner cette plate-forme et, à partir de là, envisager sérieusement comme en 1984 l'hypothèse d'une liste unique RPR-UDF. Ainsi peut-on prévoir que c'est en fonction du comportement du RPR que l'UDF prendra sa décision de faire liste commune ou liste à part.

Le fait le plus nouveau est que ce bureau politique UDF aura finalement fait apparaître une nouvelle ligne de partage au sein de cette confédération. Non pas, comme on pouvait le prévoir, entre le PR et le CDS, mais entre les giscardiens et tous les autres. M. Giscard d'Estaing, dans cette affaire, pense aussi à lui. Il est tout à fait prêt à prendre la tête d'une liste commune RPR et UDF, et laisse entendre – ce qui paraît pour le moins hâtif – que M. Jacques Chirac lui aurait donné personnellement toutes assurances sur ce point.

Appuyé par ses fidèles – MM. Michel d'Ornano et Alain Lamassoure, – le président de l'UDF a donc déroulé, au cours de ce bureau politique, une ficelle qui est apparue à plus d'un un peu grosse. En entonnant un nouveau refrain de l'hymne à l'union en expliquant que, si l'opposition décidait d'aller à cette bataille en ordre dispersé, *« cela provoquerait une grande indifférence du corps électoral »*, et aussi que ce serait faire un beau cadeau à M. Mitterrand qui, selon lui, n'attend que cela.

Cette démonstration n'a guère convaincu les autres responsables de l'UDF, qui conservent un souvenir amer de la campagne européenne de 1984. Ils savent que sur ce dossier européen le RPR reste divisé mais aussi que ce RPR est capable de signer tout et n'importe quoi pour aller où il veut aller.

« Il faut éviter un risque de confusion entre la politique nationale et la politique européenne, a fait valoir le président du Parti radical, M. André Rossinot. *Ce risque existe si nous faisons alliance avec le RPR. » « Ne nous engageons pas dans l'union si nous ne tenons pas le même langage »*, a prévenu M. Léotard, qui semble avoir remis dans les cartons son idée d'une liste commune emmenée par lui-même et M. Alain Juppé. *« Si nous n'avons pas un projet suffisamment européen, l'espace centriste*, a-t-il ajouté, *risque d'être occupé par d'autres. »* Un argument que partageait forcément M. Méhaignerie qui, vis-à-vis du RPR, a aussi rappelé *« qu'il ne saurait se contenter de mots »*. Le PRP accepterait-il par expemple de faire siéger ses élus européens à Strasbourg dans le groupe démocrate-chrétien du ou PPE dans le groupe libéral de Mme Simone Veil ? Le président du CDS est tenté de faire de la réponse positive à cette question un préalable.

M. Giscard d'Estaing n'est donc pas au bout de ses peines. Il est acquis qu'il ne s'engagera directement dans ces élections que si l'union de l'opposition peut se faire derrière lui. Ce n'est pas le chemin qui est, pour l'instant, pris. Chat échaudé craignant l'eau froide, les autres responsables de l'UDF pensent aujourd'hui être en mesure d'assurer eux-mêmes la pérennité du message européen de l'UDF, en se dispensant une nouvelle fois de faire la courte échelle au RPR.

Ils ont compris également que ce choix était le seul moyen de garder à la maison le CDS, qui vient, lui, de comprendre la difficulté d'avoir trois listes de l'opposition (RPR, UDF et UDC). Pour conduire cette liste UDF, il ne manquera certes pas de candidats : Mme Veil qui fait preuve aujourd'hui de la plus grande prudence, M. Léotard qui avant l'été estimait que cette tête de liste ne pourrait revenir *« à quelque personnalité au positionnement incertain »* et M. Méhaignerie qui sera tenté de signer de la sorte son retour définitif au bercail UDF. Ce « trop-plein », lui aussi, rique fort d'être... éprouvant.

DANIEL CARTON.

« Je me bats pour sauver le centre »

affirme l'ancien président de la République

« Je me bats pour sauver le centre », déclare M. Valéry Giscard d'Estaing dans un entretien paru mercredi 23 novembre dans *le Figaro*.

L'ancien président de la République indique notamment à propos des perspectives de l'opposition : *« En 1988, l'histoire retiendra que ce n'est pas François Mitterrand qui a gagné ; c'est nous qui avons perdu. S'il y avait eu un candidat unique de notre camp, à mon avis, François Mitterrand ne se serait pas présenté.*

» Cela signifie aussi que dans l'avenir nous devrons nous montrer capables de résoudre ce problème et d'arriver à une candidature unique. Nous pouvons en parler d'autant plus facilement à l'heure actuelle que le problème ne se pose pas à échéance rapprochée et qu'il n'est pas obscurci par des rivalités personnelles. Pour désigner un candidat unique, il faudra avoir recours à des procédures démocratiques. Ce ne sera pas facile à organiser. Raison de plus pour y penser. »

Interrrogé sur l'attitude de M. Raymond Barre, M. Giscard d'Estaing estime que son ancien premier ministre *« n'est pas vraiment dans l'opposition. » « L'opinion ressent un immense besoin de clarté*, ajoute-t-il. *Quand on est dans l'opposition, on ne participe pas au gouvernement, ça va de soi, mais on doit aussi affirmer clairement les motifs pour lesquels on est dans l'opposition. Et cela veut dire que dans les grandes décisions politiques, on se comporte, par ses déclarations et ses actes, comme appartenant authentiquement à l'opposition. »*

L'ancien chef de l'Etat affirme, au demeurant, que *« les relations personnelles n'ont jamais été meilleures qu'aujourd'hui entre les dirigeants du RPR et de l'UDF. »*

A propos de la préparation des élections européennes, il évoque la démarche des dirigeants du CDS en disant : *« Je ne leur fais pas de procès d'intention ! Ma thèse est de dire à nos partenaires centristes : je comprends très bien que sur certains points vous désiriez prendre telle ou telle position, mais commencez par la proposer à vos partenaires de l'UDF. Et puis vous verrez leurs réactions (...).*

» Le CDS est dans l'opposition, et ses dirigeants nous disent qu'ils n'ont pas l'intention de quitter l'UDF. Pour moi, la seule stratégie, c'est celle de l'UDF (...).

» Tout notre système politique actuel, toutes nos élections sont basés sur la candidature unique... La rupture du système, c'est la rupture de cette logique. Qui en prendra l'initiative ? Tous nos députés, tous nos sénateurs, tous nos présidents des conseils régionaux sont élus avec la logique de la candidature unique. Il y a une chanson qui dit : « Les montagnards sont là. » Pour nous, ce sont les électeurs qui sont là. Notre stratégie, pour l'élection européenne, doit viser à rassembler toute l'opposition sur un objectif européen. »

Economie : « optimiste »

M. Giscard d'Estaing se montre *« optimiste »*, d'autre part, sur l'avenir de l'économie française :

« Oui, explique-t-il, *à cause de trois facteurs :*

1) *Le virage socialiste avant 1985, qui a préparé un certain nombre de choses et notamment la désindexation ;*

2) *La politique économique 1987-1988, qui a été du point de vue technique une bonne politique ;*

3) *La conjoncture mondiale, qui nous facilite les choses (...). Oui, mais il faut faire attention car les prix du pétrole remonteront. Ils recommenceront à monter d'ici trois ou quatre ans. Comme le marché est noyé à l'heure actuelle, les producteurs de pétrole, contre leur intérêt, n'arrivent pas à se mettre d'accord sur une cotation raisonnable. C'est quand même un problème que nous retrouverons un jour. D'où l'idée que nous devons continuer à nous doter d'une forme d'énergie moins chère, comme le nucléaire. C'est ce qui explique d'ailleurs la construction d'une nouvelle usine d'aluminium à Dunkerque : la France touche le dividende de sa politique électronucléaire. »*

Politique

La discussion budgétaire

Les sénateurs RPR et UDF abaissent à 18 % le taux moyen de la TVA

Le Sénat a achevé, mardi 22 novembre, la discussion générale du projet de loi de finances pour 1989, et il a commencé l'examen des articles consacrés aux recettes.

Vendredi 25 novembre, quand il s'agira de voter le vingt-neuvième et dernier article de la première partie du budget, dit *« article d'équilibre »*, la majorité sénatoriale (favorable à l'opposition RPR-UDF) entendra manifester son *« union »*. Il lui sera proposé de diminuer de 30 milliards de francs les dépenses publiques dont la commission des finances a estimé que la progression est inacceptable. M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, n'a pas manqué de souligner le caractère inconstitutionnel de l'amendement de la commission des finances. Cet amendement va donc être réécrit, ce qui constituera un épisode de plus dans la difficile mise au point, par les membres de la majorité sénatoriale, d'une position commune dans le débat budgétaire.

Au départ, le RPR et une partie des républicains et indépendants envisagèrent de voter contre la première partie, ce qui interrompit le débat en interdisant la discussion de la seconde partie, relative aux crédits par ministère. Le précédent de 1985 (le Sénat, ayant repoussé la première partie du budget de 1986, n'avait pas examiné la seconde et s'était contenté d'organiser des discussions groupées thématiques sur les principaux chapitres des dépenses) a laissé de mauvais souvenirs : pour beaucoup, cette tactique *« avait terni »* l'image du Sénat. Sa reprise a donc été écartée à condition que les amendements de la commission des finances, expressions des souhaits de la majorité sénatoriale, soient significatifs.

Dans un premier temps, M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes), rapporteur général de la commission des finances, a suggéré une baisse des dépenses de 4 milliards de francs, tandis que M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission, envisageait, lui, une réduction de 40 milliards. La *« concertation »*, qui réunit l'ensemble des représentants de chacun des groupes de la majorté sénatoriale, s'est accordée sur le chiffre de 30 milliards.

Les amendements de la commission des finances sur les recettes ne parviennent pas tout à fait à l'économie souhaitée. Elle peut espérer atténuer la différence avec de nouvelles modifications proposées par les groupes et soutenues par elle. Ainsi, M. Jacques Oudin (RPR, Vendée) a fait voter une baisse du taux moyen de TVA, le ramenant de 18,6 % à 18 %. Défendant un amendement ayant le même objectif, M. Roger Chinaud (RI, Paris) a, comme la plupart de ses collègues qui étaient intervenus dans la discussion générale, reproché au gouvernement d'avoir préféré réduire le taux le plus élevé et le taux le plus bas, *« ce qui ne constitue pas une priorité »*, plutôt que le taux moyen. Ce dernier, a expliqué M. Oudin, est le plus utilisé, et seule sa diminution permet la nécessaire inflexion de la fiscalité indirecte en France, dans la voie de l'harmonisation européenne.

Après avoir observé que les variations sur le taux moyen effectivement le plus utilisé sont celles qui coûtent le plus cher, M. Charasse a rappelé le rapport de M. Marcel Boiteux, concluant à l'inopportunité d'y toucher et à la prudence de M. Jacques Chirac en la matière. Le ministre délégué chargé du budget a souligné que l'ajustement de la fiscalité indirecte décidé par la France est *« considérable »* au regard des autres pays de la Communauté. Enfin, il a critiqué les gages choisis qui ne manqueraient pas d'avoir des conséquences sur les prix, conséquences qui ne compenseraient pas, a-t-il ajouté, l'incidence infime de l'allégement de la TVA proposé. La gauche s'est retrouvée seule pour voter contre l'adoption de cette proposition.

« Soigner ceux qui souffrent »

En revanche, le Sénat a approuvé une extension du système de réduction d'impôt en faveur des dons consentis aux associations d'aide alimentaire. M. Josy Moinet (Charente-Maritime), président du groupe de la Gauche démocratique, demandait l'extension à l'ensemble des associations pratiquant le mécénat caritatif au motif que *« soigner ceux qui souffrent mérite autant d'intérêt que nourrir ceux qui ont faim »*, et qu'il est pour le moins choquant de limiter les mesures fiscales à la fourniture de repas gratuits *« en France »*. Les propositions de M. Chinaud, de M. Daniel Hœffel (Bas-Rhin), président du groupe de l'Union centriste, et de M. Lucien Neuwirth (RPR, Loire), quoique plus limitées, allaient dans le même sens. Mais c'est celle de M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle), à laquelle la commission des finances ne s'est pas plus opposée que M. Charasse, qui a été prioritairement approuvée. Il s'agit de ne pas limiter une telle mesure *aux seules associations d'aide-alimentaire* — celles à qui le versement de dons offre aux contribuables donateurs une réduction d'impôt sur le revenu égale à 50 % du montant de leurs dons dans la limite de 400 francs, mais de l'étendre aux associations qui proposent l'assistance alimentaire, médicale ou matérielle. Les socialistes ont maintenu la limite « en France » en expliquant que notre pays prouve suffisamment sa sollicitude à l'égard du tiers-monde pour qu'on lui en fasse grief.

Par ailleurs, le gouvernement a devancé les souhaits du RPR, des centristes et des socialistes, partagés par les communistes, en faisant voter l'extension aux couples âgés dont l'un des conjoints âgé de plus de soixante-dix ans est hospitalisé, des modalités de déduction fiscale applicables à l'aide au domicile. Il a fait de même à l'égard d'une demande de M. Robert Pagès (PC, Seine-Maritime), qui permet de légaliser une pratique courante consistant à ce que les foyers fiscaux dont les conjoints justifient d'un emploi à plein temps, d'un emploi à temps partiel ou de deux, accèdent aux avantages fiscaux relatifs aux frais de garde ou à l'emploi d'une garde à domicile.

En revanche, le PC a défendu sans succès des amendements sensiblement identiques à ceux qu'il avait déposés à l'Assemblée nationale, notamment celui traditionnel prévoyant une barème différent de l'impôt sur le revenu.

ANNE CHAUSSEBOURG.

A l'Assemblée nationale

Adoption de plusieurs projets de loi

Les députés ont examiné, mardi 22 novembre, divers projets de loi adoptés par le Sénat.

● **Aide judiciaire devant les cours administratives d'appel.** — Ce projet adopté sans modification par le Sénat le 20 octobre propose d'étendre le bénéfice de l'aide judiciaire, prévue par la loi du 3 janvier 1972, aux procédures instruites devant les cours administratives d'appel instaurées par la loi du 31 décembre 1987. Cinq bureaux d'aide judiciaire seront ainsi créés auprès des cinq cours administratives d'appel (Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Nancy). Le projet assouplit également l'article de la loi de 1972 relatif à la composition des bureaux d'aide judiciaire en levant l'obligation de présence des avoués au seins de ces bureaux. L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité ce projet défendu par M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux.

● **Exploitation des navires nucléaires.** — Adopté par le Sénat le 4 octobre, ce projet précise le régime de responsabilité des exploitants de navires nucléaires affectés à un service public d'Etat en cas d'accident. Le montant de la responsabilité sera désormais déterminé par la loi de l'Etat sur le territoire duquel l'accident s'est produit, et non plus limité à 500 millions de francs comme le prévoit la législation actuelle. L'Assemblée nationale a adopté ce texte sans modification.

● **Contrats d'affrètement de transports maritimes.** — Adopté par le Sénat le 18 octobre, ce projet étend aux armateurs français le droit, reconnu aux transporteurs aériens, de refuser l'exécution d'un contrat de transport si le passager ne dispose pas des documents l'autorisant à débarquer au point d'arrivée et aux escales prévues. Les députés ont adopté ce projet de loi dont l'application avait été étendue par le Sénat aux territoires d'outre-mer et à Mayotte.

● **Harmonisation de la protection sociale entre la métropole et Saint-Pierre et Miquelon.** — Adopté par le Sénat le 11 octobre, ce projet vise à étendre à la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon diverses mesures de protection sociale existant en métropole, notamment en matière d'ouverture des droits à l'assurance maladie, à l'assurance maternité et à l'assurance vieillesse. L'Assemblée nationale a adopté ce texte.

● **Compétences de Mayotte en matière de formation professionnelle et d'apprentissage.** — Voté par le Sénat le 11 octobre, ce projet, qui confère à Mayotte des compétences identiques à celles des régions métropolitaines et d'outre-mer en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, a été également adopté par l'Assemblée nationale.

P. R.-D.

A l'extrême droite

Une veillée nostalgique

Il ne restait plus que quelques places libres, mardi 22 novembre au soir, dans la salle de la Mutualité, à Paris, où les amis de Jean-Pierre Stirbois s'étaient donné rendez-vous pour un ultime hommage public à l'ancien secrétaire général du Front national. Ni M. Jean-Marie Le Pen, président du mouvement d'extrême droite, ni M. Bruno Mégret, délégué général, n'étaient pourtant présents à cette commémoration organisée par le magazine *National Hebdo*.

M. Carl Lang, le nouveau secrétaire général, jeune par l'âge mais qui figure déjà parmi les « anciens » du Front, a assuré qu'il n'était là *« que pour poursuivre l'œuvre accomplie »* et a engagé les militants à préparer *« dès ce soir les prochaines batailles municipales et européennes »*.

M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe FN au conseil régional d'Ile-de-France, a souhaité la création de *« soixante listes pour faire soixante Dreux »*, en référence à l'élection municipale partielle de 1983 qui avait servi de tremplin à Jean-Pierre Stirbois. *« Au soir du 12 mars, il y aura des dizaines et des dizaines de coups de tonnerre »*, a lancé M. Le Gallou.

La plupart des autres intervenants, compagnons de combat du temps de la clandestinité et de la marginalité, des opérations coups de poing et des arrière-salles de café, ont évoqué, avec passion ou émotion, parfois avec emphase, la mémoire du dirigeant disparu. *« Il a rejoint Bastien-Thiry et Roger Degueldre »*, anciens de l'OAS, *« et François Duprat, abattu par des terroristes »*, a lancé M. Roland Gaucher, directeur de *National Hebdo*, qui a réaffirmé son combat *« contre le communiste et les cosmopolites pourris de la Trilatérale »*.

M. Michel Collinot, l'ami « solidariste » de la première heure, a présenté cette soirée non comme *« une veillée funèbre mais [comme] une veillée d'armes, car le combat continue »*. Un combat dont le chemin, selon M. Pierre Sergent, le capitaine qui fut responsable de l'OAS en métropole, a été tracé par les généraux Salan, Zeller, Jouhaud et Challe, les auteurs du putsch d'Alger en 1961. M. Roger Holleindre, surnommé « Popeye », et qui *« gueulait déjà à l'époque »*, a rappelé ses combats communs avec Jean-Pierre Stirbois *« face aux « bolchs », face à la haine »*. Saluant celui qui *« a chassé du FN les incapables et les voyous »*, il a souligné que le défunt *« voulait un parti pur et dur »*.

Cette dernière caractéristique a été décrite de façon saisissante, gestes à l'appui, par M. Nicolas Tandler, un adepte du *« marcher séparément »* mais du *« frapper ensemble ! »* Elle a été évoquée d'une manière non moins imagée par M. Serge de Beketch, rédacteur en chef de *National Hebdo*, qui ne porte pas ses confrères dans son cœur : ces *« sycophantes »*, ces *« journalistes délateurs »*, ces *« journalistes flics »*, ces *« bouffemerde »*.

On a dénoncé les rouges, les plumitifs, la classe politico-médiatique, les politiciens véreux, la *« social-bouffonnerie »*, le cosmopolitisme apatride, les repris de justice et les Maghrébins, les terroristes *« qu'un pouvoir abjecte cajole »*. Ces amis se sont séparés sur l'air du *Chant des Africains*, l'hymne du corps expéditionnaire français en Italie pendant la dernière guerre...

OLIVIER BIFFAUD.

M. Joxe propose un dialogue aux nationalistes corses

(Suite de la première page.)

La moralisation de la vie publique ? Le ministre de l'intérieur a précisé que le résultat des enquêtes qu'il a diligentées sur le fonctionnement de nombreux services administratifs dans l'île seront rendus publics. Il a réaffirmé que la *« lutte contre la fraude* [électorale] *sera intensifiée, et pas seulement en Corse »*.

Le développement économique et culturel de l'île ? En vrac, M. Joxe a sorti tout ce qu'il avait dans sa hotte : il demandera au ministre des transports de reprendre rapidement le dossier des transports entre l'île et le continent ; il a l'intention d'organiser, pour le mois de janvier, un colloque sur les îles qui se réunirait en Corse, *« si cela peut se passer de façon paisible, ce qui paraît envisageable »* ; l'éducation nationale en Corse a été extraite du contrat de plan Etat-région, afin de bénéficier d'un traitement privilégié ; dans l'ensemble des contrats de plan passés avec les régions, l'État accorde à la Corse *« une place tout à fait exceptionnelle »* ; la réflexion sur le statut fiscal de l'île se poursuit en *« termes nouveaux »* compte tenu de l'approche de l'échéance européenne ; enfin, dans l'immédiat, le comité interministériel consacré à la Corse se réunira de nouveau au début du mois de décembre.

De son côté, Mme Edith Cresson a annoncé aux Corses une bonne nouvelle : lundi, le conseil des ministres de la Communauté européenne a décidé une réforme des fonds structurels communautaires. Les crédits affectés à ces fonds doubleront d'ici à 1992, et la Corse sera la seule région métropolitaine française à bénéficier de cette manne. A condition, toutefois, que les Corses acceptent les règles du jeu : *« programmation »* et *« partenariat »* pour l'utilisation de ces crédits, ce qui passe par l'élaboration, d'ici au 31 mars 1989, d'un plan de développement régional.

Comme à chaque déplacement ministériel, depuis que M. Michel Rocard est à Matignon, M. Joxe et Mme Cresson se sont employés à jouer sur un registre subtil et varié : mélange de dédramatisation et de responsabilisation, de fermeté et de compréhension, d'encouragement et d'admonestation, le tout fondé sur un dialogue si possible tous azimuts.

Ainsi, lors d'un déjeuner à la préfecture d'Ajaccio, M. Joxe a-t-il, premièrement, éjecté de sa table la plupart des adultes qui s'y trouvaient ; deuxièmement, intimé aux rescapés l'ordre, répété chaque fois que nécessaire, de se taire ; troisièmement, consacré son repas à une discussion parfaitement libre avec plusieurs étudiants, dont certains visiblement titillés par le nationalisme. D'accord avec eux sur la lutte contre la corruption, M. Joxe, en revanche, a rétorqué à ceux qui voulaient *« vivre et étudier au pays »* que la plupart des étudiants français doivent quitter, pour une partie de leurs études, leur région d'origine, et qu'il est bon, de toute façon, de s'ouvrir des horizons.

Ainsi M. Joxe cherche-t-il à définir un équilibre entre le respect de la spécificité insulaire et la lutte contre ce qu'il ressent comme les tentations du narcissisme corse : si le ministre de l'intérieur veut organiser ici un colloque sur les îles, c'est notamment pour montrer aux Corses qu'ils ne sont pas les seuls Européens à vivre sur une île et que les questions de l'insularité *« doivent pouvoir être traitées comme ailleurs, paisiblement »*.

La fermeté de M. Joxe n'a pas empêché, mardi, des avancées parfois spectaculaires, en direction des nationalistes. Alors que le gouvernement veut régler le problème corse dans la *« durée »*, M. Joxe sait que l'ex-FLNC, tout en maintenant la trêve des attentats, montre son impatience face à l'attitude jugée « timide » du gouvernement. Le ministre sait aussi que — sans approuver la violence — nombre de Corses comprennent certaines revendications de l'ex-FLNC. Député RPR de Corse-du-Sud et président de la région, M. Jean-Paul de Roca-Serra, n'a-t-il pas répété, mardi, que ce sont bien les problèmes économiques et sociaux de l'île qui se traduisent *« en sentiment d'injustice, de rancœur, d'agressivité, et, pour les plus fragiles, en violence »* ?

C'est pourquoi M. Joxe a fait, mardi, plusieurs gestes en direction des nationalistes. Il s'est, en particulier, attaché à dissiper le *« malentendu »* qui a suivi la visite récente de M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale (*le Monde* daté 30-31 octobre).

La visite de M. Jospin visait à montrer l'intérêt que porte le gouvernement à la culture et à la langue corses. Mais victime, selon M. Joxe, d'une *« grande injustice »*, M. Jospin a été mal compris, parce qu'il avait souligné que l'enseignement du corse ne pouvait devenir obligatoire pour les élèves.

Dans un tract diffusé samedi (*le Monde* du 21 novembre), l'ex-FLNC évoquait le *« mépris »* de M. Jospin. De son côté, le groupe de l'assemblée régionale Cuncolta naziunalista a publié une longue lettre ouverte à M. Joxe, à l'occasion de sa visite. Cette lettre ouverte jugeait notamment que M. Jospin *« a profondément déçu et révélé une parfaite méconnaissance des enjeux culturels, donc politiques, qui se posent à la Corse »*.

M. Joxe a précisé mardi les propos de M. Jospin, en affirmant que, dès le mois de janvier, 50 % des élèves corses auraient la possibilité de recevoir à l'école un enseignement de leur langue. Ce pourcentage sera porté à 100 % dès la rentrée scolaire de l'automne 1989.

« Ces malentendus doivent cesser », a insisté M. Joxe, qui a affirmé que *« l'enseignement du corse en Corse ne doit pas être un problème conflictuel »*, que le gouvernement n'éprouve à l'égard des langues régionales aucune *« réticence »*, et qu'il faut sortir de la *« fausse querelle »* de l'obligation.

Au-delà du problème de la langue corse, le ministre de l'intérieur a jugé que la lettre de la Cuncolta naziunalista est *« critique (...) mais constructive (...), parfois injuste, mais d'inspiration généreuse »*. Il a annoncé qu'il répondrait publiquement, par écrit, à cette lettre ouverte, en ajoutant : *« On peut s'envoyer des lettres, on peut aussi se rencontrer »*. *« Les idées sont libres*, a ajouté M. Joxe. *Ce qui n'est pas libre, c'est l'usage des armes. »*

En outre, le ministre de l'intérieur pourrait satisfaire une autre des revendications exprimées dans la lettre ouverte. Bien qu'il ne l'ait pas encore annoncé publiquement, il cherche le moyen juridique d'éviter que la limitation des votes par procuration, décidée pour combattre la fraude, ne se traduise par des *« charters »* d'électeurs venus du continent : c'est précisément ce que demande la Cuncolta.

Entre les nationalistes, qui ne peuvent tirer un trait sur leur passé et maintiennent méfiance et exigence vis-à-vis du gouvernement, et M. Joxe, c'est une sorte de course contre la montre qui s'est engagée ; L'enjeu, pour le ministre de l'intérieur, reste le même que celui qu'il avait défini à Ajaccio au début de l'automne : enlever aux nationalistes tout *« prétexte »* à la reprise de la violence.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Société

JUSTICE

Erreurs de procédure dans des affaires de drogue

Alors que l'inculpation du juge Boulouque souligne les surprenantes conséquences du formalisme judiciaire, deux autres affaires pourraient susciter bientôt de nouvelles polémiques parmi les magistrats et policiers.

La première affaire doit trouver son épilogue, le 24 novembre prochain, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris qui doit, à la suite d'une erreur de procédure rendre la liberté à deux *inculpés poursuivis pour* avoir transporté 7 kilos d'héroïne. Les deux bénéficiaires de la mesure sont inspecteurs de police. L'un d'eux, René Baudin, avait déjà été mis en cause dans l'affaire du « vrai-faux passeport » d'Yves Chalier, principal inculpé de l'affaire du Carrefour du développement (*le Monde* du 23 novembre 1987).

La deuxième affaire a eu lieu, lundi 21 novembre, au tribunal correctionnel de Châlons-sur-Marne : sept responsables présumés d'un trafic d'héroïne ont dû être remis en liberté également à la suite d'une erreur de procédure.

• *A Paris : deux policiers doivent être remis en liberté*

René Baudin, chef inspecteur de la police de l'air et des frontières, (PAF) en poste à l'aéroport de Roissy, a été interpellé le 24 juin 1988 par des policiers de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS). Ce jour-là, il accompagnait un autre policier de la PAF, le chef inspecteur divisionnaire Georges Bechouche, qui convoyait une valise contenant 7 kilos d'héroïne brune. La valise leur avait été remise, quelques minutes auparavant dans la zone internationale de l'aéroport, par un inconnu débarqué d'un vol en provenance de Bruxelles.

Profitant de leur statut, les deux policiers devaient traverser sans encombre les contrôles de douane, et remettre leur colis à deux femmes, Florence Jacquet-Zedan et Hasiza Nadi, qui les attendaient dans le hall d'un hôtel de Roissy. C'est là que les policiers de l'OCTRIS interpellèrent toute l'équipe. A l'issue de leur garde à vue, ils étaient déférés et inculpés de trafic illicite de stupéfiants le 29 juin 1988 (*le Monde* du 29 juin).

L'élément essentiel de l'accusation

Georges Bechouche était, en fait, surveillé par l'OCRTIS depuis le 10 mars 1988, date à laquelle sur commission rogatoire de Mlle Christine Coste-Floret, juge d'instruction au tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis), sa ligne téléphonique était placée sous écoute. Les enquêteurs avaient, en effet, bénéficié d'un renseignement leur indiquant que leur collègue se livrait au trafic de drogue. Ce sont les écoutes téléphoniques qui leur permirent d'apprendre l'arrivée d'une nouvelle livraison de drogue le 24 juin à l'aéroport de Roissy.

Les deux fonctionnaires arrêtés étant officiers de police judiciaire, la loi fait obligation, avant toute mesure d'instruction, sauf celle commandée par l'urgence, de saisir la Cour de cassation, qui désigne une juridiction pour traiter le dossier. Le procureur de la République de Bobigny ne fit cette démarche que le 29 juin, et le juge d'instruction, Mlle Coste-Floret, continua ses investigations. Elle ne devait être désignée, dans les formes, que le 6 juillet suivant, alors qu'elle avait déjà accompli l'essentiel de la procédure.

Tel est le cadre dans lequel se développe le conflit qui oppose, désormais, le parquet à l'avocate de René Baudin, Me Dominique Piwnica. Selon cette dernière, la procédure est nulle depuis mars 1988, date à laquelle les enquêteurs, le parquet et le juge d'instruction ont appris qu'un officier de police judiciaire, au moins l'inspecteur Bechouche, pouvait être impliqué dans un trafic de drogue. Dès cette date, soutient-elle, il fallait demander à la Cour de cassation de désigner une juridiction d'instruction. Or cela n'a pas été fait, ce qui annule toute la procédure.

Le parquet admet qu'il y a eu erreur, mais plus tardivement. Au lendemain de l'arrestation des deux policiers, au moment où, selon lui, les aveux de Bechouche et la découverte de la complicité de Baudin ont clairement établi l'implication des deux officiers de police judiciaire. Avant, affirme encore le parquet, rien ne permettait de dire que les suspects étaient officiers de police judiciaire. Aussi ne demande-t-il l'annulation que d'une partie de la procédure. L'autre partie, celle qu'il estime valide, comprend notamment l'ensemble des écoutes téléphoniques, élément essentiel de l'accusation.

La chambre d'accusation qui a examiné cette affaire, le 20 octobre dernier, doit rendre son arrêt le 24 novembre. Mais, d'ores et déjà, il est acquis qu'une partie au moins de la procédure sera annulée. Annulation qui devrait rendre automatique la remise en liberté des inculpés.

La suite de l'instruction dépendra des dates que choisiront les magistrats pour juger de la validité du dossier. Si les écoutes téléphoniques n'appartiennent pas à la partie annulée du dossier, le juge d'instruction aura des éléments lui permettant de reprendre immédiatement son travail. Si, à l'inverse, la totalité de la procédure était annulée, l'accusation, faute de preuves, se trouverait réduite à néant.

Sans attendre le prochain arrêt de la chambre d'accusation, Me Piwnica a demandé, le 2 novembre, la mise en liberté de son client. Logiquement, elle soutenait que la procédure étant nulle, la prolongation de détention ordonnée par le juge d'instruction était forcément nulle. René Baudin ne pouvait rester valablement en prison.

Deux jours plus tard, les juges reconnaissaient qu'*« en l'état actuel de la procédure (...) l'inculpé peut être mis en liberté »*, assortissant sa décision d'un cautionnement de 200 000 F. René Baudin a préféré rester en prison : le 24 novembre, il est sûr de sortir, et cette fois sans verser de caution. Pour autant, il ne retrouvera pas son emploi à Roissy : le 3 octobre, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, l'a révoqué ainsi que Bechouche avec suspension des droits à pension.

GEORGES MARION.

• *A Châlons-sur-Marne : libération de sept trafiquants présumés*

Sept responsables présumés d'un trafic portant sur au moins 15 kilos d'héroïne entre la France et la Thaïlande ont été remis en liberté, lundi soir 21 novembre, à la suite d'une erreur de procédure, entraînant l'annulation, notifiée le même jour par le président du tribunal de grande instance de Châlons-sur-Marne, de la quasi-totalité de l'instruction menée depuis trois ans sur cette affaire.

En fait, c'est le document, daté du 1er avril 1985 et désignant le juge chargé d'instruire le dossier qui a été frappé de nullité. Les avocats des prévenus ont en effet fait valoir que ce document n'était ni un original ni une copie certifiée conforme et qu'il n'avait par conséquent aucune valeur juridique. Le président du tribunal a dû, en conséquence, annuler tous les actes de procédure postérieurs au 1er avril 1985 et notamment les décisions de mise en détention.

C'est ainsi que sept des neuf prévenus qui étaient encore détenus ont été remis en liberté. La procédure engagée continuera cependant pour les « fourmis » (petits revendeurs) du trafic, dix hommes de la région Champagne, repérés avant le 1er avril 1985, et qui seront donc les seuls membres du réseau à encourir une condamnation.

Parmi les prévenus libérés, figure un ressortissant thaïlandais de trente-sept ans, Montree Zeemakorn, considéré comme le chef et le financier de la filière baptisée « Epernay-Thaïlande » par les policiers du SRPJ de Reims, qui, à partir de quelques grammes d'héroïne saisis dans la région, avaient réussi à remonter l'ensemble du réseau. Le trafic portait sur une quinzaine de kilos d'héroïne avoués, *« la partie visible de l'iceberg »*, d'une valeur marchande d'environ 45 millions de francs, selon le SRPJ. *« C'est une des plus belles affaires que nous ayons traitées ces dernières années »*, expliquent les enquêteurs, non sans quelque amertume. Les policiers, qui avaient notamment mené leur enquête en Thaïlande et en Espagne, avaient ainsi interpellé vingt et une personnes, de la simple « fourmi » en passant par les financiers et les passeurs.



• Le Front national lance une campagne pour la peine de mort. — Délégué général du Front national, M. Bruno Megret a annoncé, mardi 22 novembre, le lancement par son mouvement d'une *« campagne populaire pour le rétablissement de la peine de mort »*. Il s'agit, selon M. Megret, d'une entreprise à mener *« dans le cadre d'une politique globale pour une justice forte »*. Le représentant du Front national entend ainsi *« rétablir le pouvoir judiciaire dans la plénitude de ses prérogatives (...). Il faut que les criminels aient la certitude de la sanction et non la quasi certitude de l'impunité »*.

Dans une allusion à l'affaire Boulouque, M. Megret a ajouté qu'*« il n' y a pas deux façons d'appliquer les textes, deux poids et deux mesures. Or on porte plus d'intérêt à ceux qui bafouent les lois qu'à ceux qui les défendent »*.

La première manifestation de la campagne du Front national pour le rétablissement de la peine de mort sera une manifestation organisée à Paris, le 26 novembre, à 14 h 30, de la place de la République à celle de l'Opéra. Des rassemblements en province suivront. Une pétition nationale sera lancée.

En Seine-Maritime

Les gérants d'une discothèque et un employé inculpés

ROUEN
de notre correspondant

Les deux gérants et un employé d'une discothèque de Seine-Maritime ont été inculpés, dimanche 20 novembre, à Rouen, de *« coups et blessures volontaires avec armes »*. Il leur est reproché d'avoir grièvement blessé un Marocain de vingt-six ans, Mohammed Fayez, habitant au Grand-Quevilly, près de Rouen, dans la nuit du 22 au 23 octobre, à la porte de leur établissement, le « Macumba », situé à Yerville, en rase campagne.

L'un des cogérants, Jacky Bazin, a été écroué à la maison d'arrêt de Rouen ; l'autre, Jean Maisonneuve, et l'employé, Daniel Grault, « videur » de la discothèque, ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire.

Le 22 octobre, vers minuit, Mohammed Fayez s'était présenté avec trois amis à l'entrée du « Macumba » pour y passer la soirée. Alors qu'il était un habitué des lieux, l'entrée de la discothèque lui a été refusée, et il a été roué de coups, pour une raison indéterminée. Des injures racistes ont accompagné les coups.

Les trois amis de Mohammed Fayez ont pris la fuite. L'équipe du « Macumba » a alors imaginé de maquiller l'agression en accident de la route en plaçant la victime dans sa voiture et en l'abandonnant quelques kilomètres plus loin.

C'est dans ces circonstances que Mohammed Fayez a été pris en charge par la gendarmerie et hospitalisé comme une banale victime d'accident. Admis au service de neurochirurgie du Centre hospitalier de Rouen, il a été soigné pour un grave traumatisme crânien ayant *« entraîné une altération de la conscience avec des troubles du langage »*.

C'est sur plainte, déposée le 26 octobre par la famille de Mohammed Fayez, que l'enquête a été reprise. L'avocat de la famille, Me Pierre Conil, a souligné que le parquet de Rouen avait été très attentif aux éléments nouveaux qui avaient été apportés.

ÉTIENNE BANZET.

Après la mort d'une jeune fille

Prison avec sursis pour un policier grenoblois

Le tribunal correctionnel de Dijon a condamné, mardi 22 novembre, à quinze mois de prison avec sursis un inspecteur de police du SRPJ de Lyon détaché à Grenoble, Daniel Legal, trente-sept ans, qui avait tué involontairement une jeune fille lors d'une enquête sur un trafic de drogue.

Le tribunal a accordé les circonstances atténuantes à Daniel Legal, et a ordonné la non-inscription de cette condamnation au casier judiciaire. Il a, en outre, rejeté les demandes de dommages et intérêts présentées par la famille de la victime, Sandra Deschaux-Beaume, dix-neuf ans, l'incitant implicitement à se pourvoir devant le tribunal administratif. A l'audience du 19 novembre, le procureur avait requis une peine de dix-huit mois de prison avec sursis.

L'affaire remonte au 21 octobre 1986. Au cours d'une descente de police dans un appartement du centre de Grenoble, l'inspecteur Legal, qui tenait à la main son arme de service, avait fait passer son revolver de la main droite à la main gauche pour ouvrir la porte d'une des pièces de l'appartement d'où provenait du bruit. C'est en accomplissant ce geste que l'inspecteur Legal avait tiré accidentellement, blessant mortellement Sandra Deschaux-Beaume. Celle-ci, étrangère au trafic de drogue, regardait la télévision dans cet appartement, propriété d'un de ses amis.

Selon le tribunal, il est *« indéniable que l'inspecteur Legal avait commis de graves imprudences »*. *« L'efficacité,* ajoutent les magistrats, *exigeait qu'il tienne son arme de la main droite avec le canon relevé »* et *« qu'il se fasse ouvrir la porte »* de la pièce où il voulait entrer. Les circonstances atténuantes, dont bénéficie l'inspecteur, ont été motivées par ses états de service et les notes élogieuses le concernant. En revanche, le tribunal estime que la descente de police *« aurait dû être préparée avec plus de minutie »*.

Vincennes ou Colombes ?

Deux sites à l'étude pour le grand stade de Paris

Un grand stade de 80 000 à 100 000 places à Paris, c'est pour demain, a annoncé M. Jacques Chirac, mardi 22 novembre, au cours d'une conférence de presse *(voir nos dernières éditions)*. Demain, c'est-à-dire que le programme en sera arrêté en 1989, et la construction commencera l'année suivante.

Le maire de Paris estime cet équipement indispensable s'il veut, comme il en a l'intention, proposer la candidature de la capitale à l'organisation d'une Coupe du monde de football (en 1998) ou des Jeux olympiques de l'an 2000. Selon M. Chirac, le grand stade devra répondre non seulement aux exigences techniques des sportifs, mais pouvoir se prêter à d'autres manifestations : musicales, culturelles, *« à l'exemple du Palais omnisports de Bercy et du stade de Wembley en Grande-Bretagne »*. Il devra aussi être écologique, *« totalement inséré dans le site »*. Le site, précisément, n'est pas encore choisi. Un coordonnateur sera nommé très prochainement. « M. Grand Stade » sera l'interlocuteur de l'Etat, de la région Ile-de-France et des autorités sportives.

Sa première tâche sera de préparer le choix du lieu d'implantation : Vincennes ou Colombes, a simplement annoncé M. Chirac, sans en dire plus, sinon que les deux sites sont également en compétition, en l'état actuel du dossier.

Il sera difficile de les départager. Colombes, ce serait la refonte du stade historique où ont eu lieu les JO de 1924. Mais l'environnement, les conditions de transport et de sécurité ont bien changé depuis cette date. Le tissu urbain enserre maintenant les installations sportives.

La municipalité de gauche est favorable à une modernisation de ce stade qui occupe 18 hectares, mais elle ne l'est pas à la construction d'un stade de 100 000 places qui, selon une étude d'impact conduite récemment entre autres par la Caisse des dépôts et consignations, poserait de sérieux problèmes de parkings et de circulation. D'autant que la proximité de la nappe phréatique compliquerait le creusement du sous-sol. C'est déjà cet aspect des choses qui a éliminé le site du Tremblay (Val-de-Marne) envisagé il y a quelques mois.

Mais le plus gros handicap de Colombes est... de n'être pas Paris. Propriété du Racing Club de Paris, le stade est situé tout entier sur la commune de Colombes, dans les Hauts-de-Seine. Vincennes, alors ? Là aussi, les obstacles sont nombreux. La place ne manque pas, en revanche, les écologistes comme plusieurs maires des communes limitrophes ont déjà levé le bouclier à l'évocation de ce choix. Même « enterré », fondu le plus possible dans le paysage, le stade de 100 000 places perturbera son environnement. Le risque est tel que le maire de Paris ne fixera vraisemblablement pas son choix avant les élections municipales du printemps prochain.

C. V.

• Le corps de Christina Onassis sera inhumé en Grèce. — Les autorités judiciaires argentines ont autorisé finalement le transfert en Grèce du corps de Christina Onassis, décédée dimanche 20 novembre, dans un club privé de Buenos-Aires. L'autopsie avait conclu à un décès consécutif à un œdème pulmonaire.

Société

RELIGIONS

Des dizaines d'arrestations et d'expulsions

Coup de filet de la police madrilène au congrès international de scientologie

A la suite d'arrestations intervenues au congrès international de scientologie à Madrid, six membres étrangers de l'Eglise de scientologie ont été expulsés, le mercredi 23 novembre. Onze personnes étaient encore interrogées et neuf écrouées.

MADRID
de notre correspondant

Une Eglise accusée d'être une secte aux préoccupations moins spirituelles que financières, des jeunes drogués qui seraient soumis à un véritable lavage de cerveau, des millions de dollars soupçonnés de traverser clandestinement les frontières, des accusés emmenés par dizaines en autobus devant le juge : rien d'étonnant si, avec de tels ingrédients spectaculaires, le scandale de l'Eglise internationale de Scientologie passionne depuis trois jours l'opinion publique espagnole !

Tout a commencé par un coup de théâtre dimanche 20 novembre, lorsque la police a fait irruption, munie d'un mandat judiciaire, dans un luxueux hôtel de Madrid où les scientologues tenaient leur congrès international. Soixante et onze personnes d'une quinzaine de nationalités différentes furent conduites devant le juge, M. Jose Maria Vazquez Honrubia.

En même temps, la police perquisitionnait dans une trentaine de locaux appartenant à l'Eglise de scientologie et répartis dans tout le pays. La plupart des personnes arrêtées, considérées comme des « sans-grade » au sein de l'organisation, allaient être progressivement libérées lundi et mardi après avoir été interrogées, tandis que six autres, tenues pour les principaux responsables étaient écrouées. En même temps, M. Vazquez Honrubia annonçait de nouvelles arrestations.

Cette spectaculaire opération mettait fin à une enquête de près de neuf mois, durant laquelle de multiples écoutes téléphoniques ont été effectuées et des dizaines de comptes bancaires de responsables de l'Eglise de scientologie passés au peigne fin. Une enquête qui permet aujourd'hui au juge d'accuser ce groupe à prétention religieuse d'une multitude de délits, allant de l'évasion de capitaux et du non-paiement d'impôts à l'escroquerie, en passant par l'atteinte à la santé publique et la falsification de documents publics.

Désintoxication au prix fort

L'Eglise internationale de scientologie a été fondée au début des années 50 par un citoyen américain passionné de philosophie orientale, Lafayette Ronald Hubbard. Installée dans une quinzaine de pays et revendiquant plusieurs millions d'adeptes (1), elle a créé l'organisation Narconon, qui a pour tâche la désintoxication des drogués, et l'Association civile de dianétique, censée permettre à ses fidèles la quête de la perfection spirituelle.

Les objectifs réels de l'organisation, si l'on en croit le juge espagnol, sont toutefois beaucoup plus prosaïques. Selon M. Vazquez Honrubia, les dix commandements de cette Eglise se résumeraient en fait en un seul : gagner de l'argent. Ainsi, Narconon offrait un traitement de désintoxication douteux... et onéreux, et nombre de ses patients étaient ensuite « transférés » à l'Association civile de dianétique, dont les tarifs étaient encore plus prohibitifs ! La plupart des bénéfices réalisés échappaient au fisc et donnaient lieu à une évasion massive de capitaux. Les adeptes étaient soumis, toujours selon le juge, à une véritable entreprise de conditionnement et se voyaient virtuellement interdire de quitter l'organisation.

M. Vazquez Honrubia a, par ailleurs, précisé que les responsables de Narconon n'avaient aucune qualification professionnelle, et que leur situation juridique était totalement illégale. Il a, en outre, souligné que nombre de fournisseurs de cette Eglise n'avaient jamais été payés.

Si les responsables de la scientologie avaient déjà eu maille à partir avec la justice dans plusieurs pays, le réquisitoire dressé contre eux par le juge de Madrid est sans précédent par sa sévérité. L'affaire survient à un moment où l'Espagne est particulièrement sensibilisée au problème des sectes, qui, depuis le retour de la démocratie, ont pénétré en force dans le pays, ce qui a motivé récemment la création d'une commission parlementaire d'enquête sur ce sujet.

THIERRY MALINIAK.

(1) Cinq millions dans le monde, trente mille en France (*le Monde* du 12 mai 1988).

● **Les scientologues français « indignés ».** — L'Eglise de scientologie de France se déclare *« indignée par le manque total d'impartialité du juge espagnol »*. Elle loue l'action de l'association Narconon qui *« participe à la réhabilitation des toxicomanes avec un vif succès dans le monde. Le juge espagnol ne peut avoir fondé sa décision que sous l'influence de groupes privés alarmés par la diminution de leurs revenus provenant du trafic et de l'usage de drogues »*.

La Fédération protestante de France approuve la publicité pour les préservatifs

Le pasteur Louis Schweitzer, secrétaire général de la Fédération protestante de France, a rendu publique, le mercredi 23 novembre, une déclaration à propos de la publicité pour les préservatifs encouragée par le gouvernement dans la campagne anti-SIDA. Voici cette déclaration.

« Il va de soi que l'Evangile nous ouvre, dans le domaine de la relation sexuelle, des chemins qui mettent en valeur la fidélité dans l'engagement de deux personnes, l'une envers l'autre, dans la durée, souligne le pasteur Schweitzer.

Mais, face au développement rapide de la propagation du SIDA qui fait peser une menace mortelle sur tant de nos contemporains, et compte tenu de la réalité actuelle de notre société, il est de notre devoir d'encourager ce qui va dans le sens de la responsabilité et de l'amour de l'autre.

La campagne favorisant l'usage des préservatifs semble un moyen approprié que l'on ne saurait critiquer sans d'autres solutions réalistes. Elle répond au besoin en protégeant la vie de nombreuses personnes et ne porte pas de jugement sur leur comportement. Le ministère de la santé est dans son rôle en lançant une telle campagne et nous ne pouvons donc qu'approuver cette initiative ».

MÉDECINE

Un couple de tétraplégiques donne naissance à un enfant

Un couple de tétraplégiques a donné naissance à un enfant, grâce à un traitement pharmacologique mis au point par le docteur Pierre-André Chapelle.

Attaché à l'hôpital Raymond-Poincaré (Garches) et spécialiste de rééducation fonctionnelle, il fut le premier à utiliser de l'ésérine (molécule de la famille des alcaloïdes), en 1978, pour stimuler l'érection et obtenir une éjaculation chez les hommes tétraplégiques (souffrant d'une paralysie des quatres membres). Il a ainsi permis, depuis dix ans, la naissance de trente-cinq enfants en traitant plus de deux cents hommes tétraplégiques.

Ce traitement a, cette fois, pu être mis en œuvre chez un couple de jeunes Bretons victimes, l'un d'un accident de voiture et l'autre d'un accident de moto. Agés de vingt-six et de vingt-huit ans, ils ont réussi a avoir un enfant par insémination artificielle. L'accouchement n'a pas posé de problèmes et le couple vit, depuis, chez lui avec l'enfant.

Ce traitement à l'ésérine, aujourd'hui pratiqué dans plusieurs autres pays, est utilisé, actuellement, par le docteur Chapelle pour permettre à des hommes tétraplégiques d'avoir un deuxième enfant.

REPÈRES

Nucléaire

M. Fauroux « ne transigera pas » sur la sécurité de Superphénix

Dans un court entretien accordé au *Figaro* du 23 novembre, le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, a rappelé qu'un redémarrage du réacteur surgénérateur Superphénix, arrêté depuis de nombreux mois, ne pouvait être envisagé que s'il était *« compatible avec la sûreté ». « Il n'est pas question pour moi de transiger sur ce point »*, a poursuivi le ministre, qui a précisé qu'aucune *décision ne serait prise tant que le* Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) ne lui aurait pas remis son rapport sur la sûreté de l'installation.

« Et soyez sûr, a ajouté M. Fauroux, *que je ne prendrais la décision d'autoriser le redémarrage que si son avis est positif. »* Quant à l'avenir de la filière surgénérateur, le ministre estime qu'elle est *« coûteuse en investissement »*, et qu'elle *« le restera longtemps ». « Elle ne peut donc s'imposer que si le coût de l'uranium est élevé. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Mais il est impossible d'affirmer que ce ne sera pas vrai au début du vingt et unième siècle. »*

SIDA

L'utilisation de l'alpha-interféron autorisée aux Etats-Unis

La Food and Drug Administration (FDA) a autorisé, lundi 21 novembre, l'utilisation de l'alpha-interféron dans le traitement du sarcome de Kaposi, une forme de cancer essentiellement liée au SIDA. L'alpha-interféron était déjà utilisé aux Etats-Unis depuis 1986 pour le traitement d'une forme de leucémie, et, depuis juin dernier, pour celui de verrues génitales. Commercialisé par deux laboratoires du New-Jersey (Shering Corp. et Hoffmann-Laroche) sous le nom d'Introvir ou de Roferon, l'interféron est une protéine produite par les cellules parasitées par un virus, et dont la production biotechnologique à échelle industrielle est aujourd'hui possible. Dans la lutte contre le SIDA, c'est le troisième médicament autorisé aux Etats-Unis par la FDA, après le Retrovir (ou AZT) et la Pentamedine injectable (utilisée dans le traitement des pneumonies liées au SIDA). — *(AFP.)*

SPORTS

Peugeot participera aux 24 Heures du Mans en 1991

Peugeot disputera le championnat du monde des voitures de catégorie « sport-prototypes » en 1991. Ecartée du championnat du monde des rallyes par un changement de réglementation après les titres obtenus en 1985 et 1986, et bientôt des rallyes-marathons par l'interdiction des prototypes à partir de 1990, la firme de Sochaux a choisi les courses sur circuit et les légendaires 24 Heures du Mans pour prolonger sa présence dans les compétitions mondiales.

L'adoption pour dix ans, à partir de 1991, des moteurs atmosphériques de 3,5 litres, également utilisés en formule 1, devrait, en effet, relancer l'intérêt du championnat du monde des sport-prototypes, où Porsche a déjà été rejointe ces dernières années par Jaguar, Mercedes, Nissan et Toyota. La volonté de perpétuer cette image sportive, qui a contribué au redressement des ventes, la stabilité des nouveaux règlements et la perspective d'affronter d'autres grands constructeurs, comme Alfa Romeo, ont motivé ce choix de la direction de PSA, qui nécessitera l'augmentation d'un tiers des effectifs de Peugeot Talbot Sport (PTS), chiffrés à une centaine d'ingénieurs et techniciens.

Les handicapés et l'emploi

Sept cent millions à la fin du siècle

GENÈVE
de notre correspondante

L'emploi — ou plutôt le chômage — figure depuis toujours parmi les principales préoccupations du Bureau international du travail (BIT). Or, s'il est difficile d'éviter le chômage à des millions de travailleurs, y compris à ceux qui sont qualifiés, que peut-on faire pour les cinq cent millions de handicapés physiques ou mentaux ? Dans un texte cri d'alarme diffusé le 16 septembre, le BIT indiquait que ce chiffre atteindra sept cent millions d'ici à la fin du siècle. En 1983, au moment de la proclamation de la Décennie des Nations unies pour les handicapés, les spécialistes du BIT avaient déjà noté que, dans le monde entier, on ne dépense en moyenne par jour et par personne qu'un « cent » de dollar américain pour ces marginaux de la société.

Qui sont les handicapés ? Aux infirmes de naissance s'ajoutent chaque année les invalides de guerre, les victimes d'accidents de la route et du travail, les rescapés de catastrophes naturelles, les déformés et amoindris de la malnutrition, et de la maladie. Ce qui unit cet ensemble hétéroclite, c'est l'incapacité de se faire entendre, et par conséquent d'être accepté et intégré dans la société. Quatre sur cinq vivent dans les pays « en développement ». Neuf sur dix ne bénéficient d'aucun secours. Dans les pays industrialisés où sévit le chômage, ce fléau frappe en premier lieu les handicapés ; aux Etats-Unis, ceux-ci vont jusqu'à former les deux tiers des sans-travail.

Conscients des restrictions qui affectent la plupart des budgets nationaux, le BIT ne dresse pas pour autant un constat d'échec. Il existe, bien sûr, dans les pays les moins pauvres, des prestations d'assistance sociale et des œuvres charitables. Mais ce que l'on peut reprocher aux unes et aux autres, c'est qu'elles *« tendent à perpétuer la dépendance au lieu de la supprimer*.

Les fonds disponibles pourraient être répartis de façon différente et plus efficace. C'est ainsi qu'avec l'aide d'experts du BIT au Zimbabwé, une centaine de handicapés se sont groupés pour cultiver le tournesol et le transformer en huile. Il est d'autres exemples qui intéressent plusieurs pays africains, l'Indonésie, les Philippines... et même le travail des femmes et des enfants dans l'Afghanistan en guerre.

Selon le BIT, les progrès de la micro-électronique ouvrent pour les handicapés des possibilités dont on ne pouvait rêver auparavant dans des domaines comme la recherche, la programmation, la gestion et la commande des machines. Des multinationales et des services publics peuvent ainsi mettre en commun leurs expériences et leurs ressources — c'est chose faite dans six villes des Etats-Unis — pour offrir aux handicapés une formation en informatique. Ce n'est qu'une première étape, un rattrapage, car les intéressés *« ont été abandonnés à leur triste sort depuis bien trop longtemps déjà »*.

ISABELLE VICHNIAC.

Pas de « canne blanche » à l'école

En dépit de son succès au concours d'entrée à l'école normale d'instituteurs de Clermont-Ferrand, M. Dominique Jacquet n'a pas été admis à commencer sa scolarité. L'inspection d'académie ne s'est rendu compte qu'après le concours qu'il était amblyope... Titulaire d'une carte d'invalidité portant la mention « canne blanche » et reconnu à ce titre handicapé à 100 %, M. Jacquet a souhaité passer le concours de septembre dernier, après que la commission nationale d'aptitude physique l'eut déclaré inapte à exercer la profession d'instituteur. Il a donc préféré cacher son handicap en ne le mentionnant pas sur son dossier de candidature, comme l'administration l'exige.

M. Jacquet a passé avec succès toutes les épreuves — orales, écrites et physiques — du concours sans aucune aide extérieure. Il a même été reçu 59e sur les 60 premiers du concours figurant sur la liste principale des admis à l'école normale. Et ce n'est qu'au moment de la visite médicale préalable à son inscription à l'école que son handicap a été constaté.

Le recteur de Clermont-Ferrand a suspendu son admission *« jusqu'à la production d'éléments prouvant la capacité à concourir et à enseigner »*. Le ministère de l'éducation nationale a décidé que le dossier de M. Jacquet serait à nouveau soumis, le 6 décembre, à la commission nationale d'aptitude, afin que soit prononcée soit son aptitude, soit son inaptitude à l'exercice des fonctions d'instituteurs soit son admission à un stage probatoire à l'issue duquel la commission prendra sa décision définitive. Le ministère déclare avoir agi ainsi *« dans un souci de trouver une solution humaine (...) tout en faisant respecter les exigences de sécurité des enfants qui doivent prévaloir »*.

L'Education nationale a été confrontée ces temps-ci à plusieurs affaires comparables. En février dernier, M. Monory, alors ministre de l'éducation nationale, avait finalement décidé de titulariser M. Jean-Michel Soccoja, instituteur paraplégique à Nanterre, après une mobilisation de ses collègues et des parents d'élèves. En revanche, M. Francis Girault, amputé du bras droit, s'était vu refuser l'accès à un concours de professeur de physique dans l'enseignement technique. Enfin une jeune Grenobloise infirme moteur cérébral, titulaire d'une maîtrise de physique, Mme Mireille Stickel, proteste contre les conditions dans lesquelles elle a échoué au CAPES, lors d'une épreuve pratique en laboratoire, alors qu'elle souhaite exercer dans l'enseignement par correspondance.

PH. Be.

DÉFENSE

Dévoilé à quelques privilégiés

Le programme américain de bombardier « furtif » est évalué à environ 400 milliards de francs

Une aile volante. Une grosse chauve-souris. Un gigantesque boomerang. Ces comparaisons sont venues à l'esprit des quelques privilégiés invités, mardi 22 novembre, à Palmdale (Californie), par la société Northrop, chargée par l'armée de l'air américaine de construire le bombardier « furtif » B-2. Douze jours après la présentation au public de son chasseur « furtif » F-117 A, conçu par Lockheed (*le Monde* du 12 novembre), et avant de prochaines révélations sur son nouvel avion-espion « furtif », qui succédera à l'actuel SR-71, l'armée de l'air américaine a levé un coin du voile sur le B-2 censé pouvoir échapper à la détection électromagnétique et infrarouge adverse pour accomplir ses missions de bombardement.

Le Pentagone a lancé le programme B-2 en 1981, avec la conception, semble-t-il, de six prototypes, dont l'un, précisément, vient d'être présenté à Palmdale à des personnalités sélectionnées et maintenues à distance de sécurité pour limiter les occasions d'indiscrétion. Le B-2 devrait faire son premier vol au début de l'année prochaine. Le projet repose sur la production de 132 exemplaires à un coût global estimé, aujourd'hui, à quelque 67 milliards de dollars (environ 400 milliards de francs, soit plus du double du total du budget militaire français pour l'an prochain).

Gris très foncé, le B-2 est une immense aile profilée où la cabine de pilotage (un équipage de deux hommes), les deux couples de réacteurs (quatre F-118 de General Electric) et la dérive arrière sont totalement intégrés dans l'épaisseur de la voilure, pour offrir un écho radar et une image infrarouge le moins perceptibles possible à une détection adverse. Résultat : le B-2 a une hauteur de 5,2 mètres pour une envergure de 52,4 mètres (celle d'un B-52).

Les matériaux utilisés sont dits anéchoïdes, c'est-à-dire qu'ils étouffent les sons, et les formes de l'avion ont été spécialement étudiées pour ne pas réfléchir l'onde émise par un radar à sa recherche. De même, la peinture a été choisie pour absorber les rayonnements radar, plutôt que les renvoyer. L'armée de l'air américaine prétend que, de cette façon, le B-2 ne ferait pas plus d'effet qu'un oiseau dans le ciel. Northrop a repris là l'un de ses projets qui datent de la fin de la dernière guerre mondiale (le projet YB-49) en tenant compte des nouveautés apparues avec la mise au point de matériaux composites ou de revêtements spéciaux.

Officiellement, ce bombardier, qui devrait commencer à être opérationnel au milieu de la prochaine décennie, est destiné à s'en prendre aux postes de commandement enterrés et aux rampes mobiles de missiles stratégiques en Union soviétique. C'est-à-dire à des cibles difficilement détectables et très protégées du dispositif adverse qu'il convient, donc, de neutraliser par surprise, en arrivant sur elles à l'improviste après avoir cherché à les identifier en devant pénétrer très en profondeur au-dessus d'un terrain hostile. C'est la raison pour laquelle le Pentagone a fait appel à la solution de l'avion « furtif » porteur de missiles nucléaires ou classiques tirés avec précision à distance de sécurité.

Ce concept est fort discuté aux Etats-Unis, et pas seulement en raison du prix de revient de la solution retenue, prix qualifié d'exorbitant par ses détracteurs. En effet, le B-2 risque d'être lui-même trahi, durant sa navigation, par les indiscrétions qui peuvent le rendre vulnérable et qui tiennent, notamment, au fonctionnement des « senseurs » (c'est-à-dire des capteurs de données opérationnelles) de ses propres armements embarqués. Une commission d'experts scientifiques, indépendante du Pentagone, a déjà souligné cet écueil-là.

Les avocats du B-2, en revanche, soulignent que la diversité des modes d'attaque aérienne (missiles sol-sol, missiles air-sol et bombardiers pilotés) de la panoplie américaine va contraindre l'Union soviétique à réexaminer totalement son dispositif de défense et de détection sur son territoire. De surcroît, l'avion, avec son équipage humain, peut changer de plan de vol face à des objectifs qui se déplacent.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« *Trois places pour le 26* », un film de Jacques Demy

L'amour toujours...

Tout peut se passer dans une comédie musicale lorsqu'elle est filmée par Jacques Demy. Même qu'apparaissent incertaines les frontières du faux et du vrai. Trois places pour le 26 *est un jeu subtil sur deux passés recomposés. Celui d'Yves Montand, troublant dans son propre rôle. Celui de Jacques Demy, qui n'a pas craint de se citer. Le film, pourtant, est moins narcissique qu'il y paraît.*

YVES Montand arrive à Marseille par le train. Il va roder un spectacle dans la ville de son adolescence, avant une tournée internationale. Sur les escaliers de la gare Saint-Charles se pressent les journalistes et les photographes. Véritables escaliers de music-hall : pas étonnant qu'on s'y mette à chanter et à danser, comme on pouvait chanter et danser dans les rues et sur la grande place de Rochefort au temps des *Demoiselles* (vingt et un ans déjà !). Mais ni la chorégraphie de Michael Peters ni les chansons de Jacques Demy et la musique de Michel Legrand n'ont la grâce de ce temps-là. Demy ne refait pas un cinéma de l'euphorie ou du « parlé-chanté ».

Pour la première fois, ce créateur de mondes imaginaires, sentimentaux et poétiques, met en scène un personnage réel. Et quel personnage : Yves Montand lui-même, solide comme un roc et toujours charmeur, plus « pro » que jamais lorsqu'il évolue sur les planches. Le sujet, c'est cela, la préparation d'un spectacle par Yves Montand sur sa jeunesse marseillaise et sa carrière. A l'Opéra de Marseille tant qu'à faire : le décor est étonnant, même si, pour les besoins du tournage, on l'a aussi reconstitué en studio.

A travers ce spectacle, Montand assume des éléments de sa biographie, côté cœur et côté jardin, et l'on sait que, pour lui, la vie continue. Au début du film, il arrive bras dessus-bras dessous avec une jeune femme, Betty Miller (Catriona Macoll).

Celle-ci doit jouer le rôle de « Maria », qui fut le premier amour du jeune Montand quand, à Marseille, il s'appelait encore Ivo Livi. Le scénario a inventé un personnage se rapportant, lui, à la mythologie de Jacques Demy. Car « Maria » était, apprend-on, une Bretonne, Mylène Le Goff, entraîneuse dans un bar de la rue Paradis. Et Montand, quand il n'est pas occupé à ses répétitions, recherche Mylène dans tout Marseille. La fiction s'intègre à la réalité du film, devient une autre réalité.

Car Mylène existe. Elle est mariée, elle est devenue Baronne de Saint-Lambert (Françoise Fabian), elle a une fille encore adolescente, Marion (Mathilda May), qui rêve d'être actrice de music-hall. Dans son appartement bourgeois, elle finit tristement les pots de confiture de rose et se demande comment elle va boucler ses fins de mois, son mari étant en prison pour escroqueries immobilières. Heureusement, Marion travaille dans une parfumerie. Comme sa mère est opposée à sa vocation artistique, elle lui cache qu'elle a réussi à entrer dans la loge de Montand en se présentant sous le nom de Roxane et lui a demandé trois places pour le 26, soir de la première. La baronne aussi fait des cachotteries à Marion. Elle a eu envie de revoir Montand, elle s'est arrangée pour le rencontrer, lui a révélé qu'elle avait eu une fille de lui, mais lui a menti sur sa situation. Et, comme le hasard fait bien les choses, Betty Miller abandonne son rôle dans la revue. Marion, dite Roxane, va la remplacer au pied levé et tenir le rôle que joua sa mère dans la vie de Montand.



D.R.

Jacques Demy dirigeant ses acteurs.

Le mécanisme romanesque et mélodramatique cher à Demy se réfère à des modèles connus (*Lola, les Demoiselles de Rochefort, Une chambre en ville,* même). Mais ici, et c'est ce qui fait l'originalité, le charme du film, ce mécanisme existe par rapport à une représentation de la vie réelle dans les répétitions, la mise au point du show Montand.

Quiproquos, coïncidences, révélations retardées jusqu'à l'apothéose du 26 : nous ne sommes plus à quelques citations près — ces petits marins en blanc, ces filles accrochant des cœurs à leur robe légère, ces entrechats dans un appartement et un magasin de parfums — dans l'irréalisme poétique. Marseille n'est pas une ville enchantée ; l'espace de la scène reste un espace scénique. La mise en scène s'amuse à pasticher un film musical qu'aurait signé Jacques Demy, et, pour l'essentiel, elle observe, elle enregistre, elle organise le destin des personnages comme si tout cela était vrai.

Demy a retrouvé la sérénité perdue dans la tragédie d'*Une chambre en ville*. De nouveau, il croit à l'amour heureux, à l'amour toujours. Et l'amour, dans *Trois places pour le 26*, est l'affaire de l'âge mûr. Mathilda May, fille étrangement fascinante et fascinée, repousse gentiment les jeunes gens — son amoureux transi fait pâle figure — pour Montand. Elle n'a rien d'une ingénue romantique ou délurée. Elle a conscience de son pouvoir sexuel. Demy n'idéalise plus la sexualité, ce qui était, autrefois, chez lui, une façon d'en camoufler les ambiguïtés. Il dit, il montre, à l'exemple de Montand, qu'elle va de pair avec les sentiments.

L'audace n'est pas esthétique, mais, si l'on veut, morale, chez Montand comme chez Demy, ce qui ne va pas manquer de surprendre. Car enfin, réussir à évoquer Edith Piaf, Marilyn Monroe, Simone Signoret et... le présent sans tomber dans l'exhibitionnisme, c'est tout de même assez culotté. Montand est formidable — sincère en jouant ses souvenirs « vrais », assez faux pour maintenir l'ambiguïté entre le faux et le vrai.

Mais la femme-clé du film, femme selon Jacques Demy et vérité du mythe incarné par Mathilda May, c'est Françoise Fabian, actrice accomplie, séduisante, surprenante, que Montand, ému, médusé, regarde entrer en manteau de vison avec des allures d'impératrice dans un bar de la rue Paradis.

JACQUES SICLIER.

Un entretien avec Yves Montand

« Le clin d'œil d'Œdipe à la comédie musicale »

C'EST bon de pouvoir lui parler de cinéma et non pas du Chili, de son métier et non plus de la crise. C'est bien de pouvoir lui parler de lui. Lui dans la vie et lui dans le Demy. Lui, Montand, dans cette entreprise mélancolique et ludique qui s'intitule *Trois places pour le 26*, où il s'expose et se dissimule, habillé exactement comme Yves Montand, ce qui est normal et troublant puisqu'il joue un personnage qui s'appelle Yves Montand.

Brillant et émouvant dans la comédie musicale la plus schizophrénique de l'histoire du septième art, Montand tel qu'en lui-même...

« Ça demande un certain courage de s'incarner dans une histoire qui mêle aussi intimement la réalité et la fiction...

— Oui, j'accepte le compliment. Courageux et aussi dangereux — et moins narcissique qu'il y paraît. Je maintiens que nous « les artistes » sommes moins narcissiques que le commun des mortels dans la mesure où nous avons la possibilité de libérer cette fibre narcissique à longueur de films, à longueur de livres, etc...

» Dans *Trois places pour le 26*, si Montand joue Montand, c'est une question d'honnêteté vis-à-vis des autres, vis-à-vis de lui-même. Le projet de ce film date de près de vingt ans. A l'époque, ça pouvait se justifier que ce personnage de chanteur né à Marseille qui revient dans sa ville natale s'appelle Michel Cartier. Plus maintenant. C'est comme si on demandait à Christine Ockrent d'interpréter le rôle d'une journaliste qui présente le journal de 20 heures d'Antenne 2 et qu'on l'appelle Germaine Dugommier. Personne n'y croirait.

— Jacques Demy était à l'origine du projet ?

— Oui. Tout le monde connaît son goût pour les comédies musicales. Adjani devait jouer ma fille à l'époque. L'histoire était la même. Il y avait un peu plus... un peu trop même d'arrière-plan social que j'appellerais gauche chrétienne gnangnan. Je retournais à l'usine, je revoyais deux copains, l'un avait eu deux doigts coupés par la machine, un autre avait eu le pied arraché. Tout ça à cause du patron, bien sûr. Mais le patron les gardait tout de même à l'usine... C'était légèrement excessif. Mais à part ça, la ligne était la même.

— Avez-vous participé à l'élaboration du scénario ?

— Non. Pas du tout. Le scénario était écrit. J'ai seulement travaillé pendant trois mois avant le tournage avec Jacques Demy. On se voyait une fois par semaine. On parlait. De temps en temps, un mot me gênait, je l'entendais mal dans ma bouche. Je disais : « *Je pense que le père Montand dirait plutôt ça comme ça.* » Mais Demy est quelqu'un de très précis, à la virgule près. Il acceptait rarement mes suggestions « *au nom de la beauté de la langue française* » à laquelle il tient. Et il avait raison. Par exemple, lorsque je lance à la petite, dans ma loge : « *Eh bien, pour quelqu'un de maladroit, vous vous exprimez plutôt correctement* », moi j'aurais préféré : « *Dites donc, ce que vous êtes en train de me dire est une chose qui me touche infiniment.* » Mais bon, c'était trop quotidien.

— Si vous en aviez eu l'opportunité, auriez-vous rajouté certains épisodes de votre vie ?

— J'en aurais rajouté beaucoup ! J'aurais rajouté par exemple les débuts. Mes débuts à Marseille avec ce qu'on appelle « les artistes de variétés ». Ils arrivaient avec, dans leur boîte à maquillage, de la poudre, du rouge, ils s'en mettaient plein la figure... J'aurais voulu pouvoir donner la scène où je chantais dans les bistrots de banlieue avec en guise de plateau les madriers que les maçons abandonnaient sur les chantiers. Et des rideaux en toile de sacs des raffineries de sucre Saint-Louis... C'était *les Feux du music-hall* de Fellini, tu faisais un pas de claquettes et tu avais un nuage de plâtre qui s'envolait... Mais, bien sûr, on ne pouvait pas tout raconter, à quelle heure on aurait été se coucher !

— On évoque avec pudeur et habileté certains épisodes de votre (vraie) vie privée, Edith Piaf, Simone Signoret...

— C'était terrifiant. Terrifiant. Bon, c'est vrai, c'était relativement plus facile pour Piaf. Piaf, c'est le Moulin-Rouge, c'est 44, il y a un million d'années... Mais Simone, c'est si proche, comment faire ? Jacques [Demy] a trouvé quelque chose d'un peu génial tout de même dans sa délicatesse. C'est l'apparition si familière et si lointaine à la fois de Simone dans le costume de Casque d'or. Et le metteur en scène du spectacle qui dit : « *C'est Casque d'or que nous aimons. Et Casque d'or nous appartient.* »

— Certains épisodes, en revanche, sont de pure fiction. A ce propos, dès les premières projections, une polémique s'instaure. Avez-vous ou n'avez-vous pas « franchi le pas » avec votre fille de cinéma, Mathilda May ?

— Ah ! Ce n'est pas croyable ! Pour les spectatrices, en tout cas, c'est oui. Cela ne fait aucun doute. Mais chez les mecs, hypocrites comme ils sont, on se pose la question. Alors qu'ils devraient admettre une chose bien simple : pendant des millénaires, nous avons été anthropophages et incestueux, il n'y aurait pas eu de survie sans cela... Ce qui est abominable dans l'inceste, c'est le viol dans la chambre d'enfant, la petite fille de neuf, dix ans, contrainte... C'est monstrueux. Mais là, nous ne sommes pas du tout, mais pas du tout dans cette horreur, nous sommes dans la tendresse, nous sommes innocents l'un et l'autre... C'est la comédie musicale avec un clin d'œil d'Œdipe.

» Ce qui va se passer par la suite — après le film ! — est plus incertain. Mais grâce à Mme Fabian tout devrait s'arranger. On comprend très bien que le père Montand soit mordu d'une nana comme ça. En plus, comme elle a été paripa... péripé... paripaté... Pute, quoi ! De ce côté-là, ça devrait être super.

— La mère, la fille... Vous êtes un grand séducteur !

— Mais il y a dans tout cela, bien sûr, beaucoup d'humour, de distance... Si je devais donner une définition de *Trois places pour le 26*, je dirais que ce n'est pas un film d'amour, plutôt, et c'est plus rare, un film de câlin.

— Quels sont maintenant vos projets ?

— J'arrête.

— De tourner ?

— Non. Enfin, je veux dire, je ne vais pas m'incruster, m'accrocher, place aux jeunes ! Mais si je peux rester à ma petite place à moi... Il y a deux sujets qui me passionnent et que je garde au chaud, bien que rien ne soit encore décidé, mis en route. C'est l'adaptation de *la Valse aux adieux*, de Milan Kundera, et, dans un genre bien différent, *la Vie parisienne*. A ce propos, je me suis permis de dire à certaines personnes qui m'interrogeaient après l'avant-première de *Trois places pour le 26*, à Marseille, l'autre soir : « *Je trouve que ce qui est beau dans une ville ou dans un pays, c'est la multiplicité des cultures. Je sais bien qu'il faut conserver un équilibre... Moi, par exemple, j'aime bien ce qui reste vraiment français dans le bon sens du terme, cette culture qui a rayonné à travers le monde. Par exemple, ces airs d'Offenbach, y a-t-il quelque chose de plus français, de plus parisien ? Au fait, je me permets de vous rappeler que M. Offenbach était le fils d'un chantre à la synagogue de Cologne !* » Et pan. Je n'étais pas mécontent.

— Vos deux projets, chacun dans son genre, sont ambitieux.

— Oui. Je ne tournerai plus jamais pour faire un film de plus. »

Propos recueillis par DANIÈLE HEYMANN.

CINÉMA

Mahmoud Zemmouri réalise près d'Alger sa troisième comédie

Pendant les émeutes, le tournage continue

A Boufarik, au cœur de la Mitidja, à quelques pas d'édifices publics dévastés lors des « événements » du mois dernier, Mahmoud Zemmouri, coûte que coûte, achève son troisième long métrage. Cinquante-deux personnages délirants pour une comédie qui, après les Folles Années du twist, *ne devrait pas être triste.*

BOUFARIK, à moins de 40 kilomètres d'Alger, plein sud. Un ciel bas couvre l'Atlas blidéen d'un épais manteau gris. Au cœur d'une forêt d'orangers chargés de fruits presque mûrs, la ville s'embourbe sous les assauts des premières pluies. Là, dans la maison où il est né, Mahmoud Zemmouri achève son troisième long métrage. Dans la cour, les femmes de la famille, assises en rond autour d'un réchaud, s'apprêtent à mener la bataille du repas des acteurs et des techniciens. Cela fait plus de dix semaines qu'armées de couteaux, deux fois chaque jour, elles s'attaquent aux viandes et légumes nécessaires à la troupe, à l'abri de ficus, caoutchoucs vraisemblablement centenaires.

A part elles, la maisonnée est, en ce début d'après-midi, silencieuse. Depuis quelque temps, on tourne de nuit, de 20 heures à l'aube. Dans la journée, le metteur en scène et les comédiens qui se sont installés ici pour la durée du tournage dorment. Malgré la rumeur du lycée, de l'autre côté de la rue, où travaillent plus de cinq mille élèves. A l'heure de la sortie des classes, ils forment un immense cortège qui s'en va par les rues, symbole en mouvement de la jeunesse d'un pays où 75 % de la population a moins de trente ans.

Ceux-là mêmes qui, le 5 octobre dernier, ont formé le gros des émeutiers, héros d'une « révolte de la semoule » qui prit bien vite les allures d'une révolution. Car ici aussi, très tôt, tout un peuple a marché sur les édifices publics et, tout de suite après, sur ces énormes entrepôts où s'entassaient ou pourrissaient toutes sortes de produits de première nécessité, volontairement stockés par les autorités et, pis encore, parfois même oubliés.

Fawzi Kasri, jeune assistant d'origine kabyle de Mahmoud Zemmouri et vivant comme lui d'ordinaire à Paris, conduit avec émotion, la tête encore chavirée des fumées, des cris, des détonations d'octobre, les pas du visiteur. Si les travaux de réparation de la mairie incendiée sont presque terminés, il faudra certainement beaucoup plus de temps pour effacer les traces de la destruction d'une église qui, depuis la révolution, servait d'entrepôt, et du souk El Fellah, le grand magasin du centre de la ville entièrement dévasté par les manifestants.

A quelques « blocs » de là – car Boufarik est une ville dont les rues furent tracées au cordeau, – au cœur du quartier le plus pauvre, on découvre avec surprise la façade d'un drôle de bar western surmontée d'un néon aux couleurs de « Saïd Burger ». En face, on achève la construction d'une entrée de mosquée. Deux des décors principaux d'*Hollywood à Tam*, titre provisoire du film de Mahmoud Zemmouri.

Dans la maison même de sa famille, c'est l'intérieur du « Saïd Burger ». qui a été construit. Là, on reconnaît plusieurs des visages de ses deux premiers films, *Prends 10 000 balles et tire-toi* – inspiré par la loi française d'« aide au retour » – et *les Folles Années du twist* – la vie de deux jeunes hommes pendant la guerre d'Algérie. Il y a Mustapha El Anka, le père froussard des *Folles Années*, fils très populaire du maître incontesté de la musique « chargi », Fawzi Saichi, le bossu magnifique des *Folles Années*, Mostefa Stiti, Driss Jahoui, Assia Guemra, d'autres encore, quelques-uns parmi les cinquante-deux personnages imaginés par Mahmoud Zemmouri pour son troisième long métrage.

Aucun d'entre eux n'est habillé à l'orientale. Mustapha El Anka est, par exemple, coiffé d'un stetson blanc (en paille) et arbore à son col un « bolotie » en forme de tête de vache, très peu algérien. Lui, c'est JR, le prince régnant du royaume de Dallas. A ses côtés, Mostefa Stiti a emprunté à Colombo son imperméable incertain et sa démarche de flic fatigué. Dans l'ombre, on pourrait reconnaître Barreta, ayant troqué son perroquet pour une poule, Kojak, Clint Eastwood, Bud Spencer...

Dans cette ville d'Algérie, comme dans beaucoup d'autres, le ciel, avare de pluies, s'est en revanche montré très généreux en envoyant, sur les toits des maisons, chaque jour davantage, de drôles d'oiseaux blancs qui font la roue mieux que les paons des mosaïques maures : des antennes paraboliques et leurs mille images importées, récemment autorisées par le gouvernement algérien.



SUSAN MAY/R.E.A.

Aujourd'hui, après comme avant les émeutes d'octobre, l'Algérie se déchire entre deux cultures : celle, dominatrice et cathodique, d'une Amérique cynique que veut dénoncer le nouveau film de Mahmoud Zemmouri et celle, réactionnaire et intégriste, des Frères musulmans relayés par les imams. Sur le marché d'Alger, cet instantané de juin dernier.

Tout un petit peuple à qui le zapping était jusque-là interdit – l'Algérie ne dispose que d'une chaîne nationale de télévision – se voue à la religion des images relayées par les satellites. Les héros normalisés des séries hollywoodiennes s'en vont ainsi par les foyers, rejoints par les personnages extraordinairement conventionnels imaginés dans les studios du Caire. Quels que soient leur âge et leur condition, les Algériens n'hésitent pas à s'identifier aux animaux curieux de la légende cathodique. Mahmoud Zemmouri a surpris une conversation de jeunes femmes qui empruntaient – c'est le dernier chic algérois – la plupart de leurs dialogues, jusqu'aux intonations, aux séries égyptiennes. Empêché de tourner le scénario qu'il avait depuis longtemps sous le coude, *Nos ancêtres les Gaulois*, parce que la commission – française – d'avance sur recettes ne l'avait pas trouvé à son goût, il s'est emparé de ce qu'il considère comme un nouveau phénomène sociologique pour écrire *De Hollywood à Tam*.

Le tournage, entamé début septembre, devait durer six semaines. Mais il y a eu les événements, et d'autres soucis, plus ou moins graves, qui ont rendu l'aventure difficile, douloureuse même. « *Ce film est véritablement un film catastrophe*, confie le metteur en scène. *Après deux jours de tournage, nous avons découvert que Fuji ne nous avait pas livré la bonne pellicule. Les bobines des deux premières semaines de tournage ont été volées avec ma voiture tandis que je les apportais au laboratoire, dans la banlieue de Paris. L'un de mes neveux, qui travaillait avec moi, s'est tué au volant de sa voiture. Et puis, bien sûr, il y a eu les « événements » qui nous ont contraints à interrompre le tournage.* »

Mahmoud Zemmouri n'avait, dès le début, pas choisi la facilité. *De Hollywood à Tam* est en effet le premier film 100 % privé jamais réalisé en Algérie, après les lois Chadli autorisant des activités économiques indépendantes de l'Etat. Il est coproduit à parts égales de 1 million de francs français par la propre société parisienne du réalisateur, Fennec Films, et par une société algérienne rassemblant ses familiers et amis. « *C'est une aventure dans la mesure où il n'existe pour le moment aucune réglementation précise en matière d'initiatives privées, ce qui rend très difficiles l'obtention des diverses autorisations et les rapports avec les autorités algériennes* », dit Mahmoud Zemmouri. Il y a dix jours, les professionnels du cinéma algérien, conscients de ces difficultés, se sont réunis dans un restaurant d'Alger pour tenter de susciter de nouvelles initiatives privées et réfléchir à la mise en place d'une commission d'avances sur recettes semblable à la nôtre.

Tourner ce nouveau film dans une ville moyenne d'Algérie était aussi un risque, compte tenu de la situation sociale et politique. « *Il y a dans le film une séquence entière qui se passe dans une mosquée*, explique le cinéaste. *Malgré nos contacts, l'imam de Boufarik ne nous a pas autorisé à tourner dans un vrai édifice religieux que nous avons reconstitué en décors. Certaines personnes mal intentionnées ont rapporté à l'imam des scènes que j'avais prétendument tournées dans cet édifice. Cela m'a valu une condamnation publique avant la prière du vendredi et l'incendie des décors. Cette anecdocte est très significative de la montée de l'arabisation en Algérie et de l'influence grandissante des Frères musulmans. Il y a quelques années, ici, il n'y avait pas une seule femme voilée. Aujourd'hui, elles sont légion.* »

Mais Boufarik et ses habitants sont aussi, selon Mahmoud Zemmouri, une source extraordinaire d'inspiration : « *Partout les gens sont drôles, improvisent, inventent des mots, des gags, je n'ai qu'à choisir. Malgré une vie morose et triste, la rue est un grand spectacle, on rit à tous les carrefours. Je suis moi-même issu d'une famille où on ne s'est jamais ennuyé. Mon père, mes frères sont très marrants, nous avons reçu une éducation très décontractée. Cela dit, je n'ai pas choisi le genre comique uniquement pour faire rire mais pour témoigner de mon engagement politique en évitant les défauts et les platitudes du cinéma engagé. Ma grand-mère, mon père, sont d'anciens militants communistes. Ce film, comme les précédents, veut dénoncer des choses.* »

D'autant que les événements d'octobre ont profondément bouleversé Mahmoud Zemmouri. Depuis qu'il a quitté l'Algérie, en 1968, pour suivre à Paris des cours de physique, il y est revenu régulièrement. A chaque séjour, il constatait que « *les gens prenaient à la rigolade les sempiternels problèmes de manque d'eau, de pénurie de toutes sortes* ». Aujourd'hui, il constate qu'il s'est trompé : « *Les gens, la jeunesse surtout, rient de tout, mais il apparaît qu'ils ne se sont préparés à rien du tout. Pendant quelques jours, en octobre dernier, ce fut l'anarchie pure et simple, personne ne savait qui revendiquait quoi. Avant, je me disais que ces 70 % de jeunes arriveraient à changer quelque chose. Mais il faut se rendre compte que les Algériens ne sont pas prêts à prendre leur destin en main et que, d'une certaine façon, ils ont le gouvernement et les problèmes qu'ils méritent. Certes, les événements ont donné quelques résultats, mais ces résultats-là étaient déjà préparés. La réaction des autorités a juste été un peu accélérée.* »

Alors Mahmoud Zemmouri a tenu, malgré tout, la main ferme sur sa caméra. Ses techniciens, essentiellement Algériens, et ses comédiens, Algériens d'Algérie et Algériens de Paris, n'ont jamais renoncé. Le travail acharné leur est apparu comme l'une des réponses possibles, l'une des réponses urgentes. *De Hollywood à Tam* devrait leur faire du bien, devrait nous faire du bien.

OLIVIER SCHMITT.



Le monument Liszt d'Ernst Bürger

Images d'une âme

Six cent cinquante illustrations explorant la vie de Liszt, une chronologie détaillée de tout ce qu'il a fait et écrit, c'est la fantastique « exposition », le monument que nous offre Ernst Bürger.

EN refermant ce grand livre, on a le même sentiment qu'en sortant du Musée Wagner de Bayreuth : celui d'avoir réellement vécu, de quelque manière, en compagnie du musicien, tant on est pénétré de son visage, de l'atmosphère qui l'entourait et de son âme.

Les portraits de Franz Liszt, bien plus nombreux qu'on ne le croit, jalonnent toute son existence et sont, pour la plupart, d'une beauté qui nous fascine comme ils ont fasciné ses contemporains.

Presque tous vivent avec une intensité prodigieuse, reflètent la flamme de son regard, sa noblesse et sa bonté. Les photographies qui viennent compléter, rectifier parfois, dessins et tableaux à partir de 1844 (un daguerréotype reproduit pour la première fois) nous touchent encore davantage, jusqu'aux fabuleux gros plans de Nadar la dernière année de sa vie, et à cette ultime photo, un instantané qui nous le montre portant un chapeau haut de forme, au bras de la femme d'un peintre, sous une ombrelle blanche...

Franz Liszt. Munich 1958. Photo de Franz Hanfstaengl.

La chronologie qui court sur les colonnes extérieures des pages, année par année, indiquant tout ce qu'il a fait, écrit, composé, exécuté, est des plus détaillées qui soient ; elle justifie et nourrit l'iconographie, ainsi que de brefs commentaires sur tel événement important (la *Sonate en si mineur*, la création du *Concerto en mi bémol*, le testament de 1860) ou des considérations plus générales (ses élèves, ses pianos, ses rapports avec les Schumann, les critiques de ses concerts), sans oublier des récits (sobres) sur ses aventures amoureuses ou des aperçus plus anecdotiques (ses décorations et ses titres)...

Si la vie de Liszt et l'iconographie de ses premières années, qui souvent, à Paris surtout, sont parallèles à celles de Chopin, nous paraissent très familières, il n'en est plus de même à partir de 1847, quand il abandonne sa carrière de virtuose (à trente-six ans, presque aussi jeune que Glenn Gould !). Et beaucoup découvriront les lieux où il a passé la moitié de son existence, dans le dépouillement d'un couvent à Rome, comme directeur de théâtre d'avant-garde ou au milieu d'une cour de disciples, à Weimar et à Budapest, et cette époque qui correspond à la partie la moins connue de son œuvre, où il n'a jamais été aussi actif et fécond.

L'index des noms et un index des œuvres qui permet de retrouver instantanément la moindre page inédite du compositeur complètent cet ouvrage qui remplace toute une bibliothèque. Mais on n'oubliera pas qu'après des années de vaches maigres, où l'on ne disposait d'aucun ouvrage sérieux en français, la bibliographie lisztienne commence enfin à se montrer digne du grand musicien (1).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Pierre-Antoine Huré et Claude Knepper : *Correspondance de Liszt*, choix de 400 lettres, 600 pages, relié, Ed. Jean-Claude Lattès, 330 F ; *Liszt en son temps*, documents choisis, Ed. Hachette, coll. « Pluriel », 670 pages, 52 F ; Serge Gut : *Franz Liszt*, Ed. L'Age d'homme. Rappelons que Robert Bory avait publié en 1936 une très belle *Vie de Franz Liszt par l'image* (depuis longtemps introuvable) aux Horizons de France et qu'une étude plus spécialisée sur les transcriptions, due à Jacques Drillon, est parue aux Editions Actes Sud.

★ Ernst Bürger : *Franz Liszt. Chronique biographique en images et en documents*, préface d'Alfred Brendel, traduit de l'allemand par Odile Demange, 354 pages, 31,5 × 27, relié, librairie Arthème-Fayard (avec le concours du Centre national des lettres), 495 F.

Une encyclopédie, un guide

Le regard du son

Les mélomanes manquent de guides. En voici de nouveaux et de bons. Le plus indispensable n'est pas le plus volumineux.

L'INESTIMABLE encyclopédie dirigée par François Michel aux éditions Fasquelle est devenue introuvable (les éditions Grasset, qui l'ont rachetée, prétendent qu'elle reste disponible. Mais où ?). L'espoir luit désormais du côté d'un *Dictionnaire encyclopédique* sur lequel ont planché des générations de musicologues anglais. Il paraît, traduit et adapté pour le lecteur français, dans la collection si agréable à consulter des « Bouquins » de Robert Laffont. Sous la même présentation, aussi économique que lisible, existent déjà plusieurs fidèles compagnons : dictionnaire des interprètes, guide du disque, etc. Voici que nous sont proposés cette fois, en deux volumes et deux mille quatre cents pages, pas moins de six mille huit cent cinquante articles dont *« mille quatre cents sont consacrés aux compositeurs, mille deux cent cinquante aux principales œuvres du répertoire, cent à des synopsis d'opéras, cent soixante-quinze aux instruments de tous les temps et de tous les continents, quatre-vingts aux différents pays et régions ainsi qu'aux différentes périodes de l'histoire de la musique, deux mille aux termes musicaux, à la théorie et aux formes »*. Le tout surmonté d'une prestigieuse inscription : Université d'Oxford. Oui, il y a de quoi se laisser tenter.

Un avertissement, cependant. La base de ce monumental ouvrage a été constituée il y a plus d'un demi-siècle, à l'intention de l'amateur éclairé, par un seul homme enseignant à Oxford, Percy Scholes. *The Oxford Companion to Music*, devenu un best-seller, n'a jamais cessé d'être réactualisé pour enfin être mis, dans les années 70, entre les mains d'une vraie équipe de chercheurs dirigée par le professeur Denis Arnold. Incontestablement, et l'origine et l'âge de ce « nouveau compagnon » ne peuvent être oubliés. Son âge se sent à l'exigence heureusement dépassée de tout vouloir définir, quitte à ne plus rien pouvoir expliquer. L'article « Baroque » frôle ainsi l'absurdité, l'auteur s'avouant impuissant à aborder la notion stylistiquement et se retranchant avec humeur dans une approche historique pour le moins hésitante.

L'âge de ce dictionnaire encyclopédique transparaît encore à la lecture d'articles spécialisés comme « Musique concrète » (assimilée en quelques lignes à ses composantes électroniques, ce qui rend l'entrée caduque) ou, côté jazz, à la présence d'Armstrong (de Miles Davis aussi) mais pas de Thelonius Monk.

Que l'ouvrage soit né en terre anglo-saxonne n'est pas non plus sans effets. Benjamin Britten occupe deux fois plus de surface qu'Olivier Messiaen ; la technologie américaine envahit le chapitre « Ordinateurs » (pour la France, seuls l'IRCAM et la 4X sont cités) ; on lit que Brahms *« a surtout fait école en Angleterre »* sans rien ignorer de ses distinctions à Cambridge ; on apprend que deux John Hilton ont composé, qu'*Hiawatha* est dû à l'impérissable Coleridge-Taylor (une entrée pour l'œuvre, une autre pour l'auteur), qu'Alfred Hill mérite des honneurs refusés à Guézec ou à Hespos. Quittant Boulez, on n'atteint Brahms qu'après avoir découvert l'existence d'York Bowen, Anne Boyd, Nrian Boydell, William Brad, tous compositeurs anglais ou irlandais, on s'en doutait. En ayant lu aussi, avec effarement, que le mot *Bout* (quatre lignes mais une entrée) *« se rencontre souvent dans l'expression « avec » le bout de l'archet »*...

Cela n'enlève rien à la solidité de la plupart des développements de fond, à la clarté de l'article « Piano » (remarquable), à la science déployée dans l'article « Couleur et musique » (qui l'aurait pensé ?) et à la précision, hélas ! surtout biographique, des notices consacrées aux compositeurs. On trouvera néanmoins, sur ce chapitre particulier, une approche beaucoup plus moderne, critique, et sensible, dans le *Dictionnaire des grands musiciens*, toujours exploité chez Larousse. Car il devient difficile de lire, même venant d'Oxford, même en faisant la part d'une traduction défectueuse, que la musique de Janacek est *« extrêmement personnelle, parfois même sinueuse »* !

∴

Le *Guide illustré de la musique* nous vient, lui, d'Allemagne. Paru en 1877 à Munich sous le titre approprié d'*Atlas zur Muzik*, il s'inscrit en tête des « Indispensables » à jaquette noire de chez Fayard (*Guide de l'Opéra*, de Rosenthal et Warrack, *Guide de la musique symphonique*, de Tranchefort, un *Guide des opéras de Wagner*, à paraître, etc.)

En tête, parce que cet atlas commenté, accessible avec quelques connaissances de solfège et sans mode d'emploi compliqué (les schémas, exemples musicaux, illustrations en couleurs occupent toute la page de gauche, des explications sont brièvement fournies et très clairement classées sur la page de droite), répond, sous le format le plus réduit et avec un luxe d'astuces visuelles vraiment exceptionnel, aux curiosités les plus poussées du mélomane — comme à celles du futur professionnel en mal de pense-bête. Cela, qu'il s'agisse d'organologie, de théorie des systèmes et des formes, d'interprétation, d'effectifs et de disposition des orchestres, de tessitures instrumentales et vocales, de rythmes de danse de la pavane au cha-cha-cha, des aires d'influence de Dufay et Palestrina, d'acoustique générale, de physiologie de l'oreille et, plus banalement, de l'histoire de la musique vocale et instrumentale de l'Antiquité à nos jours (le premier volume, seul disponible à ce jour, s'arrête à la Renaissance).

Mais rien n'est banal, en fait, dans l'approche d'Ulrich Michels, musicologue et chambriste à Karlsruhe. Ni l'insistance à faire jaillir chaque démonstration technique de vrais exemples musicaux — la forme sonate n'est rien sans Beethoven, la série sans Webern, le contrepoint sans Bach. Ni l'ordonnancement éclairant de l'ensemble de l'ouvrage sous forme de pyramide inversée : au commencement, les lois simples de l'oreille et du son ; au sommet, toutes les complexités de la pensée musicale.

« L'idée transforme le matériau acoustique en musique », est-il écrit d'emblée. Voilà qui est en effet « illustré » avec la plus grande intelligence.

ANNE REY.

★ *Dictionnaire encyclopédique de la musique*, université d'Oxford, sous la direction de Denis Arnold, 2 200 pages illustrées de schémas et d'exemples musicaux : deux « Bouquins » réunis en coffret chez Robert Laffont, 120 F l'un.

★ *Guide illustré de la musique* (volume 1), d'Ulrich Michels, 130 planches en couleurs commentées, avec index et bibliographie générale : Fayard, « les Indispensables de la musique », 284 pages, 98 F.

Des livres sur toutes les musiques

LES LIEDER DE WOLF par Mosco Carner

Dans la série des « Petits guides de la BBC », voici une agréable promenade à travers les lieder de Wolf que nous offre un critique au goût très fin (anglais d'origine viennoise), qui explicite fort bien l'originalité, la saveur et la grandeur de cette « musico-poésie » si particulière. Les brèves analyses sont souvent suggestives.

On regrette cependant que trop de pièces ne soient même pas mentionnées — et que les extraits des lieder cités ne soient pas traduits de l'allemand ou de l'italien. Il y aurait place pour un « guide » plus systématique qui indiquerait pour chaque page, sinon la traduction du poème, du moins son sens général. Ce livre très « apéritif » donne en tout cas envie d'acheter tous les recueils de Wolf, difficiles à trouver en France.

★ Traduction de l'anglais par Dennis Collins, éd. Actes-Sud, 106 pages, 85 F.

∴

— *Con bien fou tu serais Orlando*. — Un livre-bijou dans sa présentation comme dans son contenu : cinquante-huit lettres de Roland de Lassus au prince de Bavière, écrites en un « melting pot » humoristique de sept langues... Frank Langlois nous en donne heureusement la traduction avec de savants commentaires. Un document savoureux sur l'époque plus qu'une introduction à la musique de « l'*Orpheus belgicus* ». (Ed. Bernard Coutaz, deux volumes de 80 et 192 pages sous coffret cartonné, 159 F.)

— Albert Seay : *la Musique du Moyen Age*. — Comment notre musique est née au Moyen Age, entre l'Antiquité et la Renaissance, peu d'ouvrages le disent aussi clairement que ce livre où défilent les pratiques musicales juives, le plain-chant, les adjonctions à la liturgie (hymnes, séquences et tropes, etc.), les troubadours et les trouvères, l'école de Notre-Dame (Léonin et Pérotin), l'Ars Nova (Machaut), en un panorama vertigineux et captivant. (Traduit de l'américain par Philippe Sieca, éd. Actes-Sud, 256 p., 140 F.)

— Jean-Jacques Eigeldinger : *Chopin vu par ses élèves*. — Troisième édition, très fortement augmentée, d'un ouvrage fondamental qui réunit tous les témoignages laissés par les nombreux disciples de Chopin, regroupés de la manière la plus pratique à l'intention des pédagogues et pianistes d'aujourd'hui : indications techniques, vues stylistiques, conseils d'interprétation, etc. (Ed. de la Baconnière, Neuchâtel, diffusion en France : Champion-Slatkine, 452 pages, 375 F.)

∴

— Vladimir Ashkenazy : *Par-delà les frontières*. Entretiens avec Jasper Parrott, Ed. de Fallois/l'Age d'homme, 226 pages, 95 F.

— Marcel Beaufils : *Villa-Lobos, musicien et poète du Brésil*, Ed. Iheal et Est, 102, av. des Champs-Elysées, 206 pages, 120 F.

— Claude Colomer : *Montserrat Caballé ou l'anti-diva*, Société de musicologie du Languedoc, 160 pages.

— Alain Gobin : *le Folklore musical*, Librairie Séguier, 186 pages, 98 F.

— Catherine Join-Dieterle : *les Décors de scène de l'Opéra de Paris à l'époque romantique*, 296 pages, 24,5 × 29,5 (à l'italienne), relié, avec 150 planches dont 50 en couleurs, Ed. A. et J. Picard, 82, rue Bonaparte, Paris, 550 F.

— *Carteggio* (Correspondance) *Verdi-Ricordi 1880-1881*, édition réalisée par P. Petrobelli, M. Di Gregorio Casati et C. Matteo Mosse, Istituto di Studi Verdiani, Parme, 348 pages, relié, 70 000 lires.

J. L.

EXPOSITIONS

Sélection du mois de la photo

BRASSAÏ. « *Paris le jour, Paris la nuit.* » Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e. Jusqu'au 8 janvier. Voir aussi « Paris tendresse ». FNAC Forum.

« SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS. » Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Jusqu'au 31 décembre.

« DESTINATION L'ORIENT », Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Jusqu'au 16 janvier.

HELMUT NEWTON. « Nouvelles images. » Espace photographique de Paris. Forum des Halles, Paris-1er. Jusqu'au 29 janvier 1989.

CAROL MARC LAVRILLIER. « Itinéraires de 1958 à 1988. » Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris-15e. Jusqu'au 4 décembre.

« *CRÉATEURS DE MODE,* CRÉATEURS D'IMAGES. » Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli, Paris-1er. Jusqu'au 31 décembre.

ARNO MINKINNEN. « Quinze ans face à mon objectif. » Galerie Viviane Esders, 40, rue Pascal, Paris-13e. Jusqu'au 3 décembre.

JOHNSTON. « Ziegfeld follies. » Galerie Octant, 5, rue du Marché-Saint-Honoré, Paris-1er. Jusqu'au 16 décembre.

FORUM DU REPORTAGE, AFP, CONTACT, GAMMA, MAGNUM, SIPA, SYGMA, VU, RAPHO. BPI/Centre Pompidou, Paris-4e. Jusqu'au 6 février.

GEORGES ROUSSE. « Embrasures, travaux récents. » Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives, Paris-3e. Jusqu'au 20 décembre. Voir aussi Caisse nationale des monuments historiques et des sites.

E.-J. BELLOCQ. « Storyville Portraits. » Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de La Roquette, Paris-11e. Jusqu'au 10 décembre.

BLACK PHOTOGRAPHY IN AMERICA, VAN DER ZEE, GORDON PARKS, COREEN SIMPSON. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris-1er, jusqu'au 15 janvier 1989.

LUCIEN HERVE, DOISNEAU, FLEIG. Grande halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, Paris-19e, jusqu'au 22 janvier 1989.

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ALVAR AALTO. Du romantisme national à l'architecture viticole. Centre d'information Cci. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 23 janvier.

CHATEAUX BORDEAUX. Histoire et *renouveau des architectures de la civilisation du vin.* Galerie du Cci. Entrée : 15 F. Jusqu'au 20 février.

COMITÉ COLBERT. Galerie des brèves du CCI. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 5 décembre.

FORUM DU REPORTAGE. Forum. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 6 février.

GÉRARD GAROUSTE, ERIK BOULATOV. Galeries contemporaines. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 novembre.

RAPHO. Salle d'actualité. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 5 décembre.

SITE ET SABLE. Atelier des enfants. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

WORLD PRESS PHOTO 1988. Galerie de la BPI. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 16 janvier.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

L'AGE MUR DE CAMILLE CLAUDEL. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

L'ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE AU XIXe SIÈCLE, L'EXEMPLE PARISIEN. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS D'ALEXANDRE HESSE. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

L'ENFANT ET L'IMAGE AU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

RUES ET CANAUX DE VENISE - LES ALBUMS PUBLIÉS PAR ONGANIA. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

PEINTRES REMBRANESQUES AU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 27 mars.

REMBRANDT ET SON ÉCOLE - DESSINS DU MUSÉE DU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 janvier.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

SIGMAR POLKE. A.R.C. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 décembre.

VIVA DI ROSA. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS. 1968-1988. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1er janvier.

ALICE SPRINGS. *Portraits récents.* Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

MAC 2000. Balcons (42-56-45-08). T.l.j. de 12 h à 19 h, nocturne le 2 décembre jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Du 24 novembre au 18 décembre.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

SALON D'AUTOMNE. Nef. T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 27 novembre.

SEICENTO. Le siècle de Caravage dans les collections françaises. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 2 janvier.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé le lun.

LE CUIR TOUJOURS. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass.). Jusqu'au 4 janvier.

LA VIGNE ET LE VIN. Espace Diderot. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 janvier.

Musées

1918... L'ANNÉE DE L'ARMISTICE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F (gratuit dim.). Jusqu'au 31 décembre.

PAUL ABADIE. Architecte 1812-1884. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (47-27-35-74). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 janvier.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des artistes modernes, 1929-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 janvier.

BRASSAÏ. Paris le jour, Paris la nuit. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

CAMEROUN, ART ET ARCHITECTURE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 13 février.

LES CITÉS OUBLIÉES DE L'INDUS. Archéologie du Pakistan. Musée Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F pour l'exposition seule, 22 F comprenant la visite du musée. Jusqu'au 30 janvier.

COULEURS DU TEMPS. Photographies stéréoscopiques et autochromes prises par E. Clementel. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 27 février.

CROCODILES ET KANGOUROUS. Peintures des aborigènes d'Australie. Musée national des Arts africains et océaniens, salle Australie, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 janvier.

CRÉATEURS DE MODE, CRÉATEURS D'IMAGES. Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

D'AXOUM A GONDAR. Manuscrits et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 13 h à 17 h. inclus. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 décembre.

DES GRANDS CHANTIERS... HIER, PHOTOGRAPHIES, DESSINS : Outils de l'architecte et de l'ingénieur autour de 1900. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 janvier.

DESTINATION L'ORIENT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). *Jusqu'au 16 janvier.*

ROBERT DOISNEAU. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 22 janvier.

L'ÉLÉGANCE FRANÇAISE AU CINÉMA. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 janvier.

FEMMES EN VUE. Splendeurs et misères du corps. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 31 décembre.

ALAIN FLEIG. Grande Halle de la Villette, *211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80).* T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 22 janvier.

RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 décembre.

GÉANTS, HOMMES ET VILLES DU NORD. Cassel, Comines, Hazebrouck. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 8 F dim. Jusqu'au 15 décembre.

LUCIEN HERVÉ. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 22 janvier.

ICONES ET MERVEILLES, HOMMAGE AU MILLÉNAIRE DU BAPTÊME DE LA RUSSIE. Collections françaises et étrangères. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Du 27 novembre au 19 février.

LE JOUET ET LES ARTS MÉNAGERS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 27 novembre.

CAROL MARC LAVRILLIER. Itinéraires de 1958 à 1988. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 décembre.

HENRI MANGUIN. Le fauve du bonheur. *Musée Marmottan, 2, rue* Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 8 janvier.

ISSEY MIYAKE. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

OMBRES DE CHAIR. Photographies de Gilles et Myriam Arnould, Pierre-Noël Doyen, E. Ruben. Bibliothèque Nationale, espace Corbert, 2, rue Vivienne - 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 26 novembre.

PICASSO PEINTRE-GRAVEUR. 1946-1958. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 2 janvier.

PICASSO, LES GRANDES BAIGNEUSES. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Fermé les 25 décembre et 1er janvier. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 6 mars.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

REGARDS D'ACIER. Grayaert, Koudelka, Salgado. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 30 novembre.

GEORGES ROUSSE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

RÉTROSPECTIVE IZIS. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

LE SYMBOLISME DANS LES COLLECTIONS DU PETIT PALAIS. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 19 février.

IKKO TANAKA, AFFICHISTE. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 28 novembre.

UN VILLAGE AU TEMPS DE CHARLEMAGNE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F, dim. : 8 F. Jusqu'au 30 avril.

UNE TERRE, DES HOMMES. Palais de la découverte, av. Franklin-Roosevelt (43-59-16-65). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 janvier.

VUES D'EN HAUT. La photographie aérienne en *1914-1918. Hôtel national des* Invalides, Cour d'honneur, place des Invalides (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Centres culturels

ALVAR AALTO 1898-1976. Architecture et design. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 décembre.

ALLIANCE PHOTO. Agence photographique 1934-1940. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 9 janvier.

AMSTERDAM ART - L'ABCD DE L'ART MODERNE. Peinture et sculpture des collections du Stedelijk Museum Amsterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

APPARITIONS. Photographies de Gerd Bonfert. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 9 janvier.

KAREL APPEL. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

ART ET MYTHOLOGIE. Figures Tshokwe. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

BLACK PHOTOGRAPHY IN AMERICA. Gordon Parks, James van Der Zee, Coreen Simpson, Roy de Carava. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier.

BRASSAÏ. Paris tendresse. Fnac Forum des *Halles*, niveau - 3, porte *Lescot* (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. Jusqu'au 31 décembre.

MICHEL CAMPEAU. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (42-22-50-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 9 décembre.

LE CHIFFRE. Multiples approches dans l'art contemporain - 1960-1988. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 1er janvier.

LA CHINE A DU TALENT. Des artistes contemporains font revivre le Grand Timonier. Carrefour de la Chine, 45, rue Sainte-Anne (42-61-08-28). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h, sam. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 17 décembre.

CONCEPT ET IMAGINATION : ŒUVRES RÉCENTES DE LA COLLECTION. Photographique du Stedelijk Museum Amsterdam (1980-1988). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

DE DURER A BASELITZ. Dessins allemands de la Kunsthalle de Hambourg. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

BRUNO EHRS. La suite de Stockholm. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier.

DENIS GEOFFROY-DÉCHAUME. L'Ile Milliau - peintures de Bretagne. Espace Vendôme, 9, place Vendôme (42-60-33-40). T.l.j. sf sam. et dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 2 décembre.

JOSEP GUINOVART. Espace Lina Davidov, 8, rue de Nesle (43-25-11-28). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 novembre.

ICONES ANCIENNES ET CONTEMPORAINES. Millénaire du baptême de la Russie. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

IRWIN. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 décembre.

LIRE LE JAPON 1988. Espace Japon, 12, rue Sainte-Anne (42-60-69-30). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 23 décembre.

MOIS DE LA PHOTO. Richard Baillargeon, Michael Flomen, Pierre Tremblay, Michele Waquant. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. *Jusqu'au 3 décembre.*

MOUNIC, BRAUN. Centre culturel Poterne des peupliers, 1, rue Gouthière (45-88-46-68). T.l.j. sf dim. de 14 h à 22 h, lun. de 18 h à 22 h, sam. de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 29 novembre.

HELMUT NEWTON. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie *(40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h,* sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 29 janvier.

SIGVARD OLSSON. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam., dim. de 12 h à 18 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier.

LES RÉALITÉS DES IMAGES. *Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna* (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 12 décembre.

LE RÊVE INTERROMPU DE MIRO. Centre Culturel espagnol, 7, rue Quentin-Bauchart (40-70-92-92). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 11 décembre.

SWISS LIFE. Photographies de Luc Chessex. *Centre culturel suisse, 32-38,* rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 décembre.

AIMÉ VENEL. Galerie du Celebrity Centre, 69, rue Legendre (46-27-65-00). T.l.j. de 11 h à 22 h. Jusqu'au 2 décembre.

Galeries

JEAN AMADO. Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Du 25 novembre au 10 janvier.

LES ANNÉES BAUHAUS. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 31 décembre.

AUTOUR DES SCULPTURES MONUMENTALES D'ELISABETH BUFFOLI. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 30 novembre.

LEWIS BALTZ. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 6 décembre.

BAPTISTE. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 10 décembre.

ROBERTO BARNI, MARCO DEL RÉ, MIMMO GERMANA. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 30 novembre.

E.-J. BELLOCQ. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 20 décembre.

PHILIPPE BONNET. Œuvres récentes. Galerie. Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au 20 décembre.

BERNARD BORGEAUD. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 3 décembre.

GEORGES BRAQUE. Galerie Victor *Hugo, 3, rue Mesnil (47-27-67-71).* Jusqu'au 31 décembre.

BRONZES JAPONAIS. Galerie Ban-Lao, 20, rue du Dragon (42-22-39-95). Jusqu'au 15 décembre.

POL BURY. Horloger du ralenti. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 26 novembre.

CALDER, LÉGER. Galerie Louis *Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07).* Jusqu'au 26 novembre.

ALAIN CAMPOS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 31 décembre.

MICHEL CARRADE. Galerie Art prestige, 51, bd des Batignolles (42-93-47-00). Jusqu'au 15 décembre.

CARTE BLANCHE A L'ANPPM. Galerie Séguier, 10, rue Séguier (43-25-73-23). Jusqu'au 3 décembre.

CECCARELLI. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 26 novembre.

LES CHANTS DE MALDOROR. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 6 décembre.

TAL COAT. Galerie *Maeght Editeur,* 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 31 décembre.

LE CORPS A DEUX TÊTES. Bischof, Blumenfeld, Cartier-Bresson, Koudelka, Man Ray, Maywald... Galerie Picto Bastille, 53 bis, rue de la Roquette (48-07-83-40). Jusqu'au 30 décembre.

NICOLA DE MARIA, GARACHE. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 26 novembre.

HELMUT DORNER. Galerie Philippe Casini, 13, *rue* Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 22 décembre.

DORNY. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 3 décembre.

MARCEL DUCHAMP. Galerie Dina Vierny, 36, *rue Jacob (42-60-23-18).* Jusqu'au 6 décembre.

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 10 décembre.

PIERRE FAUCHER. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 10 décembre.

FLACONS DE COLLECTION. Galerie d'Amon, 28, rue Saint-Sulpice (43-26-96-60). Jusqu'au 30 décembre.

SAM FRANCIS. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 26 novembre.

RUTH FRANCKEN. Peintures des années 50. Galerie 16, 16, rue Raymond-Losserand (43-20-98-94). Jusqu'au 30 novembre.

Périphérie

AULNAY-SOUS-BOIS. L'Art des cathédrales. Moulages originaux d'œuvres sculptées du VIe et XVIe siècle. Galerie d'exposition de l'Hôtel de Ville, bd de l'Hôtel-de-Ville (48-66-12-77). T.l.j. de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, sam., dim. de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 18 décembre.

BIÈVRES. Métamorphoses de Dany Cotton. Peintre photographe. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 novembre.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Olivier Debré. Œuvres monumentales. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 18 décembre.

COLOMBES. 37e Salon des amis des arts. Mairie - centre administratif, rue de la Liberté. T.l.j. de 15 h à 19 h 30, dim. et jours fériés de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h 30. Jusqu'au 27 novembre.

CORBEIL-ESSONNES. Transes-Figurations. Da Rocha, Giner, Hubant, Moucha, Pineau, Serge III, Tolsty. Centre d'Art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. Du 26 novembre au 9 janvier.

CRÉTEIL. René Duvillier. Rétrospective. Maison des Arts de Créteil, place Salvador-Allende (48-99-90-50). T.l.j. sf dim. de 12 h à 19 h. Jusqu'au *18* décembre.

ISSY-LES-MOULINEAUX. A propos de la Tour aux figures de Jean Dubuffet. Musée municipal d'Issy-les-Moulineaux, 16, rue Auguste-Gervais (46-45-21-70). T.l.j. sf lun. et mar. matin de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, nocturne mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 31 décembre.

IVRY-SUR-SEINE. Pierre Buraglio. Eric Snell. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier.

JOUY-EN-JOSAS. Gérard Garouste : les Indiennes. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 18 décembre. Ouka Lele. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 18 décembre.

MONTREUIL. Jean Jaurès et la Révolution française. Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Sueur (48-54-85-66). Mar., jeu., ven. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, mer. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 juin.

NEUILLY-SUR-MARNE. Jules Leclercq, « donneur de feu ». « L'Arscine », château Guérin, 3, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73 et 43-08-82-35). Mardi, jeudi, de 14 h à 18 h, sam., dim. et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 janvier 1989.

PONTOISE. A boire et à voir. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février. Œuvres sur papier du Musée. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

RUEIL-MALMAISON. Anick Schlotter. Galerie M.A. Robert, 17, rue du Dr.-Zamenhof (47-32-34-85). Jusqu'au 8 décembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 28 novembre. Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye. 1638-1682 - de la naissance à la gloire. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 27 novembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Nicole Dahan. Palais des congrès, 26, rue du Maréchal-Joffre (42-38-54-64). Jusqu'au 27 novembre.

AMIENS. Rob Krier. Espace Parmentier. Jusqu'au 18 décembre.

ANGERS. Jean Boucher. Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 10 décembre.

APT. Christine Bry. Portraits et fruits. Musée municipal, 4, rue de l'Amphithéâtre (90-74-00-34). Jusqu'au 10 décembre.

BORDEAUX. Danne Michals. FRAC Aquitaine, 81, cours Anatole-France (56-24-71-36). Jusqu'au 6 janvier.

DIJON. Emmanuel Frémiet. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 31 décembre.

JOIGNY. L'arbre. R. Ballard ; F. Bouillon ; P. Buraglio ; G. Friedmann ; A. Hollan ; ainsi que la participation d'artistes diplômés de l'ENBA de Dijon et de Paris. Atelier Cantoisel (86-62-08-65). Jusqu'au 31 décembre.

LYON. Octobre des arts : La couleur seule, l'expérience du monochrome. Musée Saint-Pierre d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 5 décembre ; Bronzes de la Chine antique. XVIIIe-IIIe siècle avant J.-C. Musée de la civilisation gallo-romaine, 17, rue Cléberg (78-25-94-68). Jusqu'en décembre.

MARSEILLE. Les Tapis de Tapis. Jusqu'au 15 janvier. La photographie contemporaine espagnole 1968-1988. Jusqu'au 4 décembre. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Escales du baroque. Jusqu'au 15 janvier. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-56-28-38) ; Mathématiques en Méditerranée. Des tablettes babyloniennes au théorème de Fermat. Musée d'histoire, centre Bourse (91-90-42-22). Jusqu'au 28 janvier.

STRASBOURG. Saturne en Europe. Musée de l'Œuvre Notre-Dame, 3, place du Château (88-32-59-00), et Musée des beaux-arts (88-35-47-27). Jusqu'au 4 décembre.

TOULON. Valère Bernard. Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 10 décembre; Les dons de l'Association pour le Musée; Œuvres contemporaines dans les collections du musée. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 4 décembre.

VILLEURBANNE. Vivent les FRAC. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 11 décembre.

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LA RIVE D'EN FACE. Théâtre Essaïon de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim., 16 h (23).

LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS. Théâtre Déjazet TLP (42-74-20-50) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim., 15 h.

CLAUDEL INSOLITE. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (dim., lun.), 18 h 30 (23).

DEMAIN, J'ARRÊTE. Théâtre de Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 22 h (23).

MOI, CAGLIOSTRO, ANTI-CHRIST ET MESSIE. UN COLLIER POUR UNE RÉVOLUTION. Théâtre de la Plaine (40-43-01-82) (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 ; dim., 17 h (23).

D'ARTAGNAN. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). Grand Théâtre (dim. soir, lun.), ven., sam., mar., 20 h 30 ; sam., 14 h 30 ; dim., 15 h (25).

LE JOURNAL D'UN FOU. Théâtre de la Main-d'Or (48-05-67-89). Salle II, les jeudis et vendredis, 18 h 30 (25).

LA CHEVAUCHÉE ÉLASTIQUE. Théâtre de la Huchette (43-26-38-99) (dim.), 21 h 30 (28).

CET ANIMAL ÉTRANGE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.), 18 h 30 (29).

UNE DAME AUX CAMÉLIAS. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.), 20 h 30 (29).

HAMLET. Nanterre. Théâtre des Amandiers (47-21-18-81) (lun.), 20 h ; dim., 15 h 30 (29).

TANGO. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80), 20 h 30 ; jeu., 19 h ; sam., 17 h et 20 h 30 ; dim., 15 h (29).

OFFENBACH TU CONNAIS ? Théâtre Moderne (43-59-39-39) 20 h 30 (29).

CARTE BLANCHE AUX INVITÉS. BÉBÉS, D'APRÈS CORPS ET AMES. 19 h ; LE SALON TRANSFIGURÉ. ÉLISABETH, REINE DE HONGRIE ET DE BOHÊME. 21 h. Jardin d'hiver (42-62-59-49) (29).

PAR LES VILLAGES. La Bastille (43-57-42-14). Grande salle, 21 h (29).

LES DEUX JUMEAUX VÉNITIENS. Carré Silvia Monfort (45-31-28-34). En alternance avec Théodore. Les mercredi et mardi, 20 h 30 ; le dimanche, 16 h (29).

BLANCHE NEIGE. Café de la danse (43-57-05-35), 20 h (29).

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Hors*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Wonderful Casting : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30 (Sam., mar.). Rel. dim., lun. ▷ Ariane ou l'Age d'or : jeu. (1ère partie) 20 h 30, ven. (2è partie) 20 h 30. Rel. dim., lun.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Le Drame de la vie : 19 h. Rel. dim., lun.

BATACLAN (47-00-30-12). ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BERRY (43-57-51-55). La maison accepte l'échec : 20 h 30. Rel. dim., lun.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30, sam. 15 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ▷ Blanche-Neige : mar. 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Deux Jumeaux vénitiens : mar. 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlants : 20 h 30. Rel. dim., lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). ◇ L'Augmentation : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ◇ Entretien sur Robert Walser : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30, jeu. 15 h. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Nicomède : 14 h, mar. 20 h 30. ◇ Fin de partie : 21 h (Sam., lun.), dim. 15 h. ▷ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : dim. 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ▷ L'Héritier de village (Récitations) : lun. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EGLISE POLONAISE (R-V- sur place). ◇ Le Miracle de Théophile : 20 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière).

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30, jeu., sam., dim. 14 h 30, dim. 18 h, sam. 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Prince travesti : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Rel. lun. La Rive d'en face : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Annonce de Matthiah : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-27-22-09). ◇ Bonjour Monsieur Gould : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Eux seuls le savent : 18 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière). ◇ Le Festival de Cuculaon : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Etreintes : 22 h 15. Rel. dim., lun. ▷ Cet animal étrange : mar. 18 h 30. Une dame aux camélias : mar. 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ De Nogent à la mer : mar. 14 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. ▷ La Chevauchée élastique : lun., mar. 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). ▷ Carte blanche aux invités Bébés, d'après Corps et Ames : mar. 19 h. Le Salon transfiguré Elisabeth, reine de Hongrie et de Bohême : mar. 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Petite salle. Rencontres avec Bram van Velde Festival d'automne à Paris 1988 : 19 h 30, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Par les villages : mar. 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Le Grand Ecart : 20 h. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). ◇ Valardy : 20 h 15 (Jeu., ven., sam., lun., mar. dernière). Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h, jeu., ven., sam. 21 h. Rel. dim., lun., mar.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 20 h (Jeu., sam., lun., mar.). Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. ◇ Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h (Jeu., ven., sam.). Rel. dim. ◇ Pour un oui, pour un non : 21 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30 (Jeu., ven.), sam. 14 h 30. Le Grand Invité : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Rel. dim., lun. La Ténèbre : 20 h 30. Rel. dim. Tonton Arthur : 22 h. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h, sam. 16 h. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Paroles : 21 h 15, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ▷ Après-midi au Chat noir : ven., sam., dim. 17 h 30, 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 15 h 30, 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ODÉON (43-25-70-32). ◇ Retours : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h. Rel. lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◇ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 15 h et 20 h 30 (Sam., mar.), sam. 15 h, 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h. Rel. lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les Vamps : 21 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h. Rel. dim.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ▷ La Frousse : 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ L'Etrange Mister Knight : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). K. von G., d'après Aucun lieu, nulle part : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). ▷ Mercier et Camier : mar. 21 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). L'Oiseau bleu : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BEYNES (LA BARBACANE) (34-89-55-99). ▷ Abraham et Samuel : sam. 21 h.

BEZONS (C.A.C. PAUL ELUARD) (39-82-20-88). ▷ Pendant ce temps nos deux héros... suivi par Méfie-toi ma fille : sam. 21 h.

BOIS-COLOMBES (SALLE JEAN-RENOIR) (47-80-72-72). ▷ Le Petit Prince : ven. 21 h.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (TBM CENTRE GÉRARD-PHILIPE) (48-80-90-90). ▷ Le Pantalon : jeu., sam., lun., mar. 21 h, dim. 16 h 30.

CHATILLON (THÉATRE DE CHATILLON GRANDE SALLE) (46-57-22-11). ▷ Peines d'amour perdues : ven., sam. 21 h.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Grande salle. Homme pour homme : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu. Petite salle. Dom Juan 2000 : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ La Feste de Chantilly Direction M. Brandt : jeu., ven., sam. 20 h 45, jeu. 14 h 30, dim. 15 h 30.

EVRY (AGORA) (64-97-30-31). ▷ Mesure pour mesure : ven. 20 h 30.

GENNEVILLIERS (SALLE YOURI GAGARINE) (47-90-35-07). ▷ Hérodias : jeu., ven., sam., dim., lun., mar. (dernière) 20 h 45. Rel. mer.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). Salle I. Hécube : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. A propos de neige fondue, d'après le Sous-Sol : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

GOUSSAINVILLE (THÉATRE SARAH-BERNHARDT) (39-88-99-52). ▷ Poupée mécanique : sam. 21 h.

IVRY (SOUS CHAPITEAU CHAUFFÉ) (sur place). ▷ Baroque II : sam. 20 h 30.

IVRY (THÉATRE D'IVRY) (46-70-21-55). ◇ Le Cid improvisé : 20 h 30 (Ven.).

LA CELLE SAINT-CLOUD (THÉATRE MUNICIPAL) (39-69-20-00). ▷ La petite chatte est morte : ven. 21 h.

LES ULIS (CENTRE BORIS VIAN) (69-07-65-53). ▷ Les Bâtisseurs d'empire : sam. 20 h 30.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). La Gonfle : 20 h 30, dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

MANTES-LA-JOLIE (NORMANDIE) (34-78-81-00). ▷ Guy Bedos : sam. 20 h 45.

MEUDON (CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MAUROIS) (46-26-11-43). ▷ L'Avare : ven., sam. 20 h 45.

MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). ▷ Les Bonnes : jeu. 21 h, dim. 17 h.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Salle polyvalente. Votre grand-mère qui vous aime : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Hamlet : mar. 20 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). ◇ Les Etoiles rouges : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). ▷ Le Désespoir tout blanc : ven., sam., lun., mar. 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer., jeu. Made in Britain : ven., sam., lun., mar. 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer., jeu. Vert, petit pois... tendre : ven., sam., dim., lun., mar. 18 h 30. Rel. mer., jeu.

SAINT-MAUR (C.N.R. SALLE JEAN VILAR) (48-86-58-82). ◇ Les Amours de Don Perlimplin, suivi de Bélise en son jardin : 21 h (Ven., sam.).

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). ▷ Les Chaises : sam. 21 h.

SARTROUVILLE (THÉATRE DE SARTROUVILLE) (39-14-23-77). ◇ Fils du ciel ou la chronique des jours souverains : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

SCEAUX (C.A.C. LES GÉMEAUX) (46-60-05-64). ▷ Lettres d'amour : jeu., ven. 20 h 30.

TREMBLAY-LÈS-GONESSES ESPACE JEAN-ROGER CAUSSIMON (48-61-09-85). ▷ Le Cid improvisé : sam. 20 h 30.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : ven. 21 h. Profession imitateur : ven. 21 h. D'Ile en Ile (conférence) : sam. 16 h. Un dramaturge : Thierry Maulnier : mar. 21 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN ROLLAND) (47-26-15-02). ▷ Le Café : jeu., ven. (dernière) 20 h 30. Rel. mer.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). ◇ L'Avare (langue des signes française) : 20 h (Jeu., ven., sam. dernière).

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). ◇ La Vieille Dame indigne : 21 h (Jeu., ven.), dim. (dernière) 18 h. Rel. sam.

VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN VILAR) (46-82-84-90). La Nuit suspendue : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Les Kinkas : 20 h 30. Rel. dim. Méfie-toi, ma fille : 22 h. Rel. lun. ▷ Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Trachot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15, sam. 17 h. Rel. dim. L'un dans l'autre : 22 h 15. Rel. dim., lun.

CAVE DU CLOITRE (43-25-19-92). Titanic Cabaret : 18 h 30. Rel. dim., lun. Famo Sapiens : 20 h 30. Rel. dim., lun. Authentique mais vrai : 22 h 30. Rel. dim., lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Super Mathieu ! : 21 h 30. Rel. dim.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Benzo Blues : 18 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Jamais vulgaire : 22 h 45. Rel. lun. ▷ Blues Benzo Band : jeu. 24 h.

Music-Hall

ALPHA DU LION (42-39-22-38) Fabienne Guyon, jusqu'au 31 décembre, 22 h 30, mer., ven., sam., mar. G. Khalifa (piano), P.-M. Sivadier (synth.).

Le ver dans le fruit. Jusqu'au 31 décembre. 21 h, lun. Comédie musicale de Louis Cézanne. Musique de J.-Y. Kaced. Avec M. Vaudoux, P. Moins, V. Borganetti, A. Volny-Anne, J.-M. Juillard. Choristes, guitare, basse, clav., perc.

ATHÉNÉE-LOUIS-JOUVET (47-42-67-27). Ingrid Caven. Jusqu'au 17 décembre, 21 h, mer., jeu., ven., sam., mar. Elle chante Piaf.

BATACLAN (47-00-39-12). Michel Rivard. 20 h 45, mer., jeu. (dernière). Téléphone location : 47-00-30-12.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Marie-Josée Vilar. 17 h, dim. En première partie : Balafon Taxi.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Tous les soirs, chansons à la carte.

CENTRE CULTUREL VALEYRE (48-74-36-21). Nicolas Vassal, 20 h 15, sam. En première partie : Ananas.

DÉJAZET - TLP (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre-vingts jours. Jusqu'à mi-janvier, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h, dim. D'après Jules Verne, de Jean-Marie Lecoq et Louis Dunoyer de Segonzac, par l'équipe du Capitaine Fracasse. Comédie musicale.
France Léa. 20 h 30, lun.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-35-84-84). Jacques Higelin. Jusqu'au 17 décembre. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

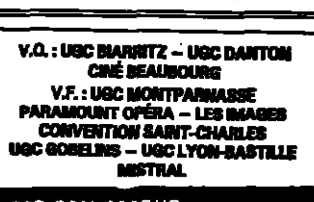
OLYMPIA (42-61-82-25). Gilbert Bécaud. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. ; 17 h, dim. (dernière).
Daniel Facérias. Jusqu'au 30 novembre. 20 h 30, lun., mar.

PALAIS DES CONGRÈS. Festival d'accordéon. 15 h, ven. Avec Yvette Horner.

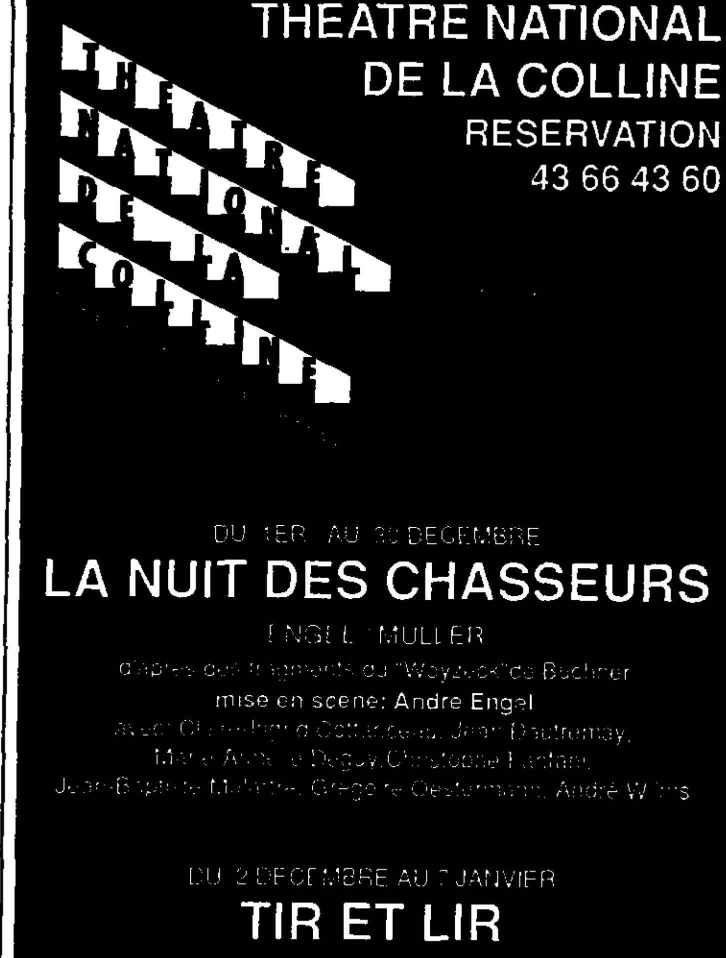
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Cirque de Moscou. Jusqu'au 8 janvier. 14 h, mer., sam., dim. ; 17 h 30, sam., dim. ; 21 h, sam. ; 20 h 30, mar., ven. Animé par Iouri Kouklatchev.

SENTIER DES HALLES (42-74-56-66). Lucid Beassonge, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Romain Didier, 18 h 30, ven., sam. (dernière).







CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Festival Musimage 88 : carte blanche à Henri Colpi : la Mer et les Jours (1958), de Raymond Vogel, Romance de Paris (1941), de Jean Boyer, 16 h ; 12e Rencontre internationale Henri Langlois : Films primés 1988. Films de fin d'études de cinéastes reconnus, 19 h.

JEUDI

Festival Musimage 88 : carte blanche à Henri Colpi : la Première Nuit (1958), de Georges Franju, Neuf garçons, un cœur (1947), de Georges Freedland, 16 h : Her Last Affaire (1935, v.o.), de Michael Powell, 19 h ; 8e Festival international du film d'Amiens : le Diamant (1977, v.o. s.t.f.), de Ryu Ho-Sun, 21 h.

VENDREDI

Festival Musimage 88 : carte blanche à Henri Colpi : Hallelujah (1929), de King Vidor, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Tempête dans une tasse de thé (1937, v.o.), de Victor Saville et Ian Dalrymple, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder : Rio das Mortes (1970, v.o. trad. simultanée sous réserve), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

SAMEDI

Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Trunk Crime (1939, v.o.), de Roy Boulting, 15 h ; Pesaro 1988 : le nouveau cinéma taiwanais : Poussière dans le vent (1987, v.o. s.t. anglais), de Hsou Hsiao-Hsien, 17 h : Hommage à Rainer Werner Fassbinder : Whity (1970, v.o. trad. simultanée sous réserve), de Rainer Werner Fassbinder, 19 h 15 ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder : le Voyage à Niklashaus (1970, v.o. trad. simustanée sous réserve), de Rainer Werner Fassbinder et Michael Fengler, 21 h.

DIMANCHE

Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : They Drive by Night (1938, v.o.), d'Arthur Woods, 15 h ; Pesaro 1988 : le nouveau cinéma taiwanais : Un citoyen modèle (1985, v.o. s.t. anglais), de Wan Ren, 17 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder : le Soldat américain (1970, v.o. trad. simultanée), de Rainer Werner Fassbinder, 19 h ; 8e Festival international du film d'Amiens : Iguana (1988, v.o.), de Monte Hellman, Macadam à deux voies (1971, v.o.), de Monte Hellman, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Pesaro 1988 : le nouveau cinéma taiwanais : Terroristes (1986, v.o. s.t. anglais), de Yang Dechang, 16 h ; Pesaro 1988 : le nouveau cinéma taiwanais : les Séducteurs de la dynastie Tang (1985, v.o. s.t. anglai), de Qiu Gangian, 19 h ; 8e Festival international du film d'Amiens (v.o.), 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma georgien : le Fromage de Touchétie (1978, v.o. s.t.f.), de Levan Toutberidze, la Première Hirondelle (1975, v.o. russe -s.t.f.), de Nana Mdtchedlidze, 14 h 30 ; le Voyage d'Akaki Tsereteli en Ratcha Letchkhoumi (1912, v.o. s.t.f.), de Vassili Amachoukeli, Kristine (1916-1917, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Tsoutsounava, 17 h 30 ; le Corbeau (1981, v.o. s.t.f.), de David Takaichvili, l'Incantation (1967, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladze, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma georgien : la Mère de la terre (1977, v.o. s.t.f.), de Goderzi Tchokheli, Kadjana (1941, v.o. s.t.f.), de Kote Pipinachvili, 14 h 30 ; le Portrait (1981, v.o. s.t.f.), de Lado Soulakvelidze, le Chemin vers la maison (1981, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, 17 h 30 ; le Voyage du jeune compositeur (1984, v.o. s.t.f.), de Guiorgui Chengnelaïa, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma georgien : la Petite Ville d'Anara (1976, v.o. s.t.f.), d'Irakli Kvirikadze, 14 h 30 ; la Fosse (1979, v.o. s.t.f.), de Gueno Tchiradze, Hors du chemin (1931, v.o. version russe -traduc. simultanée), de Mikhail Tchiaoureli, 17 h 30 ; le Repentir (1984, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladze, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma georgien : Pastorale (1976, v.o. s.t.f.), de Otar Iosseliani, 14 h 30 ; Arsena (1937, v.o. version russe -traduc. simultanée), de Mikhail Tchiaoureli, 17 h 30 ; le Nageur (1981, v.o. russe s.t.f.), d'Irakli Kvirikadze, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma georgien : les Petits Hommes (1978, v.o. s.t.f.), de Bondo Chochitaichvili, l'Ane de Magdana (1955, v.o. georgienne, trad. simultanée), de Tenguiz Abouladze et Rezo Tchkheidze, 14 h 30 ; la Marâtre Samanichvili (1978, v.o. s.t.f.), d'Eldar Chenguelaïa, 17 h 30 ; la Marâtre Samanichvili (1927, v.o. s.t.f.), de K. Mardjanichvili et Z. Berichvili, le Sel de Svanétie (1930, v.o. russe -trad. simultanée), de Mikhail Kalatozichvili, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma georgien : la Jarre (1970, v.o. s.t.f.), d'Irakli Kvirikadze, la Lumière dans nos fenêtres (1969, v.o. s.t.f.), de K. Mgueladze, 14 h 30 ; la Grande Chasse à la fiancée (1985, v.o. s.t.f.), de Goderzi Tchokheli, 17 h 30 ; le Papillon (1978, v.o. s.t.f.), de Nelli Nenova et Gueno Tsoulaïa, le Sapin en nylon (1986, v.o. s.t.f.), de Rezo Esadze, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Les Années sombres 1938-1948 : Une avant-guerre : Munich ou la paix pour cent ans (1967), de Marcel Ophuls, 14 h 30 ; Jeune public : le Voleur de paratonnerres (1945) de Grimault, Garou Garou le passe-muraille (1951) de Jean Boyer, 14 h 30 ; Actualités de l'époque, Fric-Frac (1939) de M. Lehmann et Claude Autant-Lara, Actualités anciennes, Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Actualités de l'époque, Ils étaient neuf célibataires (1939) de Sacha Guitry, 18 h 30 ; Actualités de l'époque, Entente cordiale (1939) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

JEUDI

Les Années sombres 1938-1948 : la Débâcle : Actualités de l'époque, la Bataille de France (1963) de Jean Aurel, 14 h 30 ; Actualités de l'époque, le Train (1973) de Pierre Granier-Defferre, 16 h 30 ; le Temps détruit (1985) de Pierre Beuchot, Un balcon en forêt de Michel Mitrani, 18 h 30 ; Cinéma muet : l'Argent (1928) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

VENDREDI

Les Années sombres 1938-1948 : Aller au cinéma sous l'occupation : Actualités de l'époque, Goupi Mains rouges (1943) de Jacques Becker, 14 h 30 ; Actualités de l'époque, Nous les gosses (1941) de Louis Daquin, 16 h 30 ; Actualités de l'époque, Donne-moi tes yeux (1943) de Sacha Guitry, 18 h 30 ; Autour de la piste (1944) de Pierre Lafond, l'Honorable Catherine (1942) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

SAMEDI

Les Années sombres 1938-1948 : l'Emprise totalitaire : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Alerte aux champs (1943) de E. Lallier et G. Sachse, la Guerre d'un seul homme (1981) d'Edgardo Cozarinsky, 14 h 30 ; 1942 (1976) de Simone Boruchowicz, Monsieur Klein (1976) de Joseph Losey, 16 h 30 ; Presse, Pouvoir et Société (1981) de Philippe Prince, Section spéciale (1975) de Costa Gavras, 18 h 30 ; Traces d'un Paris yiddish (1985) d'Hervé Liotard-Vogt, Cité de la Muette (1986) de Jean-Patrick Lebel, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Années sombres 1938-1948 : Vers les beaux jours : Actualités de l'époque, l'Armée des Ombres (1969) de Jean-Pierre Melville, 14 h 30 ; Presse, Pouvoir et Société (1981) de Philippe Prince, l'Affiche rouge (1976) de Frank Cassenti, 16 h 30 ; Paris brûle-t-il ? (1966) de René Clément, 18 h 30 ; Pages d'histoire (1966) de Louis Estevez, la France libérée (1948, v.o.) de Sergueï Yutkevitch, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Les Années sombres 1938-1948 : l'Après-guerre : Lettre de Paris (1946) de Roger Leenhardt, les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 14 h 30 ; Actualités de l'époque, les Dames du bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 16 h 30 ; Actualités de l'époque, les Américains en Amérique (1948), Berlin Express (1948, v.o.) de Jacques Tourneur, 18 h 30 ; Actualités de l'époque, Rendez-vous de juillet (1949) de Jacques Becker, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BLACK MIC MAC 2 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

CLASSIFIED PEOPLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DU VENT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DILAN (Suis.-Turc-All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DUO A TROIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI LE TRAITRE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Club, 9e.

NOTES POUR DEBUSSY (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASCALI'S ISLAND (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

PATTY HEARST (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE PIGEON EST DE RETOUR (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LES PORTES TOURNANTES (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES SURPRISES DE L'AMOUR (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

Les festivals

ALAIN RESNAIS : TOUTE LA MÉMOIRE DU MONDE, Panthéon, 5e (43-54-15-04). Van Gogh, Le Chant du Styrène, Toute la mémoire du monde, Nuit et Brouillard, avec en alternance ; Hiroshima mon amour, mer., sam., mar. à 13 h 50, 17 h 10, 20 h 30 ; l'Année dernière à Marienbad, jeu., dim. à 13 h 50, 17 h 10, 20 h 30 ; Muriel, ven., lun. à 13 h 50, 17 h 10, 20 h 30. Tarif unique : 20 F.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Buster Keaton Short, (courts métrages) sam. 16 h ; Campus, dim. 16 h.

CYCLE JACQUES BREL, Club Gaumont (Publicis Marignon), 8e (43-59-31-97). L'Aventure c'est l'aventure, sam. 15 h, 21 h, dim. 20 h 15 ; le Far-West, sam. 17 h 45, dim. 14 h 45.

ERIC ROHMER, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). La Collectionneuse, mer. 12 h ; l'Amour l'après-midi, jeu. 12 h ; Ma nuit chez Maud, ven. 12 h ; le Genou de Claire, sam. 12 h ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, lun. 12 h.

FELLINI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, ven. 21 h 40 ; les Vitelloni, mar. 18 h 10 ; Et vogue le navire, ven. 15 h 50 ; la Cité des femmes, mar. 15 h 40.

FESTIVAL ALAN PARKER (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Pink Floyd The Wall, mer. 17 h 45, jeu., ven., lun., mar. 16 h 50, sam. 12 h, 0 h 20 ; Midnight Express, jeu., lun. 22 h 15 ; Angel Heart, dim. 22 h 30, lun. 17 h ; Bugsy Malone, sam. 16 h.

FESTIVAL D'AUTOMNE -CAHIERS DU CINÉMA (v.o.), Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Semaine des Cahiers, mer., jeu., sam., dim., lun., mar. ; Eden Miserai, mer. à 20 h en présence du réalisateur ; Un médecin des lumières, jeu. à 19 h en présence du réalisateur ; Inédits soviétiques, sam., dim. ; l'Hôte, sam. 16 h, dim. 14 h, 22 h ; le Moine noir, sam. 22 h, dim. 16 h ; la Voix solitaire de l'homme, (stf) sam. à 18 h, dim. à 20 h ; le Bonheur d'Asja, (stf) sam. 14 h, 20 h, dim. 18 h ; les Formes de l'amour, (stf) lun. 20 h en présence du réalisateur ; Iguana, mar. à 20 h en présence du réalisateur.

FESTIVAL D'AUTOMNE -CAHIERS DU CINÉMA (v.o.), Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Rétrospective Koulechov, mer., jeu., ven., lun., mar. ; Mr West au pays des bolcheviks, lun. à 17 h 50 ; le Rayon de la mort, mar. à 13 h 50, 15 h 50 ; Dura Lex selon la loi, jeu. 17 h 50, mar. 17 h 50 ; A la recherche du bonheur, Deux Bouldi Deux, lun. à 13 h 50, 15 h 50, 19 h 50 ; Liova Gorizont, ven. 19 h 50, 21 h 50 ; le Grand Consolateur, jeu. à 13 h 50, 15 h 50 ; les Sibériens, ven. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50 ; A la recherche du bonheur, Le Serment de Timour, mer. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50.

FESTIVAL D'AUTOMNE -CAHIERS DU CINÉMA (v.o.), Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05). Semaine des Cahiers, ven. ; Mon cher sujet, ven. à 20 h en présence de la réalisatrice.

L'ACMA PRÉSENTE (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). Trains étroitement surveillés, mar. 20 h 20.

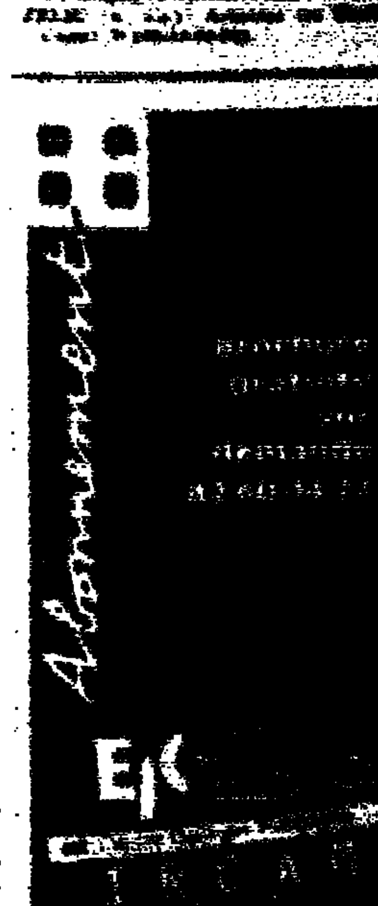
LE CINÉMA ARABE DES ANNÉES 80 (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (46-34-25-25). Fragments d'image, sam. 17 h ; les Voyous, sam. 19 h.

LES ETERNELS DU CINÉMA FRANÇAIS, Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34). Le Petit Monde de Don Camillo,

Forum des Halles - Cosmos - Triomphe - 14 Juillet Bastille







CINEMA

mer., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Jeux interdits, jeu., sam., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Atalante, Zéro de conduite, ven., séances à 11 h 50, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30 film 10 mn après ; la Maison du Maltais, dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Corbeau, lun., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Eternel Retour, mar., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h séances à 10 mn après.

MARDIS JEAN VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Le Banquet des fraudeurs, (film inédit, en présence du réalisateur) mar. 20 h 30.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Païsa, mar. à 14 h, 16 h 30 ; Voyage en Italie, ven. à 19 h, 20 h 30, 22 h ; Allemagne année zéro, mer. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Rome ville ouverte, jeu., dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Stromboli, sam., lun. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.

RÉTROSPECTIVE LAZLO MOHOLY-NAGY (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Berliner Stilleben, Marseille vieux port, Lichtspiele-Schwartz Weiss Grau, Zigeuner, Architecture Kongress, The Life of the Lobster, The New Architecture and the London Zoo, ven., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

RÉTROSPECTIVE THÉO ANGELOPOULOS (v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36). Reconstitution, jeu. 11 h 40, ven. 0 h 30, lun. 11 h 40 ; les Chasseurs, jeu., sam. 11 h, ven. 0 h ; Alexandre le Grand, jeu., dim. 10 h 15, ven. 23 h 45 ; Voyage à Cythère, jeu. 11 h 20, ven. 0 h 10, mar. 11 h 20 ; l'Apiculteur, jeu. 11 h 30, ven. 11 h 30 et 0 h 15.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Scènes de la vie conjugale, mer. à 14 h 30, 17 h 35, 20 h 45 ; l'Œil du Diable, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rêves de femmes, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Fraises sauvages, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Source, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jeux d'été, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h (6e entrée gratuite).

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Sourires d'une nuit d'été, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Septième Ciel, sam. à 14 h 30, 17 h 45, 21 h ; la Nuit des forains, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; A travers le miroir, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Les films nouveaux

ACHIK KERIB. Film soviétique de Serguei Paradjanov et David Abachidze, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

DANS LES TÉNÈBRES. Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HAMLET GOES BUSINESS. Film finlandais d'Aki Kaurismäki, v.o. : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LUMIÈRE DU LAC. Film franco-italien de Francesca Comencini : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MISS ARIZONA. Film italo-hongrois de Pal Sandor, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RAGGEDY. Film britannique de Bob Hoskins, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE SANG DU CHATIMENT. (*) Film américain de William Friedkin, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA SEPTIÈME PROPHÉTIE. Film américain de Carl Schultz, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS PLACES POUR LE 26. Film français de Jacques Demy : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM. Film américain de Phil Jonnou, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

UNE POIGNÉE DE CENDRE. Film britannique de Charles Sturridge, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE VOYAGE. Film suédo-canadien de Peter Watkins, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES BELLES DE NUIT (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CARMEN (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA DÉRIVE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

EASY LIVING (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Club, 9e.

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PLATOON (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA RELIGIEUSE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TONNERRES LOINTAINS (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).



MUSIQUE

Les concerts

ALPHA DU LION. Brigitte Legargasson, 23 h, jeu. Mezzo-soprano, Eric Arnal (piano).

AMPHITHÉÂTRE RICHELIEU. Nella Anfuso, 12 h 30, ven. Œuvres italiennes des dix-septième et dix-huitième siècles.

ATHÉNÉE-LOUIS-JOUVET (47-42-67-27). Francisco Araiza, 20 h 30, lun.

BASILIQUE SAINTE-CLOTHILDE. Paul Sprimont, Brigitte Pascal, 16 heures, dim. Orgue. Œuvres de Telemann, Bach, Franck, Mendelssohn.

CENTRE D'ACTION POÉTIQUE (40-38-08-16). Ensemble instrumental Carmina Alterna, 20 h 30, lun. Dir. Jean Royer, Monique Royer (récitante), œuvres de Debussy, Louys, Jolivet, Satie.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Karolin Zaïdline, Gilles Andrieux, 20 h 30, lun. Chant, saz, chants sépharades.

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER (45-53-20-60). Marie-Cécile Le Gall-Thenoz, 15 heures, sam. Piano. Œuvres de Chopin, Scriabine, Paderewski.

ÉGLISE DES BILLETTES. (48-87-92-05). Gérard Prousi, 10 heures, dim. Orgue. Œuvres de Bach. Entrée libre. Tél. location : 45-23-18-25.
Alain Dinouard, Serge Paloyan, 17 heures, dim. Hbt, piano. Œuvres de Haendel, Schumann, Paloyan.

ÉGLISE DES BLANCS-MANTEAUX (42-23-55-28). Ensemble vocal de la Chapelle royale, 21 heures, jeu. Dir. Philippe Herreweghe. Œuvres de Brahms, Bruckner, Reger, Mendelssohn. Tél. location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN. Concerts Pro Musica de Paris, 20 h 30, ven. Dir. Trajan Popesco, C. Bogdanas (vl), D. Iarca (alto), M. Trécan (soprano), J.-P. Ouvrard (ténor). « Requiem », « Symphonie concertante pour violon et alto », de Mozart. Tél. location : 42-60-58-31.

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE. Chœur Cacilienverein de Francfort, 20 h 30, sam. « Stabat Mater », de Dvorak. Tél. location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. Ensemble Jubilate, 20 h 30, mar. Dir. Yvette Piveteau. « Leçons de ténèbres », de Lambert.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Solistes du Concertgebouw d'Amsterdam, 20 h 30, sam. Amsterdamse Bach Solisten, Paul Verheij (fl.), « les Fils de Bach ». Tél. location : 42-62-40-65.
Ensemble orchestral de Haute-Normandie, jusqu'au 30 novembre, 20 h 30, mar. Dir. et guit. Alexandre Lagoya. Œuvres de Bach, Haendel, Vivaldi. Tél. location : 45-23-18-25.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Orchestre français d'oratorio, 20 h 30, jeu., ven. Dir. Pierre-Michel Le Conte, M. Patrois (soprano), V. Nikolova (mezzo), P. Catala (ténor), J.-L. Jardon (basse), Chorale Roland de Lassus.
« Requiem », de Mozart, « Save Regina », de Haydn.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ. Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli, 20 h 30, mar. Dir. Jean-Walter Audoli. Ensemble vocal Patrick Marco. « Requiem », de Mozart. Tél. location : 42-62-40-65.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85). Ensemble Perceval amour courtois, 20 h 30, sam. K. Care (voix, fl.), J. Pieriot (vielle), G. Robert (luth). Chansons de femmes au Moyen Age.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Rolando Beluzan, 20 h 30, jeu. Guit. Œuvres de Falu, de Moraes, Brouwer, Baden Powell.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). No Name Gospel Singers. Jusqu'au 18 décembre, 20 h 30, ven., sam., lun., mar. ; 17 h, dim. Gospels et negro spirituals.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). J.-C. Pennetier, Quintette Nielsen, 20 h 30, mer. Piano, P. Fevai, G. Sutre (vls). Œuvres de Mozart, Ligeti, Janacek. Studio 106. Entrée libre.
Ensemble de chambre français, 18 h 30, ven. Dir. Hubert Borgel, S. Beltrando, F. Cambreling (harpe), D. Mégevand (harpe celtique). Œuvres de Moss, Werner, Caplet. Grand auditorium.
Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France, 15 h 30, sam. Œuvres de Tchaïkovski, Labey, Glière. Grand auditorium.
Sextuor Schoenberg, 15 h 30, dim. Œuvres de Schoenberg, Stepan, Durand. Grand auditorium.
Rodrigue Milosi, Geneviève Joy, 20 h 30, dim. Violon, piano. Œuvres de Dutilleux, Saguer, Honegger.
Les Philharmonistes de Châteauroux, 20 h 30, ven. Dir. Janos Komives, R. Pidoux (cello), J.-P. Armengaud (piano). Œuvres de Stravinski, Ibert, Janacek. Grand auditorium.
Quatuor Orpheus, 18 h 30, sam. Œuvres de Haydn, Bucchi, Malipiero. Grand auditorium.
Les Solistes d'Uppsala, 18 heures, dim. Œuvres d'Atterberg, Milhaud, Lidholm. Grand auditorium.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (47-42-53-71). Grand orchestre d'instruments populaires russes. Jusqu'au 11 décembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 heures, sam., dim. Dir. Nikolaï Nekrassov. Avec L. Tchernykh (soprano), A. Babykine (basse), A. Dnichev (ténor). Tél. location : 48-78-75-00 (de 9 h à 18 h).

PALAIS DE L'UNESCO (45-07-23-52). Orchestre national d'Ile-de-France, 20 h 30, jeu. Dir. Gian-Franco Rivoli. Extraits d'opéra de Bellini, Bizet, Delibes, Gounod, Mozart.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). 20 000 lieues sous les mers. 21 h, jeu., ven., sam. (dernière). Adaptation du roman de Jules Verne par la Péniche Opéra et Un drame musical instantané. Mise en scène Mireille Laroche. Avec B. Vitet, F. Gorge, J.-J. Birgé. Chor. Lulla Card.

SALLE ADYAR (45-51-85-12). Sharmila Roy, 15 heures, dim. Avec Joseph Kuriam. Chants et poèmes de l'Inde.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Mark Posthus, 20 h 30, mer. Piano. Œuvres de Bach, Stockhausen.
Franz Schubert Quartet, 20 h 30, ven., sam. ; 17 heures, dim. Piano. Œuvres de Schubert.
Elisabeth Cooper, Antonella Banaudi, 20 h 30, lun. Piano, soprano, P. Cappoccilli (baryton), F. Pollet (soprano), A. Vanzo (ténor). Œuvres de Verdi, Mozart, Massenet, Beethoven. Tél. location : 42-83-02-34.
Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, mar. Dir. Bernard Calmel, J.-M. Luisada (piano). Œuvres de Lesur, Mozart, Haydn.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre national de France, 20 h 30, ven. Dir. Charles Dutoit, S. Mintz (vl). Œuvres de Moussorgski, Prokofiev, Berlioz.
Concerts Pasdeloup, 17 h 30, sam. Dir. Wolfgang Doerner. Œuvres de Strauss. Une soirée à Vienne.
Concerts Lamoureux, 17 h 45, dim. Dir. Jean-Claude Bernède, T. Varga (vl). Œuvres de Beethoven.
Orchestre de Paris, 21 heures, dim. Daniel Barenboïm (piano). Œuvres de Mozart.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Ensemble intercontemporain, 20 h 30, sam. Dir. Pierre Boulez, Y. Loriod (piano). Œuvres d'Olivier Messiaen. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris.
Quatuor Alban Berg, 20 h 30, lun. (dernière). Œuvres de Beethoven.
Camerata Lisy de Gstaad, 20 h 30, mar. Dir. Yehudi Menuhin. Œuvres de Bach, Mozart.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Daniel Blumenthal, 20 h 30, lun. Piano. « Les Heures dolentes », de Gabriel Dupont.

THÉATRE MARIGNY (45-08-85-97). François-René Duchable, Augustin Dumay, 20 h 30, lun. Piano (vl), G. Causse (alto), D. de Williencourt (cello). Œuvres de Schubert, Beethoven, Schumann, Brahms, Fauré. Concert annuel des Petits Frères des pauvres. Tél. location : 43-96-48-48.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Orchestre de chambre de Prague, 11 heures, dim. Œuvres de Janacek, Mozart, Dvorak.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Chahram Nazeri, 20 h 30, dim., lun. Chant, Dariush Tala'i (tar, setar), Bijan Kamkar (daf). Musique persane.
Scott Ross, 18 h 30, mar. Clavecin. Œuvres de Bach, Scarlatti, Soler.

Opérette

ELDORADO (42.49.60.27). Rêve de Vienne, 14 h 30, mer., jeu., sam., dim. ; 18 heures, dim. ; 20 h 30, sam. Opérette viennoise, en deux actes, de Francis Lopez. Avec Mathé Altery, Tony Gama (ténor), F. Linel, J. Andrieu, A. Boulme, M. Mayou. Chor. Martine Bozzoni avec les ballets tzigane et classique et le Grand Orchestre de l'Eldorado. Dir. Guy Motta.

Jazz

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Trio Sommer, 18 h dim. S. Kassap (sax.), D. Levallet (ctb), G. Sommer (perc.).

ARIACO (45-35-43-10). Virginia Monteiro, 22 h merc., jeu., ven., sam., dim., mar. Et le Samba Rio.

AU GRAND REX. Djavan, 20 h jeu.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Minas, 23 h mer., jeu., ven., sam., dim.

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Gilbert Leroux, 22 h 30 mer. Philippe de Preissac, Benny Goodman, 22 h 30 jeu. François Rilhac, 20 h 30 ven. Jean-Paul Amouroux, 22 h 30 sam. Boogie-woogie. Dominique Bertrand, 20 h 30 lun. D'Ellington à Parker. Serge Rahoerson, 22 h 30 mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Tommi Garett, Roger Guérin Big Band, 21 h 30 mer. René Franc Hot Jazz Sextet, jusqu'au 30 novembre, 21 h 30 jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Latine Salsa, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière). Ring Night, 22 h 30 mar. Soul, rap.

DUNOIS (45-84-72-00). Toubab K, 20 h 30 jeu., ven. L. Delebecque, P. Mirrahi (perc.).

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-25). Luther Allison, 20 h ven.

EXCALIBUR (48-04-74-92). The Chance Orchestra, 23 h mer. Station Groove, 23 h jeu. Rido Bayonne, 23 h ven. Afro jazz. Donn'lui tonton, 23 h lun. Avec François Constantin. Vengeurs masqués of Paris, 21 h 30 mar. Les Assedicks, 23 h mar. Blues californien. Ghida de Palma, 23 h sam. Funk.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Gérard Badini Swing Machine. Jusqu'au 3 décembre. 22 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. And the Super Singers. G. Badini (sax.), P. Milanta (piano), C. Le Van (ctb). François Rilhac Harlem Jazz, 22 h dim.

LE KISS (48-87-89-64). Tropicale Ambiance, 23 h mer., dim. Afro. Juan Carlos Rossi, 21 h mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Argentine. Pela, 23 h jeu., ven., sam. Zaïre. Saber, 21 h ven. Afro funk. Au club.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Gabi Siarras Quartet, 22 h jeu. E. Sourdeix (piano), Sandrais (batt.), J. Samson (basse). Hollywood Swing Boys, 22 h ven., sam. Dir. Patrick Delle.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h mer., mar. Jean-Pierre Sasson Quartet, 21 h jeu. Clarinet Connection, 21 h ven. Bob Vatel, Michaël Silva, 21 h sam. Boozoos Jazz Combo, 21 h lun.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Jackie McLean, Walter Davis. Jusqu'au 26 novembre. 22 h mer., jeu., ven., sam., 0 h mer., jeu., ven., sam. (dernière). Sax., piano, A. Taylor (batt.), P. Michelot (ctb.). Miroslav Vitous, Philippe Petit Duo. Jusqu'au 3 décembre. 22 h mar., 0 h mar.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Trio Guillaume Petite, 22 h 30 mer., jeu. Lory Quartet, 23 h ven., sam. Guit., batt., basse, chant. Bill Thomas Blues Band, 22 h 30 dim., lun.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Joël Lacroix, 22 h mer., jeu., ven., sam. (dernière). Sax. soprano. Pierre Calligaris All Stars. Jusqu'au 3 décembre. 22 h mar. Avec Michel Silva.

NEW MORNING (45-23-51-41). Joe Zawinul Syndicate, 20 h 30 mer. Dave Valentin Quartet, 22 h sam. Latin Jazz. Zoot and the Roots, 19 h dim. Soul. Michel Camilo Trio, 22 h jeu., ven.

PALACE (42-46-10-87). French Kiss, 23 h mer. Concert de Myriam Mezières.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Claude Bolling Big Band, 21 h mer., jeu. Avec Guy Marchand, « Crooner's Dream. » Big Boss Band, 21 h ven. Djoa, 21 h sam. Elisabeth Caumont Group. Jusqu'au 30 novembre. 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Blue Six, 21 h 30 mer. Maxim Saury Jazz Music, 21 h 30 jeu. High Society Jazz Band, 21 h 30 ven. Orphéon Celesta, 21 h 30 sam. New Jazz Bandar, 21 h 30 lun. Claude Bolling Trio, 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Art Farmer, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Bugle, A. Jean-Marie (piano), R. dal Fra (ctb), C. Bellonzi (batt.). Lee Konitz, Michel Graillier, 20 h 30 mer., jeu. (dernière). Sax., piano.

REX CLUB (42-36-83-98). Jungle. 23 h 30 mar. Soirée Londres. Soul, funk, house...

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Oscar Peterson Trio, 21 h mer.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Monica Passos, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière).

SLOW CLUB (42-33-84-30). Gene Mighty Flea Conners, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière). Bourru Swiss Music. Jusqu'au 30 novembre. 21 h 30 mar.

SUNSET (40-26-46-60). Simon Spang Hansen, Jan Kaspersen, 22 h mer., jeu., ven., sam. (dernière). Sax., piano, J.-P. Celea (ctb), J. Betsch (batt.). Carole Morin Quartet, 22 h dim., lun. Faton Cahen Trio. Jusqu'au 3 décembre. 22 h mar.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Hernan Salinas, 22 h 15 mer., jeu., ven., sam. (dernière). Chant, C. Montironi (bandonéon), R. Tormo (ctb), O. Calo (piano). Il était une fois... le tango. Jusqu'au 3 décembre. 20 h 15 mar. jeu., ven., sam., mar. Avec V. Convalis, C. Aguiar. Estella Kleiner, Karim. Jusqu'au 24 décembre. 22 h 15 mar. Tangos.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Freddy Meyer, 22 h ven. Jean-Louis Mougin, 22 h sam. Alain Giroux, Jean-Louis Mahjun, 22 h mar. Jacques Mercier, 1 h ven. Boat People Show, 1 h sam.

Rock

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Soirée spéciale Thanks Giving Day, 23 h jeu.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Rock frénésie, 16 h. dim. Avec Odile et Tony Marlow.

LA CIGALE. (42-23-38-00). Jianna Nannini, 20 h jeu. Bruce Hornsby, 20 h sam. Iggy Pop. Jusqu'au 30 novembre. 20 h mar.

CITY ROCK (43-59-52-09). Tirage du concours américain, 22 h 30 mer. Soirée Sixties, 22 h 30 jeu. Look de Paris, 22 h 30 ven., sam. La septième compagnie est de retour, 22 h 30 dim. Avec son grand orchestre.

DUNOIS (45-84-72-00). Détergents, 20 h 30 sam. B. Delylle (guit.), M.-J. Iche (chant), F. Ostapowicz (sax.), D. Chauvet (basse), B. Henocq (drum).

ELYSÉE - MONTMARTRE (42-52-25-15). Bomb the House, 19 h mer. Avec Bomb the Bass, Beat Master, S-Express. Steel Pulse, 20 h mar.

EXCALIBUR (48-04-74-92). Kalifa, 21 h 30 jeu.

GIBUS (47-00-78-88). Metal Nights, 21 h mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Love and Money, 1 h mer., jeu. Ecosse. Melissa Etheridge. 1 h ven. USA.

NEW MORNING (45-23-51-41). Mint Juleps, 22 h lun., mar. En première partie : Corto.

PALACE (42-46-10-87). Dirty Dancing, 23 h 30 dim.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (43-46-12-21). Huey Lewis and the News, 20 h ven. En première partie : Melissa Etheridge.

REX CLUB (42-36-83-98). Les Aprèm's à Toto, 16 h dim. Avec Honudak (peinture), Base 101, Valérie Lagier.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Doc Lebrun. Jusqu'au 19 décembre. 21 h lun. Rock'n'blues.

THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82). Starmania. Jusqu'au mois de décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h dim. Opéra-rock en deux actes. Mise en scène de Michel Berger et Luc Plamondon. Livret L. Plamondon, musique M. Berger. Avec Martine Saint-Clair, Luc Lafitte, Norman Groulx, Richard Groulx, Wenta, Claude Maurane, Renaud Hantson, Sabrina Lory.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Vincent Abril, 22 h mer. Solo. Express Line, 22 h jeu.

DANSE

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Compagnie Michel Caserta, 20 h, mer., jeu., ven. sam. (dernière). Suites chorégraphiques.
Ko Murobushi, 22 h, jeu., ven., sam. (dernière). Ephémère. Danse buto.

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). American Indian Dance Theatre, 20 h 30, ven., sam., mar. : 15 h 30, sam., dim. Chants et danses des nations indiennes d'Amérique du Nord. Téléphone location : 40-16-12-46.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Masaki Iwana, 21 h, mer., jeu., ven. Demi-démon, Obscurity. Danse buto.
Karunakaran, 20 h 30, sam. Théâtre dansé kathakali.
Groupe Tarang, 18 h, dim. Musique et danses du Bangladesh.
Shakuntala, 20 h 30, mar. Musique et danse de l'Inde, bharata natyam.

OPÉRA DE PARIS, palais Garnier (47-42-53-71). Notre-Dame de Paris. Jusqu'au 2 décembre. 19 h 30, mer., ven., mar. ; 20 h, jeu., dim. ; 14 h 30, sam. ; 20 h 30, sam. Ballet en deux actes de Roland Petit. D'après Victor Hugo. Chor. R. Petit. Musique : Maurice Jarre. Dir. : Varujan Kojian. Avec E. Platel, M.-C. Pietragalla. M. Loudière, C. Atanassoff, J.-Y. Lormeau. 2 h.

SALLE ADYAR (45-51-85-12). Rajarajeswari, 15 h, sam. Bharata natyam et chant carnatique.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Tripili Trapola. 21 h, ven., sam., dim. ; 17 h sam. Chor. Marianne Piet.



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

CAVEAU FRANÇOIS-VILLON, 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er — 42-36-10-92
LA VIGNE, 42-60-13-55, 30, rue de l'Arbre-Sec, 1er
CHEZ COLLINOT, 45-67-66-42, 1, rue Pierre-Leroux, 7e

JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e — T.l.j. 40-15-00-30/40-15-08-08	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.
LE SARLADAIS — F. sam. midi, dim. 2, rue de Vienne, 8e — 45-22-23-62	Déj., dîner j. 22 h. CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, cèpes, morilles. DINER PÉRIGOURDIN 130 F s.c. av. spécial. Carte 200-250 F. Ouv. sam. soir.
LE PRESBOURG — 45-00-24-77 3, av. de la Grande-Armée, 16e - Ts les jrs	Accueil NON-STOP jusqu'à 1 h du matin. Une table gastron., avec vue sur l'Arc de triomphe, que tout Parisien se doit de découvrir. Plats du terroir, fruits de mer. Poissons fins. Langoustes et homards du vivier. Terr. Déj. d'aff. Menu à 92 F + carte.
LE GOURMAND CANDIDE — 43-80-01-41 6, pl. Maréchal-Juin, 17e (pl. Pereire)	Cuisine Traditionnelle Française Personnalisée, menu bourgeois 195 F. Salon particulier de 8 à 45 personnes. T.l.j. sauf samedi midi et dimanche.

RIVE GAUCHE

LE SYBARITE — F/sam. midi et dim. 6, rue du Sabot, 6e — 42-22-21-56	AU CŒUR DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Maison du XVIe. Dîners aux chandelles. Cuis. trad. Carte de champignons de saison. SOIRÉE JAZZ en fin de sem. Menu 165 F. Carte 200 F.
RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75 79, rue Saint-Dominique, 7e	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
HUITRES TOUTE L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels - Vins à découvrir.
Décor : « Brasserie de Luxe »
JARDIN D'HIVER au pied de l'Opéra-Bastille
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-43-90-32.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 23 novembre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Invités : Vanessa Paradis, Richard Anconina, Claude Lelouch, Jean-Paul Belmondo. Variétés : Gérard Blanc, Lio, Al Jarreau, Djavan. **22.40 Magazine : Ex libris.** Sommaire : Expliquez-moi (Alexandre Jardin, John Saul) ; Exercice de style (Jean-François Delassus) ; Extérieur livre (Yvon Le Men) ; Exploration (André Gide, Jérôme D. Salinger) ; Expertise (Lucien Bodard) ; Extras et ordinaires. **23.40 Flash d'information. 23.45 Football : Coupe de l'UEFA.** Bayern de Munich-Inter de Milan. **1.20 Séries : Drôle d'histoires. 1.45 Feuilleton : Symphorien. 2.10 Documentaire : Kadinsky. 3.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.45 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

20.35 Feuilleton : Nord et Sud. De Kevin Connor (deuxième partie, 1er épisode). **22.10 Flash d'informations. 22.15 Documentaire : L'adoption.** Emission d'Alberte Robert. 2. Lorsque l'enfant apparaît ou les vraies questions sur l'adoption. Dispositif minitel, IDEF 36-15, A 2. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Magazine : Figures.** Ruggero Raimondi.

FR 3

20.30 Opéra : la Périchole. Opéra-bouffe en trois actes, de Jacques Offenbach, mise en scène de Jérôme Savary. **22.55 Journal et Météo. 23.20 Magazine : Océaniques.** 1. Cycle Glenn Gould : Visions fugitives, op. nº 2, et Septième sonate, op. 83, de Prokofiev. 2. Ettore Sottsass, portrait d'un créateur. **0.15 Musiques, musique.** Liszt : Tu es Petrus, par Laurent Petitgirard et l'Orchestre du Festival de Flaine.

CANAL PLUS

20.30 Football : Coupe de l'UEFA. Bordeaux-Naples. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Fucking Fernand** □ Film français de Gérard Mordillat (1987). Avec Thierry Lhermitte, Jean Yanne, Marie Laforêt, Charlotte Valandrey. **0.05 Cinéma : Police academy** □ Film américain de Hugh Wilson (1984) (v.o.). **1.40 Cinéma : le Charme discret de la bourgeoisie** ■■ Film français de Luis Bunuel (1972).

LA 5

20.30 Série : L'enfer du devoir. Rock au Vietnam. **21.30 Football : Coupe de l'UEFA.** Bordeaux-Naples. **23.15 Série : Génération pub. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Génération pub. 0.30 Boulevard Bouvard. 0.55 Miss. 1.50 L'adieu aux as. 2.45 Journal de la nuit. 2.50 Vive la vie ! 3.05 Voisin, voisine. 4.05 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.55 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Téléfilm : Tuer n'est pas jouer. *Un conte effrayant.* **22.00 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Thème : « Médecine à l'essai ou à laisser ». Invités : Le professeur Emile Papiernik (auteur du *Prix de la vie*), Sophie Veyret et Aline Richard (auteurs de *Cobayes humains*), Pierre Simon (directeur de la recherche clinique aux Laboratoires Sanofi), trois infirmières. **23.15 Le Saint. 0.05 Journal. 0.15 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les Mohicans de Paris** (18e épisode.) **2.15 Le dessous du ciel** (18e épisode). **2.30 Feuilleton : Docteur Erika Werner** (3e épisode). **3.25 Les télécréateurs. 4.20 Docteur Erika Werner. 5.15 Les Mohicans de Paris. 5.30 Le dessous du ciel. 5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue ! 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. **22.20 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** L'intelligence artificielle : biologistes et physiciens. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les fantômes.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 juin en la Collégiale de Saint-Rémy) : La fedelta premiata, ouverture, Symphonie nº 96 en ré majeur. aria des Schutzgeistes, La création (récitatif et air de Gabriel), Symphonie nº 102 en si bémol majeur, de Haydn, par l'Österr Ungarische Haydnphilharmonie, dir. Adam Fischer ; sol. Hildegarde Behrens, soprano. **22.20 Concert du GRM.** Capture éphémère, Violostries, de Parmegiani. **23.07 Jazz club.** En direct du Jazz club Lionel Hampton : Gérard Badini et les Super Singers.

Jeudi 24 novembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte Ouest. 14.30 Série : Arsène Lupin. Le mystère de Gesvres. **15.30 La séquence du spectateur. 15.50 Quarté à Vincennes. 16.00 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi.** Les attaquantes ; Juliette ; Le jeu de l'ABC. **17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Téléfilm : La belle et l'hélico.** De William A. Graham. **22.20 Cinéma : Le mouton à cinq pattes.** ■ Film français d'Henri Verneuil (1954). Avec Fernandel, Françoise Arnoul, Denise Grey, Paulette Dubost. *Une suite de sketches d'intérêt inégal et... six compositions de Fernandel, qui valent le coup d'œil.* **0.05 Journal et Météo. 0.25 Série : Drôles d'histoires. 0.50 Feuilleton : Symphorien. 1.15 Documentaire : Histoires naturelles. 4.20 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. Entrez dans la confidence : Régine et Serge Gainsbourg. **16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Du côté de chez Fred.** Les veuves. **17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** La panthère rose ; La petite merveille. **17.55 Série : Mac Gyver.** Les pirates. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot. **19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils.** Avec Jacques Balutin. **20.00 Journal et Météo. 20.30 INC. 20.35 Cinéma : Les anges se fendent la gueule.** □ Film sud-africain de Jamie Uys (1983). *Nullité absolue.* **22.00 Flash d'informations. 22.05 Magazine : Edition spéciale.** Thème : L'état du football français. **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Feuilleton : Le roi qui vient du sud. De Marcel Camus. *La vie d'Henri de Navarre.* **15.27 Flash d'informations. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations. 17.05 Dessins animés. 17.15 Série : Tom Sawyer. 17.40 The Muppets show. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La respiration. **20.02 Jeux : La classe. 20.30 Téléfilm : Un médecin des lumières.** De René Allio (2e partie). **22.10 Journal et Météo. 22.35 Magazine : Océaniques.** Message d'Ouest en Est. Emission de la SEPT. **23.30 Magazine : Décibels.** Sommaire : Midge Ure ; Les dixièmes transmusicales de Rennes ; La souris déglinguée ; Gamine ; Burning Spear, Boy George. **0.15 Documentaire : L'Afrique en Noirs et Blancs. 1.15 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre. 1.20 Magazine médical : STV.** Emission cryptée.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : La malédiction de la panthère rose. □ Film américain de Blake Edwards (1978). **15.05 Courts métrages.** The Zip, de Jo-Ann Kaplan ; Out of Town, de Norman Hull. **15.30 Cinéma : Les lunettes d'or.** ■ Film italo-franco-yougoslave de Giuliano Montaldo (1987). Avec Philippe Noiret, Rupert Everett, Valeria Golino. **17.10 Documentaire : Les allumés du sport.** Le coureur du désert. *Dans la Vallée de la mort, un Anglais de vingt-quatre ans.* **17.35 Cabou cadin.** Kissy fur ; COPS ; Le piaf ; Virgul. **18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Claude Lelouch. **20.30 Cinéma : Les nouveaux tricheurs.** □ Film français de Michaël Schock (1987). *Tableau grossier, mélodramatique, de la jeunesse moderne. Un mauvais coup pour les acteurs.* **22.05 Flash d'informations. 22.10 Basket.** Championnat d'Europe : Pologne-France. **23.40 Cinéma : La cavale impossible.** □ Film américain de Stephen Gyllenhall (1968). **1.05 Cinéma : La vallée fantôme.** ■ Film franco-suisse d'Alain Tanner (1987). Avec Jean-Louis Trintignant, Jacob Berger, Laura Morante.

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.25 Vas-y Julie ! 17.50 Laura ou la passion du théâtre. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Chinabeach. De Rod Holcomb, avec Dana Delany, Nan Woods, Michaël Boatman. *Trois femmes américaines face aux épreuves de la guerre du Vietnam.* **22.40 Cinéma : Madame Claude 2.** □ Film français de François Minet (1981). *Madame Claude met cinq mannequins à la disposition de personnalités du monde des affaires et de la politique. Le scénario est prétexte à des ébats érotiques.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma : Madame Claude 2. 0.40 L'inspecteur Derrick. 1.40 Miss. 2.35 L'adieu aux as. 3.30 Journal de la nuit. 3.35 Vive la vie !. 3.50 Voisin, voisine. 4.45 Le clan Beaulieu. 5.05 Voisin, voisine.**

M 6

13.20 Feuilleton : Docteur Erika Werner (rediff.). **14.10 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **14.25 Le dessous du ciel** (rediff.). **14.40 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Le héros. **20.35 Cinéma : Si elle dit oui... je ne dis pas non.** □ Film français de Claude Vital (1982). Avec Mireille Darc, Pierre Mondy, Paul Freeman. *Rencontre d'une journaliste déçue par sa liaison avec un homme d'affaires américain, et d'un cadre déprimé, qui veut se suicider. Mireille Darc est responsable, avec Catherine Bouguereau, d'un scénario qui ne brille certes pas par l'originalité. Ajoutons à cela l'indigence de la mise en scène...* **22.10 Série : Le Saint. 23.00 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **23.30 Journal. 23.40 Variétés : Hexagone 60-80. 0.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les Mohicans de Paris** (19e épisode). **2.15 Le dessous du ciel** (19e épisode). **2.30 Docteur Erika Werner** (4e épisode). **3.25 Les télécréateurs. 4.20 Docteur Erika Werner** (rediff.). **5.15 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.30 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : La poupée sans tête, d'Andrée Chedid. 21.30 Profils perdus. Emmanuel Berl. **22.40 Nuits magnétiques.** L'intelligence artificielle. 3. Ce qui existe, ce qui se vend : civils et militaires. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les fantômes.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 3 et 4 novembre, salle Pleyel) : Suite pour sept instruments, op. 29, de Schönberg ; Concerto pour piano et orchestre, de Berio ; La mer, de Debussy, par l'Orchestre de Paris et l'Ensemble intercontemporain, dir. Pierre Boulez, Daniel Barenboïm. **22.30 Musique légère.** Nostalgie roumaine, de Stanciu ; Concerto pour harpe celtique, de Rauber ; Hora stacato, de Dinicu. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Autour de minuit.** Partances. Eglogue en sept scènes, deux tropes, deux divertissements, un prologue et un épilogue. Textes de Racine, Bossuet, Hérédia ; Œuvres musicales de Debussy, Cage, Fauré, Nono, Duras, Wagner, Saint-Saëns, Mahler. **1.30 Mélodies.** Œuvres de Wolf.

PARIS EN VISITES

JEUDI 24 NOVEMBRE

« Le Marais, de la place des Vosges au quartier Saint-Paul », 13 h 30, sortie métro Saint-Paul (E. Bourdais).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (M. Pohyer).

« Versailles : les hôtels du département », 14 heures, grilles de la préfecture, avenue de Paris. Annulation possible. Téléphoner au 39-50-36-22 (Office de tourisme).

« Le quartier Daumesnil et l'église au plus haut clocher de Paris », 14 h 30, métro Bel-Air (V. de Langlade).

« Métiers d'autrefois : les ivoiriers », 14 h 30, entrée du Musée de Cluny, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Origines et procédures de l'Inquisition. De Simon de Montfort au siège de Toulouse », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« La salle des ventes et l'hôtel Aguado », 15 heures, 6, rue Drouot (Tourisme culturel).

« L'abbaye du Val-de-Grâce », 15 heures, 1, place A.-Laveran (D. Bouchard).

Monuments historiques

« L'architecture métallique dans l'église Saint-Augustin et un hôtel Napoléon III, siège culturel de la mairie du huitième arrondissement », 15 heures, 3, rue de Lisbonne.

« L'arche de la Défense », 15 heures, hall du RER La Défense, devant la pharmacie.

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 10 h 30 : « De l'art informel à l'hyperréalisme » ; 14 h 30 : « La religion islamique » (Arcus).

4, rue de Chevreuse, 14 h 30 : « La politique extérieure de l'Iran » (Rencontres du CERI).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « Le premier art celtique. Hallstatt », pzr O. Boucher (Antiquité vivante).

Centre G.-Pompidou, 18 h 30 (petite salle) : « Expositions indécentes ; exposer ou s'exposer : la beauté, la trouille, le spectacle », par S. Guilbaut ; 18 h 30 (salle d'actualité de la BPI) : « Les nouveautés de l'édition : autour de Péguy ».

Institut catholique de Paris (salle des Actes), 21, rue d'Assas, 18 h 30 : « La communication créatrice, source de grandissement pour l'homme et de compétitivité pour l'entreprise », par M. Bounaix (CEJEP).

Communication

Nouveau programme international de la langue française

TV 5 à l'assaut du Canada

Les images d'outre-Atlantique inondent l'Europe. La francophonie s'essaye au mouvement inverse. Le 1er septembre dernier, une nouvelle chaîne en français, TV 5 Québec-Canada, démarrait à Montréal grâce à l'extension sur le continent nord-américain de TV 5-Europe. Des débuts modestes mais qui contribuent à multiplier l'offre de programmes en français pour un public constamment sollicité par les télévisions du Canada anglais et les chaînes américaines.

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Débarquer à Montréal, se caler devant le poste de télévision d'un grand hôtel câblé et « pitonner » (zapper) entre la vingtaine de chaînes proposées, c'est déjà découvrir – ravi – la Belle Province et le continent nord-américain tout entier. Jongler avec Radio-Canada et Télé-Métropole, sauter allègrement de Radio-Québec à Télé-Quatre-Saisons, interrompre l'américaine CBS pour jeter un œil sur un canal météo ou de petites annonces, c'est jouer les globe-trotters sans même... se déplacer. Mais tomber en arrêt, canal 15, sur le sourire de Christine Ockrent ou les moues de Patrick Poivre d'Arvor racontant les nouvelles du jour, ramène brusquement à un monde trop familier : la télévision par satellite a rattrapé le voyageur !

A quelques kilomètres des gratte-ciel du centre-ville, à deux pas de l'imposante tour de Radio-Canada, le téléport de Montréal pointe ses puissantes antennes vers le ciel. C'est là, à l'angle de la rue Papineau et du boulevard René-Lévesque, que la nouvelle chaîne TV 5 Québec-Canada s'est installée. Au cœur même du dispositif technique qui, *via* les sociétés Téléglobe, Sette Ltée et Telsat, lui permet de capter, transcoder et recomposer un programme venu à 80 % d'Europe, avant de le rediffuser par satellite, vers les réseaux câblés du Canada tout entier. Un programme déjà familier aux Québécois, puisqu'il reprend les rendez-vous à succès (« Apostrophes », « Grand Echiquier », « Thalassa »...) de la chaîne TVFQ 99 à laquelle il s'est substitué le 1er septembre dernier.

« *Après neuf ans de bons et loyaux services*, explique le directeur général de TV 5 Québec-Canada, M. James Baer, *TVFQ 99 avait fini par lasser. Le public se désintéressait d'émissions acheminées de France par cassettes et qui arrivaient ici plusieurs semaines après.* » Aussi, en février 1986, le premier sommet francophone de Paris prévoit-il d'étendre à l'Amérique du Nord la chaîne TV 5. Une chaîne européenne certes, où l'on retrouve des télévisions belge, francaises, et suisse (1), mais à laquelle participe l'ensemble des diffuseurs francophones canadiens et québécois, réunis dans un consortium spécialement constitué à cet effet (2).

Et c'est ce consortium qui, après négociations intergouvernementales entre la France, le Canada et la province du Québec, devait déposer, le 30 avril 1987, une demande de permis d'exploitation pour « *un service de langue française Québec-Canada* ». Demande faite à l'équivalent outre-Atlantique de notre CNCL : le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Avantages : insérer la future chaîne dans le système audiovisuel canadien, tout en évitant de renouveler les accusations de « *colonialisme culturel* » portées contre TVFQ 99 à ses débuts. Inconvénients... pour les partenaires européens et notamment français : une perte quasi totale de contrôle sur une chaîne dont ils sont paradoxalement l'un des plus gros bailleurs de fonds (30 % des 49 millions de francs de budget annuel) et le principal fournisseur de programmes (80 % du total livrés, prêts à diffuser et libres de droits). Aujourd'hui encore, les responsables de TV 5 Europe pestent en privé contre des négociations « *mal conduites* » à l'époque par le Quai d'Orsay... « *N'exagérons rien*, rassure l'ambassade de France à Ottawa, *c'était la première fois qu'il était demandé au CRTC d'autoriser une chaîne à la programmation essentiellement étrangère. Comment ne pas se réjouir de la retransmission, chaque soir, sur tout le Canada, des journaux de TF 1 ou d'Antenne 2, quelques heures seulement après leur diffusion en France ?* » Objectif atteint, donc...

Atteint... Oui ! Mais non sans mal. Car le CRTC ne s'est pas contenté d'autoriser TV 5 Québec-Canada, le 30 novembre 1987. Il a aussi lié son sort à quatre autres chaînes en voie de création. Qu'un câblodistributeur du Québec, ou de toute autre région majoritairement francophone du Canada, souhaite diffuser l'une d'entre elles sur son réseau, et le voilà contraint de les reprendre toutes !

« *Une mesure prise pour des raison à la fois linguistiques et économiques* », plaide aujourd'hui encore le CRTC. Ses responsables estiment que seule la multiplication des chaînes en français est susceptible d'arrêter l'hémorragie des téléspectateurs francophones vers les chaînes anglophones. Ils sont également convaincus que chaque chaîne prise isolément n'aurait pu toucher suffisamment de réseaux câblés pour atteindre, un jour, le seuil de rentabilité. Que pèsent, en effet, six millions de francophones sur un continent anglo-saxon !

Dans un an une chaîne sportive

Mais cinq nouvelles chaînes, c'était trop pour les câblodistributeurs concernés, et surtout pour le premier d'entre eux, Vidéotron, qui menaçait de n'en diffuser... aucune. Raison invoquée ? Les conséquences désastreuses d'une augmentation inévitable de l'abonnement facturé aux abonnés. « *Les chaînes se rémunèrent en prélevant une part de nos recettes*, explique M. Hubert Stéphane, directeur général de l'Association des câblodistributeurs du Québec. *Nous aurions bien été obligés de répercuter sur nos clients notre manque à gagner.* » Raison murmurée ? Le refus de Vidéotron de voir l'un des projets de chaînes (le réseau des sports soutenu notamment par un gros annonceur, les brasseries Labatt) venir concurrencer sa filiale hertzienne Télé-Métropole. Quoi qu'il en soit, un compromis a été trouvé en retardant d'un an le lancement de la chaîne sportive.

La polémique a pesé sur les débuts de TV 5 Québec-Canada dont le démarrage a dû être repoussé de plusieurs mois. Mais, aujourd'hui, ce « *programme international de langue française* » – comme il se définit lui-même est là. Et bien là. Des sondages confidentiels lui attribuent déjà le double de l'audience de TVFQ 99 (1 % contre 0,5 %) malgré « *un côté encore un peu gauche* » : des programmes qui ne durent que de 15 heures à minuit (la reprise de Radio-France Internationale meuble le reste de l'antenne) et un patchwork d'émissions françaises, belges, suisses et canadiennes, pas toujours faciles à faire cohabiter ! « *Notre atout*, explique Stéphane Boisjoly, rédacteur en chef et conseiller de la chaîne, *c'est notre bloc de deux heures d'informations quotidiennes, qui fait de nous une vraie chaîne complémentaire aux heures de grande écoute.* » L'info 5, par exemple, l'édition d'actualité canadienne réalisée pour TV 5 par Radio-Canada, contraste étonnamment avec les journaux de TF 1 ou Antenne 2, diffusés en alternance hebdomadaire.

La conquête du Québec faite, reste celle – plus ardue encore – des autres provinces du Canada, où les francophones sont, cette fois, minoritaires. Ici, plus de contraintes imposées par la CRTC : TV 5 Québec-Canada est proposée aux abonnés du câble, en option... Quand elle est proposée ! « *Comme il fallait s'y attendre les câblodistributeurs du Canada anglais préfèrent satisfaire leur clientèle anglophone et ignorer leurs minorités francophones même si, comme à Ottawa, celle-ci représente 40 % de leurs abonnés* », s'indignait, le 22 septembre dernier, le quotidien de la capitale *le Devoir*. Une discrimination qui a déjà soulevé des vagues de protestations, au Nouveau-Brunswick notamment, où vit une importante minorité canadienne.

Cafouillis ; refus du CRTC de modifier son attitude libérale ; intervention de la classe politique. « *TV 5, c'est merveilleux* », déclarait opportunément au cours de la campagne électorale qu'il vient de remporter, le premier ministre fédéral canadien, M. Brian Mulroney. « *Il va falloir que nous trouvions les moyens de l'étendre au reste du pays.* » La chaîne francophone devrait faire un pas en direction des câblodistributeurs anglophones, en abaissant fortement la redevance qu'elle réclame (27 cents par abonné et par mois au Québec). Mais la reconduction du gouvernement conservateur devrait faciliter l'adoption de la loi sur la communication qui n'a pu être votée avant les élections. Une loi qui permettrait au gouvernement de peser plus fortement sur les décisions du CRTC.

Au téléport de Montréal, les responsables de TV 5 Québec-Canada se prennent à rêver. Et si demain leur chaîne devait devenir la seule – avec Radio-Canada – à être captée d'un océan à l'autre ? « *Il nous resterait à conquérir les six millions de francophones vivant aux Etats-Unis* », soupire l'un d'entre eux.

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) TF 1, Antenne 2, FR 3, la RTBF belge et la SSR Suisse.

(2) Le consortium télévision Québec Canada (CTQC) regroupe trois diffuseurs publics (Radio-Canada, Radio-Québec et TV-Ontario), trois diffuseurs privés (Télé-Métropole, Télévision-Quatre-Saisons et Cogéco), ainsi que l'Office national du film et Film Sat Inc, un regroupement de producteurs indépendants.

Le Livre CGT annonce la création d'une nouvelle imprimerie

Un projet encore dans les limbes ?

Les grandes manœuvres se poursuivent dans le secteur de l'imprimerie parisienne. Après l'accord d'impression récemment conclu entre *le Monde* et les groupes Amaury et Hachette (*le Monde* daté 20-21 novembre), après l'annonce faite par le groupe de communication de M. Robert Hersant d'installer une nouvelle imprimerie à Roissy, aussitôt imité par M. Robert Maxwell, c'est au tour du Livre CGT d'entrer dans la danse. Jeudi 24 novembre, M. Roger Lancry, secrétaire du Livre CGT-Ile-de-France, et M. Frédéric Marchand, PDG de l'Imprimerie de la presse société nouvelle (IPSN), devraient dévoiler un nouveau projet d'impression.

L'IPSN en serait le pivot. L'imprimerie bénéficie du statut de Société anonyme à participation ouvrière, après avoir été la propriété du groupe Bertez avant que ce dernier revende ses journaux (*la Tribune de l'expansion*, l'*AGEFI*, *la Vie française*) au groupe Expansion de M. Jean-Louis Servan-Schreiber.

L'IPSN fabrique actuellement *la Tribune de l'expansion* et *la Tribune de la Bourse*, l'*AGEFI*, *l'Argus*, *Week-end*, *le Journal du dimanche* et une partie de *France-Dimanche*. Le Livre CGT, « *partenaire social* » de l'IPSN, envisage d'y créer une unité d'impression pouvant recevoir plusieurs autres quotidiens et périodiques de la presse parisienne actuellement en quête d'une imprimerie moderne, sur le modèle de celles que créent *le Monde* ou le groupe Hersant.

Le nouveau pool imprimerait, selon le Livre CGT, des titres aussi divers que *Libération*, *la Croix*, *les Echos*, *la Cote Desfossés*, *Investir*, *le Canard enchaîné*, *le Quotidien de Paris* ou *l'Humanité*. Pour imprimer ces journaux, l'IPSN est sur le point d'acquérir deux lignes de rotatives Koenig et Bauer, d'une valeur globale de 340 millions de francs, permettant l'impression de journaux en cahiers et en couleur. L'une des rotatives pourra tirer des journaux en grand format et en tabloïd, l'autre en format « berlinois ». La société serait tripartite : l'IPSN, les éditeurs intéressés (qui pourraient participer au capital ou, au choix, apporter leur seule charge de travail) et les pouvoirs publics. Ces derniers se porteraient garants de la somme investie dans l'achat des rotatives, de leur transfert sur un nouveau site et de la modernisation de l'entreprise.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Le ministère de la communication estime l'annonce faite par le Livre CGT « *très prématurée* » et évoque « *un projet dont quelques titres ont parlé* ». Plusieurs des quotidiens cités dénient pour leur part avoir pris une décision. « *Nous sommes loin d'avoir pris l'esquisse d'une ombre de décision* », indique la direction de *la Croix*. « *Nous avons eu des discussions qui ne sont pas encore des négociations : on est encore très loin du concret* », répond-on à *Libération*, qui annonce, cependant, que son choix d'un site d'impression sera arrêté fin novembre.

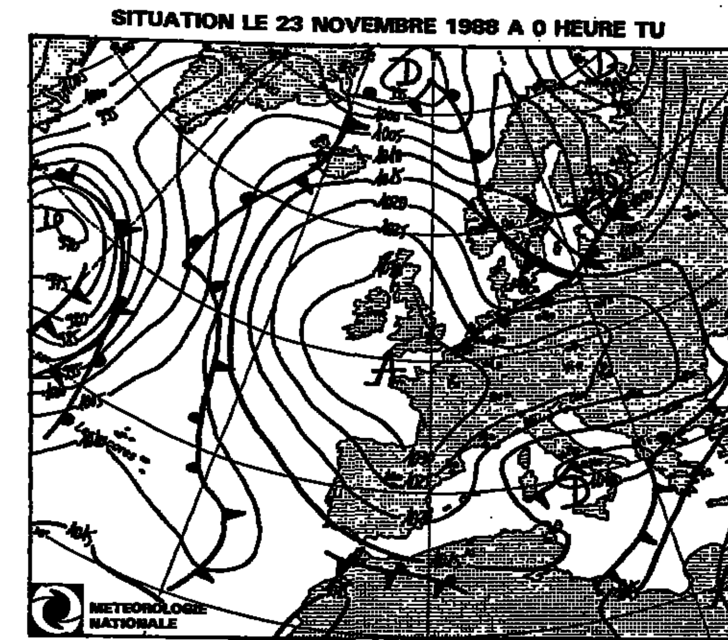
Encore dans les limbes, le projet de l'IPSN défendu par le Livre a, de surcroît, des concurrents de taille : outre les imprimeries qui seront opérationnelles prochainement (*le Monde*-Hachette-Amaury en 1989, Hersant en 1990), la société Riccobono s'est équipée de nouvelles rotatives lui permettant de jouer les challengers.

YVES-MARIE LABÉ.

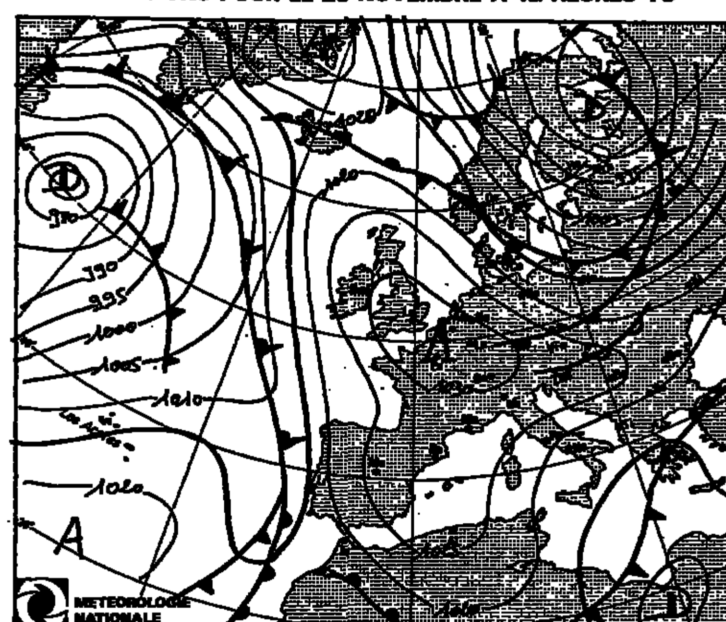
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 novembre à 0 heure et le jeudi 24 novembre à 24 heures.

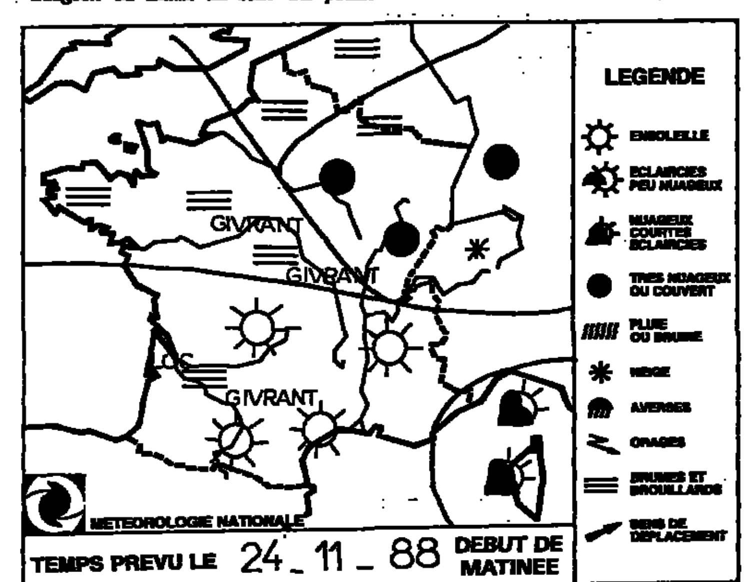
Un puissant anticyclone (1030 HPA) centré sur la France continue à protéger la majeure partie des régions du flux perturbé océanique. Les perturbations atlantiques contournent les hautes pressions d'Europe occidentale et circulent de l'Islande aux pays scandinaves et à l'Allemagne frôlant l'est de la France.

Jeudi : Grisaille au nord, soleil au sud, températures basses. La Bretagne, les Pays de Loire, la Basse-Normandie et le Centre débuteront la journée dans le brouillard parfois givrant. Des éclaircies apparaîtront en mi-journée, pour devenir belles l'après-midi.

Du Nord et de la Haute-Normandie à l'Ile-de-France, à l'Alsace, la Bourgogne et le nord de Rhône-Alpes, le ciel restera très nuageux du matin au soir. On pourra observer quelques flocons ou pluies verglaçantes en matinée sur le Nord-Est. Attention au brouillard le matin du Nord-Picardie aux Ardennes.

Partout ailleurs, de l'Aquitaine et du Poitou-Charentes, aux Alpes et aux régions méditerranéennes, le soleil sera au rendez-vous. Quelques bancs de brouillard givrant pourront se former au lever du jour dans le Sud-Ouest, mais ils se dissiperont en cours de matinée. En Corse, le soleil ne s'imposera vraiment qu'en mi-journée, les nuages matinaux restant nombreux.

Les températures minimales, partout négatives, avoisineront – 5 à – 8 degrés sur la moitié sud du pays, – 2 à – 4 degrés sur la moitié nord, – 2 à + 2 degrés près des côtes. Les températures maximales seront généralement comprises entre 3 et 6 degrés. Elles ne dépasseront pas – 1 à 3 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est. Le vent de nord-est faiblira en Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 23-11-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-11-1988 à 6 heures TU et le 23-11-1988 à 6 heures TU

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	13	2	D
BIARRITZ	5	–4	D
BORDEAUX	3	–7	D
BOURGES	1	–7	B
BREST	7	1	D
CAEN	6	2	P
CHERBOURG	6	3	C
CLERMONT-FERR.	–1	–5	C
DIJON	–3	–7	*
GRENOBLE St-M-H	0	–5	D
LILLE	3	0	B
LIMOGES	–1	–5	D
LYON	0	–5	*
MARSEILLE-MAR.	4	–3	D
NANCY	–3	–5	*
NANTES	4	–6	B
NICE	11	2	D
PARIS-MONTS.	3	–1	C
PAU	3	–8	D
PERPIGNAN	5	1	D
RENNES	5	–4	B
ST-ETIENNE	–2	–8	*
STRASBOURG	–3	–6	*
TOURS	3	–6	B
TOULOUSE	2	–7	D
POINTE-A-PITRE	30	21	D
ÉTRANGER			
ALGER	12	9	P
AMSTERDAM	7	4	A
ATHÈNES	19	17	N
BANGKOK	31	25	C
BARCELONE	11	–1	D
BELGRADE	1	–5	C
BERLIN	–2	–4	C
BRUXELLES	1	–2	P
LE CAIRE	22	10	D
COPENHAGUE	1	1	B
DAKAR	32	22	N
DELHI	27	13	D
DJERBA	21	15	N
GENÈVE	–1	–4	*
HONGKONG	23	19	D
ISTANBUL	17	13	C
JÉRUSALEM	16	9	D
LISBONNE	12	4	N
LONDRES	6	–2	D
LOS ANGELES	23	9	N
LUXEMBOURG	–4	–5	C
MADRID	7	–3	D
MARRAKECH	20	12	N
MEXICO	23	9	B
MILAN	8	–3	D
MONTRÉAL	1	–6	D
MOSCOU	–7	–10	*
NAIROBI	22	15	C
NEW-YORK	15	3	D
OSLO	0	–8	C
PALMA-DE-MAL.	11	0	N
PÉKIN	9	–1	D
RIO-DE-JANEIRO	35	26	P
ROME	12	4	P
SINGAPOUR	28	24	C
STOCKHOLM	1	0	*
SYDNEY	23	18	O
TOKYO	14	5	C
TUNIS	14	10	P
VARSOVIE	–5	–11	D
VENISE	6	–4	D
VIENNE	–2	–8	A

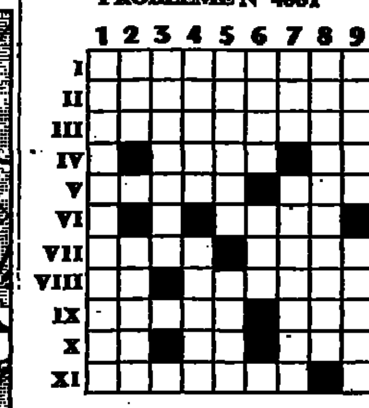
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

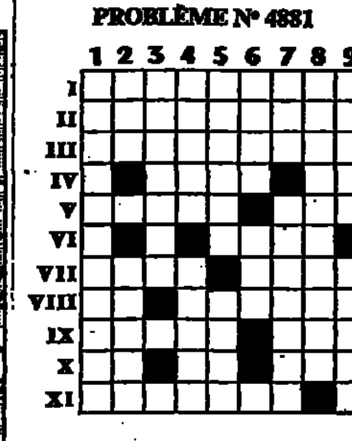
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4881





HORIZONTALEMENT

I. Est évidemment très rapide. – II. Font un travail qui demande beaucoup de mouvements. – III. Qui n'ont donc pas été noircis. – IV. Prouve qu'on a été trop brutal. Possessif. – V. N'est pas un bois dont on fait les flûtes. Se trouve à l'état pur chez le charbonnier. – VI. Peut être tiré d'un sac. – VII. Fit preuve d'attachement. Sa vie inspira Montherlant. – VIII. Conjonction. A de bonnes côtes quand il est ordinaire. – IX. Ne deviendra jamais majeur. Mot pour obtenir un autre morceau. – X. Conjonction. Participe. Crie comme un fauve. – XI. Pas admise.

VERTICALEMENT

1. Devient très commode quand il est grand. – 2. Juge d'Israël. Passée à l'huile. – 3. Dessous de table. – 4. De Lille, c'est le docteur universel. Qui peut faire son trou. – 5. Un père pour la Légion. Indique la sortie. – 6. Fait quelque chose. Un agrément d'autrefois. – 7. Démonstratif. Adjectif qui peut qualifier le dernier service. – 8. Mot pour désigner tout ce qui est liquide. – 9. Se fait parfois sur un banc. Se trouvent donc quelque part.

Solution du problème n° 4880

Horizontalement

I. Parapluie. – II. Oculistes. – III. Ut. Dent. – IV. Désir. Rai. – V. Rôt. Ecu. – VI. Ineptes. – VII. Riss. Et. – VIII. Rêne. Acné. – IX. Sucer. Vu. – X. Rames. Air. – XI. Eu. Stores.

Verticalement

1. Poudrier. Ré. – 2. Actéon. Esaü. – 3. Ru. Sternum. – 4. Albi. Pièces. – 5. Pi. Rets. Est. – 6. L.S.D. César. – 7. Utérus. Ar. – 8. Iéna. Envie. – 9. Estimateurs.

GUY BROUTY.

● **Colloque.** – Les assises « Justice-Construction », sur le thème « Actualité et perspectives de la sous-traitance en matière de construction », auront lieu le 24 novembre, à 9 heures, à la Première chambre de la Cour d'appel de Paris.

★ Renseignements au (1) 43-40-62-09 (aux heures de bureau).

Le Carnet du Monde

Décès

– Lyon. Saint-Jean-de-Maurienne. Aix-en-Provence. Genève.

Le professeur Guy Avanzini,
M. et Mme René Thibieroz,
M. et Mme Jean Le Gueut,
Mme Maurice Avanzini,
Mlle Germaine Avanzini,
Les docteurs Bernard et Anne Biot et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Le Gueut et leur fille,
M. et Mme Jacques Avanzini et leurs filles,
M. et Mme Robert Perrachon et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Gravier et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Devic et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edmond AVANZINI,
née Emilienne Gravier,

survenu le 20 novembre 1988.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 24 novembre, à 10 heures, en la primatiale Saint-Jean (corps déposé).

– Paris. Saint-Médard-en-Jalles.

M. et Mme Jean Avril et leurs enfants,
Mme Joseph Baud et ses enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Mme Paul Guy,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre AVRIL,

survenu pieusement le 21 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 novembre, à 10 h 15, en l'église de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

– Jean-Elie, Luc, Christian, Françoise,
ses enfants,
Christophe, Ariane,
ses petits-enfants,
Sa famille
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Myriam BOLTANSKI,
née Marie-Elise Ilari,

survenu le 20 novembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 22 novembre, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

100, rue de Grenelle,
75007 Paris.

[Sous le nom d'Annie Lauran, Myriam Boltanski est l'auteur de nombreux ouvrages, romans, poèmes ou documents. Après un premier roman, *Celle que j'étais hier*, publié aux éditions Plon en 1955, elle donnera successivement, chez le même éditeur puis aux Editeurs français réunis et aux éditions Galilée, *les Parents trouvés* (1957), *l'Ile de la Sainte-Enfance* (1976), *l'Usurpateur* (1983), *la Divine* (1986), qui composent un ensemble consacré à la description d'une enfance dans les milieux du catholicisme intégral de l'entre-deux-guerres. Outre deux autres romans *La machine a fait tilt* (1960), *le Gâteau du samedi* (1964), Annie Lauran est surtout connue pour la contribution qu'elle a apportée à la littérature construite sur la base de témoignages enregistrés, montés et retravaillés (littérature par magnétophone) dont elle a été une des pionnières (*Un Noir a quitté le fleuve* (1969), *les Enfants de nulle part* (1972), *Psychanalyse d'un fait divers* (1978), (etc.). Activement antiraciste, elle participe au *MRAP* et publie de nombreux articles dans le journal *Différences*. Elle se consacrait depuis plusieurs années à l'édition et à la diffusion d'œuvres littéraires de langue française d'origine beur, maghrébine ou africaine.]

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 20 novembre 1988, de

Jean-Pierre DANÈS,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne Paris-IV.

25, rue des Pensées,
78690 Les Essarts-le-Roi.

– Le Centre de recherches helléniques Jean-Defradas,
Le Centre de recherches mythologiques de l'université Paris-X,
L'Association Guillaume-Budé,
Ses collègues,
Ses amis,
Ses anciens élèves,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacqueline DUCHEMIN,
professeur émérite
à l'université Paris-X Nanterre,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité, en la chapelle du funérarium de Bayonne, le mercredi 23 novembre, à 16 h 15.

– La comtesse Jean de Pourtalès,
La baronne Rodolphe Hottinguer,
ses belles-sœurs
Et ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Philippe HOTTINGUER,
née Coosie Allerdyce Barclay,
internée de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre (2 citations),

survenu le 13 novembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Un service religieux aura lieu le 29 novembre, à 12 heures, en la cathédrale américaine, 23, avenue George-V, Paris-8e.

146, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– Maurice Jacob,
son époux,
Anne-Claude, Yves et Bruno,
ses enfants,
Et les membres des familles Leclerc, Douillet, Jacob et Busseuil,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Josée JACOB,
née Leclerc,

le 21 novembre 1988, à Mulhouse.

Nous nous réunirons le jeudi 24 novembre, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Mulhouse.

L'inhumation aura lieu aux Portes-en-Ré, le vendredi 25 novembre.

Ni fleurs ni couronnes, des dons à la recherche contre le cancer.

17, chemin des Ardennes,
68100 Mulhouse.

– M. Alain Capeilleres
et ses enfants, Fabien et Liza,
M. et Mme Bernard-Capeilleres,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lucie LAMBERT,
épouse Capeilleres,

survenu à Bruxelles, le 20 novembre 1988, à la suite d'une hémorragie cérébrale.

Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité.

– Le baron et la baronne Lambert,
Johanna, Philippine et Henri,
ont la tristesse de faire part du décès de leur sœur, belle-sœur et tante,

Lucie LAMBERT,
épouse d'Alain Capeilleres,

survenu à Bruxelles, le 20 novembre 1988, à la suite d'une courte maladie.

Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité.

– Mlle Pham Ngoc Yên Irène,
Mlle Pham Mai Anh Hélène
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. PHAM Mâu Quân,
professeur à l'université Paris-Nord,

survenu dans sa soixante-sixième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 25 novembre 1988. On se réunira à 11 heures, à la porte principale du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Une prière sera dite à la mémoire du défunt.

Remerciements

– Mme Marie Rappeport,
sa grand-mère,
M. et Mme Jean Spalter,
ses parents,
Et toute la famille,
remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et autres témoignages de sympathie et d'amitié, ont pris part à leur peine lors de la disparition de

Jean-Michel Noël SPALTER.

– M. et Mme René Saint-Amans et leurs enfants,
M. et Mme Francis Rumeau,
M. et Mme Peter Berger et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Rumeau et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. l'intendant-général RUMEAU,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 8 novembre 1988, à Bordeaux, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 14 novembre.

Anniversaires

– Il y a un an,

Laurent GARSON,
21 ans, étudiant à Paris-I,

Jérôme GARSON,
19 ans, étudiant à Dauphine,

étaient arrachés à l'affection de leurs parents, leur famille, leurs amis, qui, par la pensée et la prière, veillent sur eux.

Nous n'oublierons jamais.

« Ce que les morts ont de terrible, c'est qu'ils sont si vivants, si beaux et si lointains. »

Avis de messes

– La messe annuelle à la mémoire des

ANCIENS ÉLÈVES DÉCÉDÉS DES ÉCOLES DES MINES,
de Paris, Saint-Étienne et Nancy,

sera célébrée, le dimanche 27 novembre 1988, à 11 heures, en la chapelle Notre-Dame-sous-Terre du collège Stanislas, 22, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e, par le Frère François Courbaud (o.p., Paris 1949).

Communications diverses

– Journées dédicaces. – Le samedi 26 novembre, de 14 heures à 18 heures, à Sciences-Po (27, rue Saint-Guillaume, Paris-7e), avec la participation de Erik Orsenna, Alexandre Jardin, ainsi que Pascal Bruckner, Hélène Carrère d'Encausse, François Furet, René Rémond, Léon Schwartzenberg, Michel Winock...

Renseignements BDE : 45-49-51-96.

– L'Association Les ailes brisées, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien, vous invite à sa vente d'entraide qui aura lieu le 29 novembre 1988, de 17 heures à 20 heures, et les 30 novembre, 1er et 2 décembre, de 14 heures à 20 heures, à l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V, avec le concours de l'armée de l'air, de l'aviation légère de l'armée de terre et des parachutistes, de l'aéronautique navale, du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales et de la Direction générale de l'aviation civile, d'Aéroports de Paris, de l'Aéro-club de France, des compagnies Air France, UTA, Air Inter, des Anciens de l'aviation, des Amis de Malfanti et de l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'air.

Valérie André signera son livre *Madame le général* au cours de la vente, le mardi 29 novembre et le jeudi 1er décembre, à partir de 17 h.

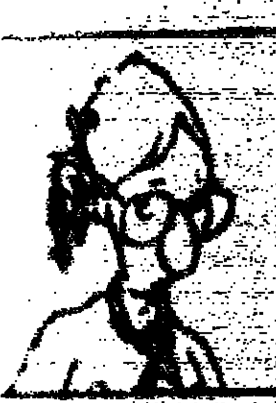
– Journées d'études du Centre de formation et de recherches psychanalytiques, samedi 3 décembre 1988, de 17 heures à 19 heures : « Quelle éthique pour la psychanalyse ? ».

Débat préparé par Patrick Guyomard et Jacques Sédat.

Dimanche 4 décembre 1988, de 9 heures à 18 h 30 : « La psychanalyse et la politique de la santé mentale », avec Maud Mannoni, M. Polo, Dr C. Covindassamy, Dr D. Gobert, Pr Lucien Israël, Dr P. Lagarde, Dr Michel Andisio, Jacques Maître, Jacques Saliba.

Renseignements et inscriptions : Christiane Balasc (48-05-46-89).





Le Monde

CAMPUS

FRÊLES ÉLITES

Elles sont sélectionnées et formées avec amour, choyées, bichonnées... Et pourtant les futures élites ont du vague à l'âme. Comme si le système, si remarquablement huilé, ne fonctionnait que pour lui-même. Trop à l'abri. Comment rendre les cadres de demain plus compétents, mais aussi plus ouverts, plus proches des réalités, plus responsables ? Telle est l'interrogation qui court à travers une série de manifestations et de réflexions qui ont marqué, ces derniers jours, la vie de quatre écoles parmi les plus prestigieuses : Polytechnique, l'ESSEC, Sup-de-Co Paris et Sciences-Po.



POLYTECHNIQUE

L'inquiétude des guerriers

Les polytechniciens reçoivent une formation scientifique de très haut niveau, mais travaillent de plus en plus dans le management, la finance ou la communication. Ce décalage commence à leur poser des problèmes.

IL se lève à 7 h 15 et se couche à 23 h 28. Il porte une cravate et un slip (de préférence au caleçon), et n'utilise pas d'eau de toilette. Il habite Paris ou sa région et va à son bureau en voiture (quarante minutes de trajet, aller-retour). Il possède une télévision, un magnétophone et un minitel, mais pas de magnétoscope, ni de micro-ordinateur. Il est marié, et sa femme travaille. Il a un enfant, et en voudrait au moins trois. Il n'a pas de femme de ménage, mais n'aime pas faire la cuisine. Il dîne le plus souvent chez lui. Il lit *le Monde* et *l'Express*, parfois *Libération* et *le Point*. Il va une à deux fois par mois au cinéma et très peu au théâtre ou au concert. Les revenus du ménage sont de 25 420 F par mois, ce qui lui permet d'épargner et de rembourser l'emprunt de 208 000 F qu'il a souscrit pour s'acheter son appartement. Il travaille quarante-neuf heures par semaine – ce qui ne lui paraît pas excessif – et rarement le week-end.

Lui, c'est l'ancien polytechnicien entré à l'école en 1978, tel qu'il apparaît à travers l'enquête réalisée par cette promotion pour son dixième anniversaire. Cette célébration a été marquée par une journée de réjouissances, samedi 19 novembre, qui, pour beaucoup, était la première occasion de se revoir depuis la sortie de l'école. Rencontres sportives, débat avec de brillants anciens – Jean-René Fortou, PDG de Rhône-Poulenc, Michel Pébereau, PDG du CCF, Pierre Barberis, vice-président d'Axa, Bernard Chapot, administrateur délégué de CGI-Informatique, auxquels s'était joint le sociologue Michel Bauer – et, pour finir, dîner et bal à l'Espace Cardin... Le bureau des élèves de la promo X 78 avait bien fait les choses.



Si ce sondage interne a montré qu'une fois sortis de l'école les X ne perdent ni leur souci de la précision scientifique ni leur humour, il donne aussi de précieuses indications sur l'insertion professionnelle des polytechniciens et le jugement qu'ils portent sur leur formation.

La majorité d'entre eux travaillent dans l'industrie et l'informatique, où ils assurent des fonctions techniques ou de recherche – ce qui est normal pour les élèves d'une école scientifique. Toutefois, on constate que cette orientation n'est pas exclusive, puisque 20 % d'entre eux assument des tâches de direction ou de gestion, 15 % des tâches commerciales et 7 % s'occupent de finance ou de communication. Les emplois qu'ils occupent sont plus fonctionnels (études, management) qu'opérationnels (encadrement, commandement). Ce qui explique une certaine insatisfaction concernant leur formation. S'ils estiment que celle-ci les a bien préparés à des tâches techniques ou d'organisation, il n'en va pas de même pour ce qui touche aux relations humaines, à la communication, à la finance ou au commerce.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 24.)

SCIENCES-PO

Lire utile

LA quasi-totalité des cinq cent quinze étudiants de première année de Sciences-Po ont répondu à l'enquête sur « L'étudiant et le livre », réalisée à l'initiative des Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. Mais une poignée seulement d'entre eux sont venus assister, le 17 novembre, au débat organisé pour en analyser les résultats. Cette indifférence traduit, mieux que bien des chiffres, l'attitude des étudiants à l'égard du livre : très scolaire. Parfaitement disposés à répondre à un questionnaire diffusé officiellement par les enseignants dans le cadre de leur conférence de méthode, ils se sont peu intéressés aux résultats. Bien sages et peu curieux, en somme.

Espèce en voie de disparition

A l'image de leurs lectures. S'ils lisent régulièrement (près des deux tiers d'entre eux ont consommé plus de dix livres, au cours des six derniers mois), il s'agit surtout de livres scolaires (33 %) et d'ouvrages de sciences humaines (36 %), vraisemblablement liés à la préparation du concours d'entrée à Sciences-Po. La littérature n'est pas absente, mais concentrée sur des classiques – Balzac, Zola, Camus ou Céline... – ce qui rejoint les indications d'un sondage récent sur la culture des étudiants réalisé par « Campus » (*le Monde* du 20 novembre 1986). Si les étudiants de Sciences-Po utilisent largement les bibliothèques, notamment celle de l'IEP, 43 % d'entre eux se disent plutôt prêts à acheter les livres qui leur seront recommandés au cours de leurs études. Proportion encourageante pour les éditeurs...

Les choix de lecture se font plutôt par ouï-dire, par recommandation ou découverte personnelle, que grâce aux critiques de la radio, de la télévision ou des journaux. Ce qui fait dire à Louis Bodin, directeur des Presses de la Fondation : *« La population des étudiants d'année préparatoire semble disponible par rapport aux livres, à la lecture et à son achat. Il resterait à savoir ce que devient cette disponibilité sous l'effet des pratiques pédagogiques et dans les stratégies de réussite, principalement pour les examens... »* Cette crainte implicite est partagée par Serge Hurtig, enseignant à Sciences-Po, qui estime que les étudiants français *« lisent moins, et moins bien, que leurs homologues allemands, britanniques ou américains. La lecture d'un livre se résume trop souvent à la consultation de la table des matières et au choix des chapitres à photocopier. »* Un travers que la direction de l'IEP entend corriger, par la réforme des études, en introduisant des séminaires de lecture.

Le mot de la fin fut pour Jeannette Setas, la libraire bien connue des habitués et des anciens de la rue Saint-Guillaume : *« Tous les achats de livres des étudiants sont calés sur les programmes. Ils n'ont plus le temps de lire avec appétit. Les atypiques, ce sont ceux à qui je peux vendre les bouquins qui me plaisent. »* Une espèce, semble-t-il, en voie de disparition.

GÉRARD COURTOIS.

SUP-DE-CO PARIS

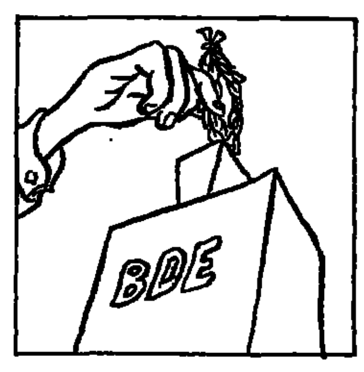
On régale gratis

Comme dans beaucoup d'autres écoles de commerce, les élections au bureau des élèves ont donné lieu à une campagne échevelée. Mais dépenser plus de 250 000 francs en gadgets, est-ce bien raisonnable ?

CHAUDE ambiance électorale à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, où les listes candidates à l'élection du bureau des élèves (BDE) s'affichent sur tous les murs. *« Le principe de base, c'est : j'achète l'électeur »*, explique sans sourire l'un des candidats. Et c'est vrai. Pendant les quatre jours de la campagne officielle, du 14 au 18 novembre, on régalait gratis à l'ESCP. Les mille élèves de l'école, électeurs potentiels, ont été choyés, gavés, dorlotés et divertis par les trois listes dites *« sérieuses »* et quelques autres officiellement répertoriées sous le label de *« listes bidons »*.

Dès 8 heures du matin, le café fume, les croissants croustillent, et les haut-parleurs déversent des flots de musique dans la cafétéria. Chaque liste a son stand. Celui d'« Equateur » disparaît sous les plantes vertes. Des aventuriers en bermuda, chemisette jaune safran et casque colonial y servent du jus de fruits, en promettant du rhum pour plus tard. A quelques mètres, les listiers de « Cocktail », vêtus de rouge et blanc, distribuent leur plaquette dans une mallette en plastique très chic. Activité identique et fiévreuse sur le podium d'« Atmosphère », dont l'uniforme de campagne est noir et bleu.

Pendant quatre jours et trois nuits, l'animation doit être permanente. Il y a des figures imposées, à respecter sous peine de subir une Berezina électorale : petit-déjeuner et autres repas doivent être copieux et originaux. Du pain donc, mais aussi des jeux. Chaque liste monte un spectacle – série de sketches ou comédie musicale – dans le grand amphi de l'école. Chacune organise aussi une soirée, entièrement gratuite et dûment arrosée, dans un lieu prestigieux. Cette année, « Atmosphère » avait jeté son dévolu sur le Balajo, « Cocktail » sur l'Elysée-Montmartre et « Equateur » sur le Forum de Grenelle.



Le reste est affaire d'imagination et de moyens. « Cocktail » a réalisé et produit un 45 tours qu'il offre aux élèves. Sous le regard de sa mascotte Maurice le Pygmée, « Equateur » a distribué un millier de petits cadeaux. « Atmosphère » a préféré se rendre utile en faisant imprimer, pour chaque élève-électeur, cent cartes de visite à son nom.

Une nuit pour deux au Hilton

A tout moment, des jeux, des concours, des tombolas, font miroiter des lots de valeur sous le nez de l'électorat : séjours à la neige, dîner au Fouquet's, nuit pour deux au Hilton, matériel hi-fi, planches de surf, briquets, foulards et accessoires de grand luxe. Sans compter la voiture mise à la disposition du futur BDE, ni le billard généreusement offert à l'école.

Pendant ce temps-là, les cours continuent. Tant bien que mal. Les listes font en effet irruption dans les salles, pour se présenter, sketch ou saynette à l'appui. Tout est bon pour attirer l'attention, comme la descente en rappel de la face ouest du bâtiment des études (sept étages) par les candidats d'« Atmosphère ».

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(Lire la suite page 24.)

ESSEC

Quatre mois d'humilité

A peine entrés à l'école, les élèves de l'ESSEC vont passer quatre mois en entreprise. Une manière un peu rude de prendre conscience des réalités.

A peine sortis des jupes des classes préparatoires et après seulement six mois passés dans le cocon douillet de leur école, les deux cent vingt-sept élèves de première année de l'ESSEC ont tous été contraints de se jeter à l'eau : entre avril et septembre, en France ou à l'étranger, à la chaîne ou au bureau, ils ont plongé, pendant quatre mois, dans le monde de l'entreprise. Autrement dit dans l'inconnu pour la plupart de ces futurs cadres et managers.



Immerger très vite les élèves dans la réalité quotidienne du travail, les obliger à sortir de leurs équations et de leurs modèles théoriques, bousculer leurs certitudes – bref, les dessaler, – tel était bien l'objectif de la réforme des études adoptée l'an dernier par la direction de cette grande école de commerce, en dépit du scepticisme de bon nombre d'enseignants et d'étudiants. « *Ils vont perdre leur temps* », regrettaient les premiers. « *A quoi ça va nous servir ?* », s'inquiétaient les seconds, en voyant ainsi s'envoler leurs projets de vacances d'été.

L'expérience, pourtant, paraît largement concluante et riche d'enseignements pour tout le monde. « *J'avais déjà fait un stage dans une banque*, explique très sérieusement Myriam. *Mais je n'avais pas les grilles d'analyse pour comprendre l'organisation de l'entreprise. Cet été, j'ai passé deux mois dans une biscuiterie au Japon, dont un en usine d'emballage, et puis deux mois au Maroc dans une filiale de Goodyear à faire du contrôle de gestion. J'ai pu comparer les deux systèmes. Souplesse et innovation permanente des Japonais, rigidité structurelle des Américains.* » Un sentiment que ne partage pas vraiment Régis. Son stage au Japon, dans une usine de mise en boîtes de bière, l'a intéressé sans doute, mais le « *fanatisme dans le boulot* » des Japonais semble lui avoir fait un peu froid dans le dos.

Hélène n'est pas allée si loin mais elle n'a pas perdu son temps pour autant. En quatre mois, au groupe du Printemps, elle a été vendeuse avant de passer à la centrale d'achats, comme adjointe du directeur, associée aux réunions de politique commerciale pour 1989 et chargée d'une petite étude d'assortiment de prix. En guise de cadeau de départ, le Printemps lui a fait une proposition d'embauche immédiate... et alléchante, qu'elle a tout de même jugée prématurée. Cyril, lui, a passé chez NCR deux mois qui lui ont laissé des traces : « *Pendant que j'y étais, il y avait un audit social du service des études. Ils ont finalement viré trois personnes. C'est très dur, humainement. Et très étrange d'observer comment un service voit tomber des têtes.* »

Christophe a constaté combien il est difficile de « *motiver les gens et de faire bouger les choses dans une grosse boîte* ». Cécile n'imaginait pas combien les différents services de Citroën pouvaient « *se tirer dans les pattes* ». François a passé trois mois dans un supermarché américain : « *Du point de vue humain, c'était passionnant. Mais professionnellement, je n'en retire rien, si ce n'est que la distribution, c'est la galère.* » Bernard, après deux mois à la rédaction d'Europe 1, a été frappé par « *le contraste entre la puissance médiatique et l'archaïsme de l'organisation interne* ». Quant à Bérénice, elle a vendu des maillots de bain aux Galeries Lafayette, puis des poulets-frites dans le Connecticut. Sobre bilan : « *Ça développe l'intelligence pratique.* » Hubert, enfin, a studieusement passé ses quatre mois à la direction financière de la COGEMA pour analyser comment on pouvait raccourcir les délais de sortie des états financiers mensuels : « *J'étais content d'avoir résolu le problème* », conclut-il, satisfait.

Les touristes et les « pros »

On le voit, deux cent vingt-sept stages, c'est autant de cas de figure, tant est grande la diversité des entreprises, des personnalités et des attentes respectives. Entre les casaniers, qui n'ont pas bougé de Paris ou qui ont profité de ces quatre mois pour retrouver leur région d'origine, les professionnels qui ont d'emblée inscrit ce premier stage dans un plan de carrière tracé au cordeau, les touristes qui ont succombé aux charmes de la côte californienne plutôt qu'aux particularités de la culture d'entreprise américaine, il n'est pas aisé de tracer un profil type, ni de repérer ce que l'expérience a apporté à l'ensemble d'une promotion.

Dans la plupart des cas, estime cependant José Lasserre, responsable des stages à l'ESSEC, les élèves font partie de la catégorie des « *indéterminés* », c'est-à-dire de « *tous ceux qui sont partis sans aucune idée préconçue et qui ont découvert sur le tas, de l'intérieur, l'intérêt du stage* ». Tous ceux-là, ajoute-t-elle, « *reviennent en nous disant : vous avez bien fait de vous débarrasser de nous* ». Cette immersion précoce en entreprise, pendant une période suffisamment longue pour dépasser la sobriété des traditionnels stages ouvriers, favorise en effet une double maturation des élèves : par rapport au monde du travail et à leur avenir professionnel mais aussi – plus immédiatement – par rapport à leurs études et à l'école dans laquelle ils vont encore passer deux ans au moins.

L'entreprise, ils ne la connaissaient guère. Ils en ont découvert les contraintes, les horaires, le monde des secrétaires – vaste sujet d'analyse comparative... Ils en ont également apprécié, parfois brutalement, la dimension humaine, les tensions, les conflits, le poids des hiérarchies. « *Le stagiaire*, souligne José Lasserre, *est souvent pris à témoin. Tout simplement parce qu'il n'a pas de rôle dans la pièce qui est en train de se jouer. Il joue le rôle du Candide.* » Après ses deux mois chez Pechiney, Delphine va un peu plus loin. « *Les stagiaires sont aussi utilisés comme moyen de résoudre les conflits. On n'est pas seulement là en observateur. On peut vite devenir un enjeu entre deux services qui se bouffent le nez.* » Enfin, comme le dit Jean-Gustave Padioleau, professeur d'analyse sociologique des organisations, « *ils ont à leur retour une meilleure compréhension du rôle du cadre. Ils découvrent qu'au-delà des connaissances de base de la gestion, il leur reste à acquérir les compétences managériales. Et ils se rendent bien compte que ça ne marche pas tout seul, que les compétences de leader, ça s'apprend, et que certains cadres supérieurs sont à l'aise, tandis que d'autres se plantent. Bref, ils découvrent l'humilité* ».

« J'ai dû tout réapprendre... »

Cette humilité – toute relative, malgré tout, si l'on en juge par les commentaires acidulés qu'ils peuvent faire à leur retour – n'est pas sans répercussion sur la vision que les élèves ont de l'école et des études. Canalisés, sélectionnés, polarisés depuis le lycée et les classes préparatoires pour décrocher un parchemin prestigieux, ils comprennent que le diplôme n'est pas tout et qu'on a beau faire partie du gratin des étudiants français, les choses ne sont pas acquises d'avance. Ils rentrent donc, de l'avis général, plus motivés, plus impliqués dans leurs études et plus exigeants vis-à-vis des enseignants. Comme le déclare franchement Nicolas, « *ce que nous apprenons en marketing à l'école n'est vraiment pas suffisant pour travailler* ». Et André d'ajouter, après quatre mois dans un cabinet d'audit : « *En analyse financière, j'ai dû tout réapprendre car ce ne sont pas les mêmes grilles qui sont utilisées dans l'entreprise.* »

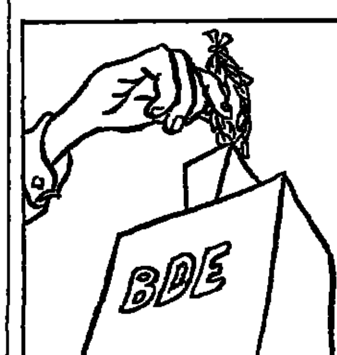
Du coup, ils choisissent leurs enseignements de deuxième année en meilleure connaissance de cause, avec une vision moins abstraite du marketing, de la vente ou du contrôle de gestion. D'autant qu'à leur retour les élèves sont invités à plusieurs séances d'analyse de leur expérience : exercices individuels, rédaction d'un « cas » collectif, remise d'un mémoire, l'école n'entend pas laisser en friche les découvertes de l'été. Jusqu'à envisager rapidement de rétribuer ces quatre mois de terrain par une unité de valeur qui leur permettrait de mieux valoriser le stage.

Ce n'est pas la seule amélioration possible dans le pilotage du système. Les étudiants ayant, pour la majorité d'entre eux, trouvé eux-mêmes leur stage, la direction de l'école reconnaît que l'ensemble est hétérogène et inégal. Il serait notamment souhaitable que chaque élève partage ses quatre mois entre deux entreprises, dont une au moins à l'étranger, et qu'il profite de cette période pour couper les amarres avec sa région et son milieu. Reste enfin à convaincre toutes les entreprises de prendre vraiment au sérieux ce stage en cours de première année, non pas dans sa fonction – classique, en fin de cursus – de repérage et de pré-embauche des bons étudiants, mais dans sa dimension pédagogique. Ce qui sera, à n'en pas douter, un travail de plus longue haleine.

GÉRARD COURTOIS.

ESCP

On régale gratis



(Suite de la page 23.)

Au point que certains s'inquiètent de l'escalade des moyens mis en œuvre d'une année sur l'autre. « *L'élection au BDE fait partie de la vie de l'école*, remarque Claude Dussaucy, directeur des études à l'ESCP. *Mais ce qui commence à nous gêner, c'est la recherche systématique de ressources auprès des entreprises et les proportions financières importantes prises par une manifestation de quatre jours.* »

La liste Cocktail a réuni un budget de 130 000 francs ; « Atmosphère » 61 000 francs et « Equateur » environ 55 000 francs. Il faut ajouter à ces sommes des dotations en nature, inchiffrables mais beaucoup plus importantes. Dix mois de travail, de *brain storming* et de chasse aux sponsors pour quatre jours d'une fête flamboyante, est-ce bien raisonnable ? Le BDE doit être un Eldorado bien doux pour justifier un tel déploiement. Cette structure a un rôle de représentation des élèves auprès de l'administration ; elle fédère les différentes associations de l'établissement et remplit une fonction d'animation. Son buget de fonctionnement annuel peut atteindre 2,5 millions de francs : de quoi se faire la main pour un futur gestionnaire. Mais surtout, tous les candidats le confessent : « *Un BDE, ça compte dans un curriculum vitae.* »

Apparemment, ça compte aussi pour les sponsors. Les uns, comme la banque du coin, sont surtout intéressés par la clientèle de cette jeunesse étudiante. Connaissez-vous notre prêt spécial ESCP à 7,5 % ? En revanche, des entreprises comme EDF, Alsthom, La Hénin, Les Trois Suisses, Henkel, Sollac, Nestlé ou le CCF ont une autre raison d'investir dans cet événement microcosmique. « *Il s'agit de faire connaître notre société à des collaborateurs potentiels*, explique Evelyne Soler responsable à la direction des ventes d'Aluminium Pechiney. *C'est l'occasion de donner une image jeune de notre entreprise.* » Y a-t-il, comme le craint Claude Dussaucy, « *surenchère des entreprises auprès des grandes écoles* » ? Ou bien les sponsors, de plus en plus sollicités par toutes les écoles de France et de Navarre, sont-ils au contraire de plus en plus exigeants ? « *Les entreprises veulent s'associer pour des actions à plus long terme* », dit Christophe Davy, président de la liste « Cocktail ».

Voilà qui mettrait un bémol à l'inflation constatée depuis un an ou deux pour ces élections dans toutes les grandes écoles de gestion ou d'ingénieurs. Voilà qui donnerait davantage d'importance au contenu des joutes électorales. Car à l'ESCP, sous les flonflons de la fête, qui a entendu les arguments des candidats ? La seule discussion de fond a eu lieu après le premier tour : un débat organisé par *le Petit Journal*, l'organe des élèves, entre les têtes des deux listes présentes au second tour. L'impact n'a pu en être mesuré car, comme le constate un observateur patenté de la vie de l'école, « *seuls les troisième année s'intéressent au contenu des programmes ; or ils sont beaucoup moins nombreux à voter que les première année, très sensibles eux à... la poudre aux yeux* ».

« *Aucune liste élue n'ayant jamais tenu ses promesses, il faut être démago et promettre n'importe quoi* », préconise, légèrement amer, un ancien candidat malchanceux. A-t-il tort ? Cette campagne à l'américaine n'est-elle pas en fait un exercice de style destiné à prouver spectaculairement sa capacité d'organisateur ? Non seulement à ses électeurs, mais surtout à ses futurs employeurs...

JEAN-JACQUES BOZONNET.

POLYTECHNIQUE

L'inquiétude des guerriers



(Suite de la page 23.)

En cinq ans de vie professionnelle, la majorité d'entre eux ont déjà changé au moins une fois d'employeur. Et lorsqu'ils choisissent un emploi, c'est plus en fonction de leur avenir personnel (autonomie, salaire, carrière, diversité de l'expérience) que des préoccupations professionnelles ou d'intérêt collectif (secteur d'activité, ouverture internationale, technicité, utilité sociale, formation).

Cet état d'esprit et le décalage qu'il révèle entre la formation et les réalités de la compétition économique internationale étaient déjà jugés sévèrement par les auteurs d'une étude analogue réalisée l'an dernier auprès de la promotion précédente. « *Malgré de bonnes dispositions pour se placer correctement sur le marché du pouvoir (connaissance, mobilité, disponibilité), l'X est enfermé dans un cocon douillet et un carcan scientifique qui ne débouchent pas forcément sur les créneaux les plus valorisants*, écrivaient-ils. *L'internationalisation des affaires conduit à une confrontation des filières. Fortement scientifique, notre formation n'est pas nécessairement supérieure, en terme de valeurs économiques, à celle des Allemands, des Américains, des Anglais et des Japonais, où le droit, la finance et le management priment. La formation reçue, l'environnement, le manque de responsabilité opérationnelle et de management, n'ont pas développé en nous une volonté de battant. Les qualités d'ouverture, de communication, les talents de vendeurs ne font pas partie de nos atouts.* »

Un constat qui rejoint les avertissements, lancés depuis plusieurs années déjà, par M. Bernard Esambert, président du conseil d'administration de l'école, qui exhorte celle-ci à adapter son enseignement pour faire des X *les « officiers de la guerre économique »* dont la France a besoin.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Pantoufle dorée

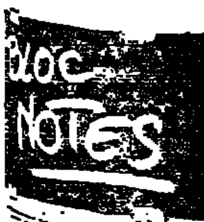
Le salaire moyen d'un « X 78 » est de 275 000 F brut par an. Mais ce chiffre recouvre des disparités assez grandes, puisque l'éventail va de moins de 150 000 F à plus de 500 000 F. Les meilleurs salaires se trouvent dans la finance, les assurances et les services. Les plus faibles, dans l'industrie, le BTP et le secteur public. Les fonctions les mieux rémunérées sont le commerce, la communication, la finance, la direction ; les moins gratifiantes pour la feuille de paie sont la technique, la gestion et la recherche. Les revenus complémentaires ou les avantages en nature sont rares, et peu de salariés sont intéressés aux résultats des entreprises.

Le changement d'employeur ou de fonction s'accompagne généralement d'une forte augmentation de salaire.

Les membres des grands corps sont moins payés que la moyenne lorsqu'ils sont dans l'administration, mais nettement plus lorsqu'ils sont démissionnaires ou en situation spéciale (détachés, en disponibilité, mis à disposition).

Ce qui explique, sans doute, que la quasi-totalité d'entre eux considèrent leur démission comme « *probable* » ou « *envisageable* »... Le cours de la « pantoufle » est au plus haut...





CAMPUS

LYCÉES

A L'ÉCOLE DU BALLON

Réconcilier l'esprit et le corps, par la grâce du ballon : telle est la noble ambition du Lycée études-rugby de Toulon et de l'Institut sport-formation de Béziers.

La solidarité par le rugby

DEPUIS la rentrée de septembre fonctionne à La Garde (Var) le premier lycée études-rugby de France. Trois classes de seconde accueillent soixante-six élèves venus en grande partie du Var (quarante-sept) mais également du reste de la France – et même d'Andorre... – pour suivre une scolarité originale les menant particulièrement vers les filières A (lettres, langues), B (économie générale) ou C (scientifique).

« Il n'est pas question d'assimiler ces classes à celles des classiques « sport-études », précise le censeur du lycée de la Grande-Tourrache, M. André Scotto, qui est à l'origine de cette initiative. *« Le sport ne doit pas prendre le pas sur les études. On ne prépare pas l'élite « rugbystique » de demain... Nous avons choisi ce sport, car il est le meilleur révélateur des qualités humaines pour l'équilibre du corps et de l'esprit. Ici, on s'appuie sur une discipline sportive pour réussir ses études. »*


STÉPHANE DOUBSOT/VAR MATIN

Vaste campus construit et aménagé par la chambre de commerce et d'industrie du Var, la Grande-Tourrache est située au cœur de la zone industrielle de Toulon-Est et vise à donner aux jeunes des formations adaptées aux besoins socio-économiques de la région. C'est dans cet esprit que fonctionnent une école supérieure de commerce et une préparation au BTS de designer.

Le lycée études-rugby, qui est sous contrat d'association, s'inscrit dans la même dynamique : *« Notre projet pédagogique tient essentiellement compte des carences de l'enseignement traditionnel. Nous nous sommes rapprochés de celui des Anglo-Saxons, qui ont pris conscience depuis fort longtemps que le rugby est le sport éducatif par excellence. Par le rugby, nous voulons former des jeunes capables de devenir des hommes dynamiques et courageux. »* Les lycéens, internes pour la plupart, ont une pratique sportive intensive (dix heures par semaine) et variée (outre le rugby, ils pratiquent le tennis, le foot, le hand-ball...). Mais aucun d'eux a été sélectionné sur des critères physiques. Les admissions se font sur examen du dossier scolaire et d'orientation, et au vu des aptitudes sportives (autant pour les qualités intrinsèques que pour la capacité à s'intégrer au groupe).

Pour ce lycée qui désire avoir ne vocation internationale, les élèves ne pouvaient rêver meilleur « entraîneur » que Daniel Herrero. Outre son aura sportive, il exerce une fascination par sa capacité à transformer chaque geste sportif en attitude du quotidien : dynamisme, motricité, logique, esprit de groupe se dessinent dans cet entraînement où chacun puise dans le flot d'une parole généreuse et communicative.

Rebelle, Dani le rouge et noir fustige *« l'organisation sociale au sein de laquelle la gérontocratie décide pour l'enfant. Il est temps d'en arriver au vrai mi-temps pédagogique et de donner sa vraie place au corps. L'école est bête : elle renonce au plaisir. Il faut un enseignement qui prenne en compte les pratiques intellectuelles et les pratiques sportives. Le rugby, c'est justement ça ! Une confrontation des corps qui permet la construction de l'individu. I y a dans ce sport une permanence de la fusion et de l'affrontement qui débouche sur une solidarité, une socialisation différente. Il est temps que le rugby retrouve cette vocation scolaire qu'on lui connaît partout... sauf en France ! »*

« Ne pas louper ça... »

Nouvel exercice, nouveaux commentaires. Deux élèves malades ont quitté l'infirmerie pour *« ne pas louper ça... » « C'est tellement dur de ne pas pouvoir être avec les autres ! »* Passes, mêlée... quelques lycéens sont d'évidence de « vieux » pratiquants. Un autre, plus porté sur le foot, se familiarise avec l'ovale. Un autre encore, amoureux d'un rugby qui le lui rend mal, entre en fusion, attaque, se dépense sans compter.

« Tonique », « souple »... Ces deux mots reviennent souvent dans les commentaires de Daniel Herrero, qui sait harmoniser le groupe, l'éclater pour mieux le réunir dans le moment qui suit.

La séance est terminée après deux heures d'une saine dépense sur une pelouse que les professionnels du RCT envieraient aux lycéens. On rejoint la classe pour faire des maths ou du français..., mais durant quarante-cinq minutes seulement. Ici sont mis en place de nouveaux modules horaires. *« Cela correspond aux rythmes de chaque élève. Nous avons constaté que le sport permet de décompresser et de suivre avec plus d'attention des enseignements plus courts, mais aussi complets et souvent plus intenses »*, précise André Scotto. Le lycée, dont la réalisation a coûté 20 millions, dispose de deux terrains de sport, trois salles d'informatique, une salle de labo langues, un gymnase et une régie vidéo...

JOSÉ LENZINI.

Football et entreprise

COMME tant d'autres adolescents, Antoine Préget rêve de devenir footballeur professionnel. A quinze ans, il a déjà frappé à la porte des centres de formation du Nîmes Olympique, d'Alès et du Montpellier PSC. En vain. *« Ils m'ont dit que mon niveau scolaire était insuffisant. »* Certes, dans sa classe de troisième, au CES de la Grande-Motte, il était plutôt en position du relégable. Mais, naïf, il n'imaginait pas que le football se jouait d'abord avec la tête. Recalé par les clubs de sa région, Antoine ne pouvait espérer intégrer une section sport-études ou présenter le concours national de l'Institut national du football (INF) à Clairefontaine.

Depuis le 6 septembre, pourtant, son rêve a pris une consistance nouvelle. Il fait partie de la première promotion de l'Institut sport-formation (ISF), un établissement créé par la chambre de commerce et d'industrie de Béziers, dans le cadre de son centre de formation professionnelle. Avec vingt-cinq autres garçons de son âge, il entretient son ambition de footballeur à raison de douze heures d'entraînement physique et technique par semaine, tout en suivant une formation professionnelle qui rassure ses parents. Des rugbymen en herbe suivent un cursus identique. Au bout de trois ans, ils ne seront peut-être pas sur les traces de Platini et de Blanco, mais ils auront en poche un CAP dans l'une des vingt-deux spécialités enseignées au centre de formation professionnelle. De préférence dans les métiers de la vente et de la représentation, des activités dont les horaires sont compatibles avec la pratique du sport de haut-niveau.

Pépinière d'un type nouveau

« En mettant l'accent sur leurs qualités sportives, il est ainsi possible de faire accéder à une formation professionnelle des jeunes en situation de non-réussite scolaire, issus de quartiers et de couches sociales défavorisés », explique Eric Firoud. Ce jeune entraîneur de football, enseignant à l'UEREPS de Montpellier, est l'un des initiateurs du projet, avec Michel Palmié, ancien international biterrois de rugby. Pour ce dernier, *« le rugby, c'est la carotte qui permet à ces jeunes de poursuivre leur scolarité »*.

Toutefois, le sport n'est pas seulement un prétexte. Par une pédagogie originale, Eric Firoud a bien l'intention de former des footballeurs de haut niveau. Déjà, des clubs professionnels se sont intéressés à cette pépinière d'un type nouveau. Les recruteurs rôdent. Antoine Préget, par exemple, se dit prêt à tout abandonner si on lui *« fait des propositions »*. Pour éviter cela, Eric Firoud souhaite passer un accord avec les clubs pour conserver les jeunes en formation pendant trois ans, *« l'ISF est un lieu de formation,* insiste-t-il, *nous ne faisons pas de championnite, comme dans les centres de formation ou à l'INF. Nous n'inscrivons pas d'équipe en compétition. Chacun est libre de jouer dans le club de son choix pendant le week-end. »*

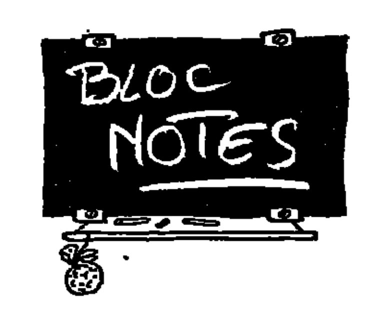
L'idée séduit Michel Hidalgo. Mais pour l'ancien sélectionneur de l'équipe de France, *« ce sont les critères de sélection à l'entrée qui détermineront le niveau et l'avenir de cette école »*. Les critères sont exclusivement sportifs. *« Le scolaire, c'est notre problème »*, affirment les responsables de l'ISF, forts de l'expérience d'un centre de formation professionnelle de neuf cents élèves. Pour la première année, le recrutement a été empirique en raison d'un agrément ministériel tardivement accordé. Mais, très vite, la sélection deviendra sévère.

Financé par des capitaux exclusivement régionaux (conseil régional et CCI de Béziers), l'enseignement est gratuit. Pour faire face aux frais de pension (environ 900 F par mois), des bourses peuvent être accordées, ainsi qu'une aide personnalisée au logement dès la deuxième année. De quoi attirer des candidats bien au-delà du Languedoc-Roussillon.

L'initiative biterroise est suivie avec une neutralité bienveillante par la Fédération française de football. Pour le rugby, Michel Palmié affirme avoir *« téléphoné au « Saint-Père »*. Albert Ferrasse, le tout-puissant président de la fédération, a approuvé. Tous ne deviendront pas des champions mais, explique un responsable de l'ISF : *« Lorsqu'ils se présenteront devant un président de club de troisième division, leur diplôme facilitera leur insertion dans la ville et, plus tard, leur reconversion. »*

C'est en fin de compte l'ambition d'Eric Firoud : *« En partageant leur temps entre le sport, la formation théorique et le travail en entreprise, nos élèves sont en situation de vie active. Ils apprennent à se prendre en charge, contrairement aux centres de formation des clubs où ils sont maternés. Ensuite, lorsque le football s'arrête, les garçons sont démunis ! »* Il n'est pas étonnant qu'un tel discours ait séduit Marc Tressol, le président de la CCI de Béziers, dont le souci, maintes fois répété, est de *« ne pas fabriquer de chômeurs »*.

JEAN-JACQUES BOZONNET.



INITIATION A L'ARCHITECTURE

La Caisse nationale des monuments historiques propose aux scolaires des ateliers d'initiation à l'architecture. Les séances ont lieu à l'hôtel des Invalides, au Musée des arts décoratifs et au château de Maisons-Laffitte.

★ Renseignements par téléphone : (1) 42-74-22-22 poste 522.

PARENTS ET ENFANTS

L'association des collectifs parents-enfants (ACEP), fédération des quatre cents crèches parentales qui accueillent six mille enfants, organise les 25 et 26 novembre à la Maison internationale de la Cité universitaire de Paris un forum sur le thème *« l'Enfant, une responsabilité partagée »*. Ces débats sont ouverts aux parents, aux enseignants et éducateurs, aux élus locaux, aux animateurs d'associations, aux chercheurs.

★ ACEP, 15, rue du Charolais, 75012 Paris. Tél. : 43-44-18-58.

SABLES

Des objets énigmatiques surgissent du sable. Est-ce un chantier naval ? L'échafaudage d'une ville en construction ? Les enfants à partir de six ans sont invités au Centre Pompidou à visiter un champ de fouilles imaginaire et à construire un territoire à leur mesure.

★ « Sites et sables », une animation de l'atelier des enfants du Centre Pompidou, ouverte gratuitement de 14 h à 18 h tous les jours sauf le mardi, le dimanche et les jours fériés. L'atelier de construction fonctionne de 14 h 30 à 16 h. Renseignements par téléphone : (1) 42-77-12-33.

CAMPUS

BIBLIOGRAPHIE

L'instituteur n'a plus le moral

Héritier d'une longue lignée d'instituteurs, Frédéric Charles a jeté l'éponge... Il explique pourquoi dans un livre au titre éloquent : Instituteurs, un coup au moral.

CELA tient de la déclaration d'amour et du règlement de compte... Frédéric Charles, héritier d'une lignée d'instituteurs, n'a pas échappé à son destin. A vingt ans, il entrait à l'école normale des Batignolles à Paris. C'était en 1981. Sept ans plus tard, il s'éclipse de l'enseignement, en jetant son pavé dans la mare : un livre, « *Instituteurs, un coup au moral* », où il analyse le malaise de la profession et critique sans ménagement les écoles normales d'instituteurs.

Lorsqu'il brosse le portrait de ces jeunes « instits » entrés à reculons dans le métier, à la suite d'échecs universitaires ou d'un subit besoin de gagner leur vie, Frédéric Charles sait de quoi il parle. Il rêvait d'être sociologue, et il est devenu enseignant à mi-temps dans un cours préparatoire, pour remplacer des « maîtres d'application » partis animer des stages.

Après deux années de ce régime, à 3 800 francs par mois (4 200 francs avec les surveillances de cantine), il bifurque vers la maternelle, en conservant un mi-temps pour terminer un doctorat de troisième cycle de sociologie à l'université Paris-VIII (ex-Vincennes maintenant à Saint-Denis). Déjà sa thèse résonne comme le cri d'alarme d'un maître dépité. A travers l'examen de l'origine sociale des *élèves-instituteurs* des deux écoles normales parisiennes dans les trente dernières années, Frédéric Charles démontre l'inadaptation croissante de ces « séminaires laïques ». S'ils étaient efficaces en 1955, pour couler dans le moule valorisant du métier d'instituteur des enfants méritants mais pauvres et susciter leur reconnaissance éternelle, ils sont terriblement mal armés pour accueillir aujourd'hui les étudiants déclassés et les mères de famille qui se tournent, faute de mieux, vers l'enseignement élémentaire.

A partir des années 60, les nouveaux normaliens sont, de plus en plus souvent, bacheliers. Depuis 1986, ils sont obligatoirement titulaires d'un DEUG (deux années d'études après le bac) et, souvent, de diplômes plus élevés. Progressivement, les classes populaires ont laissé la place aux catégories plus aisées. L'école normale a cessé de jouer un rôle de promotion sociale pour devenir le symbole d'un échec, voire d'une régression vers une profession dévalorisée.

Une famille décomposée

Faute d'avoir su s'adapter à cette situation nouvelle, « *la famille école normale s'est décomposée* ». Frédéric Charles multiplie les témoignages d'anciens élèves qui dénoncent l'infantilisme régnant et l'inadaptation de l'enseignement. « *A l'école normale, on perd 80 % de son temps, et seuls 20 % des professeurs sont intéressants*, tranche-t-il. *Les autres n'ont qu'un discours théorique sur la formation professionnelle. Ils se plaignent que les étudiants leur réclament des « recettes » pour faire la classe, mais ils n'en ont aucune à donner. Car s'ils vont bien dans les classes, ils n'en ont jamais tenu eux-mêmes.* »

Frédéric Charles n'est pas plus tendre pour la profession d'instituteur, où dominent, selon lui, l'individualisme, l'inertie, les pesanteurs administratives et syndicales. « *Certains instits songent à leur reconversion avant même d'être nommés dans une classe. Ils optent délibérément pour le mi-temps ou les remplacements, car ils refusent de prendre racine. Ils veulent poursuivre des études, préparer des concours, mais ne supportent pas l'idée de passer toute leur vie dans une classe. Ils veulent fuir car ils se sentent bernés.* » « *Depuis le temps que les gouvernants répètent que les instits exercent le métier le plus important du monde sans en tirer les conséquences, leur discours n'a plus de prise*, ajoute-t-il.

Pour sa part, Frédéric Charles a résolu de soulager son amertume en prenant – provisoirement – le large. Le ministère des affaires étrangères vient de lui accorder une bourse pour rédiger, à Oxford, un mémoire comparant... la formation des instituteurs en France et en Grande-Bretagne. Et l'éducation nationale, qui n'est finalement pas si méchante fille, a accepté de le placer en disponibilité pour un an.

Une décision sans doute salutaire pour tout le monde car, ainsi que le reconnaît l'intéressé, « *j'aurais fini par faire un instituteur aigri !* ».

PHILIPPE BERNARD.

★ *Instituteurs, un coup au moral*, Ramsay, 268 pages, 120 F.

CAMPUS

LYCÉES

Les géologues se recyclent

Pendant trois jours, un millier de professeurs de biologie et de géologie ont suivi, avec enthousiasme, les leçons des plus grands spécialistes.

« S*I on regarde les outils de pierre des premiers hommes, il faut bien reconnaître que la géologie est le plus vieux métier du monde.* » Cette affirmation, un peu provocante mais incontestable du professeur Maurice Mattauer (université des sciences et techniques du Languedoc, Montpellier) a fait rire les quelque mille professeurs de biologie et de géologie de l'enseignement secondaire qui ont participé les 18, 19 et 20 novembre au colloque « *Terre 88, au-delà de la tectonique de plaques* », à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.

Avant même le début du colloque, on savait que ces trois journées de formation seraient exceptionnelles. Il y a dans l'enseignement secondaire français environ 13 000 professeurs de biologie et de géologie (les anciens professeurs de sciences naturelles). L'Association des professeurs de biologie et de géologie, présidée par M. Jean Ulysse, en regroupe 9 000 ou 10 000. Un millier d'entre eux avaient fait l'effort de venir passer trois jours à La Villette, à leurs frais pour la plupart.

Tous étaient d'accord avec les conférenciers pour considérer que les sciences de la Terre et de la vie sont indispensables à l'économie des pays développés. Comme l'a rappelé M. Claude Sallé, président de la Société géologique de France : sans spécialistes des sciences de la Terre, comment trouver et exploiter les ressources minérales de notre planète, gérer et protéger les réserves d'eau indispensables à la vie et l'activité des multitudes humaines ? Pour M. Joël de Rosnay, directeur du développement de la Cité des sciences et de l'industrie, la Terre est un système ouvert en déséquilibre contrôlé, dans lequel l'hydrosphère, l'atmosphère, la lithosphère et la biosphère sont interdépendantes et ne doivent pas être déséquilibrées par l'homme.

L'histoire de la Terre

Déjà persuadés de l'importance de leur discipline, les professeurs réunis à La Villette ont écouté avec enthousiasme les très brillants exposés de MM. Xavier Le Pichon (professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences) sur la naissance de la tectonique des plaques ; Claude Allègre (1) (professeur à l'université Paris-VII) sur la géochimie isotopique, qui permet de retrouver l'histoire de la Terre ; Jean-François Minster (IPG-Toulouse) sur la Terre vue de l'espace ; Jean Aubouin (professeur à l'université Paris-VI et vice-président de l'Académie des sciences) sur les grands programmes de recherche nationaux et internationaux ; André Brahic (professeur à Paris-VII) sur l'origine du système solaire ; Lucien Laubier (de l'IFREMER) sur les oasis de vie liées aux sources hydrothermales sous-marines ; Lucien Montadert (de l'Institut français du pétrole) sur les rapports champs d'hydrocarbures – tectonique des plaques.

Mais les professeurs de l'enseignement secondaire déplorent la part trop modeste réservée à leur discipline : une heure et demie de géologie par semaine en quatrième ; une heure et demie de travaux pratiques et une demi-heure de cours de géologie puis de biologie en seconde. Dans beaucoup de lycées – surtout techniques – cet enseignement, pourtant obligatoire, n'est pas assuré, faute de professeurs. Les premières littéraires n'ont que de la biologie (éducation à la santé) et pas de géologie ; les sections « S » ont une heure et demie de travaux pratiques, et une heure de cours de géologie, puis de biologie. Les terminales ne sont guère mieux loties : en C, pas de géologie ; en D, beaucoup de biologie et peu de géologie ; en A et B, la biologie n'est que matière à option et la géologie est absente.

Mais tous ces professeurs sont enchantés de leur colloque de trois jours : « *Ici, nous avons eu des synthèses. Toutes ces conférences, très variées, pour lesquelles tant de spécialistes se sont dérangés pour nous, sont en adéquation complète avec les programmes que nous avons à enseigner. Pour nous, c'est une stimulation fantastique.* »

YVONNE REBEYROL.

(1) M. Allègre, qui avait reçu en 1986 le prix Crafoord, attribué depuis 1982 pour honorer les spécialistes de disciplines non couvertes par les prix Nobel (*le Monde* du 2 avril 1986), a été, le 1er novembre dernier, le premier Français à se voir décerner la médaille d'or de la Société géologique des Etats-Unis. Cette distinction est d'autant plus remarquable que 1988 est l'année du centenaire de la Société géologique des Etats-Unis.

LIVRES

DROIT

Droit fiscal communautaire

par Dominique Berlin.

Après une introduction sur le concept nouveau de droit fiscal européen, l'auteur traite du contrôle communautaire des droits fiscaux nationaux, et de l'élaboration d'un droit communautaire de la fiscalité.

★ Presses universitaires de France, collection « Droit fondamental, droit financier », 410 p., 159 F.

ECONOMIE

1er janvier 1993, ce qui va changer en Europe

par Peter Sutherland.

Un commissaire européen à la concurrence analyse la place de l'Europe dans l'économie mondiale, la compétitivité entre les Etats membres, les effets de l'Acte unique sur les institutions et le marché commun, les défis sociaux européens, et montre les changements qui interviendront en 1993 dans trois domaines : le transport aérien ; les télécommunications ; les banques, assurances et services financiers.

★ Presses universitaires de France, collection « Libre échange », 150 p., 95 F.

EDUCATION

Le principe de formation pour et par une idéologie de la formation

par André Boutin.

Après un rappel de quelques bases théoriques de la formation continue (Crozier, Friedberg, Oudot), et de mises en œuvre exemplaires, notamment en Scandinavie, l'auteur analyse le rôle de ces « *grands formateurs* » que sont la communication, la politique et l'économie, et propose « *trois révolutions tranquilles* » dans le domaine de la formation initiale et professionnelle.

★ Presses universitaire de Lyon, 196 p., 90.

Guide d'expression écrite

Une somme d'information, et de conseils pratiques, sur cinq principaux thèmes : de la recherche des idées au traitement de texte ; écrit et création littéraire ; l'écrit au cours de la scolarité et des études supérieures ; l'écrit dans la vie professionnelle ; la correspondance privée.

★ Librairie Larousse, collection « Références », 415 p., 65 F.

HISTOIRE

La révolution française vue par son bourreau

par Charles-Henri Sanson.

Publication du journal « intime » de Charles-Henri Sanson, bourreau sous la Révolution et la Terreur où il a consigné ses « travaux pratiques » et ses observations nécrologiques quotidiennes, puis, la vieillesse venue, ses diatribes contre... la peine de mort !

★ Editions de l'Instant, collection « Griffures », 340 p., 98 F.

Foires et marchés dans la France préindustrielle

par Dominique Margairaz.

Une étude qui fait notamment apparaître le réseau des foires et marchés, à partir de la Révolution de 1789, comme l'instrument d'une politique d'ouverture et d'intégration des masses rurales à une économie de marché.

★ Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 275 p., 150 F.

PSYCHOLOGIE

Interminables adolescences, les 13/30 ans

par Tony Anatrella.

Une recherche sur la puberté, l'adolescence, et la postadolescence (jusqu'à trente ans !) dans une société où les adultes jouent de moins en moins le rôle d'intermédiaires entre les jeunes et la réalité.

★ Cerf/Cujas, collection « Ethique et Société », 222 p., 78 F.

L'éclosion des « bilingues »

L'APPROCHE de 1992 vient stimuler la publication de livres destinés à l'apprentissage des langues étrangères. C'est ainsi que se multiplient les méthodes dites « intégrées », qui vont de l'initiation au perfectionnement dans le domaine commercial ou scientifique. Longtemps réservés aux universitaires et aux érudits, les collections bilingues s'adressent désormais à un large public. Elles s'ouvrent à de nouvelles formules et accueillent des auteurs contemporains pour compléter l'enseignement scolaire, faciliter une démarche d'auto-apprentissage ou, simplement, permettre la découverte de littératures étrangères « dans le texte ». Cette recherche d'un lectorat très diversifié les conduit à s'ancrer dans le créneau des ouvrages à petits prix, au format de poche.

Le Livre de poche vient ainsi de lancer une nouvelle collection où seront édités chaque année une vingtaine d'œuvres brèves ou de recueils de nouvelles, écrits par de grands auteurs étrangers. Ces petits volumes, avec le texte original sur la page de gauche et la traduction en regard, sont enrichis d'une introduction critique, d'une bibliographie sélective et de nombreuses notes permettant une meilleure compréhension de la langue et de la culture du pays de l'auteur. Tirés à 20 000 exemplaires, et bientôt accompagnés de cassettes enregistrées, les trois premiers titres publiés appartiennent à la série anglaise : *At the Bay and other short stories*, de Katherine Mansfield, *Heart of Darkness*, de Joseph Conrad, et *The Strange Case of Dr. Jekyll and Mr. Hyde*, de Robert Louis Stevenson (prix : 27 F). D'autres langues, et d'autres types d'ouvrages, devraient être disponibles dans les mois à venir, avec les traductions originales d'auteurs tels que Alan Sillitoe, Alberto Moravia, Arthur Schitzler, Adolfo Bioy Casares, ou Franz Kafka.

Principal concurrent : Presses Pocket, qui édite une collection bilingue depuis 1985 et publie près de 110 000 ouvrages chaque année dans huit langues, dont le russe, a rafraîchi son look à la rentrée (nouvelle couverture et présentation des cassettes sous coffret). Egalement présentés sous forme juxtalinéaire, les textes et traductions s'accompagnent de notes sur la grammaire ou le vocabulaire, de pages de révision, et de listes récapitulant les mots et expressions idiomatiques d'un usage courant. « *Il s'agit de permettre au lecteur d'utiliser le capital qu'il détient implicitement par la maîtrise de la langue maternelle, pour l'apprentissage d'une langue étrangère* », précise Michel Marcheteau, chef du département de langue à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP), et codirecteur de la collection « Langues pour tous ». Ces ouvrages entrent notamment en milieu scolaire où, comme le remarque Michel Marcheteau, « *l'anathème contre la traduction a maintenant disparu* ». Viennent de paraître chez Press Pocket des nouvelles de Jack London (28,50 F) et de Patricia Highsmith (37,50 F), le *Dr Jekyll* de R. L. Stevenson (37,50 F), ainsi que *Historia universal de la infamia*, de J. L. Borges (37,50 F). Tous ces volumes sont également disponibles accompagnés d'une cassette (90 F).

Aubier, qui représente la tradition du « bilingue » universitaire, publie, aux côtés de nouvelles traductions de grands classiques, des auteurs contemporains plus confidentiels, à l'image du poète new-yorkais Galway Kinnel.

Les traductions proposées dans ces collections sont, en règle générale, réalisées spécialement par des universitaires.

A signaler enfin la création par Le Livre de poche d'une nouvelle formule complémentaire de l'édition bilingue qui s'adresse notamment au lectorat scolaire. Il s'agit de la collection « Lire en anglais », dont les volumes comportent le texte original sur la page de gauche et des notes dans la même langue en regard. Cette collection, qui adopte des auteurs récents, et des textes brefs, sera étendue à un grand nombre de langues. Trois titres sont déjà parus : *Someone like you and other short stories*, de Roald Dahl, *Pat Hobby and Orson Welles and other short stories*, de Scott Fitzgerald, et *Thirteen Modern English and American short stories*, (25 F).

MARIANNE ROUGÉ.

ÉTRANGER

Harvard commercialise sa pharmacie

Après s'y être longtemps refusé, Harvard a décidé de commercialiser sa recherche médicale. Un revirement qui s'explique par des raisons financières, technologiques et politiques.

ACCOMPLISSANT une spectaculaire volte-face, l'université Harvard aux Etats-Unis a accepté une certaine commercialisation de sa recherche médicale. Elle a décidé de créer une société indépendante chargée de réunir 30 millions de dollars d'investissements, pour financer la vente à des compagnies privées de produits de la recherche de sa faculté de médecine. Après avoir remboursé les investisseurs, Harvard touchera 10 % des bénéfices réalisés par les compagnies.

Il y a huit ans, Harvard avait refusé un tel projet de commercialisation. M. Bok, président de l'université, avait déclaré, à l'époque, que la recherche du profit entraînerait les chercheurs à orienter et concentrer leurs travaux sur des applications pratiques lucratives, au détriment de la recherche fondamentale. Il affirme toutefois ne pas avoir changé de position et souligne que les bénéfices tirés de la commercialisation seront affectés à la recherche fondamentale. Il a indiqué, d'autre part, que des mesures avaient été prises pour protéger les activités de recherche pure. Ainsi, les investisseurs placeront leur argent dans une société indépendante appelée Medial Science Partners, dont le gérant, selon le *New York Times*, serait M. André Lamotte, ancien directeur d'un laboratoire pharmaceutique filiale d'un groupe français, l'Institut Mérieux. Il aura pour tâche d'examiner les projets de recherche appelés à un développement commercial, puis de négocier avec l'université les conditions matérielles de l'exploitation du travail des chercheurs. Mais ceux-ci ne seront pas astreints à participer à cette entreprise commerciale.

Harvard rejoint ainsi, tardivement, la plupart des grandes universités américaines engagées, depuis une dizaine d'années, dans des entreprises commerciales leur assurant des royalties sur la vente de leurs brevets. Le revirement d'Harvard, considéré jusque-là comme le bastion de la recherche pure et désintéressée à l'abri des pressions commerciales, est dû à divers facteurs. L'un d'entre eux est la perte partielle de la suprématie économique et technologique des Etats-Unis, qui incite les universités à rétablir leur position dominante, en favorisant la recherche commerciale, de préférence à la poursuite d'objectifs scientifiques moins immédiats.

Le secret des travaux

D'autre part, plusieurs Etats de l'Union encouragent leurs universités à assumer un rôle plus grand dans le développement économique de leur région. Enfin, une raison plus impérative de cette évolution est la menace d'une réduction du financement officiel, imposé par la nécessité de réduire le déficit budgétaire. Ainsi, à Harvard, la recherche médicale est financée à 80 % par le gouvernement fédéral. D'où la nécessité de trouver d'autres sources de financement.

Néanmoins, les adversaires de la commercialisation maintiennent leur position. Selon eux, la recherche à court terme, orientée sur la rentabilité, peut compromettre les plus grands bénéfices à long terme de la recherche fondamentale. D'autre part, ils craignent que, dans leurs contrats avec l'université, les compagnies privées n'imposent aux chercheurs d'observer le secret sur leurs travaux, bref de limiter la libre circulation des informations scientifiques, si nécessaire à la recherche.

HENRI PIERRE.

Service lecteurs

Pour ces postes, les entreprises et les cabinets ne peuvent attendre le rétablissement du courrier. Si vous avez postulé, nous vous remercions de bien vouloir leur téléphoner.

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

DIRECTEUR
DE NOS SYSTEMES D'INFORMATION

Date de parution : 8 novembre
Rubrique : Secteur de Pointe
Contactez THAÏS PUBLICITÉ au 47.00.27.18
Fax 43.38.94.47

Société 3 A
DIRECTEUR D'USINE
Agro-alimentaire-Sud-Ouest
Monde des cadres du 24 daté 25.10.88 (réf. 1042 M).
Compte tenu des perturbations de courrier, votre dossier ne nous est peut-être pas parvenu. Appeler au 45.55.68.77 le cabinet
GRH Conseils 3, avenue de Ségur, 75007 Paris.

—FISCALISTES : SENIORS/ASSISTANTS—
Univers de la Gestion - Le 14 Novembre 1988.
Contacter Muriel BACHELIER - 47.47.12.42.
—Touche Ross—
MEDIA-SYSTEM

---

bip
BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT
PREMIERE BANQUE FRANÇAISE D'ARBITRAGE
Poste : TRADERS OPTIONS.
Annonce parue dans la rubrique : *Univers de la Gestion.*
Dans le Monde du 08/11/88. Contacter le service RH au 42.93.14.14 (poste 218).

PLEIN EMPLOI
GESTIONNAIRE
Annonce parue le 14 novembre 88,
dans la rubrique " Univers de la Gestion "
Contactez Frédérique LASSANCE au 42.36.91.91

BTP **Banque du Bâtiment et des Travaux Publics.**
RESPONSABLE AUDIT/CONTRÔLE
Annonce parue le 8 novembre 88 dans la rubrique
" Univers de la Gestion "
Contactez Annie NOE au 47.54.75.75

Cabinet ERNST & WHINNEY recrute
Fiscalistes Expérimentés
Parue le 8 Novembre, Rubrique Univers de Gestion.
Appelez Mme DZIEWULSKI au 49 53 12 34.

Société Conseil location PME/PMI recrute
- **Consultants Junior et Senior** (Réf. 948)
- **Spécialiste traitement informatique d'enquêtes statistiques/Eco** (Réf. 947)

Parue le 08/11, Rubrique Cadres. Appelez Melle RAZEL au 42 68 04 80.

CHARLES RAYNAUD CONSULTANTS recrute pour son client SAGES
- **Directeurs d'Agences** (SSII)
Paris (Réf. 820), Lyon (Réf. 821), Lille (Réf. 822)
- **Responsable Méthodes** (Réf. 823)

Parue le 08/11, Rubrique Cadres. Appelez Mr. RAYNAUD au 45 75 57 87.

GE Medical Systems recherche
- **Chef de Service Communication Marketing** (Réf. CSCM/M)
- **Chef de Publicité Radiologie** (Réf. CPR/M)

Parue le 9 Novembre, Rubrique Cadres.
Appelez Direction du Marketing de GE CGR au 45 68 99 44.

General Electric CGR recrute
- **Jeune Ingénieur** (Réf. GP/L à M)
pour analyse des coûts de production

Parue le 15 Novembre, Rubrique Univers de Gestion.
Appelez Mr GROISY au 45 54 76 81.

Leader mondial en électronique professionnelle.
Responsable Marketing produit.
— réf. 39352 —
Annonce parue le 11/10 rubrique Secteurs de Pointe.
Appeler le 34 90 30 19.
MEDIA-SYSTEM

SATELEC (Société spécialisée dans l'entreprise électrique)
3 INGÉNIEURS D'AFFAIRES
annonce parue en rubrique secteurs de pointe dans le MONDE daté 9 Novembre 1988
Contacter : Madame DROUIN au **16 (1) 69.96.97.98**

GROUPE MULTINATIONAL FABRICANT D'ÉQUIPEMENT ET APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE
2 COMMERCIAUX INGENIEURS
H/F - RÉF. CI 401 - CI 402
Date de parution : 8 novembre - Rubrique : Secteur de Pointe
Contactez Mercedes Soddier CHALLENGE CONSULTANTS au 47.58.43.00 - Fax 43.38.94.47

TRT
RADIOMOBILE
Ingénieurs technico-commerciaux
réf. ITC-1
Ingénieurs d'études
réf. IE-2
25/10/88. Secteurs de pointe
40.94.70.00. Mr de Livonnière/Melle Olivier.

BSN	Ingénieurs AM, INSA, ENSI... double compétence technique et management	le 8 nov. 1988 réf. 44 A 1216-8 M
BSN	Les relations humaines et sociales phare et force de notre management	le 8 nov. 1988 réf. 44 A 1217-8 M
BSN	Un professionnel des achats industriels pour un budget de 400 millions	le 8 nov. 1988 réf. 44 B 1123-8 M
DELMAS-VIELJEUX	Chef du service assurances	le 31 oct. 1988 réf. 43 A 1210-8 M
ORKEM	Ingénieur études et travaux neufs	le 24 oct. 1988 réf. 42 A 1201-8 M

Merci de téléphoner à Françoise Labouré au 45.25.55.05

etap

MON C.V. EST-IL BIEN ARRIVE ?

Si vous avez répondu à une de ces offres d'emploi... téléphonez dès aujourd'hui à la Société ou au Cabinet qui vous le confirmera.

AOIP Services
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Le Monde du 01/11, rubrique Secteurs de Pointe
M. BARBAS - 45.88.83.00

AEROSPATIALE
INGENIEUR EN ORGANISATION
Le Monde du 16/11, rubrique Secteurs de Pointe
Jacques TIXIER S.A. - 47.66.70.93

CATERPILLAR FRANCE
INGENIEUR GENERALISTE
INGENIEUR MECANICIEN
INGENIEUR BUREAU D'ETUDES
INGENIEUR ELECTRONICIEN
Le Monde du 31/10, rubrique Secteurs de Pointe
Anne JANTET - (16) 78.58.90.23

FICHET-BAUCHE
CHEF DE PRODUITS
Le Monde du 09/11, rubrique Cadres
Tél (ce jour) 34.65.65.34- Poste 6510

GENERAL MOTORS FRANCE
Division Commerciale
CADRE LOGISTICIEN confirmé
Le Monde du 09/11, rubrique Cadres
Mme LAIGNEL : Tél. 47.90.70.41

MERCURI URVAL
FUTUR SALES MANAGER - réf. 49.1906
Le Monde du 09/11, rubrique Cadres
INGENIEUR PROCESS - réf. 51.1911
Le Monde du 09/11, rubrique Secteurs de Pointe
FINANCIAL AND ADMINISTRATION MANAGER - réf. 49.1909
Le Monde du 15/11, rubrique Gestion
JEUNE FINANCIER - réf. 47.1947
Le Monde du 15/11, rubrique Gestion
Merci de contacter nos consultants au 47.66.19.33

SEGIME INDUSTRIE
INGENIEURS CONFIRMES
Le Monde du 09/11, rubrique Secteurs de Pointe
M. TASSON - 45.33.74.01

Groupe SILICOMP
INGENIEURS LOGICIELS
INGENIEURS CONCEPTEURS d'applications temps réel
INGENIEURS FORMATEURS
Le Monde du 09/11, rubrique Secteurs de Pointe
Mme VIAL-D'ALLAIS - Tél : (16).76.90.65.03 - Mme VIAL-D'ALLAIS.

TOPTOOLS - CIMENTS FRANCAIS
INGENIEUR GRANDE ECOLE DEBUTANT
Le Monde du 16/11, rubrique Secteurs de Pointe
Tél : Notre Cabinet Ressources et Développement
Cyril CROLARD - 43.54.15.62.

CONTESSE

Groupe Expansion
ADJOINT MARKETING DIRECT
Réf. AM, Monde 7/11 (daté 8/11) rubrique Cadres.
Groupe Expansion, Danielle Lecharpentier, Tél. : 48.04.99.99.

LE MONDE CADRES du 18/10
- **Chargé d'études économiques** Réf. A/D2005 - PA Neuilly
- **Futur directeur des ressources humaines** Réf. A/R9441 - PA Neuilly
- **Responsable administratif et financier** Réf. A/R9439 - PA Neuilly
- **Assistant d'exploitants entreprises** Réf. A/R9436 - PA Neuilly
- **Jeune contrôleur de gestion** Réf. A/R9437 - PA Neuilly
- **Futur directeur adjoint enseignement privé** Réf. B/5953 - PA Neuilly
- **Jeune ingénieur communication** Réf. A/T7255 - PA Toulouse

LES SECTEURS DE POINTE du 19/10
- **Responsable recherche et développement** Réf. A/S8309 - PA Neuilly
- **Ingénieur d'études** Réf. B/5954 - PA Neuilly

L'UNIVERS DE LA GESTION du 25/10
- **Chargé de clientèle entreprises junior** Réf. A/R9438 - PA Neuilly

LE MONDE CADRES du 25/10
- **Responsables du développement commercial** - Réf. A/R9444 - PA Neuilly

LE MONDE INTERNATIONAL du 3/11
- **Jeune ingénieur études** Réf. A/3101 - PA Villeurbanne

LE MONDE CADRES du 9/11
- **Responsable information et relations extérieures** - Réf. A/R9446 - PA Neuilly
- **Opportunité pour chargé d'études senior** Réf. A/S8354 - PA Neuilly

L'UNIVERS DE LA GESTION du 9/11
- **Responsable organisation** Réf. A/R9434 - PA Neuilly
- **Créer le contrôle de gestion** Réf. A/S8356 - PA Neuilly

LES SECTEURS DE POINTE du 9/11
- **Jeune ingénieur d'affaires** Réf. A/X5066 - PA Aix

Bureaux PA concernés: 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Télécopie (1) 47.45.48.65 • 3, Quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Télécopie 88.75.60.54 • 78, Bd du 11 Novembre - 69626 VILLEURBANNE Cedex - Télécopie 78.94.65.67 • 2 bis, avenue Frizac - 31400 TOULOUSE - Télécopie 61.55.08.79 • 4, rue Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Télécopie 42.27.23.31

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
- Minitel 36.14 code PA -

- *ESD - AUTOMATISMES recherche INGÉNIEURS COMMERCIAUX et TECHNICO-COMMERCIAUX FRANCE ET EXPORT. Réf. 3561 M parue le 15/11.*
- *DIRECTION COMMERCIALE à part entière. Groupe français basé en province. Produits grande consommation. Réf. 3562 M parue le 14/11.*
- *DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER. Groupe agro-alimentaire français - CA 5 milliards. Réf. 3558 M parue le 8/11*

Pour un contact rapide, téléphonez au 42.61.52.57.
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

GSI TELEMATIQUE
INGENIEURS SYSTEME CONFIRMES
parution 17/10/88 (datée 18/10), rubrique secteurs de pointe, référence 810604.
BERNARD KRIEF CONSULTANTS, Tél. : 45.44.38.29 (poste 247).

LES IMPRIMERIES JEAN DIDIER
DIRECTEUR DE LA MAINTENANCE (Lille)
référence 467M, 8/11/88, (daté 9/11) rubrique secteur de pointe.
PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL 42.89.03.33 (M. Taillandier).

VILLE DE LUXEUIL-LES-BAINS
DIRECTEUR DES ACTIVITES ARTISTIQUES DU CENTRE DE MISE EN FORME
référence 472, 8/11/88, (daté 9/11/88) rubrique cadre.
PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL Tél. : 42.89.03.33 (Philippe Bedeau).

SERTI SELECTION
JEUNE CADRE, FINANCIER SURTOUT, ET CONNAISSANT LA MICRO, DEVENEZ JOURNALISTE.
LE MONDE 14/11/88 (Rubrique cadres)
(Réf. M/4151-1) Tél. : 42.56.20.32

Service lecteurs

Pour ces postes, les entreprises et les cabinets ne peuvent attendre le rétablissement du courrier. Si vous avez postulé, nous vous remercions de bien vouloir leur téléphoner.

Pour une clientèle d'entreprises du monde de la finance, nous vous avons proposé précédemment dans la rubrique "Secteurs de pointe" les postes suivants :

Responsable département informatique
Monde du 8 daté 9.11.88 (réf. 215)

Administrateur de données
Monde du 8 daté 9.11.88 (réf. 217)

Ingénieur réseaux
Monde du 25 daté 26.10.88 (réf. 208)

Compte tenu des perturbations de courrier pendant cette période, votre dossier ne nous est peut-être pas parvenu.



Merci de vous en informer au 42.65.79.45.
Cabinet M.D.A. – 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

Directeur de la Qualité
(Ingénieur Electronique – Mécanique – Electromécanique)
Monde du 9 novembre 1988. Rubrique : Cadres.
Contactez-nous au 45.53.98.88 pour faire acte de candidature ou confirmer l'arrivée de votre dossier.
CNPG Ressources Humaines
61 rue des Belles Feuilles, 75116 Paris.
CNPG CONSEIL

Le Centre d'Etudes et de Recherches de l'industrie du béton manufacturé recherche à EPERNON (28)
INGENIEURS DE HAUT NIVEAU
Tél. pour renseignement à Madame PELLEGRINI au (16) 37.83.52.72.

TECHNIP
INGENIEURS ELECTRICIENS CONFIRMES réf. IEC
Secteurs de pointe - Le 9.11.88.
INGENIEURS D'AFFAIRES GENIE CIVIL INDUSTRIEL réf. GCI
Secteurs de pointe - Le 9.11.88.
Contacter Stéphane DEMARQUETTE - 47 78 36 72.

JEUNE INGENIEUR parue le 31/10/88 sous réf. 703/612
2 JEUNES INGENIEURS EN INFORMATIQUE
parue le 25/10/88 sous réf. 803/618 et 803/619,
contactez Mme E. Honoré au : 42.85.15.53.
EMPLOI alcentor
26, rue Henri Monnier
75009 Paris

Le Groupe CGI, un des premiers dans le domaine du Conseil et de l'Ingénierie Informatique, recherche des **DIPLÔMÉS DE GRANDES ÉCOLES OU DE L'UNIVERSITÉ** – Formation assurée à l'informatique. Le Monde du 15 octobre 1988. Entreprises 92 réf. 08/M-1088 B - Tél. : (1) 40.77.25.69.

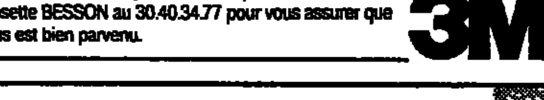
UNILOG - SSII (850 personnes, 12 filiales) recherche **INGÉNIEURS, UNIVERSITAIRES 3e CYCLE SCIENTIFIQUE - DÉBUTANTS** - Formation assurée à l'informatique. Le Monde du 9 novembre 1988, Secteurs de Pointe, réf. D/765. Tél. : (1) 40.68.46.46.

SCHLUMBERGER INDUSTRIES recherche **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS, NUMÉRICIENS ET ANALOGICIENS** pour Vélizy. Tél. : (1) 30.70.30.75. **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS** - Conception de Systèmes Électroniques et Logiciel Temps Réel pour Poitiers. Tél. : 49.52.79.02. Le Monde du 19 octobre 1988, Secteurs de Pointe.

EXPRESS EUROPE
Ingénieur consultant
(Secteur Informatique)
Annonce parue le mardi 25 daté 26
(Secteurs de Pointe) Réf. 993
Téléphoner à Madame COQUELET au 47 58 12 72 — poste 2483

Ingénieur procédés et organisation industrielle, Ingénieur qualité, Ingénieur organisation et systèmes.
Annonce parue le 15/11, rubrique secteur de pointe.
Contacter Josette BESSON au 30.40.34.77 pour vous assurer que votre CV nous est bien parvenu.
3M

SF EXXON CHEMICAL (réf. M11)



JEUNES INGENIEURS
secteur de pointe : 15/11/88
contactez Mme C. Louise au 16 35.39.25.80.

SIEGE PARIS
LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES RECHERCHE POUR SA DIRECTION DES PROGRAMMES



MINITEL 3615 CNES PACE
Le Monde du 25 octobre – Rubrique Secteur de Pointe
AGENCE MAILLE

GROUPE MULTINATIONAL SPECIALISTE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE
Responsable méthodes
INGENIEUR CNAM OU A & M
Le Monde du 31 octobre – Rubrique Le Monde des Cadres
AGENCE MAILLE : (1) 42968282

SODETEG-TAI : MESSAGERIE X 400
INGENIEURS LOGICIELS Réf. IL/8/M
INGENIEURS COMMERCIAUX Réf. IC/8/M
Parution le 8/11 daté 9 - Secteur de pointe
Monsieur BELLEC - ZI Nord - 283, rue de la Minière
BP 1 - 78530 BUC Tél. 39.56.80.60
THOMSON

INGENIEUR ELECTRONICIEN THOMSON LCC
Parution le 31/10 daté 1er/11 - Secteur de pointe
Monsieur Jean-Marc ANTOINE
50, rue Jean-Pierre Timbaud - 92400 Courbevoie
Tél. 47.68.53.00 - Fax 43.34.17.57
THOMSON

Société d'Electronique Professionnelle
INGENIEURS LOGICIELS Référence 92961/LM
Parution le 25/10 daté 26 - Secteur de pointe
HCA - 1 place du Palais-Royal 75001 Paris, qui transmettra.
TEL : 42.96.12.92

INGENIEUR PROCEDES
GENIE INDUSTRIEL - FOURS FUSION
réf. IP/M. Secteurs de pointe le 8 Novembre 1988.
Contacter Mme JALOWY - 60.72.80.00.
CORNING EUROPE
MEDIA-SYSTEM

DIRECTEUR D'USINE parue le 25/10/88 sous réf. 439,
INGENIEUR TP parue le 31/10/88 sous réf. 433 et
INGENIEUR FABRICATION parue le 8/11/88 sous réf. 440,
contactez Jean-Loup Parichon au 45.63.03.10.
jlp j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris

BEL — Le Monde daté 9/11
Coordinateur/Ingénieurs de développement
Temps Dense - Madame Agnès Chauvin - 42 85 05 37

CH. A. DE GASTINES — Le Monde daté 9/11
Ingénieur recherche et développement contrôle commande-automatismes
Monsieur Ch. A. de Gastines - (16) 43 88 89 90

SOPAD NESTLÉ — Le Monde daté 9/11
Ingénieur biochimiste
Monsieur Alain Girard - 49 04 28 73

MOTOROLA — Le Monde daté 16/11
Jeune ingénieur d'études
Monsieur Bruno Delorme - 40 96 57 89

CSEE — Le Monde daté 9/11
Ingénieur réalisation réseau/Responsable produit monétique
Madame Desevré - 47 61 18 50

ANVAR — Le Monde daté 9/11
Pharmacien/Médecin biologiste/Chimiste
40 17 84 79

CLECIM
INGENIEUR AUTOMATICIEN DEBUTANT
Réf. NAO/005
25 octobre daté 26
Rubrique Secteurs de Pointe
Tél : 34.22.78.70. Anne Ortalli.

INGENIEUR CHIMISTE
Textile ou Cuir.
Secteurs de pointe - Le 9 Novembre 1988.
Contacter M. MEYBECK - 47 80 72 46
LVMH RECHERCHE
MEDIA-SYSTEM

Leader mondial en électronique professionnelle.
Responsable du service Contrôle/Réglage sous-ensembles.
réf. 39257
Annonce parue le 11/10 rubrique Secteurs de Pointe.
Appeler le 34 90 30 19
MEDIA-SYSTEM

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
Secteurs de pointe - Le 15 novembre 1988. Contacter Elisabeth VERGER - 69.07.20.40.
INGENIEUR CHIMISTE OU BIOCHIMISTE BIOCHIMISTE
MEDIA-SYSTEM

EXCEL Ingénierie
INGENIEURS COMMERCIAUX
INGENIEURS D'AFFAIRES
CONSULTANTS
DIRECTEUR D'AGENCE
Annonce parue le 24-10-88
Rubrique : SECTEURS de POINTE
Contactez M. LEVY au 42.81.23.72.

ALTIOR
INGENIEURS LOGICIELS
INGENIEURS SYSTEMES VMS
INGENIEURS TELECOM, X 25
INFORMATICIENS DE GESTION
ANALYSTES - REALISATEURS
Annonce parue le 8-11-88 - Rubrique : SECTEURS de POINTE
Contactez-nous au 47.93.33.00

DECISION INTERNATIONAL
RESPONSABLE COMMERCIAL
INGENIEURS GRANDES ECOLES
Annonce parue le 8-11-88 - Rubrique : SECTEURS de POINTE
Contactez Mme RAUBY au 45.06.40.79.

SKF DISTRIBUTION
INGENIEUR DE VENTE
Annonce parue le 18-10-88
Rubrique : SECTEURS de POINTE
Contactez M. CHASSELOUP au 45.37.73.00.

Filiale société internationale
ANALYSTE FINANCIER
Annonce parue le 14-10-88 sous la réf. M/130
Rubrique : L'UNIVERS de la GESTION
Contacter Mme HAYOUN au 43.42.32.59.

Ingénieur Expert en logistique
secteur de pointe 15/11. Réf. H. BOUET L 116/M.
Informatique Scientifique et Technique
secteur de pointe 8/11. Réf. H. BOUET L 115/M.
Directeur comptable
univers gestion 17/10. Réf. B. BEAUNOIR P 315/M.
S'adresser à SEMA-SELECTION, Tél. (1) 46.57.13.00, Télécopie (1) 46.56.96.53, en précisant la référence et le nom du consultant du poste choisi.
SM **SEMA·SELECTION**
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse
MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieurs Commerciaux
Réf. AIC 10
Annonce parue le 26.10, rubrique secteur de pointe. Contactez Germaine Claire 43.46.95.00.
CAP SOGETI SELECTION

Contrôleur de gestion
Réf. TCG 201 M
Parue le 17.10.88 et 14.11.88. Rubrique : Univers de la Gestion.
Sylvie DENECHAUD au 47 96 37 31.

Ingénieurs qualité.
Réf. SCT 19.10
Parue le 19.10.88. Rubrique : Secteurs de Pointe.
Danielle SBETTA au 47 96 31 04.

Ingénieurs C.A.O.
Réf. BS 19.10
Parue le 19.10.88. Rubrique : Secteurs de Pointe.
Danielle SBETTA au 47 96 31 04.

Ingénieurs grandes écoles.
Etudes et conception. Réf. K,U,P,I,M.
Parue le 9.11.88. Rubrique : Secteurs de pointe.
Bertrand CUBILLE (cabinet MILO) au 47 64 05 18.
FRAMATOME
MEDIA-SYSTEM

A.L CONSEIL
RESPONSABLE DE LA REVISION COMPTABLE
parue le 14 novembre - rubrique UNIVERS DE LA GESTION
s/réf. 786/E. Tél. : (1) 45.22.78.53 - Martine BLANCHON

NERVET PONT
INGENIEUR ENSAM...
parue le 25 octobre - rubrique MONDE DES CADRES
s/réf. A 8179. Tél. : (1) 42.67.12.87 - Alain NERVET

CREA CONSULTANT
JEUNE RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES
parue le 14 novembre - rubrique MONDE DES CADRES
s/réf. RP 120/M. Tél. : (1) 40.04.86.85. Monsieur PATTOU.

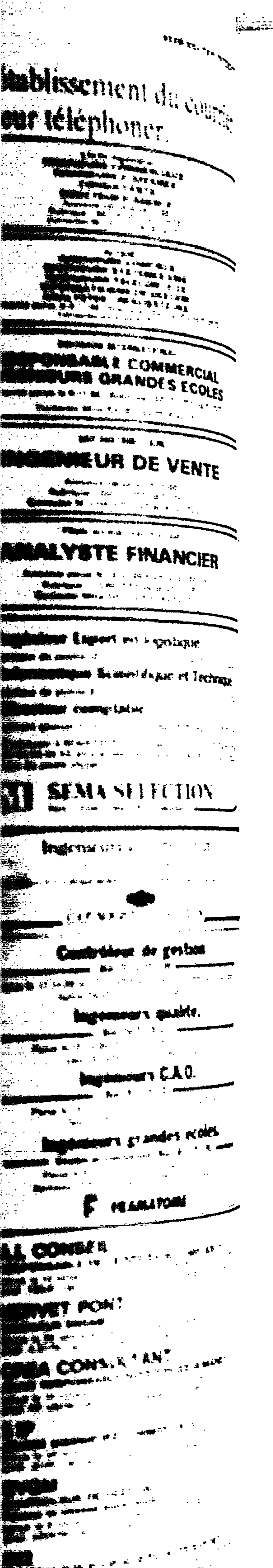
3 IP
JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX (H/F)
parue le 25 octobre - rubrique SECTEUR DE POINTE
s/réf. JC/IP. Tél. : SAM (1) 40.26.15.12 - Anne MILCENT.

SVGM
CONTROLEUR DE GESTION...
Passez la vitesse supérieure.
parue le 8 novembre - rubrique UNIVERS DE LA GESTION
s/réf. 4254/M. Tél. : (1) 47.64.17.72 - Evelyne LEVY.

IN2
CONTROLEUR POUR NOS FILIALES EXPORT.
parue le 24 octobre - rubrique UNIVERS DE LA GESTION
s/réf. M/DF 32. Tél. (1) 34.81.93.36 - Marianne DEBRE
INGENIEURS LOGICIEL
parue le 15 novembre - rubrique SECTEUR DE POINTE
s/réf. M/DIG. Tél. : (1) 34.81.93.36 - Marianne DEBRE

SPENCER MOULTON
CHEF DE PROJET
parue le 25 octobre - rubrique SECTEUR DE POINTE
s/réf. 528/M. Tél. : JFD (1) 42.89.17.06 - J. FLEURENT-DIDIER
CURRICULUM





Service lecteurs

Pour ces postes, les entreprises et les cabinets ne peuvent attendre le rétablissement du courrier. Si vous avez postulé, nous vous remercions de bien vouloir leur téléphoner.

METHODES - ETUDES INDUSTRIELLES

Ingénieur chef de service, réf. ICS/M. Secteurs de pointe - Le 8 Novembre 1988. Contacter Mme CELDRAN - 16. 23 39 21 11.

ALCATEL CUIVRE

MEDIA-SYSTEM

CONCEPT RECRUTEMENT

Directeur du Marketing

Parution le 08/11/88. Rubrique : Monde des Dirigeants. Réf. 21098.

Consultants

Jeunes Diplômés

Parution le 08/11/88. Rubrique : Monde des Cadres. Réf. 21138.

Un Fiscaliste

Un Spécialiste en Droit des Sociétés

Parution le 08/11/88. Rubrique : Monde des Cadres. Réf. 21078.

Auditeur Interne

Parution le 24/10/88. Rubrique : Univers de la Gestion. Réf. 21068.

Contacter Mme SPERAT - CZAR au 42.96.14.48.

Deb's

CREDIT LYONNAIS

AUDITEURS INTERNES

Parution le 14/11/88. Rubrique : Univers de la Gestion. Réf. 1G 1 M. Contacter Mme de Givenchy au 42.95.15.76

CREDIT LYONNAIS LE POUVOIR DE DIRE OUI

Deb's

FIDUCIAIRE DE FRANCE

KPMG

◁ INGENIEUR CONSEIL ▷

Parution le 15/11/88. Rubrique : Secteurs de Pointe. Contacter Mme Crémont au 47.58.13.20.

Deb's

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

CONTROLEUR DE GESTION CENTRALE

Univers de la Gestion - Le 14 Novembre 1988. Contacter Jean-Louis VIDOT - 69.07.20.40.

SERTI SELECTION

JEUNES INFORMATICIENS... DEVENEZ JOURNALISTES

LE MONDE 8/11/88 (secteur de pointe) (Réf. M/4126-2) Tél. : 42.56.20.32

UNA IME

V.A.G. France

CONSEILLER TECHNIQUE APRES-VENTE

Véhicules utilitaires légers bilingue allemand 18 octobre daté 19 rubrique Cadres Tél. : (16) 23.73.58.19 Jean-Luc MINETTE.

JEUNE DIPLOME SCIENCES PO, DESS GESTION DU PERSONNEL OU DROIT DU TRAVAIL réf. M832

Rubrique Cadres - Le 17 Octobre 1988. Contacter Véronique PARAGES - 40.54.40.86.

OTIS L'ASCENSEUR

OTIS L'ASCENSEUR

Jeune Ingénieur, Organisation et CAO vous passionnent ? réf. M834.

Etudes, Recherche et Hydraulique sont les mots-clés pour votre début de carrière ? réf. M835.

Etudes, Essais et Electronique sont vos domaines préférés ? réf. M836.

Secteurs de pointe - le 8.11.88. Contacter Véronique PARAGES - 40.54.40.86.

CHEF DE PROJET ORGANISATION réf. M833

Secteurs de pointe - Le 25 Octobre 1988. Contacter Véronique PARAGES - 40.54.40.86.

OTIS L'ASCENSEUR

DECS, VOTRE AMBITION NOUS INTERESSE

réf. DECS/M

Univers de la Gestion - Le 8.11.88. Contacter Stéphane DEMARQUETTE - 47 78 36 72.

TECHNIP L'INGENIERIE EN TETE

Entreprise Industrielle RHONE-ALPES recherche

Ingénieur automaticien

(Secteur de Pointe du 25 octobre) Réf. 88112

Contactez Madame Claude FAVEREAU au (1) 47 83 68 98

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE DU SUD-OUEST recherche

CONTRÔLEUR BUDGETAIRE

(Univers de la Gestion du 8 novembre) Réf. 987/01

Contactez Sandrine FRENOY au (1) 47 76 45 51

Cofror

(Organisation et Publicité)

JEUNE INGENIEUR RESPONSABLE AUTOMATISME

parue le 8/11/88, en secteurs de pointe sous réf. SPE/11 M

Téléphonez au (16) 38.68.07.61.

KEY MEN, 2 avenue de Paris - 45000 ORLEANS

KEY MEN

Grand constructeur automobile américain

Organisateur

Parue le : 8 Novembre 1988

Contacter Xavier d'Anglade, Michael Page Finance, au : 42.89.30.03

Groupe international dans le domaine des biens d'équipements industriels

Directeur des Comptabilités

Parue le : 25 Octobre 1988

Contacter Gilles de Mentque, Michael Page Finance, au : 42.89.30.03

Entreprise industrielle du secteur télécommunication

N° 2 des Services Comptables

Parue le : 8 novembre 1988

Contacter Paul Mercier, Michael Page Comptabilité, au 42.89.30.03

Grand Cabinet de Conseil juridique et fiscal

Juriste d'Affaires

Spécialisé en Ingénierie Financière

Parue le : 14 Novembre 1988

Contacter Frédéric Foucard, Michael Page Tax & Legal, au 42.89.30.03

1 Trader & 1 Salesman

pour une Investment Bank à Londres

Parue le : 3 Octobre 1988

Contacter Antoine Kamphuis, Michael Page Banking, au : 42.89.30.03

CONSEILLER PEDAGOGIQUE

Monde du 18 octobre. Rubrique : Secteur de pointe.
Contacter : Monique ROUX. RÉF. 290/E

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Monde du 24 octobre. Rubrique : Cadres.
Contacter : Christine AUBERT. RÉF. 483/F

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Monde du 14 novembre. Rubrique : Cadres.
Contacter : Monique ROUX. RÉF. 215/M.

Pour faire acte de candidature ou confirmer l'arrivée de votre dossier, merci de téléphoner au 42.94.03.57.

LE MARKETING FINANCIER

VOTRE AVENIR A LA HAUSSE

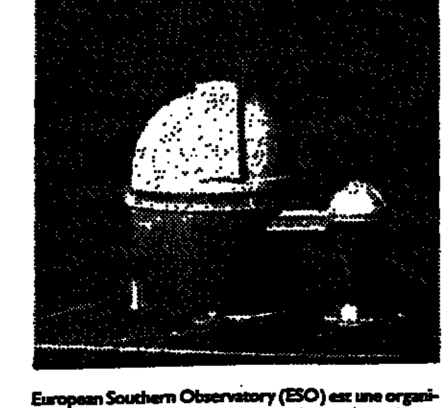
Formation ingénieur ou universitaire Bac + 5 (ENSAE, ISUP, ISFA...) débutant ou 1re expérience.

Merci de nous adresser votre CV, photo et prétentions à Mme Laurence Locatelli 4 rue Ventadour 75001 Paris, tél. 40.15.01.50

FININFO

Le Monde INTERNATIONAL

CONTRIBUER A LA CONCEPTION ET A LA REALISATION DU PLUS GRAND TELESCOPE DU MONDE



European Southern Observatory (ESO) est une organisation inter-gouvernementale chargée de recherches astronomiques dans l'hémisphère sud. Les huit pays qui participent à l'ESO sont : la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la République Fédérale d'Allemagne, la Suède et la Suisse. ESO, en tant que premier centre astronomique européen, occupe une place de choix au sein de la communauté scientifique mondiale. Ses recherches sont utiles à bon nombre de sciences ainsi qu'à l'industrie.

Le Very Large Telescope (VLT) est le plus récent projet de l'ESO : concevoir et réaliser un ensemble de 4 télescopes ayant chacun 8m de diamètre permettant d'obtenir une résolution optique de 16m: une première mondiale.

Les collaborateurs de l'ESO qui participeront à ce défi technologique auront l'occasion de faire preuve de tous leurs talents. Les conditions de développement de ce projet d'envergure : un environnement international, des technologies de pointe et une ambiance créative.

ESO souhaite engager, pour son siège de Garching près de Munich (République Fédérale d'Allemagne), un (m/f)

INGENIEUR PROJET EN CONSTRUCTION CIVILE

(réf. EPD405)

Responsabilités:
Attaché au Groupe d'ingénierie du VLT, il collaborera à l'ensemble des travaux, depuis les spécifications techniques jusqu'à la construction, sur le site de La Silla, des bâtiments et structures auxiliaires nécessaires pour protéger et assister les quatre télescopes du VLT. Durant la construction, de fréquents voyages et séjours au Chili sont à envisager.

Profil:
Le candidat est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mécanique ou en génie civil (niveau universitaire). Il fait preuve d'une expérience de plusieurs années dans le développement et le suivi de grands projets de construction en béton et acier, d'une connaissance des règles de construction (en particulier concernant les charges du vent et leur combinaison avec les autres contraintes du site) ainsi que dans la gestion de contrats et supervision d'études. L'anglais est indispensable; le français, l'allemand ou (en particulier) l'espagnol est un atout.

Rémunération:
Le salaire mensuel de base, exempt d'impôts, se situera entre 5.100 et 8.300 DM.

INGENIEUR D'ETUDES EN CONSTRUCTION MECANIQUE

(réf. ETD205)

Responsabilités:
Au sein du Groupe mécanique de la Division Technologique en charge du projet VLT, il participera à la conception et à la réalisation de sous-systèmes mécaniques qui comprennent : ◆ les études conceptuelles et de détail; ◆ le suivi technique du développement; ◆ la fabrication hors de l'ESO et assemblage final sur le site; ◆ l'utilisation d'un système CAD (EUCLID) et d'un FE-software (ANSYS).

Profil:
Le candidat possède un diplôme d'une Ecole Technique Supérieure ou équivalent en ingénierie mécanique et bénéficie d'une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire.

Une expérience pratique des systèmes CAD et d'analyses FEM pour la conception de mécanique de précision constitue un avantage. La connaissance de l'anglais ? Primordiale. L'allemand et/ou le français est un atout.

Rémunération:
Le salaire mensuel de base, exempt d'impôts, se situera entre 4.000 et 6.000 DM.

Les rémunérations pour ces postes seront fonction de la qualification, de l'expérience et de la situation familiale du candidat et pourront être assorties d'indemnités de non-résidence ainsi que d'autres allocations.

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des états membres de l'ESO, aucune nationalité n'est a priori exclue.

Les candidatures doivent être transmises, en précisant la référence du poste à pourvoir, avant le 15 décembre 1988 au Service du Personnel, European Southern Observatory, Karl-Schwarzschildstraße 2, D-8046 Garching bei München, République Fédérale d'Allemagne. Tél: (89) 320.06.216-8.

EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY

ESO



PRODUCTIVITY CONSULTANCY

(EUROPE & SCANDINAVIA)

We have several key openings in our management team for experienced consultants who have performed analysis or directed projects.

These individuals will have superior earnings and career advancement potential. Weekly travel is essential. Our search is highly confidential and we will be conducting interviews during the next weeks. Relocation is not necessary.

For immediate consideration you may fax your CV in strict confidence to LONDON 357 6070 or send it to :

Mr. Chris AXTON ACA
89 Fleet Street
LONDON EC4Y 1EB.



MONSANTO EUROPE S.A./N.V. is looking for a (m/f)

SALES MANAGER, USSR

We are looking for a professional who is familiar with the commercialization of agricultural chemicals in the Soviet market. Especially a good knowledge of pesticide products is a pluspoint.

The successful candidate will have at least 3 - 5 years experience with Soviet foreign trade/culture and will be fluent in Russian and English languages.

Experience with a broad range of chemical products, possibly licensing of new products and experience in commercial negotiations in the USSR would be of added value.

The candidate - and his/her family - will be based in Moscow, where Monsanto runs a country office, and he/she will report to the Country Manager.

Interested candidates should contact/write Mr. J.C. Nicolay, Personnel Manager at Monsanto Europe S.A./N.V., avenue de Tervuren 270-272, B-1150 Brussels, Belgium. Tel.: 32/2/761.44.29.

Monsanto

Bureau d'étude internat. recrute pour mission d'assist. techn. 3 à 5 ans de un projet de développ. rural en Afrique francoph. :
- 1 agro-économ. chef projet, 15 a. exp. Afr. ;
- 1 expert comptable et financier, 10 ans exp. et une exp. Afrique ;
- 1 ing. agro-semencier, 10 ans exp. Afrique ;
- 1 ing. agro-tropical, vulgar., 10 a. exp. Afr. ;
- 1 ing. agro-écon.stat., planif., inf., 5 a. exp. Afr.
- 1 expert communic./format., 5 ans exp. en format. Afr.
- 1 licencié écon. bancaire, spécial. créd. agric., 10 a. exp. en Afr.
- 1 spécial. créd. agric. pr vulgaris. du créd. en mil. rur., 10 a. exp. en Afr.
- 1 zootechnicien ou vétér. zootech., 10 ans exp. en Afr.
- 1 ing. TP pour poste conduct. travaux, 10 ans exp. en Afr.

Prière adres. candid. et CV sous le n° 8 016, le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



International Audit

Three American multinationals, all with extensive global operations and demonstrable commitment to growth in Europe, are looking for individuals who understand the importance of 1992 and who wish to develop their business exposure on a European level.

Phillips Petroleum in London, United Technologies and Merck Sharp & Dohme in Brussels, are looking for high calibre graduates with recognised business qualifications and proven track records to join their audit teams for 2/3 year assignments. Experience of operational audit in commerce and/or a background in professional practice together with fluency in at least two European languages, including English, is essential.

All three companies regard the international audit experience as a springboard to line management responsibilities, where the acquired breadth of experience and corporate awareness should pay handsome rewards.

Please contact Rod Bailey at:
Rochester Recruitment Ltd,
Garrard House,
31-45 Gresham Street,
London EC2V 7DN
Telephone: 01-600 0101,
quoting reference RB/LEM.

ROCHESTER
International Search & Selection

Product Specialist
I/O Products — Paris

Molex is one of the world's leading manufacturers of electronic interconnection systems and associated application tooling, supplying customers in the automotive, telecommunication, data and home entertainment markets.

We intend to further promote our sales of I/O connectors in Europe and wish therefore to add a Product Specialist to our team. Responsibilities will include the provision of information on market trends, assisting in the launch of new products, interfacing between engineering design, manufacturing and sales, training of the sales team and overall project management.

The successful candidate will have a degree in electronic/mechanical engineering and at least 5 years sales/product management experience in I/O connectors. As well as project management skills fluency in English is essential whilst a working knowledge of both French and German would be a distinct advantage.

In return we offer a highly competitive salary and benefits package and the opportunity to further your career in this multinational organisation.

Please send your resume/c.v. to
The European Human Resources Manager,
Molex House, Church Lane East, Aldershot,
Hants GU11 3ST, England.

molex®



Cours

Prof. d'all. exp., totalement bilingue, donnerait cours particuliers et en entreprises. Tél. 46-28-97-14 (répondeur en cas d'absence.)

Décoration

RÉNOVER VOTRE APPARTEMENT A PARIS ?

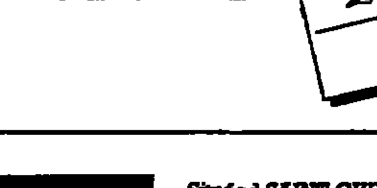
Conseils
Réalisation des travaux tous corps d'état
Qualité. Délais

ARCHI-DÉCOR

(1) 47-63-47-12

Philosophie

Nous achetons peintures de J.-B.-C. Corot, Paul Guigou, Eugène Boudin. Dr HABECK. 1949.4305.620, Tfax 1949, 4305-532.





Située à SAINT-OUEN (93), VALEO DISTRIBUTION commercialise en France et à l'étranger, sur le marché du remplacement, l'ensemble des produits du Groupe (marques VALEO, MARCHAL, CIBIE, DUCELIER, NEIMAN...).

Dans le cadre de la refonte du système logistique commercial autour du progiciel SAP, nous recherchons un

Ingénieur en Informatique Industrielle

Rattaché au Directeur des Etudes et en étroite collaboration avec le Chef de Projet Utilisateur, il aura pour mission de piloter la mise en œuvre de **LA GESTION LOGISTIQUE ET DE L'AUTOMATISATION DES ENTREPOTS/MAGASINS :**
- Mise en place de logiciel, parametrages, développements spécifiques, sur mini et interfaces avec l'informatique centrale (IBM 30XX).

Ce poste rapidement évolutif nécessite une formation d'**INGENIEUR GRANDE ECOLE** (Centrale, Mines...) et une première expérience réussie de 2 à 5 ans dans l'industrie ou la distribution.

La connaissance de la logistique et/ou de l'automatisation pilotée par ordinateur est un atout supplémentaire. Bon niveau d'anglais.

Le poste est basé à SAINT-OUEN (93) avec déplacements fréquents France ou étranger.

Envoyer CV avec photo et salaire actuel sous référence 36.10/CP/955 à Madame JACOB **ADEQUATION** - 66/64 avenue Emile Zola - 75015 PARIS - Tél. 45.77.81.90.

Valeo L'Equipement Automobile

partenaires annonces

capitaux - propositions commerciales

L'épuration de l'air dans l'industrie – un marché en expansion.

Dans le domaine de l'épuration de l'air nous sommes une des toutes premières entreprises au niveau international.
Nous sommes en pleine expansion – nos produits, du plus haut niveau technique, sont utilisés dans le monde entier.

Nous cherchons en France un partenaire pour la distribution:

C'est un marché lucratif qui s'offre à notre partenaire dynamique, grace à une large gamme de filtres à air électriques adaptés à tous les problèmes de pollution de l'air au niveau industriel.
Prenez contact, par écrit, avec nous, nous vous informerons ensuite de façon détaillée.

TRION (Deutschland) GmbH, Kapellenstr. 95, 5000 Köln 50

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE

dactylo-facturière expérimentée ch. place stable. Salaire désiré 7.000 F net. Tél. : 43-04-42-41.

J.F. 20 ans, niv. BEP-CAP, comptable 1er degré de comptab., rech. pl. stable sur Marne-la-Vallée. Saisie sur IBM 34, télex, dactylo. Tél. : 60-05-87-67.

Je rech. stage de 6 sem., période juil.-août, dans une AGENCE PUBLICITAIRE. Je fais un BTS de communication et d'action publicit. Mlle Stéphanie GATTY, 30, r. Hamelin, 75016 Paris.

ÉLECTROMÉCANICIEN CE1 Exp. 18 ans, sér. réf. (spécial. tunnelier chantiers exports), étudie ttes propos. Ecrire sous le n° 6 018, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

JF 2 a. d'exp. commerciaux INFORMATIQUE ET COMMUNICATION cherche à s'investir dans entreprise performante. Ecr. s/réf. AV à : RSCG Carrières, 48, r. St-Ferdinand, PARIS-17e.

Société spécialisée dans le domaine des produits pharmaceutiques et en biotechnologie

Recherche

UN RESPONSABLE

de ses services comptables, âgé de 30/35 ans env., titulaire du DECS. Il aura en charge toute la comptabilité, ainsi que la trésorerie et assurera la mise en place du contrôle de gestion. Rémunér. : env. 250 000 F.

Ecrire sous le n° 8009 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

NOTRE ORGANISME :
- 18.000 clients.
- C.A. 87 : 963.000.000, a progressé de 26 % par an depuis 5 ans.

Pour poursuivre cette expansion, nous recherchons COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H./F.) Tél. : 45-53-20-00, p. 181.

Ctre hospitalier de MENTON recherche MANIPULATEUR(TRICE) titulaire du D.E. pour remplacement ou mutation. 93-28-15-15 p. 4427.

Ctre hospitalier de MENTON recherche INFIRMIER(E)-AIDE ANESTHÉSISTE pour remplact ou mutation. 93-28-15-15 poste 4427.

Sté Japonaise à Paris

IMPORT/EXPORT

recherche

JEUNE HOMME

30 ans, niveau BTS, connaissances souhaitées du commerce international, parfaitement bilingue français/anglais, 5 ans d'expérience, libre immédiatement. Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Service du Personnel.

SUMITOMO FRANCE

16, rue de Berri, Paris-8e.

CABINET CONSEIL JURIDIQUE/FISCAL, 17e

recherche

CONSEIL JURIDIQUE

Min. 5 ans d'expérience.

Envoyer C.V. à : FIDUCIA-FRANCE 86, r. Laugier, 75017 Paris.

secrétaires

IMPORTANTE RÉGIE

recherche

SECRÉT.-ASSISTANTE

pour direction générale Sténo-dact., b. connaiss. du milieu publicit. et des médis. T. b. présent., 40 a. env., bon contact, très disponible. Adr. C.V. + photo à : HORIZONS MÉDIA 66, route de la Reine, 92100 BOULOGNE.

VILLE DE SOISSONS (Aisne, 100 km de Paris)

RECRUTE

JOURNALISTE CONTRACTUEL

pour son service informat.-communicat.

PROFIL :
Etre titulaire du diplôme de l'Institut de journalisme de Paris ou Lille.
RÉMUNÉRATION :
Grille indic. brute 508-780.

Adr. candidature + C.V. dét. + copies dipl. + photo avant le 1er déc. 1988 à :

CABINET DE M. LE DÉPUTÉ-MAIRE 02209 SOISSONS CEDEX.

automobiles

ventes

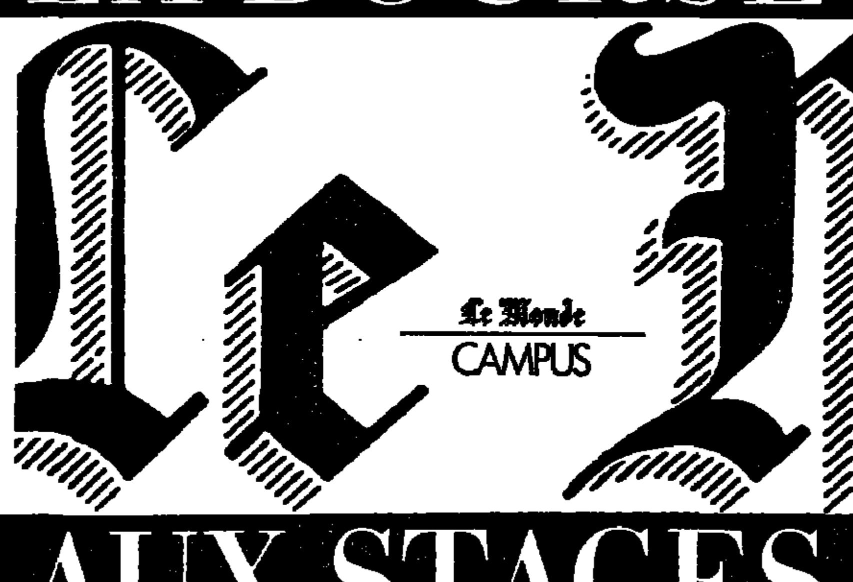
de 8 à 11 C.V.

Part. vend Renault 21 TD, blanc., mod. 89, 1 650 km, vit. teintées, boîte 5 vit. 77 000 F. T. : 39-89-01-47 de 8 h à 21 h 30.

Part. Vend Renault 21 TD, (blanche). Modèle 89. 1 650 km, vitres teintées. Boîte 5 V. Prix 77 000 F. Tél. : 39-89-01-47, de 8 h à 21 h 30.

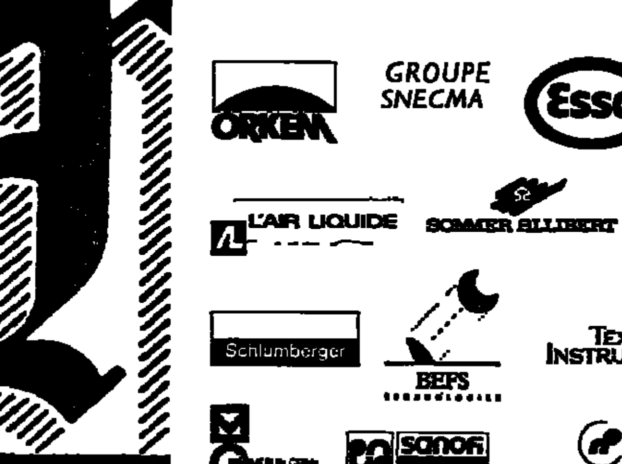
boxes - parking

FACE RER FONTENAY. 19 PARKINGS EN SS-SOL. Imm. stand. Tél. : 46-28-61-83.



Ces entreprises et la Commission des Communautés européennes (programme Comett) vous offrent 100 stages en Europe.



































ILE DE FRANCE OPERA & BALLET

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

COMÉDIE-FRANÇAISE
Studio avec terrasse, asc. A rénover. 830 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15

2e arrdt

SENTIER
Coquet stud., cuis., dches, w.c., chff. ctr., 240 000 F.
M.G.N. 43-87-71-55.
38, BD BATIGNOLLES, 75019 PARIS.

3e arrdt

MARAIS
102, RUE DU TEMPLE, dble. living., + chbre., 2e ét. gche: Vue dég. Px 1 100 000 F. S/pl. ce jour. 12 h à 14 h.

MARAIS, Dans très bel imm. ravalé, appt. 5 p., séj. 37 m², très clair. Prix 2 800 000 F. Réf. 229. André Korchia SA 43-70-69-69.

MARAIS, Dans imm. pierre de taille XVIIe, 3 pces, 3e étage, asc., refait neuf. Prix 2 100 000 F. Réf. 238. André Korchia SA 43-70-69-69.

MARAIS
Dans imm. de caractère Très beau studio avec mezzanine, cuis. équipée, salle de bains. 642 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15

MARAIS,
duplex 86 m², belles finitions. Prix : 1 700 000 F. Tél. : 45-41-11-00.

5e arrdt

PANTHEON
Prop., vd., 4e ét., séjour + 3-4 ch., calme, soleil, refait neuf, 3 400 000 F. Tél. : 45-40-44-22.

EXEPTIONNEL
Pptaire vend appartement, réception, 5 chambres + bureau, 3 terrasses, 280 m², entièrement refait. PROMOVIM, 42-36-56-26.

EXCEPTIONNEL
Pptaire vend dans immeuble rénové, duplex 200 m², 2 terrasses Sud, 3 ou 4 ch., 77 m² de récept. av. poutres appar. et verrière. PROMOVIM, 42-36-56-26.

PANTHÉON
Immeuble pierre de taille, 4 pces, très bon état. Prix : 2 600 000 F. F.-FAURE, 45-67-95-17.

CLAUDE-BERNARD
stdg. S/jard., soleil, studio tt cft, cuis. séparée, 30 m². 760 000 F. 43-35-18-36.

SAINT- MICHEL, Studio caractère 30 m² + terrasse 8 m², impecc. 1 000 000 F. Réf. 099. André Korchia SA 43-70-69-69.

CENSIER-DAUBENTON, Studio 25 m², 3e étage, poutres, refait neuf. Prix 651 000 F. Réf. 264. André Korchia SA 43-70-69-69.

14, RUE DES PLANTES
Sup. duplex 35m², 4e ét., asc., 2 terrasses, park., clair, refait neuf. Prix 890 000 F. Réf. 083. André Korchia SA 43-70-69-69.

MONGE
Dans imm. p. de t. stand. 2-3 p., tt cft. 1 750 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15

6e arrdt

PLURIMMO
72, Bd. Raspail, PARIS 6e.

RUE CHERCHE MIDI, 3 P. 3e ét. 1 900 000 F.

RUE RACINE, 3 P. Imm. 17e. 2 300 000 F.

VAVIN RECENT, 80 m². Balcon, loggia, parking. 2 400 000 F.

Tél. : 45-48-25-01.

JOSEPH BARRA
OBSERVATOIRE rez-de-ch. P. de t., s-cour, jard. 5 p., tt confort. Tél. : 43-29-85-30.

FLEURUS
Spécialiste RIVE GAUCHE
12, rue. N.-D.-des-Champs (6e) sortie Mo Saint-Placide

St-Germain, studio ...	650 000
Odéon, studio, asc. ..	795 000
Odéon, 2 P. caract. ..	950 000
Maine, 3 P., asc.	1 575 000
Quais Seine, 2 P.	1 600 000
St-Placide, 4 P., 90 m²	1 900 000
Stanislas, réc. 80 m²	2 400 000
N.-D.-des-Chps	3 300 000

Recherch. APPTS TOUTES SURFACES TÉL. 45-44-22-36

PLURIMMO
72, bd Raspail, Paris-16e

ODÉON PRÈS QUAIS
Studio, mezzanine, terrasse

R. DAUPHINE. STUDIO
Kitch., s. d'eau, refait neuf 4e étage. 465 000 F.

MABILLON. STUDIO
Imm. pierre de taille, 7e, asc. 770 000 F.

RUE SUGER. 2 PCES
Beau volume, poutres, imm. caract. 1 025 000 F.

Tél. : 45-48-25-01.

VAVIN, bel imm. ravalé, 2e ét., 6/7 pces, bon état, possib. profession libérale. Prix : 5 300 000 F. F. FAURE. 45-67-95-17.

QUAIS VUE
SEINE et LOUVRE
2 P. 1 600 000 F.
FLEURUS, 45-44-22-36

Saint-Sulpice, soleil. Sur 2 niveaux, ascens. 5 pces, bon état. F. Faure. 45-67-95-17.

7e arrdt

PLURIMMO
72, bd. Raspail, Paris 6e.

PRES BRETEUIL 4 P.
BEL IMM. PIERRE DE TAIL. 5e, asc. 2 900 000 F.

RUE DE VARENNE
TRES BEAU PIED A TERRE 68 m², 2e, ascenseur. Tél. : 45-48-25-01.

PLURIMMO
72, bd Raspail, PARIS 6e.

PRES BRETEUIL, 4 P.
BEL IMM. P. DE TAILLE, 5e, asc. 2 900 000 F.

RUE DE VARENNE
TRES BEAU PIED-A-TERRE, 68 m², 2e, ascens.

Tél. : 45-48-25-01.

PLURIMMO
72, bd Raspail, PARIS-6e.

RUE VANEAU 2 P.
Refait neuf. 945 000 F.

BD LATOUR-MAUBOURG
2 P. 3e, asc., 45 m² environ. 1 250 00 F.

Tél. : 45-48-25-01.

BOSQUET RAPP. 220 m² Belles réceptions + 4 ch. à moderniser. 6 100 000 F. F.-FAURE, 45-67-95-17.

R. ROUSSELET
Séjour + chbre, cheminée, poutres. Bon état. Prix : 1 170 000 F. F. FAURE, 45-67-95-17.

CHAMP-DE-MARS
Bel imm. Napoléon III, tapis escalier, double living + 2 chbres, bains, cab. toil. A saisir. 46-34-13-16.

9e arrdt

PRÈS TRUDAINE, 4 P.
Imm. p. de t., 2e, asc. Appt classique. Px : 1 550 000 F. PLURIMMO, 45-48-25-01.

POISSONNIERE, 3 P. 60 m², 2e ét. 2 ch., 1 séj., 1 s. de bns. Imm. p. de t., refait neuf. Prix 872 000 F. Référ. 135. André Korchia SA 43-70-69-69.

10e arrdt

LOUIS-BLANC
4 P., 100 m² balc., park., imm. réc. stand. 1 785 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15

11e arrdt

BD RICHARD-LENOIR
4 P., 100 m², récent, bon stand., box. 2 320 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15

GONCOURT PARMENTIER. S.O., 3e ét., anc. petit 3 p., bains, w.c., TRAVX. 500.000 F. 45-77-96-85.

12e arrdt

RER GARE DE LYON
Réc. stdg, 95 m², ét. élevé, gd liv. + 2 chbres, balc., bains, s. d'eau, 2 park., ss/sol. 2 200 000 F. MICOT, 43-44-43-87.

GARE-DE-LYON
Beau 2 P., 38 m² env. tt cft. charges 150 F. 535 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15

DAUMESNIL
Ds imm. p. de t. Rénovat. qualité. 3 P. 60 m²+1 P. attenante. 1 365 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15

DAUMESNIL except.
La campagne à PARIS
Appt 135 m²+165 m² terrasse amén. au 11e, asc., box dble. 43-45-23-15
TRANS OPÉRA

AV. DAUMESNIL
Dans bel imm. pierre de t. proche Mo, tt cft, espace très intér. à aménagé. Prof. lib. poss. 1 207 500 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15

BASTILLE
Dans très bel imm. pierre de t. plusieurs appts rénovés. 27 000 F le m². 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA

NATION
2 P., 47 m² env. dans imm. pierre de t., 6e ét. sans asc. 1 017 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA

Près AV. SAINT-MANDÉ
Imm. réc., 4 p., cuis., tt cft, balc. 16 m², parking, 6e ét., asc. Prix 2 215 000 F. MAS Immobil., 43-45-88-53.

PTE-DORÉE. Imm. récent 5e et dern. ét., gd 3 p., cuis., tt cft, terrasse 52 m², parking, except. 1 775 000 F. MAS Immobil., 43-45-88-53.

DAUMESNIL. Bon imm. anc. 2 p., cuis., tout confort, chauff. indiv. 535 000 F. MAS Immob., 43-45-88-53.

PORTE DOREE.
Gd 5 pces, stand., vue s/Seine. 2 150 000 F.
TRANS OPERA.
43-45-23-15.

13e arrdt

TOLBIAC
Beau 2 p., bien distribué. Récent, calme, 53 m², 920 000. 45-26-27-36.

PATAY-TOLBIAC, Bon imm., 3 p., tt cft, 60 m², état neuf. 750 000 F. Tél. : 43-35-18-36.

GOBELINS BEAU 2 P.
35 m², très clair, 8e étage, poutres. Prix 630 000 F. Référence 257. André Korchia SA 43-70-69-69.

14e arrdt

ALÉSIA, 2-3 PCES
ATELIER ARTISTE
2e, asc. 1 800 000 F. PLURIMMO, 45-48-25-01.

VAVIN/PORT-ROYAL
4 pièces, travaux. Prix : 2 500 000 F. PLURIMMO, 45-48-25-01.

MONTPARNASSE
R. FERMAT. Petit imm. stdg 1978, 2 p. 53 m², séj. s/rue calme, chbre av. petit balc. s/cour, jard., cuis., bains, très bonne distrib. 1 350 000 F. Parking, achat possible de l'immeuble. F. FAURE, 45-67-95-17.

Mo DENFERT. Appt original, genre atelier d'artiste, 4 p. cft 100m², calme absolu, plein Sud. 2 800 000 F. 43-35-18-36.

ALESIA-COTY, Imm. 58, 3-4 p., tt cft., 65 m², 1 150 000 F.
IMM. 76, luxueux 2 p., tt cft., 55 m², cuis. équipée, parking. 1 300 000 F.
MONTPARNASSE, plus. stud. à partir de 525 000 F.
ALESIA, pierre de t., 3-4 p., 70 m². 1 400 000 F.
Tél. : 43-35-18-36.

PLAISANCE
Beau 2 pièces, tt cft, 46 m² + 6 m² balc. 995 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15

ALESIA, MAISON 6-7 pces, terrasse 35 m², beau vol. 5 000 000 F. F. FAURE. 45-67-95-17.

ÉTUDE DUVERNET
vous propose

4 p., 100 m²	2 100 000 F
3 p., 82 m², terr. 60m²	1 989 000 F
2 p., 52 m², récent	1 370 000 F
2 p., 40 m²	620 000 F
2 p., 30 m²	470 000 F

Tél. : 45-41-11-00.

RUE SCHOELCHER ATELIER D'ARTISTE
2 600 000 F. 45-41-11-00.

15e arrdt

F.-FAURE RECENT
Standg., séj. + 2 chbres, balcons, ét. élevé, soleil park., poss. 1 600 000 F. Tél. : 47-23-33-74.

FELIX FAURE, 60 m² ref. nf, dble liv., s-de-bains, 4e ét., sans asc., sur cour, clair. 1 385 00 F. Réf. 277. André Korchia SA 43-70-69-69.

Cévennes, récent, plein sud, très beau 2 p., cft., vraie cuis., balcons. 1 120 000 F. 45-77-96-85.

CONVENTION
GRAND 4 PCES, STAND. 2 100 000 F. 45-41-11-00.

16e arrdt

CHARDON-LAGACHE
Immeuble stand., 5e, ascens. STUDIO REFAIT NEUF. 795 000 F. PLURIMMO, 45-48-25-01.

ATELIER ARTISTE
75 m² + service. 4e, asc. PLURIMMO, 45-48-25-01.

POMPE-V.-HUGO
Récent standg., 4 p. + balc., clair, park. possible. Prix 2 700 000 F. NOVIM 47-23-33-74.

SEERI CONSTRUIT
5, avenue ABBE-ROUSSEL petit immeuble de luxe
STUDIO ET 3 PCES
(Loi Méhaignerie 1989). Livraison 3e trimestre 1989.
Tél. : 47-23-33-74.

AV. FOCH/ÉTOILE
300 m², r.d.c. + 1er étage, 3 chambres service, garage, jardin + ss-sol, Sud. Tél. : 45-02-13-43.

AV. FOCH, 200 m²
5 pces + studio service, 5e ét., liv. triple + 3 chbres, très gd standing. Immeuble haute sécurité. Park., cave. Tél. : 45-02-13-43.

V.-HUGO/ÉTOILE
170 m² et 200 m², dble récept., 3 ch., 2 bains. Impeccable. 45-02-13-43.

PROCHE TROCADÉRO
Bel imm. p. de t., 1900, dupl., 130 m², 15 m² balc., dern. ét., rén. prestig. Tél. : (1) 47-42-67-93, bur.

VOUS VENDEZ ?
GROUPE D.D.L. 45-63-11-88 +
SPÉCIALISTE DU GRAND STANDING
WAGRAM 225 m²
2 récept., 4 ch. + serv.
GEORGE-V
Récept., + ch. + park.
NEUILLY-TERRASSE
Récept. + 2 ch. + park.
GROUPE D.D.L. 45-63-11-88 +

R. DE LA POMPE
Près JANSON. 4 P., 90 m² récent, stand., chbres s. jard., park. 2 800 000 F FRANCE Conseil, 48-28-00-75

TROCADÉRO
5 P., 140 m², chbres s/jardins, gde cuis. + office, 2 bains, nbx rangements. FRANCE Conseils, 48-28-00-75

PTE SAINT-CLOUD
Appt 58 m² rénové, asc. 1 320 000 F. 43-45-23-15
TRANS OPÉRA

GROUPE JPM
ORTF STUDIO
26 m² : 400 000 F.
TH.-GAUTHIER
Studio refait 45 m², 850 000 F.
SCHEFFER
2 pces, 60 m², 4e ét, ascens. 1 300 000 F.
MURAT
Duplex 115 m², 4 pces, ét. élevé. 2 485 000 F.
Emplacement no 1
COLISEE - STUDIO
35 m², balcon, ét. élevé.
EXELMANS
110 m², dble liv., 2 chbres, 1er ét., bel imm. 2 460 000 F.
45-24-25-25.

Mo PTE-DAUPHINE
Entrée, cuis., séj., 2 chbres, s.d.b., w.c., r.-d.-jard. priv.
M.G.N. 43-87-71-55.
38, BD BATIGNOLLES, 75017 PARIS.

17e arrdt

PORTE MAILLOT
Récent 2 p., sur jardin. Tél. : 46-22-60-60.

WAGRAM - 100 m². Charmant 4 p., box, soleil, verdure, parf. état. Exclusif.
BARBARA FRELING
24 et 6, place Vendôme. Tél. : 40-20-96-00.

BLD MALESHERBES
170 m². Asc., balcon. 4 700 00 F. Tél. : 46-33-25-45.

17e BROCHANT
2 pièces, cuisine, w.-c., douche, cave. 35 m², 5e ét. sans asc., sur cour calme, ensoleillée. Immeuble ravalé, chauffage individuel, faibles charges. 370 000 F.
T. : (1) 47-31-27-55.

PTE CHAMPERRET, Appart. 4 P, 75 m², 3e sans asc., dble living, 2 chbres, s.de bns, WC, cave, à rénover. 1 500 000 F. Réf 035. André Korchia SA 43-70-69-69.

NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTÈLE TOUS APPARTS HAUT DE GAMME
WAGRAM
gd appt triple récept., 3 ch. + ch. service, park.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

R. DE TRUFFAUT
3 p., 65 m², appt. rénové, imm. ancien. Prix : 1 325 000 F
TRANS OPÉRA
Tél. : 43-45-23-15.

PALAIS DES CONGRÈS
2 P., 55 m², à rénover. 1.260.000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA

VILLIERS
2 pces, 47 m², ch. séj., cuis. équipée, cave. 1 060 000 F.
TRANS OPERA.
43-45-23-15.

7e ETAGE ASC.
DAUTENCOURT 70 m² 3 pces, cuisine, s.d.b., w.c., balc., park. 1.800.000 F.
PEREIRE (PRÈS)
85 m², 3 p., cuis., s.d.b., w.c., asc., verdure. Prix 1.800.000 F.
M.G.N. 43-87-71-55.
38, BD BATIGNOLLES, 75017 PARIS.

18e arrdt

BD BARBÈS, très beau, pierre de t., 5 p. 143 m², 5e, asc., balc. 11 000 F le m². Tél. : 45-31-61-10.

PTE CLIGNANCOURT
Stud., kitch. + dches, w.c., terr. 15 m², sol. 185 000 F. M.G.N. 43-87-71-55. 38, BD BATIGNOLLES, 75017 PARIS.

20e arrdt

VILLAGE DE CHARONNE
Dans maison 19e s., 4-5 p., 100 m², env. Prestat., cuis. équip. Vue jard., exp., O.-E. 2 300 000 F. 43-63-93-00 ou 48-72-41-27.

DAVOUT
Beau 3 P., 83 m² env. dans imm. récent tt cft, park. compris. 856 000 F
TRANS OPÉRA
43-45-23-15

PELLEPORT
3 p., 60 m² environ imm. début du siècle. 8e ét., sans asc. Prix : 803 000 F.
TRANS OPÉRA
Tél. : 43-45-23-15.

NATION
Superbe 2-3 p., 85 m², rénovation à terminer. Prix sacrifié.
TRANS OPÉRA
Tél. : 43-45-23-15.

Etranger

IMMOBILIER DE PRESTIGE
MALLORQUE
(BALÉARES)
TÉNÉRIFE
(CANARIES)

Dans village Andalou sur la mer, verdoyant et résidentiel avec piscines privées. VASTES APPARTS 2 A 5 P.

PRESTATIONS GD LUXE
— sols et s.d.b. en marbre,
— cuisine aménagée,
— vastes terrasses,
— solarium privé, etc.

SERVICES A DISPOSITION SPORTS A PROXIMITÉ

ANDRÉ KORCHIA SA : 43-70-69-69.

VILLE DE PARIS

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION ET DU LOGEMENT

CONSULTATION PROMOTEURS

La Ville de Paris lance une consultation de promoteurs en vue de la cession d'un terrain municipal situé à Paris dans le 16e arrondissement, occupé actuellement par la piscine MOLITOR. Ce terrain triangulaire, d'une surface de 5 040 m² et délimité par l'avenue de la Porte Molitor, le boulevard d'Auteuil et la rue Nungesser-et-Coli.

Les candidats à cette consultation devront proposer une charge foncière, sur la base d'un avant-projet architectural établi par M. GILLOT, architecte D.P.L.G., qui se verra confier une mission complète de maîtrise d'œuvre.

LE PROGRAMME COMPREND :

- d'une part la construction d'une nouvelle piscine municipale destinée à remplacer les installations existantes et deux salles de sport. Ces équipements publics seront cédés à la Ville en état futur d'achèvement ;
- d'autre part la réalisation de 66 logements en accession libre, un hôtel de standing de 120 chambres environ, un club sportif privé et, le cas échéant, quelques commerces.

CONSULTATION CONCESSIONNAIRES DE PARC DE STATIONNEMENT

Le projet de parc de stationnement se situe sous l'avenue de la Porte Molitor au droit de l'opération.

Ce parc de stationnement sera résidentiel. Sa capacité pourrait être de 180 places environ réparties sur deux niveaux. La réalisation de ce parc s'effectue dans le cadre d'une convention de concession pour la construction et l'exploitation, pour une durée à déterminer.

Les candidats devront proposer une technique de réalisation et formuler une offre financière.

Ces deux consultations devront faire l'objet d'offres séparées, la Ville de Paris se réservant la possibilité de les grouper ou de ne pas donner suite.

● Les candidats peuvent retirer le dossier de consultation à la Mairie de Paris, Direction de la Construction et du Logement, 17, boulevard Morland, 75004 PARIS, Bureau 10 111 à partir du lundi 28 novembre 1988. Ce dossier sera remis gratuitement contre une déclaration d'intention de participer du candidat et la justification de sa qualité.

● Les propositions devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le vendredi 13 janvier 1989 avant 18 heures.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus par téléphone :
- pour les promoteurs : 42-76-35-20 ;
- pour les concessionnaires de parc de stationnement : 42-76-44-77.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE



location non meublées offres

Paris

A LOUER, IVᵉ arrond. HOTEL DE VILLE rue du Renard. 3 pces, refait à neuf. Imm., p. de taille, 5ᵉ étage, soleil. 5 000 F + charges. Sérieuses références. Tél. matin, de 9 h à 12 h. 47-00-05-43.

APPARTS HTS GAMME entièrement rénovés. Studio 50 m² : 4 000 F + ch. 4 pces, 80 m² : 7 500 F + ch. Tél. : 47-42-56-78.

GROUPE JMP
16ᵉ, ORTF, chbre, 8ᵉ, asc. 1 600 F ch. compr.

ORTF, Studio 25 m² + balc. 4ᵉ, asc., 3 700 F ch. compr.

MIRABEAU, STUDIO 30m² 6ᵉ, asc., 3 700 F ch. compr.

PRÈS PASSY, 87m², 2 ch. balc., 8 100 F ch. compr.

QUAI LOUIS-BLÉRIOT, 4 P. 100m², park., 10 000 F ch. c.

Tél. : 45-24-25-25

R. MICHEL LECOMTE
Gd studio av. coin chbre, bns, cuis. équipée, excellent état. 3 500 F ch. comprises. F.-FAURE, 45-67-95-17.

70 KM NATION. 10
Ville stdg, entrée, cuis. sg., séj., chem., 3 ch., s.d.b. + dches, w.-c., garage, pel. arborée. Loy. 5 000 F/ms. Tél. : (16) 37-83-73-73.

VINCENNES
Près bois, 2-3 pces, 65 m², ref. à neuf, 5 000 F C.C.
TRANS OPÉRA
Tél. : 43-45-23-15.

Région parisienne

Aux abords de la Seine. 92 - Puteaux. Résid. Bellerive, loue studio nf 30 m² équipé, 8ᵉ ét., balcon sud-ouest. 2 800 F + ch. Tél. : 42-04-27-10.

Aux ab. Seine, 92 - Puteaux, résid. Bellerive, loue studio nf 30 m² équipé, 8ᵉ ét., balcon sud-ouest. 2 800 F + ch. Tél. : 42-04-27-10.

St-Nom-la-Bretèche. B. maison, 3 chbres, 2 bns, 10 250 F. Ag. 39-69-43-36.

Aux ab. Seine, 92 - Puteaux. Résid. Bellerive, loue stud. nf 30 m² équipé, 8ᵉ ét., balcon sud-ouest. 2 800 F + ch. Tél. : 42-04-27-10.

BAILLY (78).
BELLE MAISON 6 P. ss-sol, total 13 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

SAINT-NOM CENTRE (78).
MAISON NEUVE 6 P. 9 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS. PR. GARE (78).
BELLE MEUL. 5 P. 5 200 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

locaux commerciaux

Achats

Pour siège Sté, achète lease-back ou cpt burx. 300 m² ou plus, état indifférent, 7ᵉ, 8ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ. 42-65-95-82.

Locations

ELANCOURT. Immeuble neuf, local 70 m² à usage bureaux ou ccial. Loyer 5 000 F. MONAL 30-50-28-15.

MONTPARNASSE 14ᵉ
Cabinet médical, accueil. Salle d'attente 34 m², état neuf, conviendrait à ttes prof. libérales. Bail prof. Tél. : 47-91-33-70.

propriétés

S/GOLF ST-NOM
SUPERBE VILLA 390 m² Dble récept., 6 ch., 6 bns. Terr. 3 200 m². 45-02-13-43.

BEAUMONT-LE-ROGER (27) 120 km Paris. Base de loisirs, tennis. Ppté norm. authentl., restaurée, parfait état, habit. de suite, meublée : dble séj. avec chem., mezz., 5 ch., 2 salles de bns, 2 w.-c., gde cuis. S/terr. plat de 8 000 m² pouv. être div. : 650 000 F avec 2 000 m² ou totalité à disc., facil. vend. à part. de 200 000 F. 42-66-00-08 de préférence soir sauf week-end ou répondeur.

CRÉTEIL RÉSIDENTIEL. Superbe maison 13 p. s/PARC ARBORÉ. Prix : 7 500 000 F. MANAGER. 45-61-00-13.

12 km d'AVIGNON. VILLA plein-pied, 105 m², terrain 750 m², gd séj., 2 ch., bur., cuis. équip. Gd conf., 500 m des comm. 630 000 F. (1) 90-83-21-56.

Vde maison classée Lons-le-Saunier, square, 10 p., 900 m², terr. + pav., 2 stud., cave. A rénov. 1 300 000 F à débat. Tél. : 50-95-12-00 soir.

RER LE PECQ
(10'), gde maison 270 m², s/900 m², 2 logt poss. Tr. bon état. 3.000.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

92. VILLE D'AVRAY. Charmante maison XIXᵉ s., 240 m² en parf. état, séj. avec boiseries et cheminée, 60 m², bur., s. à manger, 5 ch., gde verrière, jard. 600 m². A voir, réf. 276. A. Korchia SA 43-70-69-69.

IMMO 106
33, rue de la Madeleine ÉPERNON (28230) (16) 37-83-73-73 rech. pour sa clientèle PARIS ET BANLIEUE PPTÉS, TERRAINS, ÉTANGS FORETS, ETC. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

VALLÉE DE L'EURE
PRÈS MAINTENON
Ppté de caract. en «L», entr., gde cuis., séj., chem., ptres, 4 ch., s.d.b., w.-c., tt cft, par 1.800 m² clos. IMMO 106, 33, RUE DE LA MADELEINE, ÉPERNON. (16) 37-83-73-73 ou (16) 37-61-44-34.

terrains

2 KM MER GOLFE BREHEC. (22580). 1 000 m². 65 000 F. TTC. SUD FORET RAMBOUILLET. 1 300 m². 295 000 F TTC.
MGN - 43-87-71-55.
38, bd des Batignolles, 75017 Paris.

forêts

70 km AUTOR. OUEST 250 ha, forêt et terres libres. BELLE CHASSE. MGN - 38, bd des Batignolles, 75017 Paris.

fermettes

35. Vds FERMETTE avec dépend. s/terrain 3 850 m² près forêt, à 10 km de Dol et Pontorson. Bon état. (16)-99-56-32-58 ou not. : (16) 99-68-31-01.

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE
POISSONNERIE + MAREYAGE
56360 LE PALAIS (Belle-Ile-en-Mer). Tél. : (16) 97-31-56-76.

Mᵉ FAIDHERBE-CHALIGNY. Fbg Saint-Antoine, belle bout. 130 m², gde façade. 465 000 F + 7 000 F mens. MAS IMMOBILIER. 43-45-55-63.

immobilier information

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER. L'annuaire des pptaires des imm. recense 28 000 pptaires de 38 000 imm. SEESAM : 46-22-99-33.

boutiques

Locations

PARIS-5ᵉ
46-48, RUE BROCA
Local commerc. 77 m² sur rue. 1 350 000 F ou location 10 000 F mens. + ch.
PARTHENA
Tél. : 42-89-29-66.

immeubles

PHI
Paris Hoche Investissement achète tous immeubles habitation ou commerciaux. Discrétion, décision rapide, paiement comptant, intermédiaires sollicités.
PHI - 45-61-10-20.
240, fbg St-Honoré, Paris-8ᵉ.

bureaux

Locations

PONT DE CLICHY
Métro Gabriel Péri Asnières/Gennevilliers Accès autoroute Roissy-Défense burx neufs, cloisonnés 700 F/m²/an/HT/HC. Excellent standing. 3 600 m², climat. + 170 m² + 270 m² et 350 m². Espaces verts, gardien M. Bernard. 45-02-13-43.

CENTRE D'AFFAIRES
COLOMBIA
Reste à louer environ 12 000 m² sur 38 750 m²
BURX STANDING
Divisib. à part. de 100 m²
COLOMBES en bord. A-86.
A proximité gare SNCF et 15 minutes ST-LAZARE.
LOYER de 650 à 1 100 F le m² suivant le standing.
J.-P. BRETZ
45-63-17-50.

DOMICILIATION 8ᵉ
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

OPÉRA
Bureaux, prestige, équipés, salle de réun. Domiciliation, téléph., télécopie, télex. Tél. : (1) 42-60-01-60.

DOMICILIATION depuis 80 F Av. Ch.-Élysées ou rue St-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9ᵉ, 12ᵉ et 15ᵉ. INTER DOM. 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES Chps-Élysées, 47-23-55-47 Nation, 43-41-81-81.

A GENÈVE
Arcade de galerie centre ville. Agencement nf, air conditionné et cave. Surf. 32 m², loyer SFR. 2 100 F. Bail 5 ans. REPRISE SFR 45 000 F. Michel Quadri, SP 129, CH-1290, Versoix. T. : 1941.22/55-22-86.

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
* AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
* AV. VICTOR-HUGO
* R. DE PONTHIEU, 8ᵉ
* ÉTOILE-IÉNA, 16ᵉ
* PASSY-TROCADÉRO
Burx équipés 1/2 j., secrét. tél., serv., télex, fax, eurosignal. DOMICIL. : 190 à 390 F/M CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-23-82-10.

appartements ventes

78-Yvelines

ROCQUENCOURT (pr. Versailles), part. vd de dom. : Duplex, gd stdg, 132 m², liv. 42 m², 3 ch., 2 s.d.b., terr. 26 m², 2 pkg en ss-sol, gde cave, cuis. éq. 2 290 000 F. Ag. s'abst. Bur. : 42-61-37-69. D. : 39-54-35-36.

ANDRÉSY
(BORD SEINE) BEAU 4 P., 86 m² + terr. 745 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
SUPERBE 3 P., BOX. Prix : 600 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

NOISY-LE-ROI
Beau 4 P. 90 m². 1 000 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

NOISY-LE-ROI
BEAU 5 P. 110 m². 1 070 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

PARLY-II
BEAU 4 P. 87 m². 910 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
SUP. DUPLEX 140 m². 1 470 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

RER SAINT-GERMAIN
2 P. ANC. RÉNOVÉ. 820 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ANDRÉSY PRÈS RER
BEAU 4 P. BOX. 610 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

RER, SAINT-GERMAIN
Lux. 3 P., 82 m². 1 780 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ANDRESY
SUP. DUPLEX 5 P. 660 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY PRES METRO, 140 m², calme + chambre service + box. M. BERNARD. 45-02-13-43.

PTE ORLÉANS (près)
SEERI 1976, stdg. Beau liv. + 3 ch., 2 bns, large balc., park. 1 530 000 F. Exclusivité NOVIM. 47-23-33-74.

COURBEVOIE-BÉCON
92 m², balc., parfait état, séj. 33 m², 2 chbres, 2 bns. Prix : 1 495 000 F. NOVIM, 47-88-35-56.

BOULOGNE
Part. vd 3/4 p., 75 m², exc. ét., séj. dble + 2 ch., dble exp., pkg ext. 1 320 000 F. JOUFFROY, 105 bis, r. du Point du Jour. 46-21-67-87 ou sur place, jeudi 24 et vend. 25, de 13 h à 19 h.

GARCHES PRÈS GARE
(300 m.) superbe 4 p. Prix : 1 890 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

SAINT-CLOUD
BEAU DUPLEX 5 P. Vue Paris. 2.900.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

BOULOGNE pr. Roland-Garros 2-3 pces, récent. 1 350 000 F. 45-41-11-00.

GROUPE JPM
NEUILLY-SAINT-JAMES
6 P. 230 m², 4 chbres, dble parking, serv., bon stand. Prix : 8 200 000 F.
Tél. : 45-24-25-25.

BOULOGNE
3 p., 65 m², imm. de stand. récent, park. 1 260 000 F.
TRANS OPÉRA
Tél. : 43-45-23-15.

BOULOGNE
2 p., 40 m² environ, cft., park., faibles ch. Prix : 856 000 F.
TRANS OPÉRA
Tél. : 43-45-23-15.

NEUILLY.
Beau 5 pces, balcon, stand.
TRANS OPERA.
43-45-23-15.

BOULOGNE.
Except. 4 pces, 95 m² + balcon, vue s. Seine, ét. él., tout conft, park. 1 974 000 F.
TRANS OPERA.
43-45-23-15.

BOULOGNE.
Gd 5 pces + balcon, stand., box, cave. 2 200 000 F.
TRANS OPERA.
43-45-23-15.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
UNIQUE GD 4 P. R.-de-jard., chbre de service, box. Tél. : 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA

GROUPE JPM
IVRY-SUR-SEINE
CTRE 4 P. 68 m², 3 chambres, 7ᵉ ét., asc., vue dégagée. A saisir. 500.000 F.
45-24-25-25

SAINT-MANDE.
2/3 pces, 78 m², tout conft, faibles chges. 1 625 000 F.
TRANS OPERA.
43-45-23-15.

Province

FONT-ROMEU URGENT, part. vend studio-mezz. 6 pers., neuf, gd stand. Situat., vue except., gar., parc, meublé. 350 000 F. Tél. : 57-40-07-61.

Centre-ville PERPIGNAN, vds appt grand stdg, 225 m². Ecr. M. ALCARAZ, BP 2031, 66011 Perpignan cedex. Tél. : 68-66-29-65.

viagers

LIBRE HOUDAN (78), propr. sur 1 800 m terr. paysagé, tr. belle villa, 6 pces, 2 bns, gar., dépend., 1 000 000 + rente 11 000 1 tête. LODEL 43-55-80-44.

F. CRUZ. 42-66-19-00
8, R. LA BOÉTIE, PARIS-8ᵉ Gar. financ. 5 000 000 F, 49 a. exp. Estim. gratuite, rente ind. Avant. fiscaux.

appartements achats

PLURIMMO
45-48-25-01.
72, bd Raspail, Paris-VIᵉ recherche Appts toutes surfaces pour clientèle sérieuse. Paiement comptant.

Rech. 1 à 3 pces, Paris. Préf. Vᵉ, VIᵉ, VIIᵉ, XIVᵉ, XVᵉ, XVIᵉ, 4ᵉ, IXᵉ, XIIᵉ, avec ou ss trav. Paie cpt chez not. 48-73-48-07, même soir.

M.G.N. (33ᵉ ANNÉE) 38, bd Batignolles, 75017 Paris. 43-87-71-55 dans le cadre du réseau ORPI recherche pour notre clientèle locale et étrangère APPTS, HOTELS PARTC., PARIS-PROCHE BANL.

AGENCE FRANÇOIS FAURE.
45-67-95-17.
11, rue Rousselet, Paris-7ᵉ.
Rech. appts toutes surf., préférence rive gauche avec ou sans travaux pour nombreux clients. PAIEMENT COMPTANT.

SOCIETE PAIE COMPT. Appts, villas et viagers, Paris-12ᵉ, et Val-de-Marne. 43-45-88-53.

AGENCE FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET PARIS-7ᵉ

EMBASSY SERVICE
recherche achat APPTS HAUT DE GAMME. HOTELS PARTICULIERS. PARIS RÉSIDENTIEL.
Tél. : (1) 45-62-16-40.

locations non meublées demandes

Paris

RESIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambass. APPTS HAUT DE GAMME, VIDES et MEUBLES min. 2 chbres et VILLAS.
T. : (1) 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPTS DE GRANDE CLASSE. Belle réception avec minimum 3 chambres.
T. : (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour banques, stés multinat. et diplomates, Gds appts de standing. 5-6-7 p. T. 42-80-20-42.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, RUE BERRYER, 75008 PARIS
LOCATION, VENTE, GESTION
RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
Par compagnie d'assurance
U.F.E. 42-89-12-52.

MERCURIALES

PARIS
Porte de Bagnolet
Ensemble performant de bureaux au bord du périphérique à 200 m du métro Gallieni
A LOUER
Plateaux de 950 m² divisibles.
Investissement
EUROPEAN AMERICAN MERCANTILE COMPANY
LE BOXER



Jones Lang Wootton
Consultants Internationaux en Immobilier d'Entreprise
80 Av. Marceau
75008 PARIS
47 23 54 06

maisons individuelles

ANDRÉSY, près gare
BELLE MAISON 5 P. sous-sol total. 940.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

AU VERT A 20 KM DE PARIS
DRAVEIL
3 MAISONS 6 P. PPLES, sous-sol, garage 2 voitures.
TERRAIN 370 à 530 m².
VUE IMPRENABLE SUR LA VALLEE DE LA SEINE.
A PARTIR DE 950 000 F.
Livraison décembre 1988.
A VISITER ABSOLUMENT.
LE PAVILLON FRANÇAIS
Tél. : 43-78-76-25.

CONFLANS-STE-HONORINE
MAIS. 6 P., s/sol total s/700 m². 1.110.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ANDRÉSY, près gare
BELLE MAISON 6 P., très bon état. 1.020.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

VERNOUILLET CENTRE
MAIS. VILLE RESTAURÉE 130 m² habit. 1 020 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

MAURECOURT
MAIS. MEULIÈRE, 120 m², 4 ch., jard. clos. 860 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS, 380 M. GARE
MAISON ANC., 5 PCES S/450 m². 700 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

PRÈS CONFLANS
JOLI PAVILLON RÉC. 6 p., 4 ch. Px : 680 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ANDRÉSY PRÈS GARE
MAISON ANCIEN., 130 m² Jardin. Prix : 790 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS PRÈS GARE
BELLE MAISON/PIERRE, 6 p. + grenier. 890 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS PRÈS GARE
(25' St-Lazare), b. meulière, 5 p. + ss-sol. 920 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
BELLE MAISON, 5 p., s/sol. Total : 1 030 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ANDRÉSY PRÈS GARE
BELLE MEULIÈRE 1930. Sup. terrain. 1 550 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ORGEVAL
BELLE MAISON, 8 PIÈCES. Piscine. Prix : 2 050 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ANDRÉSY
BELLE MAISON, 7 P., s/2 200 m², sup. vue Seine. Prix : 1.880.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ST-GEMAIN-EN-LAYE
BELLE MEUL., 8 pces. Prix : 1.525.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ST-NOM-LA-BRETÈCHE
(pr.) b. mais., 8 p., 5 ch., s/900 m². 1.800.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

SEPTEUIL. Maison 191 m², 7 pièces, tt cft, s/parc arboré, 18 000 m². 3 000 000 F. Réf. 270. A. Korchia SA, 43-70-69-69.

pavillons

CHARTRES (2 km)
Pav. 1983, tradition., entrée, cuisine, séjour, 2 ch., s. de bns, w.-c., jardin. 420 000 F. 43-87-71-55 ou (16) 37-51-44-34.

RUEIL-MALMAISON
10' gare, PAV. 5 p., cuis., toil., w.-c., ss-sol total, gar., chauff. cent. + stal. indép. 60 m², terr. 300 m². 1 420 000 F.
MGN - 43-87-71-55.
38, bd Batignolles, 75017 Paris.

villas

RUEIL MALMAISON
Maison 7-8 p. Charme caractère, jard. pays. 2 750 000 F. 47-88-35-56.

Santeny (94). Part. vd. maison caract. 1979. 125 m² hab., dble. séj. + 4 chbres, garage 2 voit. + cave, terr. clos 900 m², tr. belle vue. Prix : 1 220 000 F. (16) 47-61-45-12, p. 41.

Suisse, à vendre à La Lécherette-Château-d'Oex JOLI CHALET. Terrain de 1 122 m², vue imprenable. Tout près des pistes de ski Les Mosses. Meublé, possibilité d'agrandir. Dès 380 000 F. Agim Invest SA, CP2, Ch-1731 Ependes. Tél. : 19-41-37-33-10-50.

maisons de campagne

CORSE, vue sur île d'Elbe, maison restaurée de village typique, toit lauses refait, 3 p., s.-de-b., magasin, grenier, perron. Confort. 180 000 F. 47-93-79-78 ou 16 (1) 95-38-51-61.

SELECTION PARIS 47 23 54 06

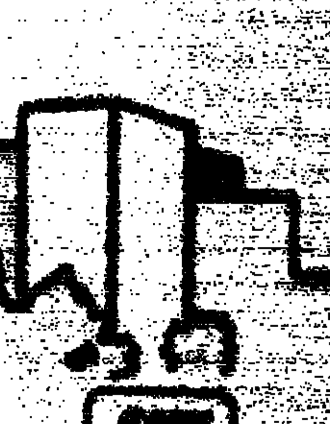
2ᵉ MADELEINE-OPERA	A LOUER 559 m² sur 1 plateau cloisons amovibles.
2ᵉ RUE DE LA PAIX	A LOUER 820 m² de bureaux de standing.
3ᵉ MARAIS	A LOUER 1000 à 1870 m² immeuble moderne park.
3ᵉ PLACE DES VICTOIRES	A LOUER 2000 m² bureaux rénovés parkings archives.
5ᵉ MOUFFETARD PANTHEON	A VENDRE ou A LOUER 274 m² bureaux standing.
8ᵉ AVENUE DE FRIEDLAND	A LOUER 110 m² bureaux dans imm. gd stand. nbx services hôtesse standard idéal bur. de représentation.
8ᵉ PARC MONCEAU HOCHE	A VENDRE 260 m² bureaux rénovés clairs.
8ᵉ MADELEINE	A LOUER open space 140 m² bureaux rénovation prestige.
8ᵉ sur PLACE DE L'ETOILE	A LOUER hôtel part. très gd stand. 1700 m² bureaux.
9ᵉ CADET	A LOUER 1400 m² immeuble neuf nombreux parkings.
10ᵉ GARE DE L'EST-PARADIS	A LOUER des surfaces de bureaux de 112 à 3800 m².
13ᵉ PORTE D'IVRY	A LOUER ds imm. stand. 3000 m² 1100 F/m²/an/hc.
15ᵉ RUE MADEMOISELLE	A LOUER imm. indépendant 800 m² livr. 3ᵉ trim. 1989.
16ᵉ IENA KLEBER	A LOUER 730 m² divisibles rénovation exceptionnelle.
16ᵉ TROCADERO	A LOUER 327 m² 7ᵉ étage rénovés loyer inter. pkgs.
16ᵉ ETOILE FOCH	A LOUER 650 m² bureaux hôtel part. rénové jardin.
17ᵉ CARDINET	A LOUER 270 m² 3ᵉ étage 12 burx loyer inter. pkgs.

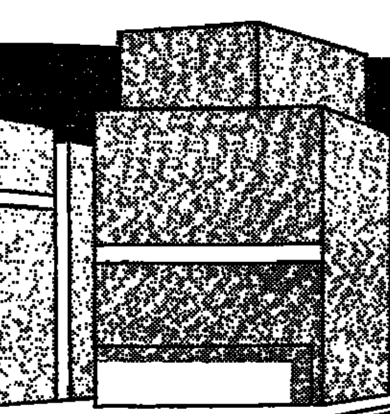
REGION PARISIENNE 47 76 44 34

92 BOULOGNE	A LOUER prox. métro imm. neufs bur. 200 à 6700 m².
92 CLICHY	A LOUER 1300 m² bureaux rénovés.
92 LEVALLOIS	A LOUER immeuble bureaux neufs R + 4. 3000 m².
92 SURESNES	A LOUER immeuble neuf gd standing 2200 m² divisibles.
92 LA DEFENSE	A LOUER bureaux très bon standing de 160 et 500 m².
92 NEUILLY	A LOUER bureaux très bon standing de 200 à 1500 m².
93 ST-DENIS AUBERVILLIERS	A LOUER 2000 m² entrepôt quai loyer intéressant.
93 FONTENAY PIED R.E.R.	A LOUER 1300 m² entrepôt et bureaux.
94 PORTE DE GENTILLY	A LOUER dans imm. gd stand. 5600 m² bur. divis. à partir de 250 m².

Jones Lang Wootton
Consultants Internationaux en Immobilier d'Entreprise







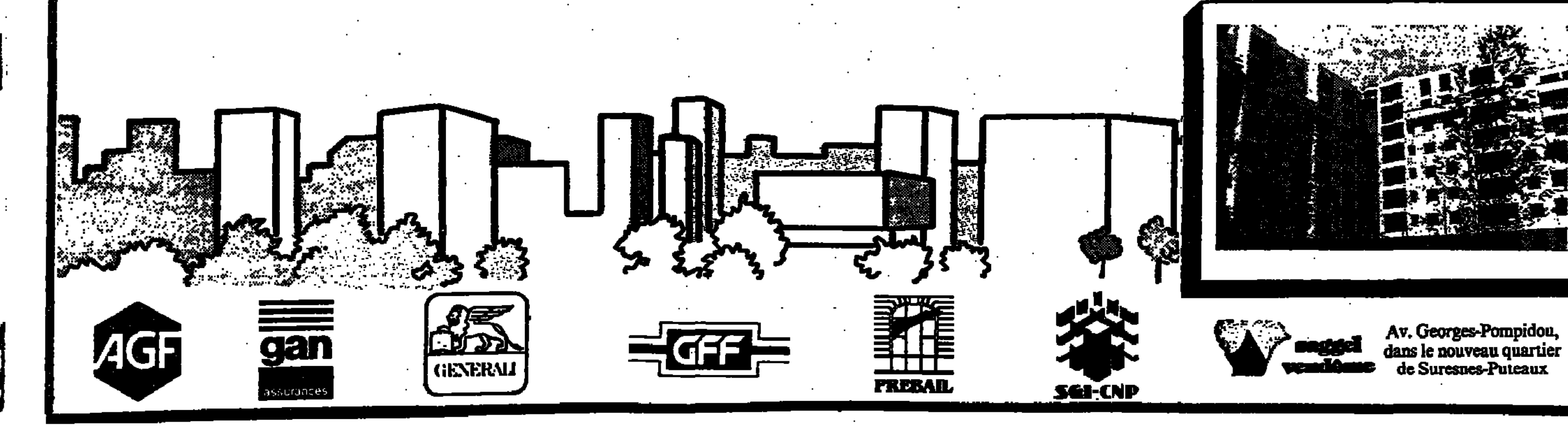
LOCATIONS

LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
PARIS - 4e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 100 m², 2e étage	7 000 1 474		18, rue Quincampoix SAGGEL 47-42-44-44	Imm. XVIIe, rénové Vis./r.v.
PARIS - 8e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 45 m², 5e étage	4 848 630		65-67, av. des Champs-Elysées AGF 42-44-00-44	Chauff. collect. Vis./r.v.
PARIS - 11e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 88m², 4e étage	5 800 948	OUI	5, impasse Carrière-Mainguet SGI/CNP 47-42-17-61	Double living, balcon Mo Charonne
PARIS - 12e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 81 m², 1er étage	6 350 930	OUI	8-10, rue Jules-César AGF 42-44-00-44	Chauff. collect. Vis./r.v.
2 Pièces 60 m², 2e étage	4 000 517	OUI	106, rue de Charenton SAGGEL 47-42-44-44	Imm. récent, standing, chauff. en plus
PARIS - 13e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 80 m², 5e étage	5 300 1 100	OUI	21, rue Vergniaud SAGGEL 47-42-44-44	Mo Corvisart Bel imm.
5 Pièces 105 m²	10 455 1 020	OUI	13, rue de la Reine-Blanche LIPE 42-47-79-35	Imm. neuf, chff. élec. Tél. pour r.v.
6 Pièces 130 m², 3e étage	12 300 1 200	OUI	13, rue de la Reine-Blanche LIPE 42-47-79-35	Imm. neuf, chff. élec. Tél. pour r.v.
4 Pièces 90 m², 4e étage	8 405 820	OUI	13, rue de la Reine-Blanche LIPE 42-47-79-35	Imm. neuf, chff. élec. Tél. pour r.v.
PARIS - 14e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 85 m², 1er étage	6 500 800	OUI	66 *bis*, av. Jean-Moulin PRÉBAIL 45-40-55-66	Imm. neuf, du mardi au samedi de 11 h à 19 h
3 Pièces 78 m², 3e étage	6 000 750	OUI	66 *bis*, av. Jean-Moulin PRÉBAIL 45-40-55-66	Imm. neuf, du mardi au samedi de 11 h à 19 h
PARIS - 15e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 72 m², 5e étage	5 516 990		45, rue d'Alleray AGF 42-44-00-44	Double séjour, 1 chambre chff. collec. Vis./r.v.
PARIS - 16e ARRONDISSEMENT				
Studio 38 m², 4e étage	4 200 500		94, bd Flandrin AGF 42-44-00-44	Dans imm. ancien, bon stand., chauff. collect. Vis./r.v.
2 Pièces 70 m², 5e étage	4 900 962		135, av. de Versailles SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.v.
3 Pièces 72 m², 2e étage	5 500 1 065		136, quai Louis-Blériot SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.v.
2 Pièces 51 m², 1er étage	5 900 1 077		19, rue Raynouard SAGGEL 47-42-44-44	Grand stand., refait à neuf. Vis./r.v.
Studio 37 m²	4 600 837		19, rue Raynouard SAGGEL 47-42-44-44	Grand Stand., refait à neuf. Vis./r.v.
3-4 Pièces 99 m², 1er étage	7 900 1 397		48, rue du Gal-Delestraint SAGGEL 47-42-44-44	Mo Exelmans
PARIS - 17e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 149 m², 4e étage	11 700 957		93, rue Jouffroy PRÉBAIL 45-27-06-37	Imm. p.d.t., très bon stand.
PARIS - 18e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 95 m², 4e étage	7 500 1 620	OUI	110, rue Marcadet AGF 42-44-00-44	Chauff. collect. Vis./r.v.
PARIS - 19e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 82 m², r.-de-ch.	4 950 1 010	OUI	36, rue de Meaux AGF 47-44-00-44	Dble living, 2 chbres, chff. collec. Vis./r.v.
4 Pièces 88 m², 1er étage	4 020 1 400	OUI	6, allée Louise-Labé SGI/CNP 47-42-17-61	Dble living, chff. collec. libre de suite
78 - YVELINES				
4 Pièces 90 m², 2e étage	2 979 1 134	OUI	Guyancourt 2, rue de la Liberté SGI/CNP 47-42-17-61	Duplex, RER C, libre suite, pche ccial Saint-Quentin
3 Pièces 70 m², 3e étage	4 995 550	OUI	Le Chesnay 64, avenue Dutartre GFF 39-55-45-40	Terrasse, balcon, prox. centre ccial, chauff. élect., tél. de 15 h à 19 h

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4-5 Pièces 99 m², 2e étage	4 880 785	OUI	Le Mesnil-Saint-Denis 5, rue E.-Picard GFF 49-02-36-66	Duplex, s/pl. le sam. de 11 h à 13 h et 15 h à 18 h, chff. électr.
6 Pièces 132 m², r.-de-j.	7 824 487	OUI	Noisy-le-Roi 3, square André-le-Nôtre SGI/CNP 47-42-17-61	Mais. indiv. av. chem. + jardin privatif, libre de suite
Studio 28 m², 3e étage	2 630 280	OUI	St-Germain-en-Laye 2 *bis*, rue de la Rochejacquelain AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. collect.
Studio 29 m², r.-de-ch.	3 000 425	OUI	St-Germain-en-Laye 1, rue des Arcades GCI 40-16-28-68	Jardin privatif donnant sur parc
5 Pièces 110 m², 3e étage	11 600 1 640	OUI	St-Germain-en-Laye 1, rue des Arcades GCI 40-16-28-68	Vue directe sur parc
2 Pièces 53 m², 2e étage	3 724 550	OUI	St-Germain-en-Laye 40, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. collec.
5 Pièces 93 m², r.-de-j.	4 870 307	OUI	Villepreux 10, impasse de Chantepie SGI/CNP 47-42-17-61	Maison indiv. avec cheminée et jardin privatif
91 - ESSONNE				
4 Pièces 115 m², r.-de-ch.	5 350 354	OUI	Longjumeau 8, rue Genets SGI/CNP 47-42-17-61	Maison indiv. avec cheminée et jardin privatif
4 Pièces 80 m², 10e étage	3 400 1 300	OUI	Massy 7, square Yves-du-Manoir AGF 42-44-00-44	Chauff. collect. Vis./r.v.
4 Pièces 122 m², r.-de-j.	5 600 309	OUI	Soisy-sur-Seine 10, rue des Aubépines SGI/CNP 47-42-17-61	Libre de suite Maison indiv. avec chem. et jardin privatif
92 - HAUTS-DE-SEINE				
2 Pièces 50 m², 3e étage	3 726 590	OUI	Asnières 4, rue Pierre-Durand SAGGEL 47-42-44-44	Hôtel de Ville Récent, stand., chauff. en plus
6 Pièces 162 m², 24e étage	10 244 1 756	OUI	Courbevoie Rue de Bezons SAGGEL 47-78-15-85	Plein Sud, vue sur Paris Vis./r.v.
4 Pièces 93 m², 4e étage	6 210 900	2	Issy-les-Moulineaux 12-14, rue Diderot AGF 42-44-00-44	Chauff. collect. Vis./r.v.
Studio 51 m², r.-de-ch.	4 488 605		Neuilly 19, rue Ernest-Deloison SGI/CNP 47-42-17-61	Chauff. collect. Pche Bois de Boulogne Mo Pont de Neuilly
93 - SEINE-SAINT-DENIS				
4 Pièces 88 m², 8e étage	3 160 1 147		Pierrefitte 52-64, rue Gal-Gallieni AGF 42-44-00-44	Chauff. collect. Vis./r.v.
94 - VAL-DE-MARNE				
4 Pièces 88 m², 1er étage	5 040 850	OUI	Cachan 34, avenue Carnot AGF 42-44-00-44	Chauff. collect. Vis./r.v.
4 Pièces 102 m², 3e étage	3 946 1 014	OUI	Sucy-en-Brie 1, rue des 3-Epis SGI/CNP 47-42-17-61	Duplex, chauff. collect., libre de suite, RER Sucy-Bonneuil
4 Pièces 90 m², 2e étage	4 300 1 000	OUI	Le Kremlin-Bicêtre Rue Anatole-France PRÉBAIL 43-48-74-00	Imm. récent, chauff. collect.
4 Pièces 86 m², 3e étage	5 200 750	OUI	Charenton 8 *bis*, rue Camille-Mouquet PRÉBAIL 43-48-74-00	Imm. récent, chauff. ind., expos. rue et jardin. Libre de suite
3 Pièces 72 m², 1er étage	4 600 560	OUI	Vincennes 138, rue de la Jarry GFF 49-02-36-66	Cave, neuf, grandstand., chauff. électr. S/pl. ce jour, de 11 h à 19 h



Économie

SOMMAIRE

■ L'américain UCAR va reprendre les piles Wonder-Mazda au couple Bouygues-Tapie pour un prix estimé à un milliard de francs *(lire ci-dessous)*.

■ Les premières interventions au 41e congrès de la CFDT ont surtout été le fait des opposants à la ligne confédérale *(lire page 37)*.

■ Après l'achat d'American Can aux Etats-Unis, Pechiney s'apprête à réaliser une alliance en URSS pour le développement d'une usine d'aluminium *(lire ci-contre)*.

■ L'Europe est accusée par ses partenaires américains et asiatiques de desseins protectionnistes à l'horizon 1993. Dernier exemple : les hormones *(lire page 35)*.

Le redéploiement de l'industrie française

Rhône-Poulenc devient numéro trois mondial des ferments alimentaires

Rhône-Poulenc se renforce dans l'industrie des ferments alimentaires. Coup sur coup, le numéro un français de la chimie vient de racheter les sociétés Eurozyme, jusqu'ici filiale à 100 % de L'Air liquide, et Nordica International, une affaire américaine installée dans le Dakota-du-Sud. Résultat de ces acquisitions, dont le coût n'a pas été rendu public : avec Lacto-Labo, sa filiale spécialisée dans cette activité très spécifique, Rhône-Poulenc se hisse *au troisième rang mondial dans* l'industrie des ferments, derrière le danois Hansen et l'américain Miles-Marschall (groupe allemand Bayer), avec un chiffre d'affaires de 115 millions de francs environ et surtout 10 % du marché (au lieu de 3,5 % précédemment). En Europe, la firme française arrivera désormais deuxième.

Les ferments alimentaires constituent une petite industrie avec un chiffre d'affaires d'environ 1,2 milliard de francs dont 800 millions dans les ferments proprement dits et 400 millions pour les milieux de culture. Ils s'insèrent dans l'industrie beaucoup plus vaste des additifs alimentaires (9 milliards de dollars de chiffre d'affaires, environ 53 milliards de francs) où Rhône-Poulenc occupe encore une place relativement modeste (3 % du marché).

Au-delà des apparences, l'opération lancée par la firme française revêt une grande importance. Aucun des grands groupes occupant les premières places dans l'industrie des additifs (Unilever, International Flavours and Fragrances, Givaudan, Hercules, Sanofi...) ne fabrique la gamme complète des produits. La tactique consiste à se spécialiser sur des segments de marché.

Déjà placé sur la vanilline (numéro un), la gomme xanthane et les phosphates alimentaires (numéro deux), Rhône-Poulenc a choisi la troisième voie des ferments, car il s'agit là d'une industrie centrée sur l'Europe (45 % du marché), berceau du fromage, et sur les Etats-Unis (30 %). Pour Rhône-Poulenc, l'occasion était unique de se positionner solidement des deux côtés de l'Atlantique dans une industrie en mutation et en développement constant (5 % l'an), notamment aux Etats-Unis où la consommation de produits laitiers s'accroît. Avec Nordica, Rhône-Poulenc se trouvera aux portes de l'industrie laitière américaine du Wisconsin.

Les ferments ne limitent plus leur rôle à modifier la texture (yaourt), l'aspect (fromage) et l'aromatisation (salaisons), fonctions qui représentent encore respectivement 75 % et 25 % de l'activité. Ils commencent à servir à la protection (ensilage) tandis que l'œnologie est un autre débouché intéressant. Enfin l'industrie des ferments est à très haute valeur ajoutée. Une fois les gros investissements en outillages industriels effectués, la marge y est de l'ordre de 20 %. D'après M. Jean-Marc Bruel, directeur général de Rhône-Poulenc, le groupe désormais formé autour de Lacto-Labo devrait être capable d'offrir un tel rendement dans moins d'un an.

ANDRÉ DESSOT.

UCAR s'apprêterait à racheter Wonder-Mazda

Les piles Wonder-Madza, propriété à 50-50 de Francis Bouygues et Bernard Tapie, vont être revendues au géant américain UCAR (groupe agro-alimentaire Ralston Purina). Le comité d'entreprise en a été informé officiellement le mardi 22 novembre. Interrogée, la direction de Bouygues se refuse à tout commentaire, se bornant à préciser : *« Un communiqué sera publié dans les prochaines quarante-huit heures. »* Même son de cloche côté Bernard Tapie où l'on parle d'une conférence de presse avant samedi. Les négociations entamées entre le numéro un mondial des piles (environ 7 milliards de francs de chiffre d'affaires) et les responsables des groupes Bouygues et Tapie n'achoppent plus, semble-t-il, sur le prix à payer. UCAR trouvait en effet, un peu élevées les prétentions des vendeurs, qui réclamaient environ 1 milliard de francs pour lui céder Wonder-Mazda, soit un peu moins que le chiffre d'affaires de l'entreprise (1,4 milliard de francs), mais près de seize fois son bénéfice net.

Des marques et des parts de marché

En fait ce ne sont pas tant des *affaires industrielles* que des marques et des parts de marché qu'UCAR cherche à racheter. Bouygues et Tapie le savent bien et font monter les enchères. Avec une part du marché mondial évaluée à 30 %, UCAR paraît dominer tous ses concurrents. C'est vrai, mais tous produits confondus. Dans la réalité, le groupe américain se fait distancer sur le créneau très spécialisé et en forte croissance des piles alcalines, solidement occupé par son rival Duracell, qui, à lui seul, contrôle plus du quart du marché européen.

Philips (Pays-Bas) et Varta (RFA) arrivent derrière avec, ensemble, une part de 10 % environ. UCAR, qui occupe une place plus en retrait, ne serait certainement pas fâché de renforcer ses positions de ce côté de l'Atlantique où il faut désormais compter avec la nouvelle concurrence de Kodak, peu décidé manifestement à s'en laisser conter.

Puique les parties intéressées ont trouvé un terrain d'entente, il n'y aura plus en France de fabricant national de piles.

A. D.

● **Hospital Corp. of America**, la première chaîne américaine d'hôpitaux, va être rachetée par ses dirigeants par l'intermédiaire d'un RES (rachat d'entreprise par les salariés ou Leverage buy out) pour 3,61 milliards de dollars, soit 51 dollars l'action. Le conseil d'administration qui jugeait, jusqu'à présent, cette offre insuffisante l'a finalement acceptée le 22 novembre, faute d'autre candidat. Les dirigeants sont appuyés par un consortium bancaire conduit par la Morgan et la Chase Manhattan.

Pechiney en URSS

Pechiney a décidément le vent en poupe. Après son offensive américaine, le producteur français d'aluminium pourrait voir déboucher en *URSS un ancien projet à l'occasion* du voyage de M. François Mitterrand dans ce pays les 24 et 25 novembre auquel participe M. Jean Gandois, le président de Pechiney.

Il s'agit de la modernisation et de l'extension de l'usine arménienne de Kanaker, près d'Erevan, dont les vieux laminoirs produisent actuellement 23 000 tonnes de demi-produits aluminium (ébauches et feuilles minces destinées à l'emballage du tabac). L'objectif est de faire passer la production à 67 000 tonnes et 1,6 milliard de francs de chiffre d'affaires à l'horizon 1995 (contre 600 millions en 1989) en installant de nouveaux équipements (coulée continue, laminoirs, ligne pour emballage alimentaire...). Soit un investissement global de 1 milliard de francs, financé pour moitié par des emprunts dans le cadre du protocole franco-soviétique, pour l'autre moitié par la constitution d'une société mixte dont les Soviétiques prendraient 75 %, aux côtés de Pechiney pour 20 % et d'un consortium de banques françaises conduites par le Crédit lyonnais pour 5 %.

L'apport de Pechiney (soit 100 millions de francs) se ferait pour 70 millions « en nature » par capitalisation de sa technologie et *pour 30 millions en « cash »*. Outre la vente de technologie et d'équipements, Pechiney assurerait la gestion technique de l'usine et s'engagerait à exporter une partie de la production (13 % du chiffre d'affaires en 1989 et 19 % en 1994) pour fournir à l'usine les devises nécessaires à la rémunération de ses actionnaires et de ses fournisseurs.

L'affaire achoppait jusqu'à maintenant sur les règles soviétiques qui ne donnaient pas à Pechiney les garanties nécessaires en cas de *litiges sur* la société commune. Le Français vient de faire une nouvelle proposition plus accommodante, qui pourrait être d'autant plus facilement acceptée que les Soviétiques prévoient de prochains amendements à leur législation en matière de joint-ventures.

En cas de succès, ce serait la plus grosse société franco-soviétique. Outre les royalties qu'elle rapporterait à Pechiney, qui a calculé que en deux à trois ans, sauf accident, il rentrerait dans ses fonds, elle lui permettrait de prendre pied en URSS avec la perspective d'y réaliser d'autres projets de plus grande envergure, et notamment, une unité d'électrolyse d'aluminium (projet SAIAN).

C.B.

Le retour de l'« alu »

(Suite de la première page)

La décision de Jean Gandois, PDG de Pechiney, d'ouvrir une nouvelle unité d'électrolyse à Dunkerque, marque le retour en grande pompe d'une industrie à son berceau d'origine. Il avait en effet suffi d'une étincelle électrique, apprivoisée par Paul Héroult en 1886, pour que la bauxite (substance alors extraite des Baux-de-Provence) se transforme par électrolyse en alumine, puis en aluminium. En un siècle et des poussières, ce métal léger, brillant, résistant et inoxydable, s'est imposé dans nos sociétés modernes. *Jules Verne l'avait d'ailleurs* annoncé en imaginant que l'homme irait « de la Terre à la Lune » à bord d'un obus d'aluminium.

Depuis la découverte fondamentale de Héroult, qui parachevait les premiers travaux du chercheur Henri Sainte-Claire Deville, la production mondiale est passée de 13 tonnes à 13 millions de tonnes par an. L'aluminium est, après l'acier, le métal le plus utilisé sur la planète.

Et ce n'est pas fini. *« La demande d'aluminium des prochaines années exigera une utilisation élevée des capacités, à des taux sans précédent dans l'histoire de l'industrie. Cela impliquera des efforts supplémentaires pour utiliser les possibilités de recyclage du métal »*, pronostiquait, en octobre, la Fédération française des minerais et métaux non ferreux.

Second souffle

Depuis deux ans, les prix flambent : plus de 40 % de hausse en 1987. Une tonne d'aluminium valait 1 480 dollars en début d'année ; elle se traite actuellement à Londres à 2 300 dollars. Plus qu'une flambée : un retour à la vie. Oubliée 1982, l'année noire, où l'aluminium, en pleine crise de surproduction, se bradait à moins de 1 000 dollars la tonne ; effacées les trois années de convalescence qui suivirent. La purge fut radicale. En décembre 1986, les capacités mondiales de production du métal primaire étaient inférieures de 700 000 tonnes à leur niveau de la fin 1983. Le métal centenaire cherchait un second souffle. Il l'a trouvé l'an dernier avec un taux d'utilisation des capacités évalué à 93,6 % (contre 76,7 % en 1983) !

« Les stocks ne représentent plus guère qu'un peu plus de trente-huit jours de consommation au lieu de quatre-vingts au début de 1985, indiquait la banque Indo-Suez en juin. *Une moins forte demande ne serait plus compatible avec les prévisions de croissance de la production industrielle ; elle serait seulement vraisemblable si la consommation de 1987 avait inclus une reconstitution des stocks... ce qui est contredit par toutes les statistiques disponibles. »*

Cette « faim d'aluminium » s'apprécie à l'œil nu : au London Metal Exchange, les opérateurs surpaient la marchandise livrable sous vingt-quatre heures. Une tonne « cash » vaut 85 dollars plus cher qu'une tonne à trois mois. *« Dans un ou deux ans, on reverra les 1 000 dollars par tonne »*, avancent les pessimistes.

Mais l'idée paraît saugrenue concernant un métal dont la consommation progresse de 4 % l'an depuis 1987. Notre monde développé vit et change avec un « cœur d'alu ». Grâce à lui, l'aéronautique relève le défi de la légèreté : 75 % des structures de l'A-320 ou du Boeing-747 sont en aluminium. Allié au lithium, celui-ci offre des revêtements hyper-résistants et rigides à l'avion de combat Rafale. Les professionnels prévoient, pour les années 90, une pénétration massive des « AL-LI » (aluminium-lithium) sur le marché des industries aérospatiales. En décembre 1987, le *Souverain-des-Mers*, dernier né des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, a appareillé avec 500 tonnes d'aluminium à son bord. Le gain de poids a permis au plus gros paquebot du monde d'installer des zones habitables à 40 mètres au-dessus du niveau de la mer, sans élever son centre de gravité.

Le tiers des fenêtres

Le boom des boîtes de boisson à ouverture rapide marque encore la percée de l'aluminium dans les biens de consommation modernes, au détriment de l'étain ou des plastiques. Aux Etats-Unis, la consommation annuelle atteint 50 milliards d'unités. Et rien ne se perd : les Américains jouent le jeu du recyclage, encouragés par ce slogan astucieux *« Yes, you can »* (1). L'habi*tat est le dernier lieu de colonisation* du métal : la menuiserie d'aluminium représente aujourd'hui le tiers des 5 millions de fenêtres posées chaque année en France. Sans oublier les façades de l'Institut du monde arabe ou de la Grande Arche de la Défense.

Mais toutes ces bonnes dispositions ne suffisent pas pour refaire de l'Hexagone le lieu obligé de production d'aluminium. Depuis la petite étincelle de Paul Héroult, les géants du métal se sont livré des guerres du feu successives, parfois mortelles. Les producteurs historiques – France, *Etats-Unis, Canada – n'ont* dû leur survie qu'à la recherche d'énergies captées au fil de l'eau ou à fleur de sol (charbon australien). Ils n'ont pu maintenir leur rang, face aux « guérilleros » de l'aluminium – Venezuela, Brésil, Argentine, Dubaï et Bahrein – qui ont cassé le jeu, en tirant la meilleure carte, celle du courant à très bas prix.

Le retour de Pechiney à Dunkerque, permis par le joker EDF, ne remet pas en cause la nouvelle géographie de l'aluminium. Jean Gandois ne s'y est pas trompé : l'investissement prévu en France n'empêchera pas l'aluminium de reculer dans le chiffre d'affaires du groupe (de 53 % à 32 %) au profit de l'emballage. Pechiney veut se soustraire à la *« dictature du lingot d'aluminium »*, dont les prix échappent à toute maîtrise. A Dunkerque, comme ailleurs...

ERIC FOTTORINO.

(1) *« Can »* signifie « pouvoir » mais aussi « emballage ».

LOGEMENT

Le prix du mètre carré à Paris a augmenté de plus de 20 % en un an

Selon une étude conjointe de la Chambre des notaires de Paris et de l'INSEE, le prix de vente des appartements à Paris a augmenté en un an de 20,38 %. La hausse, qui atteint 50 % depuis le 1er janvier 1986, a été de 13,27 % au premier semestre de 1988. L'indice Chambre des notaires-INSEE, qui mesure l'évolution du prix des appartements parisiens, avec une base 100 en 1983, s'établit à 186, à l'issue du premier semestre de l'année en cours.

L'étude publiée le 22 novembre confirme la réduction des écarts de prix entre les constructions d'après 1948 et celles antérieures à cette date. Le prix moyen des appartements anciens libres s'établit à 14 057 F le mètre carré, contre 25 934 F le mètre carré dans les logements neufs. Comme les autres années, l'augmentation des prix a été très forte pour les 6-7 pièces ; elle se maintient des studios aux 5 pièces. Le prix moyen d'un appartement de 6 pièces se situe à 4 millions de francs. La situation apparaît très disparate dans les vingt arrondissements de Paris. L'est de la capitale reste en dessous de 12 000 F le mètre carré (moins de 10 000 F dans le 10e). A l'autre extrême, les Ier, IVe, Ve, VIe, VIIe, VIIIe et XVIe arrondissements sont les plus chers de Paris (plus de 18 000 F le mètre carré).

En 1988, le rythme des transactions a connu une légère accélération, qui devrait, à la fin de l'exercice se solder par une hausse de 6 %, soit 45 000 ventes, le niveau le plus élevé des dix dernières années.

L'augmentation des prix à Paris a eu peu d'effet sur ceux de la banlieue. Si ces derniers ont augmenté de 15 % dans les Hauts-de-Seine, la hausse n'est que de 8 % dans le Val-de-Marne et de 4 % en Seine-Saint-Denis.

Économie

La CEE face à ses partenaires commerciaux

Bruxelles envisage des mesures antidumping sur les importations de semi-conducteurs japonais

La Commission européenne se montre très irritée par l'intense campagne de presse qu'ont récemment déclenchée les Japonais contre les prétendus excès de la politique commerciale de la CEE. Il est vrai que plusieurs de leurs produits d'exportation se sont vus récemment frappés de droits antidumping par la CEE.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Tokyo accuse la Communauté d'utiliser la réglementation antidumping comme une arme protectionniste. « *Pure intoxication* », réplique-t-on à Bruxelles où l'on reproche aux Japonais de caricaturer la position communautaire. « *Notre politique antidumping est la plus libérale du monde, assurément plus libérale que celle mise en œuvre par les Etats-Unis* » proclame un des responsables. La controverse n'est certainement pas close car d'autres affaires importantes sont en cours. Ainsi, la Commission décidera vers la fin de l'année s'il y a lieu d'appliquer un droit antidumping provisoire sur les importations dans la CEE de semi-conducteurs en provenance du Japon (320 millions de dollars d'importations en 1987).

L'industrie européenne – Siemens, Philips, SGS-Thomson – qui entend ne pas être évincée par le déferlement japonais ou coréen a alerté la Commission. Celle-ci a pu constater qu'en 1986-1987, période sur laquelle a porté l'enquête, les prix pratiqués par les producteurs japonais à l'exportation vers la CEE étaient extrêmement bas.

« *La Commission estime qu'elle est en droit de prendre des mesures* », explique un de ses experts, ce qui en clair signifie qu'à ses yeux le dumping est patent. Certes, à la fin 1987 et en 1988, la conjoncture s'est retournée, les prix ont flambé et, pour l'instant, nos industriels sont à l'abri. Mais l'avenir est incertain.

Lorsque le marché sera à nouveau saturé, les prix à coup sûr retomberont. Dans ces conditions, les industriels européens hésitent à investir et réclament un filet de sécurité. La Commission pèse le pour et le contre. Elle n'oublie pas, bien sûr, les préoccupations des entreprises européennes utilisatrices de semi-conducteurs, par exemple les fabricants d'ordinateurs, qui recherchent surtout un approvisionnement à bon marché.

Cependant il apparaît déjà clairement qu'elle n'a pas l'intention de laisser les choses en l'état. « *Les Japonais dominent 80 % du marché ; le consommateurs européen a un intérêt vital à voir se développer une production autonome dans la CEE* », commente un de ses responsables. Dans le cadre de la procédure en cours, la Commission a eu des contacts avec les Japonais qui pourraient accepter de s'engager sur des prix minimaux et seraient alors, bien sûr, dispensés de taxes antidumping.

Interventions spectaculaires

Le cas des semi-conducteurs fait suite à une série d'interventions spectaculaires. Des droits antidumping définitifs sont appliqués sur les machines à écrire électroniques (volume de commerce concerné : 600 millions de dollars) sur les photocopieuses (1 milliard de dollars) ; des droits provisoires ont été décidés par la Commission sur les imprimantes (1,4 milliard de dollars) sur les lecteurs de disques compacts (215 millions) et sur les magnétoscopes (200 millions). Pour devenir « *définitifs* » les droits provisoires doivent être confirmés par le conseil des ministres des Douze. C'est ce qui se passera, sauf surprise, le 28 novembre dans le cas des imprimantes.

Contre de telles actions, les Japonais déploient leur offensive avec des moyens importants, sans trop s'embarrasser d'objectivité, déplore-t-on au siège de la Commission. On y a ainsi remarqué voici quelques jours dans le *Financial Times* cinq pleines pages de publicité consacrées à l'affaire. Une geisha y annonçait successivement, suite à l'action de la CEE, le chômage, la réduction des investissements japonais, l'inflation.

De page en page, le visage de la geisha devenait plus sévère et, ultime avatar, prenait les traits de Margaret Thatcher qui, on s'en doute, s'apprêtait à stigmatiser un tel chèque en blanc donné à la bureaucratie européenne. « *A Bruxelles on ne trouve plus un seul avocat à peu près au courant de ce type de dossier auquel on puisse faire appel pour défendre les intérêts de la CEE ; ils ont tous été engagés par les Japonais* », raconte un haut-fonctionnaire visiblement dépité par ce nouveau type de relations commerciales internationales.

« Usines tournevis »

La Commission, explique-t-il, applique scrupuleusement les règles et procédures du GATT pour évaluer le dumping. Les dirigeants de la Commission soulignent que, en ce domaine, leur approche est moins répressive que la plupart des partenaires du GATT. La Commission n'impose pas automatiquement de taxes dès lors que le dumping et le préjudice sont démontrés.

Elle évalue auparavant les différents intérêts en présence, ceux des utilisateurs et ceux des consommateurs, au même titre que ceux des industriels producteurs. Les taxes antidumping qu'elle applique, le cas échéant, sont calculées au plus juste, de façon à éliminer le préjudice, autrement dit à permettre aux industriels européens de rester présents sur leur marché sans perdre d'argent. Mais sans aller au-delà. Contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, les droits antidumping fixés par la CEE sont ainsi souvent inférieurs à la marge de dumping calculée par l'enquête.

Cette attitude n'est pas contreproductive, contrairement à ce qu'affirme Tokyo. Les Japonais se sont déchaînés à l'encontre de la nouvelle réglementation communautaire qui permet d'imposer sur les produits assemblés dans la CEE, et comportant près de 60 % de pièces importées du Japon, un droit antidumping identique à celui qui frappe le même produit directement importé.

Les Douze ont en effet estimé que bien souvent ces « *usines tournevis* » étaient installées dans la Communauté uniquement pour contourner la législation antidumping. La Commission constate que, contrairement aux menaces proférées à Tokyo lors de l'adoption de ce règlement, les investissements japonais dans la CEE, loin de reculer, ont progressé de façon sensible : + 90 % en 1987 par rapport à 1986.

Par ailleurs, les usines d'assemblage japonaises, lorsqu'elles ont été confrontées à la perspective d'une taxe antidumping, sont parvenues en très peu de temps à s'approvisionner suffisamment en Europe, ou ailleurs hors du Japon, pour arriver au seuil minimum de 40 % de composants non japonais. « *Les firmes japonaises vivent admirablement avec ce règlement tournevis* », conclut notre interlocuteur de la Commission.

PHILIPPE LEMAITRE.

« Drôle de guerre » des hormones avec les américains

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les Etats-Unis et la Communauté s'installent dans une « drôle de guerre » à propos de la viande aux hormones. Les premiers, dénonçant comme protectionniste la directive communautaire qui, à compter du 1er janvier 1989, interdira la commercialisation des viandes traitées aux hormones, ont confirmé, mardi 22 novembre, leur intention d'appliquer des représailles commerciales à l'encontre de la CEE. Une incertitude demeure sur leur portée exacte.

Les ministres du commerce extérieur des Douze, qui étaient réunis mardi à Bruxelles, ont approuvé la double riposte que leur proposait la Commission : saisir le GATT (l'accord qui réglemente le commerce international), parce que les représailles décidées unilatéralement par les Etats-Unis sont illégales ; arrêter le principe de contre-mesures communautaires au cas où les Etats-Unis mettraient leur menace à exécution.

Cependant, on est loin encore du 1er janvier, et le conseil, soucieux d'éviter un conflit, « *encourage la Commission à poursuivre ses contacts avec les autorités américaines* ».

M. Willy de Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, s'est demandé si, tactiquement, alors que va débuter la phase active de l'Uruguay-round, il est opportun de s'incliner devant l'intransigeance américaine. Il est perplexe devant la virulence de l'offensive américaine. « *Les intérêts économiques concernés sont disproportionnés avec la hargne avec laquelle nos interlocuteurs ont abordé le problème* », a-t-il commenté.

La Communauté refuse de soumettre sa directive à l'avis d'un comité scientifique désigné par le GATT, comme le voudrait Washington. « *Il s'agit d'un problème politique, d'une décision prise par des pays souverains et qui répond aux aspirations de l'opinion publique. Il n'est pas question de soumettre un problème de santé publique à l'arbitrage d'experts, aussi éminents soient-ils* », a déclaré M. de Clercq, qui s'est dit « *sceptique* » sur les chances de trouver une solution.

Ph. L.

Le dollar toujours orienté à la baisse

Scepticisme après les déclarations de M. George Bush sur le déficit budgétaire

« *Dès le premier jour* » de son arrivée à la Maison Blanche, le 20 janvier 1989, M. George Bush entamera des négociations avec le Congrès pour trouver des solutions au problème « *prioritaire* » du déficit budgétaire. Cette déclaration du président-élu des Etats-Unis, mardi 22 novembre, lors d'une réunion avec des gouverneurs républicains, laisse présager de rudes discussions. M. Bush a tenu à rappeler qu'en votant pour lui les Américains ont exprimé leur soutien à son credo, « *la hausse des impôts n'est pas la solution appropriée* ».

L'enjeu du débat a été illustré par les dernières statistiques publiées, mardi 22 novembre également, par le département du Trésor. En octobre, premier mois de l'exercice budgétaire américain, le déficit a atteint 27,4 milliards de dollars. En retrait de 11 % par rapport à octobre 1987, il reste le plus important déficit mensuel enregistré depuis mars 1988. Sur cette base, la bataille des chiffres est déjà engagée. L'administration prévoit actuellement que le déficit, de 150 milliards de dollars durant l'exercice 1988 terminé au 1er octobre, sera ramené à 102,38 milliards en 1990, pratiquement l'objectif de 100 milliards fixé par la loi Gramm-Rudman visant à l'équilibre.

Mais l'office du budget de la Maison Blanche envisage plutôt 132 milliards et les dernières estimations de la Bankamerica, la troisième banque américaine, renforce les arguments des sceptiques. Selon les experts de cette banque, le ralentissement de l'économie en 1989 et la bataille probable entre le Congrès et la Maison Blanche sur les moyens de réduire le déficit risquent de laisser place, au 1er octobre 1989 à une impasse de 170 milliards de dollars.

Compte tenu d'une inflation en légère hausse en octobre, et en dépit des prévisions encourageantes du président des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Beryl Sprinkel, une croissance forte de 3,5 % en 1989, les marchés des changes penchent du côté des pessimistes. L'activité était étroite, mercredi 23 novembre compte tenu de la fermeture de la place de Tokyo.

Mais le dollar restait orienté à la baisse malgré les interventions répétées, la veille, de la Banque du Japon et de la Réserve fédérale. Ces interventions ont été jugées trop modestes, surtout de la part des Américains pour prouver la détermination de la Fed à stopper le mouvement.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE BEGHIN - SAY

Le conseil d'administration de Béghin-Say s'est réuni le 21 novembre 1988 sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes et a coopté à l'unanimité en qualité d'administrateur M. Michel François-Poncet, président-directeur général de la Compagnie Financière de Paribas.

MM. Jean-Marc Vernes et Raul Gardini ont exprimé leur vive satisfaction et ont remercié le nouvel administrateur d'avoir bien voulu accepter d'être désormais étroitement associé à l'évolution de Béghin-Say.

Il a été rappelé en tant que de besoin que la Compagnie Financière de Paribas détient un peu moins de 5 % du capital de Béghin-Say.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Le Groupe CIC en Espagne

ACCORD DE COOPÉRATION AVEC LE BANCO PASTOR

En présence de Monsieur Jean Saint-Geours, Président de la Compagnie Financière de CIC, le Groupe CIC, représenté par le CIC Paris, la BUE, la Lyonnaise de Banque et la Société Bordelaise de CIC, a signé avec le groupe Espagnol Banco Pastor un important protocole de coopération qui élargit les perspectives européennes de chacun des deux signataires.

Cet accord va permettre aux deux Groupes d'intervenir avec plus d'efficacité, en Espagne comme en France tant dans les opérations commerciales et financières que dans les opérations de trésorerie. Les clientèles des deux Groupes pourront bénéficier notamment de services de financement locaux, d'appuis pour leurs opérations de haut de bilan et d'une large gamme de produits d'épargne communs et de services destinés à faciliter les relations commerciales entre les deux pays.

Par cet accord, le Groupe CIC renforce ses liens avec un des tous premiers établissements bancaires espagnols.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CIC - 52, rue de Monceau - 75008 PARIS

GROUPE CIC

Août, 1988

Canal + S.A.

et

La Compagnie Générale des Eaux

ont acquis chacune 10% des actions ordinaires de

TVS Entertainment plc

dans le cadre de son acquisition de

MTM Entertainment, Inc.

Salomon Brothers International Limited a été le conseiller de TVS Entertainment plc dans cette transaction.

Salomon Brothers International Limited



Au cours de sa séance du 16 novembre 1988, le conseil d'administration de Clause SA a arrêté les comptes consolidés du groupe Clause pour l'exercice clos le 30 juin 1988.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 1 350 millions de francs, soit une progression sur l'année précédente de 5 %.

Le résultat consolidé après impôts s'établit à 50 275 733 F, soit 3,73 % du chiffre d'affaires et une croissance de 13,4 % sur l'exercice précédent.

Malgré certains facteurs défavorables, excédents sur le marché de la graine professionnelle, tendance à la baisse du marché de la graine « amateurs », médiocres conditions météorologiques au printemps, le résultat consolidé est en progression sensible.

Le groupe Clause démontre ainsi son dynamisme et son aptitude à réagir à l'environnement conjoncturel.



Le conseil d'administration de Bail Investissement, réuni le 21 novembre sous la présidence de M. Maurice Gontier, a constaté que le capital a été porté à 288 485 800 F après souscription de 84 662 actions nouvelles de 100 F nominal par les titulaires de bons de souscription attachés aux obligations 12 % 1984. Cette opération a donc permis d'augmenter les fonds propres de plus de 50 millions de francs. La quasi-totalité des bons dont la durée d'exercice était de trois ans a ainsi été utilisée à la souscription d'actions.

Les engagements pris au 30 septembre s'élèvent à 410 millions de francs, montant deux fois plus important que celui de l'année dernière à la même époque. En particulier, le fort développement des nouveaux engagements de location simple – 226 millions dont la moitié en bureaux à Paris et en proche banlieue – marque la volonté de la société de poursuivre son développement et de maintenir à terme la progression de ses bons résultats actuels.

Le conseil a pris connaissance des prévisions de résultats de l'exercice 1988 ; il a constaté qu'ils devraient permettre comme à l'habitude une hausse du dividende.



1. – Cession de Klaxon Limited à ses principaux dirigeants.

Valeo a cédé les activités de Klaxon Limited à ses principaux dirigeants dans le cadre d'un LMBO (Leverage Management Buy Out).

Klaxon Limited, qui se trouvait dans le périmètre de Neiman, groupe acquis par Valeo en novembre 1987, fabrique et vend des sirènes industrielles et de marine.

Située à Tyseley, près de Birmingham, la société emploie cent six personnes et réalise un chiffre d'affaires (estimé 1988) de 28 millions de francs.

L'accord prévoit que la marque Klaxon reste la propriété de Valeo.

2. – Production de garnitures de friction au Mexique.

Afin de consolider sa position de leader mondial en garnitures d'embrayages, Valeo vient de créer au Mexique « Valeo Materiales de Friccion de Mexico ».

Filiale à 100 % de Valeo Inc., filiale américaine du groupe, Valeo Materiales de Friccion de Mexico produira des garnitures d'embrayages destinées principalement aux marchés américain et mexicain.

BOUYGUES - AUX TROIS QUARTIERS

Après estimation des experts, la parité proposée par Bouygues est maintenue.

La Société Aux Trois Quartiers rappelle que le président du tribunal de commerce de Paris, par ordonnance en date du 6 juin 1988 :

– a décidé l'ajournement de l'assemblée générale extraordinaire qui devait statuer sur les modalités de la fusion avec la société Bouygues,

– a nommé deux experts aux fins, notamment, de déterminer la valeur de chaque action de la Société Aux Trois Quartiers.

Le 18 novembre 1988, les experts ont remis leur rapport dans lequel ils arrêtent la valeur théorique de l'action de la Société Aux Trois Quartiers à 19 351,51 F.

Le conseil d'administration de la Société Aux Trois Quartiers, réuni le 21 novembre 1988, sous la présidence de Lionel Verdouck, a rapproché :

– La parité d'échange fixée dans le projet de fusion, soit dix-huit actions Bouygues de 100 F nominal (qui devient trente-six actions Bouygues de 50 F nominal depuis la division par deux du nominal de l'action Bouygues) pour une action Aux Trois Quartiers.

– Le cours de l'action Bouygues, soit 577 F (dernier cours coté) ou 588 F (moyenne des quarante derniers cours telle que retenue pour l'établissement du projet de fusion).

– La valeur théorique de l'action Aux Trois Quartiers déterminée par les experts, soit 19 351,51 F.

Le conseil a constaté que la parité qui avait été jugée pertinente et équitable le 27 mai 1988 par le commissaire à la fusion désigné par le président du tribunal de Versailles, valorise l'action Aux Trois Quartiers à 20 772 F (au dernier cours) ou à 21 168 F (à la moyenne des quarante derniers cours), soit 7 % ou 9 % de plus que la valeur déterminée par les experts.

L'information des actionnaires ayant été ainsi complétée, le conseil a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour statuer sur le projet de fusion entre la Société Aux Trois Quartiers et la Société Bouygues.

Cette assemblée se réunira le vendredi 30 décembre 1988 et la société tiendra à la disposition des actionnaires, outre les documents prévus par la loi, le rapport d'expertise sur la valeur de la Société Aux Trois Quartiers.



Économie

SOCIAL

A Strasbourg

La ligne confédérale malmenée au congrès de la CFDT

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Animé, voire parfois tumultueux, le quarante et unième congrès de la CFDT, qui s'est ouvert le mardi 22 novembre à Strasbourg, est en apparence à l'image des congrès précédents. Dès la fin du discours d'ouverture de M. Edmond Maire, écouté sans passion, des regroupements des syndicats oppositionnels ont ouvert le feu des critiques. Il avait suffi que M. Maire, visant les trotskistes cédétistes des « coordinations », s'en prenne aux *« moutons noirs »*, pour que des bêlements se fassent régulièrement entendre dans les travées, parmi les mille six cents congressistes.

En toile de fond des débats, tant sur le fonctionnement que sur les orientations de la CFDT, la non-reconduction de M. Pierre Héritier, trésorier sortant, parmi les candidats à la future commission exécutive (le « gouvernement » de la centrale, ramené de onze à huit membres) a servi de fil conducteur. Considéré comme le porte-parole de l'aile gauche, M. Héritier n'est pourtant pas tout à fait un opposant, malgré quelques désaccords sur la mise en œuvre d'orientations de la confédération, qu'il a, pour l'essentiel, soutenues depuis 1982.

Mais son éviction de la future CE a fait de lui, en partie à son corps défendant, le porte-drapeau d'un regroupement hétérogène, où on rencontre à la fois des organisations critiques qui s'étaient retrouvées dans la majorité élargie du congrès de 1985 – Fédération générale des transports et de l'équipement – (FGTE) les unions régionales Rhône-Alpes, Pays de la Loire et des organisations oppositionnelles proches de l'extrême gauche.

Silencieux au congrès, M. Héritier avait estimé lors du conseil national du 21 octobre, avoir été *« battu par un vote politique »*. Il en avait profité pour exprimer ses désaccords sur trois points. Premier reproche : *« La CFDT est trop institutionnelle; elle est perçue comme une machine à négocier, et, surtout, comme une institution et non pas comme un outil des salariés pour conduire les actions. »* Deuxième reproche : *« Le fédéralisme se meurt, le centralisme pèse* (...). *Il faut redonner une place aux organisations intermédiaires, aux fédérations, aux unions régionales. »* Ce qui passe par une commission exécutive (CE) *« pluraliste, démocratique, équilibrée »*. Troisième reproche : le pragmatisme risque de conduire à une *« banalisation »* du projet de la CFDT.

La grève comme moyen d'action...

Autant de critiques qui ont été reprises par plusieurs organisations, notamment le Syndicat général des transports de Côte-d'Or, dont un amendement visait à modifier les statuts afin de réintroduire la candidature de M. Héritier à la future CE. Bataille de procédure sans plus de résultats pour le moment.

Pour nourrir leurs critiques, les délégués oppositionnels, en grande majorité du secteur public, qui se sont exprimés le 22 novembre, se sont appuyés sur les conflits sociaux de ces dernières semaines et sur les déclarations de M. Maire depuis 1985. *« Nous croyons encore,* a affirmé une militante des services postaux de Paris (où l'extrême gauche est très influente) *que la grève est un moyen d'action entre les mains des travailleurs qui n'est pas dépassé »*. Le 28 octobre 1985, M. Maire avait affirmé que *« la vieille mythologie selon laquelle l'action syndicale c'est la grève, cette mythologie a vécu »*. L'attitude de M. Maire lors du mouvement étudiant en 1986, a été également critiquée.

La direction confédérale s'est vue accuser d'avoir une orientation de type *« profil bas »* ou *« mou »*, de pratiquer le *« centralisme démocratique »* et un syndicalisme *« de régulation sociale »*, de *« confondre adaptation et accommodation »* et, surtout, d'être complètement décalée par rapport à sa base. *« Nous nous coupons du mouvement social »*, a souligné M. Pernot (finances), en reprochant à la confédération de juger *« le capitalisme pas si terrible que ça à vivre entre gens de bonne compagnie »*.

L'orientation confédérale n'a été soutenue à la tribune que par une minorité d'intervenants. Cependant, aussi tumultueux soient-ils, tous ces débats ne devraient pas empêcher la direction de la CFDT d'obtenir une large majorité sur ses orientations. Mais la grogne sur la composition de la future CE pourrait laisser des traces. Lors de l'élection du nouveau bureau national (de trente-cinq membres), le 24 novembre, un des huit candidats à la future CE, M. Noël Mandray, secrétaire général adjoint, pourrait être battu, ce qui ramènerait sans doute le « gouvernement » de la CFDT à sept membres. Le 22 novembre à Strasbourg, les intervenants ont, en tout cas, totalement ignoré le très prochain changement de secrétaire général à la tête de la confédération.

MICHEL NOBLECOURT.

ÉNERGIE

L'OPEP pourrait trouver un compromis sur le plafond de sa production

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Les treize ministres de l'OPEP, réunis à Vienne pour tenter de redresser les cours du pétrole, paraissaient toujours incapables, mercredi 23 novembre, après six jours de négociations, de réconcilier les positions de l'Iran et de l'Irak, afin de conclure un nouvel accord à treize susceptible de soulager le marché pétrolier. Bien que le consensus se soit fait, selon une source latino-américaine, sur le plafond global de production (18,5 millions de barils par jour) que le cartel devait adopter pour les six prochains mois, ainsi que sur la fourchette de prix qu'il permettrait d'atteindre (de 15 à 18 dollars par baril), aucun accord ne paraissait encore en vue en ce qui concerne la répartition de cette production pays par pays.

Le ministre iranien du pétrole, interrogé mardi soir sur une proposition de compromis permettant à l'Iran de conserver sa part du total, mais donnant à l'Irak une part égale, a réaffirmé qu'*« il ne ferait jamais de concession sur la parité »* de quota demandée par l'Irak.

La plupart des observateurs s'attendaient que les treize ministres se résignent à suspendre leurs discussions sur ce semi-échec, en essayant de limiter les dégâts, c'est-à-dire en cherchant un arrangement sans l'Iran et l'Irak qui permettrait néanmoins de contenir la production du cartel, laquelle a atteint en octobre son plus haut niveau depuis cinq ans (22,5 millions de barils/jour).

V. M.

La fédération autonome favorable à la révision des modalités de grève dans le service public

Il est *« indispensable et urgent de revoir les modalités d'exercice du droit de grève afin d'essayer de l'accorder à un autre droit fondamental : la continuité du service public (...). Il faudrait que la grève vise à pénaliser non pas l'usager mais l'employeur, c'est-à-dire l'État ou les collectivités locales »*, déclare dans une interview à l'hebdomadaire chrétien *la Vie*, du mercredi 23 novembre, M. Jean-Pierre Gualezzi, secrétaire général de la Fédération générale autonome des fonctionnaires, plus connue sous son sigle FGAF, qui annonce cent mille adhérents, notamment dans la police, aux finances, aux PTT.

M. Gualezzi propose une procédure en trois étapes : d'abord un préavis suivi obligatoirement d'une négociation ou d'une médiation ; en cas d'échec de celle-ci, la possibilité d'une grève, mais limitée à vingt-quatre heures, et suivie d'un arbitrage obligatoire; enfin, si celui-ci n'aboutit pas, la durée de la grève n'est plus limitée, mais celle-ci serait alors *« assortie d'un service minimal au profit exclusif des usagers »*, selon des modalités propres à chaque administration : *« Par exemple, les fonctionnaires des finances paieraient les prestations mais n'encaisseraient pas les recettes fiscales. Des formules originales sont à trouver dans l'esprit des péages autoroutiers avec passage gratuit pour les usagers »*.

Echauffourées au cours d'une manifestation de mineurs à Paris

Mille cinq cents mineurs lorrains étaient venus mardi 22 novembre manifester à Paris à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO et du syndicat autonome pour *« la défense du bassin houiller »* – c'est-à-dire pour protester contre les réductions d'effectifs – et pour réclamer une augmentation de 450 francs et dix points « hiérarchisés » (soit 250 à 300 F par mois). Des échauffourées se sont produites dans l'après-midi, entre les forces de l'ordre et quelque quatre cents mineurs qui attendaient près de l'hôtel Matignon la sortie d'une délégation reçue au cabinet du premier ministre.

Déçus par le résultat de l'entrevue, des mineurs ont lancé sur les forces de l'ordre des pavés et des parpaings d'un chantier voisin et brisé quelques vitrines et des pare-brise de voitures. Selon la préfecture de police, vingt-trois membres des forces de l'ordre ont été légèrement blessés. Cela n'a pas empêché un peu plus tard un groupe de mineurs de s'entretenir fort civilement avec le président de la République, rencontré par hasard près de la librairie Gallimard.

Les Houillères de Lorraine, dernier bassin important des charbonnages, comptent 17 500 salariés, 7 500 de moins qu'en 1982, et en perdront encore 5 000 dans les cinq ans. L'accord salarial pour 1988, signé par la CFTC, prévoit une hausse de 2,2 % sur l'année – dont 0,1% au 1er novembre, ainsi que l'attribution de deux points « hiérarchisés » à compter du 1er juillet.

● **Pas de chiffres du chômage en octobre... pour cause de grève.** – Par un communiqué, le ministère du travail a fait savoir qu'il renonçait à la publication, le 25 novembre, des statistiques officielles du chômage à la fin du mois d'octobre. Les prochains chiffres, qui seront donc rendus publics le 26 décembre, porteront sur la situation en novembre et, le cas échéant, sur celle d'octobre.

● **Déficit français au deuxième trimestre.** – La balance des paiements courants de la France au deuxième trimestre a été déficitaire de 3,5 milliards de francs (après correction des variations saisonnières). Elle avait été excédentaire de 7,5 milliards de francs au premier trimestre.

Sécurité routière

Les publicités sur les automobiles ne vanteront plus la vitesse

Les publicités sur les automobiles vont devenir sages. Les présidents de Citroën, Peugeot, Renault et ceux des constructeurs étrangers présents en France ainsi que le président du Bureau de vérification de la publicité ont entendu les remontrances du gouvernement et ont adopté le 22 novembre un code de déontologie concernant la publicité automobile

M. Michel Delebarre, ministre des transports et M. Georges Sarre, secrétaire d'État à la sécurité routière, avaient manifesté leur mécontentement de voir, notamment au Mondial de l'auto, les publicités automobiles vanter des vitesses de pointe interdites sur le réseau routier et autoroutier français. Seuls les messages de Volvo avaient trouvé grâce à leurs yeux en raison de leur appel à une conduite plus sûre et plus confortable.

Tous les constructeurs sont donc tombés d'accord pour revoir leurs messages visuels ou sonores de façon à :

– ne pas argumenter sur la vitesse, non plus qu'à exploiter l'attrait que celle-ci pourrait représenter, tant dans l'expression visuelle, sonore, qu'écrite de leurs messages ;

– Ne pas évoquer la réserve de puissance des moteurs ou les possibilités de freinage à des fins d'encouragement à la vitesse, mais à les présenter comme des éléments de sécurité dont les effets sont variables en fonction de la qualité et de l'état des routes, des conditions atmosphériques et des réflexes du conducteur, cela afin de contribuer à développer, chez les usagers, le sens de leur responsabilité ;

– ne pas donner à penser, dans leurs messages, que les qualités de leurs véhicules en matière de sécurité active et passive permettent de transgresser les règles élémentaires de prudence qui s'imposent à tout conducteur ;

– ne pas mettre en scène, dans des conditions normales d'usage, des véhicules en contravention avec les règles du code de la route et les impératifs de sécurité ;

– ne susciter chez les conducteurs aucun comportement agressif, violent ou portant atteinte aux autres usagers de la route. »

Marchés financiers

Les sidérurgistes japonais investissent le marché américain

Les transferts de technologie entre sidérurgistes américains et japonais se multiplient : le dernier exemple est une prise de participation de Kawasaki Steel à hauteur de 40 % dans la plus grosse division d'Armco, quatrième producteur américain d'acier. La transaction – d'un montant de 350 millions de dollars (plus de 2 milliards de francs) – concerne la division qui produit des aciers au carbone pour l'automobile, la construction d'appareillage et le bâtiment à Ashland (Kentucky), Middletown (Ohio) et Kansas-City (Missouri). Elle emploie onze mille-sept cents personnes pour une capacité de 3,5 millions de tonnes et des ventes annuelles de 1,5 milliard de dollars (8,85 milliards de francs). La participation de Kawasaki pourrait même monter à 50 %.

Cet accord – le plus gros conclu entre les producteurs d'acier nippons et américains – est un exemple de plus des nouveaux liens qui se tissent depuis plusieurs mois entre eux. Comme le note le *Wall Street Journal*, *« les sidérurgistes japonais veulent avoir accès au marché américain* [sur lequel les importations sont limitées à 20 %]. *Les sidérurgistes américains veulent avoir accès à la technologie japonaise ».* La plus importante entente du même type remonte à 1984 avec le rachat par NKK de 50 % du capital de National Steel pour un montant de 310 millions de dollars. LTV – qui vient, au demeurant d'afficher un perte de 1,24 milliard de dollars pour le troisième trimestre – est lié pour sa part à Sumitomo pour ses opérations d'électrogalvanisation et vient d'annoncer qu'il envisage de construire avec son partenaire une deuxième usine de revêtement. Inland Steel (basé à Chicago) et son allié Nippon Steel réunis vont construire une usine de revêtement d'une capacité de 800 000 tonnes par an, prolongeant le laminoir à froid en cours de construction dans l'Indiana.

Le japonais Brother va prendre 10 % de Lectra Systèmes

Le groupe japonais Brother va racheter 5% du capital de Lectra Systèmes fabricant de machines à découper assistées par ordinateur, à 500 F l'action et 5% supplémentaires sous forme de bons de souscription d'action. Brother, constructeur de machines de bureau est aussi le numéro deux mondial de la machine à coudre derrière l'allemand PFAFF. Lectra Systèmes cherchait un allié industriel et Brother lui ouvrira en outre les marchés asiatiques.

Symbole du renouveau industriel, cité en exemple par M. Mitterrand, Lectra Systèmes a connu une année difficile en 1987 avec des profits nuls.

Total va prendre 30 % du norvégien Saga

Le groupe pétrolier français Total CFP s'apprête à acheter 30% du capital de la société norvégienne Saga Petroleum AS, sous réserve de l'autorisation des autorités norvégiennes. Saga était également convoitée par Elf-Aquitaine.

Total Marine Norsk AS (TMN), filiale norvégienne à 100% de Total CFP, qui détient déjà 5% de Saga, a conclu un accord en ce sens avec les sociétés actionnaires Aker (20%) et Den Norsk Credit Bank (10%). TMN deviendrait le principal actionnaire de Saga avec 35% devant le groupe suédois Volvo (20%). Selon des sources norvégiennes, le prix de la transaction s'élève au total à 960 millions de couronnes norvégiennes (145 millions de dollars).

NEW-YORK, 22 novembre ↑

Légère amélioration

Une légère amélioration a été enregistrée mardi à Wall Street. Amorcé en milieu de séance, un mouvement de reprise s'est poursuivi jusqu'en clôture. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 2 077,70 soit à 11,74 points au-dessus de son niveau précédent.

La bilan de la journée n'a pas vraiment traduit ce timide raffermissement. Sur 1 948 valeurs traitées, 712 ont monté, 700 ont baissé et 536 n'ont pas varié. L'activité, surtout, s'est maintenue à un niveau très bas avec 127 millions de titres échangés contre 120,4 millions la veille.

Les professionnels qualifiaient le marché d'apathique. Selon eux, la Bourse new-yorkaise a surtout profité des rachats effectués par des vendeurs à découvert. Pour le reste, le flux des achats a évolué au gré des prix du pétrole d'abord en hausse puis en baisse.

Visiblement, la hausse des prix de détail en octobre, plus élevée (+ 0,4 %) que prévu (+ 0,3 %), a freiné des initiatives.

VALEURS	Cours du 21 nov.	Cours du 22 nov.
Alcoa	51 3/8	52 1/2
A.T.T.	28	28 3/8
Boeing	61 7/8	61 7/8
Chase Manhattan Bank	27 7/8	28
Du Pont de Nemours	81 1/8	80 7/8
Eastman Kodak	45 5/8	44 7/8
Exxon	42 1/8	42 5/8
Ford	49 5/8	50 3/8
General Electric	43 3/4	44
General Motors	80 5/8	81 3/8
Goodyear	48 1/8	48
I.B.M.	115 5/8	117
I.T.T.	49 1/8	49 1/8
Mobil Oil	41 7/8	42 1/2
Pfizer	55 3/8	55 3/8
Schlumberger	32 7/8	33
Texaco	45 1/4	46
UAL Corp. ex-Allegis	99 3/8	99 3/4
Union Carbide	24 7/8	25 1/4
U.S.X.	28 1/8	28 3/8
Westinghouse	50 1/2	51 1/2
Xerox Corp.	54 3/4	55 1/8

LONDRES, 22 novembre ↑

Fermeté

Malgré une certaine nervosité constatée pendant la séance, la Bourse de Londres a terminé la journée de mardi dans de bonnes conditions. L'indice Footsie des cent valeurs gagnait 10,2 points en clôture, à 1 821,3 points.

La Bourse reste sur une pente haussière, estiment les opérateurs. *« Mais, si Wall Street éternue, notre marché risque bien de s'enrhumer »*, ajoutaient-ils. A l'approche de la publication, vendredi, des chiffres de la balance des paiements courants britanniques pour octobre, certains investisseurs manifestaient toutefois des signes de nervosité.

L'attention du marché s'est concentrée sur le secteur des assurances après l'annonce par Abbey Life de nouvelles propositions pour sa fusion avec les services financiers de la banque de dépôts Lloyds (11,5 pence à 336). Le secteur bancaire a profité de cette effervescence.

La plupart des autres secteurs enregistraient des hausses : les internationales, l'immobilier, la construction et les industrielles.

Les pétrolières se sont raffermies après l'espoir, éphémère, de voir l'OPEP réunie à Vienne parvenir à un accord sur la production. Les fonds d'Etat se sont effrités et les mines d'or étaient irrégulières.

PARIS, 23 novembre ↓

Amélioration

Discrètement amorcée vingt-quatre heures auparavant, la reprise des cours s'est poursuivie mercredi rue Vivienne en s'accentuant assez sensiblement. Le ton était donné dès le matin (+ 0,7 %). Le marché maintenait ensuite la cadence, et dans l'après-midi l'indicateur instantané, malgré un léger grignotage, s'établissait à 0,65 % au-dessus de son niveau précédent.

Toutes les vedettes de la cote, en premier lieu les valeurs du support (marché des options) se sont raffermies, à commencer par Peugeot, Accor, Michelin, Midi, Société générale, Paribas. D'une façon plus générale, la distribution a eu le vent en poupe. Mais l'attention s'est polarisée sur Eurotunnel avec près de 1,1 million de titres échangés.

Manifestement, la meilleure mine de Wall Street a un peu rassuré la communauté boursière. Cependant, sous les lambris, nul ne se berce trop d'illusions. Les problèmes posés par les déficits chroniques des Etats-Unis, dont la baisse du dollar et la hausse des taux sont les principales composantes, sont loin de trouver un début de réponse. Tout le monde attend de savoir comment M. George Bush entend les traiter. Pour l'heure, le marché entame le nouveau et dernier « round » de l'année. On a en effet commencé à coter à fin décembre. Comme d'habitude en pareille occasion, les opérateurs reprennent des positions. Ils ont un mois pour les dénouer. L'amélioration constatée ne saurait en aucune façon préjuger du comportement ultérieur de la Bourse. D'autre part, d'ici à la fin de la semaine, la source d'informations va se ralentir outre-Atlantique avec la fermeture le 24 novembre de tous les marchés américains pour le Thanksgiving Day. Le taux de l'argent placé en report a été fixé à 8 % contre 8 5/8 %. Un déport de 27 francs a été enregistré sur Société générale. On cherchait, paraît-il, des titres.

TOKYO

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux japonais ont chômé mercredi 23 novembre pour la célébration du *Labor Thanksgiving Day.*

Extension des horaires sur le « contrat Pibor »

La Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP) a décidé d'élargir les heures d'ouverture sur le marché du contrat Pibor trois mois en raison du succès rencontré par ce produit, dix semaines après son lancement sur le MATIF. A partir du 28 novembre, l'heure d'ouverture est ramenée de 10 heures à 9 h 30. L'heure de clôture reste inchangée à 16 heures. Le contrat à terme Pibor trois mois est un nouvel outil financier adapté à la gestion des produits court terme (principalement billets de trésorerie et certificats de dépôt) qui permet aux opérateurs de couvrir leurs risques de trésorerie. La moyenne journalière de contrats traités sur ce marché s'élève à 6 000 contrats.

FAITS ET RÉSULTATS

● **BSN : clôture de l'émission d'OBSA.** – Le groupe agro-alimentaire français BSN a clôturé, définitivement, à l'issue du délai de priorité réservé aux actionnaires, l'émission d'obligations à bons de souscription d'action avec faculté d'achat des bons, lancée en octobre. Le montant total de l'émission a été porté toutefois à 1,704 milliard de francs, contre 1,344 milliard envisagé au départ de cette opération, *« afin de satisfaire l'intégralité des demandes de souscription prioritaire des actionnaires ».* Les titres seront admis à la cote officielle des Bourses de Paris et de Luxembourg à partir du 28 novembre. Cet appel à l'épargne est destiné, en partie, à financer les récentes acquisitions effectuées par le groupe.

● **Naissance de la Compagnie du BTP.** – Les actionnaires de la Banque du bâtiment et des travaux publics (BTP) et les actionnaires de la Compagnie BTP Finances (la Compagnie financière des entreprises de bâtiment et des travaux publics) ont définitivement approuvé la nouvelle structure de l'ensemble, issue du rapprochement de ces deux établissements. Le nouvel ensemble portera le nom de Compagnie du BTP (la Compagnie financière et bancaire du bâtiment et des travaux publics). La structure du nouvel ensemble s'articule autour de la société mère, la Compagnie du BTP. Compagnie financière ayant le statut de banque, elle dispose d'un capital de 423 millions de francs et sera cotée en Bourse en lieu et place de la BTP.

● **Schickedanz (VPC) : hausse de 42 % du bénéfice.** – Le groupe familial ouest-allemand Schickedanz, dont la filiale la plus connue est la société de vente par correspondance Quelle, affiche pour son exercice 1987-1988 (clos fin janvier) un bénéfice avant impôts consolidé de 185 millions de deutschemarks (629 millions se francs), en hausse de 42 % sur son exercice précédent. Le chiffre d'affaires, réalisé à 84 % par les activités de vente par correspondance dans les pays germanophones et en France, s'est établi à 10,9 milliards de deutschemarks (37 milliards de francs) (+ 5,5 % à structure comptable identique). Le solde est réalisé pour l'essentiel dans l'industrie (papeteries, textiles, brasseries). Schickedanz est notamment un important embouteilleur pour Coca-Cola.

● **Initiative et Finance cotée le 1er décembre.** – Une société originale en France, spécialisée dans le montage de LMBO (Leverage Management Buy Out), Initiative et Finance, va être cotée à partir du 1er décembre sur le second marché de la Bourse de Paris. Créée en 1984 par Indosuez (30 %), le Crédit national (30 %), la BIMP (25 %) et Charterhouse France (15 %), Initiative et Finance va mettre sur le marché 216 000 actions « A » représentant environ 8 % du capital au prix de 160 F l'action. Le LMBO désigne une technique de reprise d'entreprise par un groupe d'investisseurs comprenant le management de la société, quelque fois les salariés, en utilisant l'effet de levier de l'endettement. Depuis sa création, Initiative et Finance a participé à l'élaboration de 34 LMBO pour un montant total de 141 millions de francs. Les dernières opérations ont été réalisées sur Samse (société de matériel pour le bricolage), Pier-Import (distribution de produits exotiques), France-Ebauches (horlogerie) et GSI (informatique).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	283	303
Arnault & Associés	....	505
Asystel	276	275
B.A.C.	350	350
B. Demachy & Assoc.	529	530
B.I.C.M.	538	500
B.I.P.	....	698
Boiron	420	421
Bolloré Technologies	800	810
Buitoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1455	1465
Calberson	718	718
Cardif	865	857
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	277
C.A.T.C.	137	140
C.D.M.E.	1178	1183
C. Equip. Elect.	356	368
C.E.G.I.D.	737	743
C.E.G.E.P.	....	220
C.E.P.-Communication	1491	1491
C.G.I. Informatique	950	956
Ciments d'Origny	547	536
C.N.I.M.	....	411
Concept	248	250
Conforama	....	850
Creeks	475	470
Dafsa	162	163
Dauphin	....	1100
Devanlay	945	907
Deville	622	602
Dauméni-Lablé	985	975
Editions Belfond	112	112
Elysées Investiss.	23 80	23 60
Finacor	216	212
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	237	237
Guintoli	500	500
I.C.C.	....	228
IDIA	220	222
I.G.F.	101 50	99 80
IN2	180	185
Int. Metal Service	....	490
La Commande Electro.	313	303
Le gd livre du mois	....	280
Loca Investissement	289	289 40
Locamic	....	155
Metallurg. Minière	133 10	148 40
Métrologie Internat.	493	495
Métroservice	178 50	178 50
M.M.B.M.	615	619
Molex	208	205
Navale-Delmas	....	706
Olivetti-Logabax	....	....
Om. Gest.Fin.	....	360
Pinault	360 10	360
P.F.A. S.A.	445	445
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	97
Présence Assurance	431	431
Publicat. Filipacchi	....	465
Razel	749	719
St-Gobain Emballage	....	1469
St-Honoré Matignon	225	228
S.C.G.P.M.	....	....
Segin	410	402
Sema-Metra	480	480
S.E.P.	....	339
S.E.P.R.	....	1196
S.M.T.Goupil	....	290
Sodinforg	816	830
Supra	....	293
TF 1	294 50	290
Unilog	170	170
Union Financ. de Fr.	398	398

Marché des options négociables le 22 novembre 1988

Nombre de contrats : 11 059

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	18,50	40	–	–
CGE	360	35	50	3	10,50
Elf-Aquitaine	320	31	–	–	–
Lafarge-Coppée	1 300	70	110	9,10	–
Michelin	164	15	22	2	–
Midi	1 500	135	–	18	45
Paribas	480	11	29	28,50	40
Peugeot	1 200	51,90	120	30	60
Saint-Gobain	560	9	24	30	38
Société générale	520	34	53,36	25	46
Thomson-CSF	200	8,10	17	7	12,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 nov. 1988

Nombre de contrats : 47 112.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,25	105,95	105,35
Précédent	106,50	106,20	105,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
106	0,38	1,10	0,09	1,15

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,88 F ↓

La baisse du dollar s'est poursuivie mercredi 23 novembre sur presque toutes les places financières internationales, Tokyo étant fermée pour le *Thanks giving Day.* Le billet vert s'est traité ainsi à 5,8850 F (contre 5,9085 F). Mais le plus grand calme a régné partout, tant en raison du chômage japonais que de la clôture des marchés américains le 24 novembre, également pour le *Thanksgiving.*

FRANCFORT	22 nov.	23 nov.
Dollar (en DM)	1,7324	1,7210
TOKYO	22 nov.	23 nov.
Dollar (en yens)	121,78	clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 nov.)	7 15/16 %-8 1/16 %
New-York (22 nov.)	8 3/8 %-8 7/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	21 nov.	22 nov.
Valeurs françaises	135,7	135,4
Valeurs étrangères	112,8	112,8
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	391,3	388,7
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 458,12	1 455,70
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	402,53	400,81

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 065,97	2 077,30

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 480,1	1 487,3
Mines d'or	172	162,7
Fonds d'Etat	88,33	88,29

TOKYO

	22 nov.	23 nov.
Nikkei Dow Jones	29 438,12	clos
Indice général	2 278,83	clos

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,8720	5,8750	– 38	– 23	– 125	– 100	– 290	– 210
$ can.	4,8933	4,8979	– 113	– 84	– 226	– 185	– 672	– 579
Yen (100)	4,8409	4,8454	+ 145	+ 186	+ 274	+ 316	+ 858	+ 968
DM	3,4159	3,4197	+ 91	+ 110	+ 169	+ 194	+ 517	+ 586
Florin	3,0296	3,0316	+ 63	+ 78	+ 130	+ 151	+ 398	+ 457
FB (100)	16,3021	16,3172	+ 53	+ 186	+ 151	+ 335	+ 672	+ 1105
FS	4,0609	4,0643	+ 123	+ 142	+ 227	+ 259	+ 752	+ 839
L (1 000)	4,5965	4,6024	– 155	– 108	– 316	– 261	– 845	– 697
£	10,7634	10,7718	– 375	– 336	– 704	– 641	– 2039	– 1849

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 1/2	8 1/2	8 5/8	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4
DM	4 1/2	4 3/4	4 9/16	4 15/16	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5
Florin	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	7 1/16	7 3/8	7 1/16	7 3/8	7 1/8	7 1/16
F.S.	4 1/2	4 3/4	4 3/8	4 1/2	4 1/2	4 5/8	4 1/4	4 3/8
L (1 000)	10 7/8	11 3/8	11 1/8	11 1/2	11 1/2	11 7/8	11 1/2	11 7/8
£	11 3/4	12	11 13/16	11 15/16	11 15/16	12 1/16	12 1/8	12 1/4
F. franç.	7 16/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 23 NOVEMBRE

Cours relevés à 15 h 26

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3642	C.N.E. 3% ★	3650	3652	3660	+ 0 27
1048	B.N.P. T.P.	1048	1050	1050	+ 0 19
1146	C.C.F. T.P.	1146	1154	1154	+ 0 70
1076	Créd. Lyon. T.P.	1076	1088	1088	+ 1 12
1365	Renault T.P.	1365	1370	1387	+ 1 61
1630	Rhône-Poul. T.P.	1630	1630	1630	....
1271	St-Gobain T.P.	1271	1280	1285	+ 1 10
1274	Thomson T.P.	1274	1282	1282	+ 0 63
525	Accor	530	543	544	+ 2 64
525	Air Liquide	530	535	533	+ 0 57
2400	Alcatel ★	2410	2450	2415	+ 0 21
1480	Als. Superm.	1480	1470	1470	+ 0 68
310	A.L.S.P.I.	302 10	314	311	+ 2 95
370	Alsthom ★	379 90	370	369 90	− 2 63
2250	Arjom. Prioux ★	2271	2278	2279	+ 0 35
570	Ausedat-Rey ★	560	587	573	+ 2 32
1040	Aux. Entrepr. ★	1045	1050	1045	....
625	Av. Dassault ★	638	625	645	+ 1 10
370	BAFIP ★	370	370	379	+ 2 43
290	Bail-Equipem. ★	290 10	296	298	+ 2 72
860	Bail Investiss.	864	863	871	+ 0 81
290	B.N.P. C.I. ★	295	291	291	− 1 36
475	Cie Bancaire ★	476	478	477 80	+ 0 38
540	Bazar H.-V.	550	550	549	− 0 18
510	Béghin-Say ★	504	505	513	+ 1 79
905	Berger (Ma)	905	835	840	− 7 18
820	Bic ★	819	812	822	+ 0 37
2180	B.I.S.	2050	2042	2078	+ 1 37
2720	Bongrain S.A. ★	2720	2670	2700	− 0 74
575	Bouygues ★	561	570	566	+ 0 89
64	B.P. France ★	67	66	67	....
5800	B.S.N. ★	5620	5660	5690	+ 1 25
580	Canal Plus	550	562	558	+ 1 45
2300	Cap Gem. S. ★	2300	2300	2280	− 0 87
515	Carnaud ★	516	520	518	+ 0 39
2760	Carrefour ★	2755	2756	2835	+ 2 90
177	Casino	175 30	178 60	179 50	+ 2 40
120	Casino A.D.P.	120	125 90	124	+ 3 33
830	Castor. Dub. Inv.	830	830	830	....
1030	C.C.M.C.	1042	1040	1040	− 0 19
615	Cetelem	616	601	617	+ 0 16
390	Cerus ★	385	380	389 50	+ 1 17
1810	C.F.A.O. ★	1806	1812	1812	+ 0 33
390	C.G.E.	391	393	396	+ 1 28
1270	C.G.I.P. ★	1232	1226	1230	− 0 16
1220	Chargeurs S.A. ★	1240	1250	1249	+ 0 73
1060	Ciments franç. ★	1075	1065	1085	+ 0 93
490	Club Méditerr. ★	500	510	504	+ 0 80
178	Codetel ★	185	179	186	+ 0 54
345	Cofimeg	345	345 10	356 50	+ 3 33
650	Colas ★	642	648	655	+ 2 02
225	Compt. Entrepr.	220	229 90	224	+ 1 82
765	Compt. Mod. ★	767	768	770	+ 0 39
880	Créd. Foncier ★	890	910	904	+ 1 57
455	C. F. Intemat. ★	448	450	452	+ 0 89
168	C.C.F.	167 80	168 20	170 70	+ 1 73
460	Cr. Lyon. (CI) ★	475	490	488	+ 2 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
895	Crédit Nat. ★	894	900	922	+ 3 13
575	CSEE (ex-Sign.) ★	576	585	590	+ 2 43
455	Crouzet ★	452	445 20	450	− 0 44
3300	Damart S.A. ★	3315	3360	3330	+ 0 45
1700	De Dietrich	1699	1703	1700	+ 0 06
220	Dév. P.d.C. (Li)	219 90	222	222	+ 0 95
425	D.M.C.	424 80	428	425 90	+ 0 26
350	Drouot Assur. ★	350	357	350	....
2550	Docks France ★	2570	2550	2566	− 0 16
720	Dumez ★	710	710	709	− 0 14
1470	Eaux (Gén.)	1466	1471	1487	+ 1 43
1600	Ecco ★	1610	1620	1613	+ 0 19
860	Electrofinanc. ★	870	910	905	+ 4 02
405	El. S. Dassault	419	417	415	− 0 95
345	Elf-Aquitaine	347 80	350	349	+ 0 35
305	— (certific.) ★	305	300	301 90	− 1 02
....	Epeda-B-Faure ★	....	....	....	....
3330	Essilor	3345	3370	3398	+ 1 58
1700	Essilor Int. (DP)	1775	1780	1788	+ 0 73
260	Euro S.A.F. ★	264	288	265	+ 0 38
1500	Eurafrance	1496	1515	1507	+ 0 74
1350	Eurocom ★	1345	1345	1358	+ 0 97
2250	Euromarché	2260	2259	2278	+ 0 80
625	Europe n° 1 ★	614	620	623	+ 1 47
45	Eurotunnel ★	45 40	46 50	48 20	+ 6 17
1230	Exor ★	1229	1239	1229	....
1100	Facom	1100	1120	1109	+ 0 82
995	Fichet-bauche	988	980	980	− 0 81
198	Finextel ★	196	198	201	+ 2 55
153	Fives-Lille ★	152 20	158 50	158	+ 3 81
1480	Fromageries Bel	1440	1442	1490	+ 3 47
1340	Gal. Lafayette ★	1270	1330	1281	+ 0 87
425	Gascogne	425	425	425	....
1700	Gaz et Eaux	1646	1650	1700	+ 3 28
440	Géophysique ★	420	415 10	431 40	+ 2 71
535	Gerland	535	543	543	+ 1 50
3100	Groupe Cité ★	3220	3220	3100	− 3 73
790	GTM-Entrepose	799	790	788	− 1 38
740	Guyenne-Gas. ★	732	736	737	+ 0 68
260	Hachette ★	256	258	257	+ 0 39
695	Havas ★	695	698	695	....
575	Hénin (La)	575	580	570	− 0 87
1160	Hutchinson ★	1166	1199	1195	+ 2 49
280	Imétal ★	263 80	265	267	+ 1 21
320	Imm. Plaine-M.	320	320	320 10	+ 0 03
340	Ingénico ★	330	346	338	+ 2 42
5280	Inst. Mérieux	5320	5300	5240	− 1 50
540	Interbail ★	541	540	540	− 0 18
1300	Intertechnique	1310	1290	1299	− 0 84
980	J. Lefebvre	955	960	975	+ 2 09
890	Labinal ★	880	890	884	+ 0 45
1530	Lab. Bellon	1530	1550	1550	+ 1 31
1340	Lafarge-Coppée	1331	1339	1340	+ 0 68
1200	Labon ★	1200	1181	1199	− 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3220	Legrand ★	3250	3260	3258	+ 0 25
2420	Legrand (DP) ★	2440	2410	2480	+ 1 64
970	Leroy-Somer ★	1000	1020	1009	+ 0 90
2100	Lesieur	2050	2050	2050	....
710	Locabail Immob.	715	715	715	....
415	Locafrance ★	434	424 90	426 50	− 1 73
855	Locindus	859	849	851	− 0 93
290	Luchaire	281	290	293	+ 4 27
3170	L.V.M.H. ★	3156	3175	3165	+ 0 28
1420	Lyonn. Eaux ★	1425	1459	1442	+ 1 19
58	Mais. Phénix	58	60	61	+ 5 17
205	Majorette (Ly)	206	209	209	+ 1 46
385	Mar. Wendel ★	365	371	367	+ 0 55
220	Metra ★	220 10	225 90	224	+ 1 77
3260	Merlin-Gerin ★	3265	3301	3300	+ 1 07
174	Michelin	173 80	176 50	176 50	+ 1 55
1590	Midi (Cie)	1590	1610	1618	+ 1 76
182	Midland Bk SA ★	180 10	182	188	+ 4 39
410	Min. Salsig. (Ma)	410	426	426	+ 3 90
86	M.M. Penarroya	85 50	85	89	+ 4 09
103	Moulinex	101 80	103 90	107 40	+ 5 50
1180	Navig. Mixte ★	1178	1185	1173	− 0 42
121	Nord-Est ★	121	123 20	124 50	+ 2 89
385	Nordon (Ny)	385	386	386	+ 0 26
590	Nouvelles Gal.	599	605	607	+ 1 34
730	Occid. (Gén.) ★	735	730	730	− 0 68
1410	Omn.F.Paris	1440	1435	1455	+ 1 04
395	Olida-Caby ★	383 50	400	400	+ 4 30
3790	Oréal (L')	3840	3875	3811	− 0 76
455	Paribas	449	460	455	+ 1 34
420	Paris-Résc. ★	415	421	420	+ 1 20
1080	Pechelbronn ★	1100	1136	1110	+ 0 91
370	Penhoët	370	361	380	+ 2 70
1180	Pernod-Ricard ★	1176	1189	1186	+ 0 85
1200	Peugeot S.A.	1210	1215	1224	+ 1 16
565	Poliet ★	561	561	565	+ 0 71
1070	Prétabail Sic.	1071	1082	1081	+ 0 93
680	Primagaz	681	693	689	+ 1 17
560	Printemps ★	546	566	551	+ 0 92
2500	Promodès	2440	2440	2451	+ 0 45
680	Radiotechn. ★	664	665	659	− 0 75
67	Raff. D. Total ★	67 10	70	69 50	+ 3 58
3070	Redoute (La) ★	3046	3050	3100	+ 1 77
325	Rober financière	324	320	320	− 1 23
1290	Roussel-Uclaf ★	1275	1262	1250	− 1 96
865	R.-Uclaf-CNI ★	835	835	831	− 0 48
3340	R. Impériale (Ly)	3340	3335	3335	− 0 15
170	Sade	170	175	175	+ 2 94
1630	Sagem ★	1625	1626	1696	+ 4 37
530	Saint-Gobain	530	534	536	+ 1 13
1040	St-Louis ★	1027	1050	1030	+ 0 29
2030	Salomon	2037	2050	2050	+ 0 64
670	Salvepar	670	670	670	....
770	Sanofi ★	769	779	770	+ 0 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	S.A.T. ★	830	830	832	+ 0 24
280	Saul.-Châtt. (B) ★	274	271 30	272	− 0 73
1000	Saupiquet (Na)	1000	1010	1010	+ 1
560	Schneider ★	545	549	554	+ 1 65
60	S.C.O.A.	50	50 05	52 40	+ 4 80
650	S.C.R.E.G. ★	635	654	675	+ 6 30
770	Seb ★	750	751	772	+ 2 93
425	Sefimeg ★	436 90	437	449 40	+ 2 86
1400	S.F.I.M.	1362	1310	1305	− 4 19
167	S.G.E.	167 80	173 80	172	+ 2 50
730	Silic	721	735	730	+ 1 25
555	Simco-U.P.H. ★	553	560	559	+ 1 08
1210	Skis Rossignol	1210	1210	1220	+ 0 83
815	Sligos ★	771	780	801	+ 3 89
525	Société Générale	540	550	546	+ 1 11
138	Sodexco	138	140	140	+ 1 45
170	Sodero (Na)	169 90	172	172	+ 1 24
2860	Sodexho ★	2890	2895	2929	+ 1 35
108	Sogeral (Ny)	108	110	110	+ 1 85
285	Sogerap	283 50	284 10	283	− 0 18
2280	Somm.-Allib. ★	2230	2239	2244	+ 0 63
1300	Source Perrier ★	1305	1300	1310	+ 0 38
665	Sovac ★	668	670	656	− 1 80
445	Spie-Batignol. ★	440	440	446	+ 1 36
750	Strafor ★	750	760	758	+ 1 07
310	Suez	305	310 50	308 50	+ 1 15
390	Synthelabo ★	389	386	386	− 0 77
....	Talcs Luzenac ★	....	....	....	....
4120	Tél. Elect.	4121	....	....	....
199	Thomson-C.S.F.	195 50	198	197	+ 0 77
305	Total (CFP) ★	316	320	324 50	+ 2 69
72	— (certific.)	70 50	71 10	72	+ 2 13
1120	T.R.T. ★	1147	1140	1165	+ 1 57
370	U.F.B.-Locab. ★	362	374	361 10	− 0 25
840	U.I.C. ★	850	854	860	+ 1 18
545	U.I.F. ★	542	552	558	+ 2 95
825	U.I.S.	832	840	840	+ 0 96
170	U.C.B. ★	175	170 20	171 10	− 2 23
705	Unibail	706	703	715	+ 1 27
605	Valéo ★	601	609	600	− 0 17
240	Vallourec ★	241	247	239	− 0 83
365	Via Banque	380 10	371	367	+ 1 92
675	Elf-Gabon ★	665	700	695	+ 4 51
133	Amax Inc.	133 50	135	135	+ 1 12
160	Amer. Express	157	156 50	156	− 0 64
164	Amer. Teleph.	163 90	167	167	+ 1 89
91	Anglo Amer. C.	90 70	91 70	91 70	+ 1 10
415	Amgold	415	424	424	+ 2 17
930	BASF (Akt)	923	950	950	+ 2 93
1010	Bayer	1006	1028	1029	+ 2 29
78	Buffelsfont.	77 80	78 50	78 50	+ 0 90
163	Chase Manh.	163	163	163	....
89	Echo Bay Mines	89 90	90 80	90 80	+ 1
62	De Beers	62 50	63 20	63 30	+ 1 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	Deutsche Bank	1748	1747	1751	+ 0 17
985	Dresdner Bank	985	999	1000	+ 1 42
51	Driefontein Cst	51 50	51 70	51 70	+ 0 39
480	Du Pont-Nem.	480 50	477 60	477 60	− 0 60
270	Eastman Kodak	266 80	264 50	264 50	− 0 86
27	East Rand	26 90	28	27 95	+ 3 90
250	Electrolux	252 50	256 30	256 30	+ 1 50
315	Ericsson	313	326 50	327 40	+ 4 60
255	Exxon Corp.	254	251	251	− 1 18
295	Ford Motors	294	296 50	296 50	+ 0 85
47	Freegold	47 20	48 95	48 90	+ 3 60
90	Gencor	90 20	91 60	91 60	+ 1 55
255	Gén. Electr.	255 90	258	258	+ 0 86
690	Gén. Belgique	692	695	695	+ 0 43
480	Gen. Motors	479	483 50	483 50	+ 0 94
128	Goldfields	128	128 50	128 50	+ 0 39
49	Gd Metropolitain	49 45	48 65	48 65	− 1 62
36	Harmony	35 25	36 50	36 40	+ 3 26
73	Hitachi	73 50	72 60	72 60	− 1 22
1020	Hoechst Akt.	1010	1012	1012	+ 0 20
107	Imp. Chemical	107 50	108 10	108 10	+ 0 56
885	IBM	882	892	892	+ 1 47
290	ITT	289	289	289	....
199	Ito-Yokado	198 50	199	199	+ 0 25
275	Mac Donald's	276	278	278	+ 0 72
112	Matsushita	111 50	113 50	113 50	+ 1 79
325	Merck	328	327 50	327 50	− 0 15
355	Minnesota M.	363 60	362 60	362 60	− 0 28
250	Mobil Corp.	248 50	250	250	+ 0 60
205	Morgan J.P.	203	201	201	− 0 99
26940	Nestlé	27000	27790	27790	+ 2 93
1220	Nixdorf	1220	1251	1246	+ 2 13
86	Norsk Hydro	91 70	93 80	93 80	+ 2 29
121	Olivetti	121 50	124	124	+ 2 06
2070	Petrofina	2057	2079	2079	+ 1 07
555	Philip Morris	555	556	556	+ 0 18
92	Philips	91 70	92 60	92 90	+ 1 31
77	Placer Dome	77	77 90	77 90	+ 1 17
375	Quilmès	374 50	375	374 50	....
420	Randfontein	418	420	420	+ 0 48
660	Royal Dutch	660	665	665	+ 0 76
47	Rio Tinto Zinc	47 50	47 55	47 55	+ 0 11
38	Saat. & Saatchi	38 70	39 15	39 15	+ 1 16
46	St Helena Co	45 80	45 95	45 95	+ 0 33
193	Schlumberger	193	193	193	....
104	Shell transp.	104 30	105	105	+ 0 67
1620	Siemens A.G.	1617	1630	1630	+ 0 80
295	Sony	297 50	304 50	304 50	+ 2 35
46	Telefonica	45 90	45 80	46	+ 0 22
196	T.D.K.	196	199 50	199 50	+ 1 79
47	Toshiba Corp.	47 10	47 55	47 50	+ 0 85
340	Unilever	338	340	340	+ 0 59
230	Unit. Techn.	231	234	235	+ 1 73
410	Vaal Reefs	408	405	405	− 0 74
335	Volvo	337	350	350	+ 3 86
156	West Deep	157	157	157 10	+ 0 06
320	Xerox Corp.	321	323	323	+ 0 62
194	Yamanouchi	194	193	193	− 0 52
2 10	Zambia Corp.	2 12	2 17	2 17	+ 2 36

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	126	4 436
9,80 % 78/93	102 90	3 598
10,80 % 79/94	105 50	2 387
13,25 % 80/90	104 80	6 280
13,80 % 81/89	100 69	11 802
16,20 % 82/90	108 35	13 943
16 % juin 82	110 83	7 321
14,60 % fév. 83	112 45	11 010
13,40 % déc. 83	119 30	12 375
12,20 % oct. 84	112 03	1 538
11 % fév. 85	113 58	8 285
10,26 % mars 86	107 87	7 196
ORT 12,75 % 83	1993 50	..
OAT 10 % 2000	107 23	4 932
OAT 9,90 % 1997	108 32	9 359
OAT 9,80 % 1996	106 62	7 979
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 96	3 664
CNB Paribas	102 90	3 664
CNB Suez	102 90	3 664
CNI janv. 82	102 99	3 664
PTT 11,20% 85	111 50	10 025
CFF 10,30% 86	105 70	7 801
CNE 11,50% 85	108 90	4 906
CNT 9% 86	101	5 104
CRH 10,90% déc. 85	110	8 818
C.N.C.A. T.P.	1051 20	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2520	252
Mécrologie I. 6% 6/7	....	8 315

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté. Fin.)	....	1890
A.G.F. (St Cent.)	....	595
Applic. Hydraul.	....	761
Arbel	501	498
Astorg	200	192
Avenir Publicité	830	850
Bain C. Monaco	340	347
Banque Hypoth. Eur.	390	390
Béghin-Say (C.I.)	365	361 60
Blanzy-Ouest	605	605
B.N.P. Intercontin.	242	242
Bénédictine	6080	6200
Bon-Marché	....	1028
B.T.P.	....	116
Calif	629	629
Cambodge	....	641
C.A.M.E.	132	137 30
Carbone-Lorraine	681	679
Cass-Pochin	35	38 50
C.E.G.Frig.	....	544
Centen. Blanzy	....	1600
Centrest (Ny)	209	210
Cerabati	....	....
Champex (Ny)	161	160

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	162
C.I. Maritime	....	695
Citram (B)	2000	....
[illegible]		
Lafitte-Bail	450	450
Lambert Frères	....	340
Lille-Bonnières	....	850
Loca-Expansion	....	255 40
Locafinancière	....	353 90
Locatel	....	560
Louis Vuitton	692	692

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2184	2220
Lucia	1360	....
Machines Bull	....	88
[illegible]		
Sogepag	173	173
Soudure Autog.	575	580
Sovabail	....	605
Suez (Fin. de)-CIP	225	222
Statoil	....	....
Taittinger	2850	2899
Testut-Aequitas	277 40	288 50 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	....	356
Ufiner S.M.D.	....	680
Ugine A. Chat. Gueug.	264	264
[illegible]		

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 22/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	900 51	878 55
Action	210 27	204 64
Actions France	471 75	454 70
[illegible]		

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	404 57	392 79
Francic Pierre	103 73	100 71
Francic Régions	1038 96	1008 70
[illegible]		

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pamesse-Valor	1109 90	1108 79
Patrimoine Retraite	175 04	171 61
Parvalor	626 69	608 44
[illegible]		

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 906	5 886	5 630	6 130
ECU	7 082	7 081	....	....
Allemagne (100 DM)	341 810	341 800	331 500	351 500
Belgique (100 F)	16 313	16 311	15 650	16 850
Pays Bas (100 fl.)	303 100	303 100	293 500	313 500
Danemark (100 krd)	88 570	88 540	85	92
Norvège (100 k)	90 500	90 520	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 794	10 774	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 107	4 110	3 700	4 400
Italie (1 000 lires)	4 600	4 602	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 330	406 730	393 500	415 500
Suède (100 krs)	97 970	97 800	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 580	48 590	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 197	5 203	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 101	4 099	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 932	4 895	4 700	5 100
Japon (100 yens)	4 863	4 842	4 690	4 920

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/11
Or fin (kilo en barre)	79600	79400
Or fin (en lingot)	79600	79400
Pièce française (20 fr)	469	470
Pièce française (10 fr)	368	.....
Pièce suisse (20 fr)	491	487
Pièce latine (20 fr)	465	465
Souverain	580	584
Pièce de 20 dollars	2750	2685
Pièce de 10 dollars	1400	1380
Pièce de 5 dollars	790	.....
Pièce de 50 pesos	2990	2985
Pièce de 10 florins	480	480
Or Londres	419 75	.....
Or Zurich	419	418
Or Hongkong	416 35	419 35
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

2 La rupture des négociations entre les travaillistes et M. Shamir en Israël.
— Les excuses de l'ancien président Chun en Corée du Sud.
3 Manifestations en Azerbaïdjan.
4 Le Canada après la victoire des conservateurs.
7 L'entretien de M. Mitterrand à *Libération*.

POLITIQUE

8 Les développements de l'affaire Boulouque.
9 Préparation des élections européennes.
10 La discussion budgétaire au Parlement.

COMMUNICATION

20 TV 5, la langue française à l'assaut du Canada.

SOCIÉTÉ

11 Deux erreurs de procédure dans deux affaires de drogue.
— Deux sites à l'étude pour le grand stade de Paris.
12 Coup de filet de la police madrilène au congrès international de scientologie.

ARTS ET SPECTACLES

13 *Trois places pour le 26*, un film de Jacques Demy : Entretien avec Yves Montand.
14 Sur le tournage, près d'Alger, du troisième long métrage de Mahmoud Zemmouri.
15 *Livres sur la musique.*

ÉCONOMIE

34 Le redéploiement de l'industrie française.
35 L'Europe accusée de protectionnisme par ses partenaires américains et japonais.
37 Le 41e congrès de la CFDT.

SERVICES

Abonnements 2
Campus 23-24
Annonces classées .. 27 à 33
Carnet 21
Météorologie 21
Mots croisés 21
Radio-télévision 20
Spectacles .... 13 à 19

TÉLÉMATIQUE

● *Le mini-journal de la rédaction* .... JOUR
● *La Bourse aux stages* ... BAS
● *Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille* ... BOURSE
● *Jouez avec Plantu* ..... PLA
36-15 tapez LEMONDE

Au conseil des ministres

Le calendrier électoral en 1989

12 et 19 mars : municipales, 18 juin : élections européennes

M. Pierre Joxe a présenté au conseil des ministres du 23 novembre un décret fixant aux 12 et 19 mars 1989 la date des élections municipales, et au 18 juin celle des élections européennes. Le ministre de l'intérieur a présenté, en outre, un projet de loi relatif à la fonction publique territoriale, texte qui prévoit notamment le retour à la gestion paritaire du Centre national de la fonction publique territoriale. Il prolonge le délai prévu pour réorganiser certains services extérieurs de l'Etat à la suite de la décentralisation et prévoit une rémunération pour les agents à temps partiel employés par les petites communes.

M. Joxe a rendu compte, d'autre part, à la demande du président de la République, de son voyage en Corse, en soulignant que depuis six mois les actions violentes avaient cessé sur l'île *(lire en première page)*. Il a indiqué qu'un comité interministériel se réunira dans les prochains jours.

54 milliards de francs de recettes fiscales supplémentaires

Le déficit budgétaire reste fixé à 114,9 milliards de francs dans le projet de loi de finances rectificative pour 1988 examiné, mercredi 23 novembre, par le conseil des ministres.

Les recettes supplémentaires encaissées par l'Etat s'élèvent à 36,6 milliards de francs, résultat de la forte croissance économique. En fait les recettes fiscales supplémentaires brutes sont encore plus importantes : 54,1 milliards de francs. Elles proviennent essentiellement de l'impôt sur le revenu (+ 13 milliards de francs), de l'impôt sur les sociétés (13,7 milliards de francs), de la TVA (+ 22,6 milliards de francs). Mais ce supplément de ressources est ramené à 36,6 milliards de francs par différents « versements » de l'Etat au profit notamment de la CEE (9,8 milliards de francs) et des collectivités locales (2,8 milliards de francs).

Le gouvernement ouvre dans le « collectif » de fin d'année pour 42,3 milliards de francs de crédits nouveaux mais annule 5,8 milliards de francs, ce qui laisse un solde de 36,5 milliards de francs financé par les recettes supplémentaires.

Parmi les dépenses nouvelles ouvertes par le gouvernement, on trouve le plan emploi (2,5 milliards de francs), l'Etat compensant pour la sécurité sociale la baisse des cotisations d'allocations familiales payées par les entreprises ; le reversement par anticipation à la sécurité sociale de la hausse de la fiscalité du tabac prévue pour 1989 (2 milliards de francs) ; le financement de diverses décisions concernant la justice (288 milliards de francs de crédits de paiements), l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, l'aménagement du territoire (100 millions de francs), la commande de frégates.

A ces crédits s'ajoutent 1,6 milliard de francs de dépenses entraînées par l'augmentation des rémunérations de la fonction publique et des pensions d'invalidité des anciens combattants. S'ajoutent enfin des aides au cinéma et à la production audiovisuelle, à la construction navale et à la politique industrielle, des subventions à la Guyane, à la Polynésie et à la Nouvelle-Calédonie, des mesures pour l'agriculture (200 millions de francs) ; des crédits pour le bicentenaire de la Révolution (185 millions de francs), pour la recherche et la prévention du SIDA (139 millions de francs), des aides publiques au développement (1,3 milliard de francs).

M. Christian Becle directeur général de la recherche

M. Christian Becle, professeur de physique a été nommé directeur général de la recherche au ministère de la recherche et de la technologie, au conseil des ministres.

[Né le 21 décembre 1941 à Frontignan (Hérault), M. Christian Becle est agrégé de sciences physiques (1966), docteur d'Etat (1968). Chargé de cours à l'Institut national polytechnique de Grenoble en 1968, il devient, en 1971, maître de conférences à l'institut universitaire de technologie de Nantes, puis professeur en 1979. En 1983, il est nommé recteur de l'académie de Créteil. L'année suivante, il devient conseiller chargé de l'éducation, de la jeunesse et des sports auprès de M. Fabius, premier ministre. En 1986, il est professeur de physique au Conservatoire national des arts et métiers, et en 1987, délégué national du PS, chargé de l'éducation, où il travaille aux côtés de M. Fabius.]

AFRIQUE DU SUD

La Cour suprême rejette l'appel des « six de Sharpeville »

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La cour d'appel de Bloemfontein a rejeté, mercredi 23 novembre, la demande de réouverture du procès des « six de Sharpeville ». Il ne reste donc plus à ces cinq hommes et à cette femme, condamnés à mort pour le meurtre d'un conseiller municipal, qu'à espérer une mesure favorable du chef de l'Etat pour échapper à la potence. Le président Botha peut soit exercer son droit de grâce, ce qu'il a déjà refusé de faire une première fois, soit demander à la justice un réexamen de l'affaire en estimant que des éléments nouveaux sont intervenus depuis la confirmation de la peine capitale en décembre 1987.

Directeur général de la police nationale

M. Ivan Barbot est élu président d'Interpol

La 57e assemblée générale de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) a élu, mercredi 23 novembre, à la présidence de l'organisation un Français, M. Ivan Barbot, directeur général de la police nationale depuis janvier 1987. M. Barbot, dont le mandat non renouvelable est de quatre ans, l'a emporté après le désistement de son adversaire, le général Pow Sarrassin, chef de la police royale thaïlandaise, soutenu par les Etats-Unis, dont un citoyen, M. John Simpson, directeur du Secret Service (l'équivalent du service français des voyages officiels), détenait la présidence d'Interpol depuis 1984.

Le général Pow Sarrassin s'est retiré de la compétition après deux tours de scrutin à la majorité des deux tiers, rendant ainsi inutile un troisième tour qui se serait déroulé à la majorité simple. M. Barbot avait obtenu 70 voix contre 50 au premier tour et 72 contre 48 au second. Cette bataille franco-thaïlandaise opposait en fait la France aux Etats-Unis, soucieux de maintenir leur influence sur l'organisation. La France, qui accueille le siège de l'organisation – transféré en 1989 de Paris à Lyon, – avait dû céder du terrain en 1985 avec le remplacement au secrétariat général du Français André Brossard par un Britannique, M. Raymond Kendall, issu de Scotland Yard. C'était la première fois depuis 1946 que la direction du secrétariat général échappait à la France.

Ce succès diplomatique de la police française a été minutieusement préparé depuis l'élection, en novembre 1987, de M. Barbot au comité exécutif d'Interpol (*le Monde* du 18 novembre). Illustration d'une continuité gouvernementale, cette ambition fut partagée par les gouvernements de MM. Chirac et Rocard. Les cabinets de M. Pierre Joxe – qui comprend un conseiller diplomatique – et de M. Roland Dumas – qui comprend un magistrat – n'ont pas ménagé leurs efforts. La majorité des voix des pays européens, africains et arabes étaient acquises à la France, les pays asiatiques soutenant le candidat thaïlandais, et le vote des pays d'Amérique latine devant faire la différence.

Si les Etats-Unis évoquaient d'anciennes rivalités en matière de lutte antiterroriste pour combattre la candidature de M. Barbot, la France disposait d'un argument de poids depuis la révélation par la presse américaine du détournement de l'aide américaine par des militaires thaïlandais. Lors de sa nomination à la direction de la police nationale, M. Barbot avait déjà illustré un consensus franco-français, M. François Mitterrand et M. Charles Pasqua s'étant mis d'accord sur son nom, après que le ministre de l'intérieur du gouvernement de M. Chirac aient vivement souhaité le départ de son prédécesseur, M. Pierre Verbrugghe, aujourd'hui préfet de police de Paris. A la DGPN, M. Barbot s'en est tenu à une attitude neutre et quelque peu effacée, qui fait dire à certains policiers que cette direction a perdu de son pouvoir et de son autonomie au profit des cabinets ministériels. Théoriquement sa nomination à la présidence d'Interpol n'implique pas son départ de la DGPN, mais il n'est pas exclu qu'à terme M. Joxe propose pour ce poste l'un de ses proches collaborateurs.

E. P.

[Né le 5 janvier 1937 à Ploeuc-sur-Lié (Côtes-du-Nord), M. Ivan Barbot, licencié ès lettres et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, après des études à la faculté de droit et de sciences économiques de cette ville, a commencé sa carrière comme chef de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne (1961), puis de celui de Haute-Savoie, dont il devint directeur du cabinet (1962). Il fut ensuite chef de cabinet du préfet de la région parisienne (1967), puis sous-préfet d'Etampes (1969), chargé de mission au cabinet du premier ministre, M. Pierre Messmer (1974), conseiller au cabinet du ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, puis, dans les mêmes fonctions, auprès de M. Christian Bonnet (1974-1977). En 1977, il devient secrétaire général de la Seine-Saint-Denis, puis en 1982 commissaire de la République de la Charente, avant d'être nommé en 1985 commissaire de la République du Var, poste qu'il quittera pour la direction générale de la police nationale, en janvier 1987, avec le titre de préfet hors-cadre.]

Sur le vif

Hit-parade

Ils sont zinzins, les Français, raides dingues. Ils passent leur temps à se demander si on les aime, grand comment, à 16 % ou à 49 %. Et c'est qui qu'on préfère, son papa ou sa maman ? Son Cousteau, son Platini, son Pivot ou sa Sinclair ? Ils arrêtent pas de nous ausculter, de nous fourrer le thermomètre dans le derrière. Ça monte, ça descend, c'est l'angoisse ! Et c'est d'autant plus curieux qu'à l'école on évite comme la peste de leur coller des complexes en les comparant, notes à l'appui, à leurs petits camarades. Résultat, plus tard, il n'y en aura que pour les premiers de la classe. Ils ne penseront plus qu'à ça, à la distribution des prix, au tableau d'honneur, à la liste des recalés et des reçus au hit-parade de la popularité, du fric, du sex-appeal et de la réussite.

Les politiciens, n'en parlons pas. Ils sont tous drogués à la Sofres, à l'Ipsos, au BVA. Les écrivains, c'est encore autre chose. Eux, leur ligne, ils la cherchent, la main tremblante, l'œil fou, dans la liste des meilleures ventes de la semaine. Ils y sont pas, ils y sont, ils y sont plus, leurs livres, en tête. Ça monte, ça descend, ça retombe dans le néant. C'est le syndrome Roux-Combaluzier.

Et il n'y a pas que ça, il y a le *conseil de révision du Point*. En forme. En panne. Vous, là, tirez la langue, dites trente-trois. Bon, ça peut aller. Non, ça peut pas. Aujourd'hui, dans *l'Expansion*, voici mieux : la cote d'amour des *entreprises*. Celle-là, je vous la donne en mille : nos chouchous, c'est qui ? IBM, Apple, Nestlé, L'Oréal ou BSN ? Et les plus belles escalades et les plus fortes dégringolades, c'est quoi ? Moulinex, Olida, Dunlop, la FNAC, Esso ou Paribas ? Moi, je me suis cherchée : je carbure au Perrier. J'étais tellement énervée que j'ai failli me rater. Je suis dix-neuvième sur vingt au classement des bonnes réputations. Pas mal, non ?

Et attendez, c'est pas fini, *le Meilleur* a sorti le Top 30 des « has been ». Giscard. Sheila. Chazot. Bombard... Celui-là, je l'ai consulté sans aucune fébrilité. Je risquais pas de m'y voir. Pour y être, faut avoir été ! Remarquez, ce concours, si, vous, vous l'avez loupé, vous pouvez vous représenter. Suffit de faire acte de candidature. Il y aura une session de rattrapage fin janvier.

CLAUDE SARRAUTE.

Manifestation d'enseignants le 30 novembre à Paris

Le Syndicat national des enseignements de second degré, (SNES) ainsi que cinq autres organisations de la FEN appellent à une manifestation à Paris, le mercredi 30 novembre, pour exiger *« la revalorisation du métier »*. Ce cortège, qui partira de la Bastille à 13 heures, clôt un mois d'actions engagées dans le secondaire et le supérieur. S'y joindront les syndicats FEN du supérieur (SNE-Sup), des enseignants en éducation physique (SNEP), de l'enseignement agricole public, des chercheurs scientifiques, des professeurs d'Ecole normale, ainsi qu'une trentaine de sections du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-PEGC), tous appartenant à la tendance « unité et action » de la FEN (où militent les communistes et des socialistes). Le SNES, qui a pris l'initiative de la manifestation, souligne qu'elle se déroulera à la veille de l'ouverture des négociations avec le ministre sur la revalorisation de la condition enseignante.

Les conflits sociaux

Arrêts de travail dans des centres de tri

Les conflits sporadiques se poursuivent.

● **Aux PTT,** les centres de tri de Bastia, de Lyon-Montrachet et d'Amiens sont toujours en grève et bloqués mercredi 23 novembre. Il faut y ajouter maintenant celui du Mans. La journée du mardi 22 novembre a été marquée par le mot d'ordre d'action nationale lancé par la CGT dans les centres de tri.

● **A la RATP,** le trafic du RER sur les lignes A et B est affecté par le mouvement des ateliers d'entretien, soutenu par la CGT et FO. 50 % et 60 % des rames, respectivement, circulent. FO propose l'ouverture de négociations sur 1989 pour le 24 novembre, et la CGT annonce une journée d'action pour le lendemain, avec une manifestation.

● **A Air France,** où le conflit des mécaniciens au sol continue, la direction annonce des négociations sur la participation, le 24 novembre, et propose d'avancer au mois de décembre la discussion salariale.

● **Les dockers** ont observé un mot d'ordre de grève nationale, lancé par la CGT, pour le 22 novembre. Le mouvement a été suivi à 100 % à Dunkerque, Nantes, Lorient, Bordeaux, Fos-sur-Mer et Marseille.

● **A Marseille,** la situation était difficile, le 22 novembre, avec la grève du tri postal et celle de la caisse primaire et du centre informatique d'assurance-maladie. Les transports urbains étaient très perturbés dans la matinée, et le « blocus » des autobus s'est prolongé de 12 h 30 à 15 h 15. Le mouvement devait se poursuivre le 23 novembre

● **Plusieurs centaines d'ambulanciers de province et de la région parisienne** ont manifesté à Paris, sur le Champ-de-Mars, mardi 22 novembre, à l'appel de la Fédération des syndicats départementaux, de la chambre syndicale nationale et de la Fédération des ambulanciers français. Ils réclament une révision de leurs tarifs et contestent l'application du décret du 6 mai 1988 qui facilite le remboursement des transports de malades en taxi.

Le numéro du « Monde » daté 23 novembre 1988 a été tiré à 540 347 exemplaires